TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 059 — JEUDI 21 AOUT 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 4,75 kr; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 85 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Thomson-C.S.F. va participer à la création de l'industrie électronique irakienne

LIRE PAGE 24

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Bolivie sous la botte

Un mois après le coup d'Etat fomenté par le général Garcia Meza, commandant en chef des forces armées et admirateur du général Pinochet, la Bolivie est sous la botte. Le putsch « pas comme les autres » du 17 juillet n'a pas seulement brutalement stoppé un processus laborieux, vivement encouragé par les Etats-Unis, de retour aux institutions démocratiques, mais il a instauré un ordre nouveau basé sur la violence, le cynisme et le mépris des libertés élémentaires.

Arrestations massives, exécutions sommaires, contrôle rigoureux par l'Etat de la presse et des radios, brimades à l'égard d'une Eglise courageuse et hostile, camps de concentration pour les opposants, occupation militaire des régions minières de l'Altiplano, fiefs de la Centrale ouvrière démantelée : les chefs de l'armée bolivienne, implicitement accusés par le département d'Etat américain d'être liés aux trafiquants de cocaïne, ont décidément choisi d'imiter les méthodes, de fâcheuse mémoire, des vainqueurs de Salvador Allende, au Chili.

Des bandes de civils armés, et contrôlés par les auteurs du coup d'Etat, ont pris d'assaut les locaux de la Centrale ouvrière et froidement assassiné M. Marcelo Quiroga Santa Cruz, leader d'un jeune parti socialiste bolivien, dont les succès aux élections générales du 29 juin ont contribué à exaspérer les militaires, qui n'admettaient pas la probable accession à la présidence de M. Hernan Siles Zuazo, leader de la coalition de centre-gauche de l'Union démocratique populaire (U.D.P.), arrivé en tête au scrutin du 29 juin et que le Congrès s'apprêtait, le 4 août, à porter à la magistrature suprême.

Toute activité syndicale a été suspendue par décret à La Paz, le mardi 19 août. La puissante Confédération ouvrière bolivienne (C.O.B.) est dissoute et les neuf universités du pays ont été fermées pour une période indéterminée. Toutes les organisations étudiantes ont également été dissoutes et l'ensemble du personnel enseignant des établissements supérieurs a été licencié. Une nouvelle législation du travail doit être mise en place. Elle prévoit que les représentants syndicaux seront remplacés par des « délégués » choisis par le gouvernement. Le ministre de l'intérieur, le colonel Arce Gomez, a précisé que le siège de la C.O.B., à La Paz, serait rasé pour faire place à un parking.

A l'issue d'un voyage d'une semaine en Bolivie, MM. Galland et Nordmann, délégués de la C.G.T. et de l'Association internationale des juristes démocrates, ont pu annoncer que MM. Simon Reyes et Juan Lechin, dirigeants politiques et syndicaux, n'avaient pas été tués comme on le redoutait. Mais leur témoignage confirme la brutalité de la répression. Les deux enquêteurs français dénoncent aussi le « rôle très actif » joué par l'Argentine dans le coup d'Etat bolivien. A Washington, un porte-parole du département d'Etat a de son côté très officiellement accusé le gouvernement de Buenos-Aires de « complicité » dans le putsch bolivien, et, selon un responsable de la C.O.B. en exil, c'est le colonel argentin Oswaldo Chimeno qui dirigerait les groupes de « conseillers », civils et militaires, mis à la disposition du général Garcia Meza par le général Videla.

Face à cet alignement de la junte bolivienne sur les régimes les plus autoritaires et les plus répressifs d'Amérique du Sud, le gouvernement clandestin formé par M. Siles Zuazo peut sans doute compter sur la sympathie du département d'Etat, des autres pays membre du Pacte andin, de l'Internationale socialiste et de l'Union internationale des démocrates-chrétiens. Mais la sympathie, seule, ne suffira pas à empêcher les militaires boliviens de bâtir comme ils le prétendent leur pouvoir pour vingt ans.

La famine en Ouganda

• L'insécurité continue d'entraver les opérations de secours

• Des difficultés techniques retardent la mission française

L'insécurité continue d'entraver les opérations de secours aux victimes de la famine en Ouganda alors que des milliers d'habitants du nord de la province de Karamoja sont, comme le rapporte notre envoyée spéciale, promis à une mort presque certaine. D'autre part, la mission de secours mise en place par Paris ne pourra, à la suite d'ennuis techniques subis par l'un de ses hélicoptères, commencer ses opérations avant le vendredi 22 août.

L'antichambre de la mort

De notre envoyée spéciale

Kaabong. — L'antichambre de la mort est une petite ville, cernée d'immenses rochers, au pied des montagnes abruptes, oubliée à quatre heures de piste de hangars pleins de vivres de Moroto, capitale du Karamoja, aux allures de petite ville de province britannique, aux écoliers en uniformes et aux cottages fleuris. Là-bas, on ne retrouve les traces du drame que sur une petite place où se sont regroupées quelque trois cents personnes qui reçoivent encore de la nourriture des organisations internationales. Ici, en revanche, le fléau, qui s'est déplacé vers le nord, apparaît encore dans toute son horreur.

Dans un camp d'orphelins, un peu à l'écart de la cité, sont regroupés près de mille enfants de deux à quatorze ans. Pour ceux-là, il sera bientôt trop tard. Leur peau fripée, leurs os saillants, leur tête immense sur des corps décharnés témoignent de l'approche de la fin. Pourtant, ils sourient et s'empressent, heureux de tout ce qui les distrait de leur attente quotidienne de deux maigres distributions de farine. Dans un coin, une femme prostrée crache le sang. Un peu plus loin, une autre serre son bébé sur des seins qui ne donneront jamais plus de lait. A vingt ans, elle en paraît soixante et n'a plus la force de tourner son regard vers autre chose que cet enfant qu'elle sait, comme elle, condamné.

Entre deux baraques en dur, qui ont dû jadis servir d'école, la plupart de ces morts en sursis sont allongés ou assis, tentant de se protéger d'un soleil qui frappe durement.

Pourtant, à l'intérieur, un jeune homme fait, comme si de rien n'était, un cours d'instruction religieuse à quelques enfants encore valides. Dans la pièce voisine, un instituteur bien nourri recopie avec application, sur deux tableaux noirs, une leçon d'anglais.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 5.)

L'épreuve de force en Pologne

• Les grèves s'étendent

• Les négociations piétinent

L'épreuve de force entre les grévistes de la région de Gdansk et les autorités se poursuit, les travailleurs du port de la Baltique refusant encore pour la plupart de négocier leurs revendications entreprise par entreprise. Ils veulent que ces négociations aient lieu, dans une première phase, avec le comité inter-entreprises de la région, ce à quoi s'oppose la commission gouvernementale envoyée à Gdansk et qui est présidée par M. Pyka, vice-premier ministre.

Alors que la situation paraît bloquée, le mouvement de grève continue à s'étendre non seulement dans la région de Gdansk, mais aussi à Szczecin et, semble-t-il, en Silésie. Cependant, selon M. Wojciechowski, directeur de l'agence officielle Interpress, les autorités ont renoncé à recourir à la force pour régler le problème.

Alors que les moyens d'information soviétiques mentionnent pour la première fois l'existence d'« arrêts de travail » en Pologne, en R.F.A., M. Franz-Josef Strauss, candidat de l'opposition démocrate chrétienne (C.D.U.-C.S.U.) au poste de chef de gouvernement de l'Allemagne fédérale, a déclaré que le gouvernement de Bonn devrait faire dépendre le versement des crédits destinés à la Pologne (1 200 000 000 de marks) de la satisfaction des revendications « justifiées » des ouvriers en grève. Le gouvernement allemand devrait aussi lancer, à son avis, à Varsovie et à Moscou, un avertissement contre le recours éventuel à la force.

Les ruses et les hésitations du pouvoir

De notre envoyé spécial

Gdansk. — L'échec — bientôt mat ? — partout pour le pouvoir. Echec à Szczecin, dont il n'a plus été possible de cacher, mardi 19 août, les grèves : celle du chantier naval depuis la veille, celle des transports en commun depuis samedi. Le premier ministre, M. Babiuch, a dû s'y rendre précipitamment avec plusieurs personnalités de la direction. Echec à Gdansk, où une opération de division du mouvement de grève, savamment préparée, a échoué. Echec au sommet : celui de M. Gierek, dont l'intervention télévisée de lundi n'a pas arrangé les choses. Echec de l'appareil, enfin, dont les réunions laissent voir les premières lézardes.

L'échec et le rire des ouvriers, mardi à 20 heures, dans leur citadelle du chantier des mines pendant la réunion de leur comité de grève inter-entreprises.

La journée a été dure, mais pour eux, l'heure du bilan est plaisante. M. Lech Walesa, « le chef », lance le nom de l'entreprise. En trois bonds, les délégués — tous, jeunes gens, presque des adolescents parfois — sautent au micro. L'un se contente d'un « *tout va bien !* » et cède la place. L'autre décrit, avec force détails, la fuite de son directeur quand il a lu les revendications : le malheureux a « *filé* » si vite qu'il s'est cassé les côtes dans une chute malencontreuse.

Un troisième commence, grave, par : « *On a eu une proposition Pyka. Ça, c'est mauvais* », et ils sont nombreux dans ce cas. Tadeusz Pyka, c'est le vice-premier ministre chargé, dimanche, d'examiner la situation à Gdansk. Il est arrivé lundi après-midi avec une équipe imposante, a participé dans la nuit à un plénum de l'organisation du parti, auquel assistaient M. Jablonski, le président de la République, et M. Stanislaw Kania, secrétaire du C.C. chargé de l'armée et de la police, et s'est mis au travail.

Un coup de fil au directeur, aux grévistes ou au secrétaire du syndicat officiel : on vous attend, venez négocier à la préfecture (1).

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

(1) L'agence officielle Interpress avait annoncé à Varsovie, dans l'après-midi du mardi, que les autorités ne négocieraient pas avec le comité de grève inter-entreprises, mais seulement avec le comité de grève de chaque entreprise.

La Contradiction

NUL n'en doute. La crise polonaise n'est pas seulement sociale, ni même économique. Elle est aussi, elle est d'abord, politique. Ce qui est en cause, c'est la conception et le fonctionnement du parti, du syndicalisme et de l'Etat. Un parti qui n'a la confiance ni des ouvriers ni des intellectuels, un syndicalisme qui n'est que la courroie de transmission entre le pouvoir et les travailleurs, une gestion étatique et économique trop centralisée, trop bureaucratique. Et, comble de l'échec, les grandes fermes d'Etat ont une rentabilité plus faible que celle des centaines de milliers de petites exploitations demeurées privées à 80 %.

En réduisant la crise à sa seule dimension sociale, le pouvoir polonais s'interdit de la résoudre. En refusant les réformes politiques, M. Gierek se condamne à persévérer dans les erreurs économiques. C'est la première contradiction.

∴

Les Polonais sont, en grande majorité, convaincus que si, comme son prédécesseur, M. Gierek refuse les réformes, c'est parce que les Soviétiques s'y opposent, soit par esprit de système, soit par crainte de la contagion dans les autres pays socialistes, soit, plus légitimement, par peur de voir s'affaiblir le glacis de défense qu'ils constituent. C'est là que se situe la deuxième contradiction.

Les Polonais en sont venus à craindre et même à détester beaucoup plus les Russes que les Allemands. Pourtant, ils ont eu plus à souffrir des seconds, qui ont voulu les anéantir physiquement, que des premiers, qui ont toujours cherché à les asservir politiquement et culturellement. La Pologne a survécu malgré le Reich ; l'âme polonaise a été sauvée face aux Russes. Grâce au peuple et à sa foi.

Pourtant, tout en se libérant elle-même, au prix d'immenses sacrifices, l'Union soviétique a libéré les pays de l'Est, et d'abord la Pologne, avant de leur imposer des systèmes communistes, alors qu'aucun — mais combien de jeunes s'en souviennent ? — n'avait de régime démocratique en août 1939. Des dictatures ont succédé à d'autres.

J. F.

(Lire la suite page 3.)

Le conflit des marins-pêcheurs

• M. Le Theule reçoit les représentants de la profession

• Durcissement après l'échec des premières discussions

(Lire nos informations pages 19 et 24.)

Le mouvement ouvrier face aux idéologies de crise

I. — L'annonce d'un déclin inéluctable

par EDMOND MAIRE (*)

Les prédictions sur le déclin, voire la mort du mouvement ouvrier se multiplient. Avec des arguments qu'il serait stupide d'ignorer. Entendons-nous bien, ce qui est nié n'est pas l'existence d'une force ouvrière organisée ni son utilité relative, mais bien la capacité du mouvement ouvrier, en force autonome, à être porteur de transformations profondes de la société. Ces analyses témoignent de la période de mutation-crise que nous traversons : crise de la société, du mouvement ouvrier et du syndicalisme que nous avons déjà évoquée dans ces colonnes. Elles sont marquées du sceau du pessimisme et risquent, si l'on n'y prend garde, d'atteindre les énergies les plus fortes, les volontés d'agir les plus fermes.

Faut-il pour autant entamer une guerre idéologique, comme on nous y invite ici ou là ? Prendre la mesure de ce qui est en cause, y apporter des réponses fondées sur notre pratique, en syndicalistes, nous apparaît la seule voie efficace.

Reconnaissons-le d'abord sans détours : bien avant les théorisations récentes, c'est toute une pratique politique qui a remisé le mouvement ouvrier au magasin des accessoires.

Du côté communiste, le léninisme avec sa théorie du parti avant-garde des masses (lesquelles sont nécessairement réformistes quand elles sont laissées à elles-mêmes...), sa stratégie de conquête du pouvoir d'Etat comme préalable, puis moyen essentiel de tout changement fondamental a conduit presque partout, et notamment en France, à une utilisation du mouvement ouvrier, du syndicat, comme instrument d'agitation au service des chefs du parti. La classe ouvrière dominée par « son » parti n'est plus porteuse que des projets de ses dirigeants. Le communisme reste marqué par un pessimisme fondamental sur la capacité collective des exploités à s'émanciper eux-mêmes.

Du côté socialiste, une longue tradition politique privilégie la loi, les institutions, comme moyen de changement et ne pense la transformation sociale qu'au rythme électoral. Pour être ancienne, sa sous-estimation du mouvement ouvrier et des mouvements sociaux n'en est pas moins réelle. De ce fait, la stratégie des socialistes n'est pas aujourd'hui de nature à offrir au mouvement ouvrier une perspective qui puisse combler le vide laissé par la conception communiste.

Mais ces pratiques politiques ne sont pas nouvelles ; elles ne suffisent pas à expliquer le développement de courants intellectuels qui, aujourd'hui, tournent la page du mouvement ouvrier comme force centrale de transformation de la société.

Ces courants trouvent leur fondement dans une triple et douloureuse réalité : l'éclatement de la classe ouvrière ; la prise de conscience d'un échec ; le constat d'une certaine impuissance du mouvement ouvrier.

L'éclatement de la notion traditionnelle de classe ouvrière, c'est la conséquence conjuguée de l'évolution technique, de la restructuration économique et des politiques patronales de développement massif des emplois précaires. La dissociation des salariés entre ceux qui gardent un emploi stable, avec des garanties sociales solides, et les autres, est devenue une donnée sociale fondamentale pour la réflexion et l'action.

(*) Secrétaire général de la C.F.D.T.

(Lire la suite page 20.)

AU JOUR LE JOUR

RIEN A SIGNALER

Décidément ce mois d'août est bien calme : bain de sang au Salvador, répression en Bolivie, coup d'Etat au Suriname, des milliers de personnes arrêtées pour « purifier la Corée du Sud », affrontements entre guérilleros et armée régulière au Guatémala, heurts entre anciens sandinistes et police au Nicaragua, émeutes raciales en Afrique du Sud, tensions politiques et sociales en Pologne, etc.

Bref, rien que de l'« affreusement quotidien ».

MICHEL CASTE.

• RECTIFICATIF. — C'est par erreur que l'« Au jour le jour » d'hier, intitulé « Chimère » était signé Bernard Chapuis. Michel Caste en était l'auteur.

« Saïd et moi »

roman-reportage de Poirot-Delpech

AUJOURD'HUI

III. - Lumière orange sous une porte

(Lire page 9.)

LE JEUNE CINÉMA ITALIEN

Plantes rares dans le désert

La Mostra de Venise, qui s'ouvre le 28 août, comporte pour la première fois une section entièrement consacrée à un cinéma national : l'Italie est, cette année, le pays choisi. C'est l'occasion de faire le point sur une production en péril.

Beaucoup de critiques et de cinéphiles français ne jurent que par le cinéma italien. Même les « Toto » sortis de la naphtaline, les comédies à l'italienne de Risi ou de Comencini, malgré quelques rides, ont un succès assuré au quartier Latin comme aux Champs-Elysées. Bien sûr il y a le « maestro », Federico Fellini, il y a Antonioni qui, avec sa nouvelle version de « l'Aigle à deux têtes », « le Mystère d'Oberwald », arrivera peut-être à prouver que même la vidéo peut être sublime. Mais Fellini et Antonioni ont atteint la soixantaine, Rosi, Petri, les « politiques » d'autrefois, ont perdu leur enthousiasme, et leurs tempes grisonnent. Visconti, Pasolini, Rossellini, ne sont plus. Bertolucci et Bellocchio sont, depuis près de vingt ans, les « jeunes » d'un cinéma italien engagé dans une crise profonde.

On tourne de moins en moins chaque année, les salles désertées par les spectateurs ferment ou se spécialisent dans le porno. Les chiffres sont éloquents : 313 films produits en 1964, 123 en 1978 ; 682 millions d'entrées en 1964, 317 millions en 1978. Bref, le cinéma italien se meurt. Hormis quelques plantes rares dans le désert, où est la nouvelle génération ?

(Lire page 11 l'article de Vanja Luksic.)

Le Monde

idées

AGRICULTURE

La France flatte sa paysannerie, les autres pays la forment

Et si la marge était pour l'agriculture française plus importante que la ligne ? La nouvelle loi d'orientation votée, des questions demeurent. L'exploitation individuelle est un mythe pratique pour oublier les salariés, développer une politique uniforme qui exclut les choix et oublie les contreparties de ses aides, estime Jean-Paul Jacquier. Pour André Brun, Claude Laurent et Philippe Lacombe, les théories de la transition ont du plomb dans l'aile. Face à la crise et à la morosité de l'emploi, la pluriactivité, forme moderne de résistance, revit. Mais il ne faudrait pas, avertit Dominique Van Egmont-Florian, que la recherche officielle, qui a porté à bout de bras le modèle agricole dominant, accapare pour mieux l'étouffer le courant scientifique d'avenir qu'est l'agriculture biologique

par
JEAN-PAUL JACQUIER (*)

UNE loi est toujours plus ou moins un reflet de la société, de son évolution, de ses débats, de ses rapports de force. Ainsi les lois d'orientation agricole de 1960 et de 1962 ont été le reflet et la réponse à la crise de pré-modernisation de la paysannerie française. Elles ont aussi traduit les débats et les idées qui agitaient la profession agricole de l'époque. La comparaison de ces lois avec celle de 1980 fait d'abord apparaître la maigreur et la pauvreté des idées et des ambitions d'un texte de loi qui reflète l'absence d'imagination d'une profession agricole usée par le corporatisme et la timidité d'un ministre hésitant entre les comices agricoles et les conseils d'administration des firmes multinationales.

La loi d'orientation agricole de 1980 ne vise qu'à officialiser les tendances de l'évolution des dernières années et ouvrir un peu mieux le secteur agricole aux activités du capitalisme qui trouve dans l'agriculture des alliés, de plus en plus nombreux.

● UNE DEMARCHE NON PLURALISTE.

Le refus du pluralisme s'illustre par deux exemples :

L'agriculture française vit toujours sous le mythe de l'exploitation agricole à 2 U.T.H. (unité travailleur homme), de l'exploitationtion familiale. Ainsi sont ignorées : les entreprises spécialisées telles que l'horticulture, les pépinières, les champignonnistes, l'Office national des forêts, la plus grande entreprise nationale de l'agriculture, les vergers de plusieurs centaines d'hectares, les châteaux de Gironde employant cinquante salariés. Ainsi sont ignorés les agriculteurs intégrés, producteurs de porcs, de volailles, qui sont devenus de véritables travailleurs à domicile, travaillant à façon et selon contrat. Ainsi sont ignorés les milliers d'exploitations tenues par des retraités (ah ! le cumul emploi-retraite) et les milliers d'agriculteurs à temps partiel.

Continuer à discourir sur les seules exploitations individuelles, refuser les voies de coopératives de production, est soit une politique aveugle, soit délibérément obscurantiste.

Les responsables de l'agriculture française refusent d'accorder au salarié de l'agriculture la même valeur que celle accordée à l'agriculteur. Quand acceptera-t-on qu'un emploi agricole créé ou maintenu est aussi important qu'il soit salarié ou non salarié ?

La loi d'orientation agricole a fait en ce domaine quelques pas positifs. Ils ne rachètent pas cinquante ans de mépris et d'inégalités et un quotidien bien dur.

Tant que le secteur de l'agriculture ne sera pas analysé et accepté comme un monde diversifié, les inégalités énormes qui le caractérisent ne pourront être attaquées.

● UN SYSTEME D'AIDES UNIFORMES ET DONC INJUSTE

La loi a, là aussi, fait quelques pas timides. Mais de régionalisation des aides et dispositions d'adaptation systématique de ces aides et mesures aux situations, réelles et spécifiques, point question.

Lorsque pour le gros betteravier de Picardie sonnera l'heure de la retraite, il aura droit au même complément de retraite que l'éleveur des Alpes. Lorsque le fils du Beauceron de 1 000 hectares veut s'installer, il a droit aux mêmes taux privilégiés d'emprunts et aux mêmes primes que le jeune Basque ou viticulteur du Midi.

● TOUT EST PRIORITAIRE... RIEN N'EST PRIORITAIRE.

Où sont les priorités pour les prochaines années ? La loi en dégage certaines. Mais les conférences annuelles de l'agriculture aussi. Le VIII[e] Plan va proposer les siennes. Et le gouvernement a pris un certain nombre d'initiatives sur la recherche agronomique, sur la forêt... Qui va retrouver ses petits ?

Quatre besoins importants se dégagent à notre sens aujourd'hui :

— La création d'emplois avec le problème du foncier et des installations ;

— Les dépenses sociales avec la progression du nombre des retraités par rapport aux actifs ;

— La modernisation matérielle : l'agriculture française a besoin d'une infrastructure à la hauteur de son temps, en hydraulique, en remembrement, en génétique, en prophylaxie ;

— La modernisation intellectuelle : le niveau moyen de formation des actifs agricoles français reste un des plus bas d'Europe (malgré nos « démocratiques » maisons familiales d'apprentissage rural et nos splendides lycées agricoles !) La France flatte sa paysannerie. Les autres pays la forment. La capacité de notre recherche est insuffisante, moins à cause de nos instruments publics que du non-investissement des entreprises

Doit-on et peut-on financer ces quatre besoins essentiels ? Nous ne le pensons pas.

Poursuivre le financement des dépenses sociales agricoles sans réformes profondes des cotisations, c'est *« continuer à verser à boire à un ivrogne »*. Les salariés n'accepteront le jeu de la solidarité démocratique qu'à la condition que les agriculteurs paient comme eux. Ce n'est pas le cas.

Pour le foncier, il nous faut affirmer que la poursuite de l'aide de la collectivité nationale à payer aux agriculteurs une partie de leur ferme est l'investissement le plus stupide et le plus stérile.

La résistance à la mise en cause du droit de propriété est aujourd'hui dans notre système capitaliste aussi imbécile que la création des fermes collectives dans le socialisme d'Etat. La socialisation, progressive, du foncier reste, à ce jour, la seule solution, juste socialement, et efficace financièrement.

● DES AIDES... SANS CONTREPARTIES

Il faut bien parler des impôts. La loi a accouché d'une souris. La profession agricole a identifié la loi d'orientation à un contrat entre la collectivité et la paysannerie. Il n'y a pas de contrat sans engagements réciproques. Pour bénéficier de l'aide de la collectivité, et ce au-delà de toute vision charitable ou paternaliste, les agriculteurs doivent prendre des engagements. Celui de payer des impôts comme les autres en est un des premiers.

Enfin, la loi d'orientation de 1980 a refusé une avancée politique qui aurait pu donner une crédibilité au discours libéral avancé. Celle de lier aux aides financières publiques des exigences sociales. A vouloir toujours séparer problèmes économiques et problèmes sociaux, l'Etat se refuse les moyens d'une politique sociale, se refuse à mettre le social au même niveau que l'économique. Démarche de droite caractéristique.

Ainsi donc, les contrats sociaux continueront de paraître au *Journal officiel*. Pas les contrats financiers. Tant que les moyens financiers distribués aux entreprises resteront dans la clandestinité des bureaux ministériels, et sans que les syndicats ouvriers puissent émettre le moindre avis, on saura que le pouvoir n'a pas une vision complète de la société.

(*) Secrétaire national de la Fédération générale agro-alimentaire C.F.D.T.

Retour à la pluriactivité ?

par ANDRÉ BRUN
CLAUDE LAURENT (*)
et PHILIPPE LACOMBE (**)

AGRICULTEURS et rien qu'agriculteurs, producteurs spécialisés, voilà les travailleurs qui peuvent nourrir efficacement leurs semblables, et que les pouvoirs publics comme la profession cherchent à promouvoir depuis les lois agricoles de 1960-1962. Avec le développement économique, la référence essentielle, exclusive, permanente, insistante, indécente, c'est la spécialisation, c'est la monoactivité.

Cette tendance lourde à la spécialisation s'étend à l'ensemble de l'économie. Avec l'abondance, elle a amené aussi la ségrégation des espaces, la concentration urbaine, la déqualification des travailleurs ; tendance lourde, parallèle à la montée de la production et de la productivité, mais tendance récente aux yeux de l'histoire.

En effet, la pluriactivité fut la règle au cours des siècles, notamment dans le monde rural. L'activité agricole ne pouvait être clairement séparée de l'ensemble des activités rurales.

Avec une inertie particulièrement grande en France, ce modèle fut abandonné depuis moins d'un siècle, et notamment depuis une vingtaine d'années ; les agriculteurs abandonnèrent les activités connexes et se spécialisèrent dans quelques productions seulement, créant ainsi une nouvelle géographie agricole, fille du progrès technique et de la recherche agronomique. Comme en industrie, le progrès de la productivité était à cette condition, et la pluriactivité en agriculture allait, pensait-on, faire place progressivement à des agriculteurs spécialisés, devant seuls faire vivre une famille. Pourtant, le partage d'activité était particulièrement développé dans des pays fortement urbanisés et industrialisés, comme l'Allemagne et le Japon. En France, certaines régions, comme certaines exploitations, étaient fort peu douées pour la spécialisation, et elles semblaient plus aptes à fournir des demi-emplois et des demi-revenus que des emplois complets et des revenus jugés acceptables.

Allaient-elles être balayées comme semblait le souhaiter la politique agricole en aidant les canards boiteux à changer de métier et les régions pauvres à se boiser, comme aussi semblaient l'annoncer les théories des économistes ruraux qui parlaient de phénomènes de transition. Ce ne fut pas le cas : 20 % des exploitants sont doubles-actifs, tandis que près d'un tiers des ménages ont plusieurs activités. Les différentes formes de pluriactivité agricole, des ouvriers-paysans à l'agriculture de plaisance, se maintenaient ou se développaient. Les professionnels voyaient là une forme de concurrence qui pourrait devenir dangereuse, aux niveaux de la production, de la terre et, plus encore, de la répartition des deniers publics.

Une société duale

Ces craintes sont plus que jamais actuelles. Les théories de la transition ont du plomb dans l'aile. On voit au contraire se développer des théories, ou au moins des hypothèses, opposées. Elles expliquent la permanence des marges dont font partie les agriculteurs à temps partiel ; elles annoncent une société duale dans laquelle seraient juxtaposés, au sein des activités agricoles et rurales, des secteurs et des régions organisés de manière radicalement différente.

Ainsi, la pluriactivité agricole, loin d'être freinée par la crise et la morosité de l'emploi, serait une forme d'organisation et de résistance dans une période de crise prolongée.

Certes il ne faut pas rêver ; l'idylle villageoise est du domaine de l'utopie. La véritable question est de savoir comment, dans les années à venir, seront orientés les deniers publics. Il faudra choisir entre le soutien des prix des grands produits de la ferme laitière de l'Ouest et de la ferme céréalière du Bassin parisien et des mesures du type : prime à la vache tondeuse ou allaitante, subvention aux créations d'emplois et aux équipements en zone isolée, aide directe aux agriculteurs, souvent à temps partiel, des zones dites défavorisées, etc. En période de crise, tout n'est pas possible à la fois. Il faut choisir, et le choix, qui est nécessairement d'ordre politique, n'est pas sans relation avec la volonté que l'on a de lutter contre le chômage.

(*) Chercheurs à l'Institut national de la recherche agronomique.

(**) Professeur à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie de Montpellier.

Du bon usage de la biologie

par DOMINIQUE
Van EGMONT-FLORIAN (*)

MALGRE ce qu'il y paraît, ou ce que certains voudraient nous faire accroire, nous sommes bien en présence de deux voies opposées s'orientant vers des objectifs totalement différents : l'agriculture biologique, d'une part ; l'utilisation de la biologie en agriculture, d'autre part.

La distinction est malaisée, il faut le reconnaître, et surtout depuis qu'au nom de certains intérêts catégoriels quelques voix clament partout, en y mettant les moyens, que *« toute agriculture est biologique »*...

Ainsi, à ce jour, en l'absence d'une information objective et contradictoire, la confusion est toale, l'ambiguïté étant soigneusement entretenue par ceux-là mêmes qui y ont intérêt. L'ampleur de cette confusion n'épargne pas les positions dites scientifiques ; mais les conséquences en sont si graves qu'il faut un jour s'attaquer à ce problème.

Dans une époque où la chimie a envahi tous les secteurs économiques, où, en raison de ses excès, elle est chaque jour un peu plus reconnue corrosive de tous les organismes vivants, tout ce qui peut se réclamer de près ou de loin de la « biologie » est aussitôt paré des vertus magiques de la panacée.

Il y a là un risque considérable qu'il convient de dénoncer, car l'on ne peut raisonnablement aller d'un extrême à l'autre.

Faut-il rappeler qu'une technique agricole telle que l'agrochimie, lorsqu'elle est apparue au dix-neuvième siècle, a eu justement pour intérêt d'avoir réussi à court-circuiter le processus de la chaîne alimentaire biologique de la plante en supprimant certains de ses « maillons » — ces maillons étaient les micro-organismes du sol — jusqu'alors indispensables agents solubilisateurs des engrais naturels, seuls connus des agriculteurs à l'époque.

Car l'apparition des engrais chimiques, qui présentaient l'intérêt d'être « solubles » et donc directement assimilables par la plante, rendit apparemment inutile, comme on le crut un peu légèrement à l'époque, le rôle des micro-organismes auxquels ils étaient désormais substitués.

Or cette agriculture chimique, encore appelée orgueilleusement il y a peu l'« agrochimie », ne saurait maintenant avoir opportunément la prétention de se faire qualifier de « biologique », du fait même de l'exploit qu'elle a renvendiqué à l'époque : celui de remplacer l'activité microbienne du sol.

L'agriculture biologique consiste, elle, non pas à opérer des substitutions à certains processus naturels, mais à optimiser, par un enesemble de techniques complexes, le rendement de chacun des maillons de cette chaîne biologique sans en oublier aucun. C'est pourquoi cette agriculture est « biologique » et que l'autre ne l'est pas.

Or il est troublant de constater que ces maillons de la chaîne biologique dont la recherche agronomique officielle avait jusqu'il y a peu vigoureusement encouragé la suppression sont précisément ceux qu'elle se propose aujourd'hui de rétablir après avoir constaté son erreur, ce dont on ne peut que se féliciter ; elle se propose même, cette fois, d'hypertrophier certains d'entre eux.

Ces maillons sont ceux qui concernent la fixation de l'azote de l'air par certaines bactéries du sol.

L'hypertrophie prévue, d'ailleurs, est telle qu'on l'a appelée, dans les milieux scientifiques eux-mêmes, manipulation génétique. Celle-ci devrait permettre notamment d'obtenir des variétés de légumineuses fixant jusqu'à quatre fois plus, espèrent certains chercheurs américains, l'azote de l'air pour obtenir des rendements accrus dans des proportions similaires. Mais personne ne s'est encore risqué à expliquer comment pourront répondre les sols à ces sollicitations ultra-sophistiquées.

L'autre volet original de cette biologie appliquée à l'agriculture porte sur les transplantations d'embryons : deux, voire trois vaches « donneuses » sélectionnées permettraient à une vache « receveuse » de porter deux ou trois veaux au lieu d'un seul.

En laissant de côté l'aspect philosophique de ces entreprises, est-on bien sûr que ce ne seront pas finalement les agriculteurs, au nom des intérêts desquels on lance ces coûteux et imprudents programmes, qui feront les premiers les frais des futurs déséquilibres qui ne manqueront pas de se manifester ? Et si ces derniers étaient aussi tenus pour quantité négligeable, est-on bien sûr que ce ne sera pas la nation tout entière qui fera, au bout du compte, les frais des futurs déséquilibres de tous ordres qui, inévitablement, feront leur apparition ?

Car ces bouleversements des cycles biologiques naturels paraissent souvent efficaces dans un premier temps, mais finissent toujours par coûter, à terme, plus cher qu'ils ne rapportent, en raison des graves déséquilibres qu'ils induisent.

Supprimer les déséquilibres

Inversement, l'agriculture biologique a pour objectif, et pour effet, de supprimer les déséquilibres ; c'est ainsi que par une seule et même démarche, l'optimisation scientifique du respect des cycles biologiques naturels qui permet une exceptionnelle « protéosynthèse », elle résout à la fois les problèmes d'énergie, de suppression du parasitisme et des maladies, et enfin d'accroissement de la production en protéines équilibrées.

C'est pourquoi elle est rentable autant pour l'agriculteur que pour la collectivité.

Alors combien de temps encore pourrons-nous nous permettre d'un côté d'attribuer d'importants moyens financiers au monopole de la recherche pour lui permettre de faire la preuve de son efficacité, *« dans une ou deux décennies »* comme cela a été précisé, cependant qu'a *contrario* l'on persiste à répondre au courant de l'agriculture biologique : *« Faites d'abord la preuve de votre efficacité, et l'on vous donnera ensuite des moyens financiers. »*

Deux poids, deux mesures ?

C'est, paradoxalement, peut-être cette double démarche des pouvoirs publics qui met le plus en évidence la différence entre ces deux courants de pensée : d'une part une approche conventionnelle bien connue, l'utilisation inutilement sophistiquée de la biologie en agriculture, et, d'autre part, une approche nouvelle, globale, trop à l'avant-garde pour être comprise et appréciée, celle de l'agriculture biologique.

Il était donc urgent de lever une ambiguïté qui favorise la recherche agronomique officielle non seulement pour récupérer l'œuvre des pionniers de l'agriculture biologique, ce qui ne serait qu'une injustice intellectuelle et morale, mais qui pourrait aussi avoir une conséquence autrement plus grave : celle de déformer cette nouvelle agriculture pour ne l'avoir pas comprise, ainsi de stériliser et conduire dans l'impasse l'ensemble de ce courant scientifique porteur d'avenir.

Or nul n'a oublié, en effet, les récentes prises de position un peu hâtives de certains responsables de la recherche officielle contre l'agriculture biologique, *« agriculture passéiste »*, intervenues au moment même où nous constatons que c'est cette agriculture précisément qui se révèle, par ses travaux d'avant-garde, capable de remettre en cause l'intérêt de certaines orientations de la recherche officielle et, à cette occasion, de mettre en lumière ses erreurs. Y aurait-il un lien de cause à effet ?

Quoi qu'il en soit, comment dans ce contexte les pouvoirs publics pourraient-ils espérer être pris au sérieux s'ils chargeaient le monopole contesté en raison de ses échecs de faire le point sur l'agriculture biologique, et de la juger en quelque sorte ?

Consulter l'INRA paraît nécessaire. Lui confier le dossier serait, à l'évidence, inefficace. En effet, il ne paraît pas humainement possible ni moralement souhaitable, ni même efficace, de demander à l'INRA d'être juge et partie. Enfin, au plan politique, cette situation serait inacceptable, car elle signifierait qu'il n'y a plus de recours, donc pas de démocratie.

(*) Animatrice de la commission alimentation et santé du Centre des démocrates-sociaux.

Le Monde

étranger

EUROPE

L'extension des grèves en Pologne

Malgré les sérieuses mises en garde du chef du parti, M. Gierek, et le refus des autorités de négocier avec le comité inter-entreprises de Gdansk, les arrêts de travail s'étendent en Pologne.

Des grèves sont signalées dans les petites villes de Koscierzyna, Lembork, Ustka ; à Elblag, huit entreprises ont créé un M.S.K. (comité de grève inter-entreprises) comme à Gdansk. Dans le grand port de la Baltique, à Szczecin, les grévistes de cinq chantiers navals et de nombreuses autres entreprises ont aussi créé leur M.S.K., qui présente des revendications similaires à celles de Gdansk. La rentrée scolaire dans l'enseignement primaire, qui devait avoir lieu ce mercredi 20 août, a été reportée dans cette ville.

Les grévistes font l'objet de nombreuses marques de sympathie et de soutien : à Gdansk, les employés de l'école polytechnique ont collecté 10 000 zlotys, l'association des écrivains de la cité leur a apporté son soutien. Selon le KOR (comité d'autodéfense sociale), des débrayages auraient même eu lieu aux « forges de Lénine » à Nowa-Huta, dans la région de Cracovie jusque-là épargnée par les grèves.

Le présidium du conseil central des syndicats s'est réuni mardi pour faire son autocritique après la dénonciation de ses insuffisances par M. Gierek. Il a décidé de « consolider l'influence sur les instances syndicales des travailleurs jouissant d'une autorité professionnelle et morale élevée », sans dire par qui ils seraient choisis, et annoncé la mise à l'étude de projets de loi sur les syndicats et l'autogestion ouvrière « en consultation avec les travailleurs ».

L'agence Tass et la télévision soviétique ont fait état pour la première fois mardi soir « des arrêts de travail dans certaines entreprises polonaises », en citant le discours télévisé de M. Gierek, et souligné que ces événements « troublent le rythme normal » de la vie de ce pays. La « Pravda » de ce mercredi a fait de même.

Les gouvernements occidentaux continuent à observer une réserve prudente et se gardent de tout commentaire. Au Pentagone on indique que les services de renseignements américains n'ont noté jusqu'à présent aucun mouvement inhabituel de troupes soviétiques en Pologne et l'on rappelle que les manœuvres du pacte de Varsovie, en Allemagne de l'Est, auxquelles doit participer l'armée polonaise, le mois prochain, entraîneront nécessairement des mouvements de troupes.

En revanche, les P.C. occidentaux n'observent pas la même réserve. Ainsi, M. Saarinen, chef du P.C. finlandais et chef de la fraction modérée majoritaire, estime que la Pologne s'engagerait sur une voie dangereuse si les responsables syndicaux s'entendaient avec le gouvernement « par-dessus la tête des travailleurs » et constate qu'un « fossé » s'est creusé entre la direction du P.C. polonais et les masses.

L'Union générale des travailleurs portugais (social-démocrate) en France, la commission exécutive de la C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens), l'I.G. Metall., syndicat ouest-allemand de la métallurgie, F.O. (Force ouvrière) ont exprimé leur soutien et leur sympathie aux grévistes polonais.

A Rome, M. Luciano Lama, secrétaire général de la C.G.I.L. (la plus importante confédération syndicale italienne, à majorité communiste), a tenu à exprimer une « profonde solidarité avec les travailleurs polonais et les souhaits d'un complet succès des luttes en cours ». Dès le lundi 18 août, la fédération unitaire, qui regroupe la C.G.I.L. et les deux autres confédérations italiennes d'importance (C.I.S.L., catholique, et U.I.L., proche des socialistes), avait exprimé sa solidarité.

La Contradiction

(Suite de la première page.)

Pourtant l'Union soviétique a largement contribué à la reconstruction puis au progrès industriel de ces pays, sous-développés avant-guerre, et notamment de la Pologne. Il n'empêche. Les Russes ne sont pas seulement craints ; ils sont haïs. Et c'est bien l'échec, moral et politique, le plus grave qu'ils ont subi depuis la guerre. Parce qu'elle est présente, proche et pressante — et souvent maladroite, — la Russie est aujourd'hui plus redoutée que l'Allemagne. Tout dirigeant polonais qui donne l'impression de s'incliner devant Moscou perd sa popularité et, tôt ou tard, son autorité auprès des Polonais, et, finalement, son crédit auprès des Soviétiques. C'est la troisième contradiction.

∴

Les dirigeants occidentaux, et en premier lieu le président français, disposent d'une influence certaine — personnelle, politique et financière — auprès de M. Gierek ; ils peuvent, ils doivent en user pour obtenir non seulement que le premier secrétaire ne recourt en aucun cas à la répression policière, mais qu'il accorde — progressivement — aux Polonais des libertés qui sont d'ailleurs inscrites dans leur Constitution. Mieux vaut qu'ils le fassent sans le dire que de le dire sans le faire. Mais s'ils ne le font pas, par peur d'un conflit ou non, ils voudront bien nous épargner à l'avenir leurs discours sur les droits de l'homme, décommander ce qui serait non plus la conférence mais la mascarade de Madrid et, accessoirement, aller chasser le bison ailleurs qu'en Pologne.

J. F.

● *Le parti radical socialiste* estime que *« les précédents hongrois et tchèque montrent que c'est un bien mauvais service à rendre aux peuples des pays de l'Est que de faire de la surenchère sur leurs manifestations de mécontentement. Par-delà les revendications catégorielles*, déclare le parti radical, *l'ordre totalitaire et le joug étranger qui définissent les « démocraties populaires » sont aujourd'hui mis en cause en Pologne. »*

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, député à l'Assemblée européenne déclare : *« L'opinion publique européenne doit faire entendre clairement sa voix pour dissuader l'U.R.S.S. d'invoquer la doctrine Brejnev* « de la souveraineté limitée », *qui avait fondé l'intervention de 1968 en Tchécoslovaquie. Il ne faut pas que l'été de Gdansk se termine comme le printemps de Prague.*

● *La FEN* (Fédération de l'éducation nationale) donne *« son total appui à l'action syndicale engagée par les travailleurs de Pologne, non seulement pour protester contre les atteintes à leur pouvoir d'achat, mais pour obtenir ces droits fondamentaux que sont le droit de grève et celui de se regrouper dans des syndicats indépendants et réellement représentatifs de leurs intérêts moraux et matériels ».*

● *M. Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, a indiqué que ce syndicat apporterait son soutien aux travailleurs polonais dans le cadre de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.).

Les ruses et les hésitations du pouvoir

(Suite de la première page.)

Difficile de refuser purement et simplement le dialogue. Difficile dans les usines où la situation est incertaine (ce sont elles qui ont été contactées en premier), de ne pas céder à la pression des « tièdes ». Mais impossible de trahir la cause commune et désagréable aussi d'aller, flanqué du directeur et des secrétaires du parti et du syndicat, seul à la préfecture en terrain hostile, en face de grosses « légumes ».

Certains ont pourtant répondu tout de go aux autorités de s'adresser au comité de grève délégués ont sauté, entre leur usine et le chantier Lénine, d'une voiture à l'autre et sont arrivés sans encombres.

L'étau, c'est sûr, s'est resserré mais cela n'a vraiment pas fait grand mal et le nombre des occupations — près de deux cent cinquante maintenant — a encore grossi (2). Apparemment, on a réellement cru, en haut lieu, qu'un discous ferme, suivi de négociations-convocations et de mini-mesures d'intimidation, allait permettre de renverser la vapeur. Le triptyque n'a fait que souligner la faiblesse du parti et de l'Etat, leur incapacité totale à réagir, leur cécité aussi devant la profondeur de la crise de défiance dont ils sont victimes.

Le feu est en la demeure et l'on continue imperturbablement à tenir les mêmes propos ou presque qu'il il a six mois sur l'équilibre à trouver entre centalisation et décentralisation, les *« améliorations »* du plan et la nécessité de ne réformer qu'à doses homéopathiques. Officiellement, on se refuse toujours à l'épreuve de force. Mais l'inexistence de quelque stratégie que ce soit et la dégradation contsante de la situation commencent à traver dans l'appareil une ligne de démarcation. D'un côté, ceux qui souhaitent de plus en plus vivement mettre l'opposition au pas — et définitivement — à défaut de pouvoir attaquer les ouvriers de front. De l'autre, ceux qui voient que ce pays, jeune, dynamique et moderne, ne peut plus ni se contenter d'une tolérance octroyée ni accepter plus longtemps des structures politiques dépassées dans lesquelles il étouffe et rue. La différence de tons aurait été grande, lundi soir, durant la réunion du plénum de Gdansk, entre les hommes qui dénonçaient le danger *« contre-révolutionnaire »* et ceux, comme M. Kania ou le premier secrétaire de Gdansk(qui s'en tenaient aux explications politiques de la crise.



inter-entreprises. D'autres y sont allés, ont accepté plein de bonnes choses, mais lorsqu'on leur a demandé s'ils reprenaient le travail mercredi matin ou mercredi après-midi, ils ont fait valoir que toute l'affaire devait encore être examinée par la base. Les regards qu'on leur a jetés étaient assassins. D'autres encore ont joué les durs, et le dialogue a tourné court. Quelques-uns ont peut-être signé, mais ils ne seraient alors pas là pour le dire, et ces hirondelles ne feraient, en tout état de cause, pas la paix sociale.

Le pire, c'est lorsqu'on a eu, à la fois, une proposition Pyka, un directeur qui voulait reprendre les choses en main, terrorisant les timides et menaçant les arrogants, et la police aux trousses. Là, on a besoin d'un peu de réconfort, et la salle n'est pas avare de bravos et d'encouragements. Mais si un délégué s'est retrouvé au commissariat, menottes aux poignets, ou, comme un militant du KOR, M. Miroslaw Chojecki, directeur des éditions clandestines Nowa, renvoyé à Varsovie sans qu'on lui ait demandé son avis, les parties de cache-cache cocasses ne manquent pas. Les grévistes du chantier Commune de Paris, partis distribuer des tracts en ville, ont semé en trois virages leurs anges gardiens, qui n'avaient, apparemment, pas très envie de les rattraper. Des

BERNARD GUETTA.

(2) Selon le KOR (comité d'autodéfense sociale), il y aurait quelque trois cent mille grévistes.

● RECTIFICATIF. — Dans *le Monde* daté 17-18 août, nous avons écrit par erreur que les syndicats polonais étaient dirigés encore par *« un vétéran dépourvu de pouvoirs réels, rescapé de l'ère gomulkiste »*, M. Kruczek. En fait, celui-ci est devenu après le congrès du parti, en février dernier, président de la commission de contrôle du parti ouvrier unifié, et a été remplacé par M. Jan Szydlak, membre du bureau politique du parti et, auparavant, vice-premier ministre après avoir été, jusqu'en décembre 1976, secrétaire du comité central.

UNE ARMÉE FORTE DE 318 000 HOMMES

Forte de 318 000 hommes environ, dont 190 000 appelés qui servent durant deux années dans l'armée de terre, l'aviation ou les forces interne de sécurité et durant trois années dans la marine ou diverses formations spéciales, l'armée polonaise aligne les effectifs les plus nombreux des pays membres du pacte de Varsovie à l'exclusion des troupes soviétiques.

Les forces terrestres constituent la partie principale de l'armée polonaise, avec environ 220 000 hommes répartis en trois régions militaires, dont les P.C. sont à Varsovie, Wroclaw (Silésie) et Bydgoszcz (Poméranie). Cinq divisions blindées, huit divisions d'infanterie motorisée, une division aéroportée et une division amphibie en constituent l'ossature, avec environ 3 400 chars moyens.

Outre d'importantes forces paramilitaires (18 000 hommes dans la garde aux frontières, 77 000 dans les forces internes de sécurité) et des unités de construction et de travaux publics, la Pologne a mis sur pied une milice de citoyens (350 000 hommes) et une ligue de défense du territoire qui réunit 2 300 000 adhérents de cercles ou de clubs variés chargés d'organiser la préparation militaire, d'entraîner des groupes d'auto-défense.

D'autre part, deux divisions blindées de l'armée soviétique stationnent en Pologne. Elles appartiennent à la catégorie 1 (ce qui veut dire qu'elles groupent dès le temps de paix la totalité ou, au moins, 75 % de leurs effectifs de guerre) et alignent environ 650 chars.

M. MITTERRAND : le fragique échec d'une société qui se dit ouvrière.

Interrogé au cours du journal télévisé de 13 heures de TF 1, mardi 19 août, M. Mitterrand a considéré que la tension en Pologne est *« un des événements les plus importants de ces dernières années »*, à cause des possibles prolongements internationaux auxquels, a-t-il précisé, il se refuse à penser, et en raison du *« tragique échec d'une société qui se dit ouvrière et qui se voit ajourd'hui affrontée à une révolte de ses ouvriers »*. Après avoir relevé que le peuple polonais retient au-delà des revendications quotidiennes *« la nécessité de donner une autre dimension à ses aspirations : la liberté »*, le premier secrétaire du P.S. a dit ne pas penser qu'on en soit arrivé à des situations semblables à celles qui, dans le passé, ont été celles de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie.

40 % des importations viennent de l'Ouest

L'économie polonaise est très fortement dépendante de ses échanges avec l'extérieur, notamment avec les pays occidentaux. La volonté d'industrialisation accélérée de 1971 à 1975 a conduit à des achats importants de machines, d'équipements et d'usines, tandis que Varsovie devait, à partir de 1974, payer son pétrole à un prix de plus en plus aligné sur le cours mondial.

La balance commerciale a enregistré ces dernières années un déficit important : 2,26 milliards de dollars en 1975, 2,85 milliards en 1976, 2,35 milliards en 1977. Suite à la manœuvre socio-économique » inaugurée fin 1976, l'accent a été mis sur un accroissement des exportations et une diminution des importations. Le déficit est revenu à 1,98 milliard de dollars en 1978 et à 1,23 milliard en 1979.

Une réduction trop forte des achats à l'Ouest risque toutefois de remettre en cause *« une croissance difficilement engagée »*, comme le souligne une étude sur la crise de l'économie polonaise publiée dans le mensuel *le Courrier des pays de l'Est*. En outre, Varsovie n'a pas pu développer une production adaptée aux besoins de ses partenaires occidentaux. La part de la Pologne dans le commerce mondial a été, en 1978, de 1,2 % pour les importations et de 1,1 % pour les exportations, alors que la production industrielle polonaise a, dans les années 70, représenté 2,5 % du total mondial.

Parmi les dix premiers partenaires de Varsovie en 1978, cinq étaient des pays occidentaux, qui totalisaient environ un quart des importations polonaises. La part totale des Etats industrialisés de l'Ouest était alors de 40 %. L'U.R.S.S., qui reste le plus important fournisseur d'énergie et de matières premières, occupe toutefois une place spéciale dans le commerce extérieur, ayant absorbé environ 34 % des exportations et assurant 30 % des importations. Viennent ensuite, loin derrière, la R.D.A. (8 % des achats de la Pologne), la R.F.A. (7 %), la Tchécoslovaquie (6 %), la Grande-Bretagne (6 %), les Etats-Unis (4 %), l'Autriche (3,4 %), la France (3 %), la Hongrie et la Roumanie.

La dette supérieure aux exportations d'une année

Dans ses échanges avec l'Ouest, la Pologne exporte surtout des matières de base et des produits alimentaires, alors qu'elle importe des produits finis. Elle a notamment besoin de la technologie occidentale pour la réalisation de ses grands projets dans l'industrie, les transports et l'agriculture. Avec les pays de l'Est, un accroissement des ventes de machines et d'équipements a été enregistré, qui est lié à la mise en œuvre du plan d'intégration socialiste.

Le fort déficit enregistré à l'égard des pays occidentaux a entraîné une aggravation de la dette extérieure. Elle s'élevait, l'an dernier, à plus de 17 milliards de dollars, ce qui correspondait pratiquement au total des importations, alors que les exportations n'ont représenté, que 15,8 milliards de dollars.

Le plan pour 1980 prévoyait une forte promotion d'exportations de meilleure qualité, afin de permettre le remboursement de la dette (2,75 milliards de dollars en 1979) et le paiement des intérêts (1,35 milliard). Plus de la moitié des recettes en devises ont, l'an dernier, servi à couvrir le service de la dette extérieure. Disposant d'usines parfois trop grandes et de fermes trop petites, les autorités de Varsovie n'ont pas réussi, comme elles le voulaient, à faire du commerce extérieur le moteur de l'expansion. — M. B.

TOUT LE PÉTROLE UTILISÉ VIENT D'U.R.S.S.

Si la Pologne a une balance énergétique globalement excédentaire, elle n'en est pas moins tributaire de l'U.R.S.S. pour ses approvisionnements en hydrocarbures.

En 1978 (dernières statistiques fiables disponibles), la production d'énergie primaire a atteint 145 millions de tonnes d'équivalents-pétrole (T. E. P.). Sur ce total, le charbon et la lignite représentaient 139 millions de T.E.P., le gaz naturel 5,5 millions de T.E.P. et le pétrole 388 000 T.E.P. L'énergie d'origine hydraulique est négligeable.

La consommation d'énergie a atteint, pour la même année, 133 millions de T.E.P. se décomposant en : 110 millions pour le charbon et la lignite, 15 pour le pétrole et 8 pour le gaz naturel.

La Pologne exporte une trentaine de millions de T.E.P. de charbon, surtout vers les pays occidentaux (l'Allemagne fédérale aurait l'intention d'accroître ses achats à partir de 1985 pour les porter annuellement de 2,5 à 3,3 millions de tonnes de charbon). En revanche, la Pologne importe d'U.R.S.S. la quasi-totalité de son pétrole (soit 15 millions de T.E.P.) et 2,5 millions de T.E.P. de gaz naturel.

Le pétrole brut est acheminé vers les raffineries polonaises par un double oléoduc soviétique, dont le terminal se trouve en R.D.A. Deux gazéducs amènent le gaz naturel d'U.R.S.S.

LA L.C.R. : solidarité et espoir.

La Ligue communiste révolutionnaire (trotkiste) a publié, mercredi 20 août, une déclaration dans laquelle on lit notamment : *« Il y a quarante ans, un agent de Staline assassinait, au Mexique, Léon Trotsky, le fondateur de l'Armée rouge, le théoricien de la révolution permanente, celuiqui, à l'époque, malgré un isolement total, appelait les travailleurs soviétiques à préparer une révolution politique pour renverser la bureaucratie stalinienne et rétablir une véritable démocratie ouvrière. Quarante ans plus tard, la Pologne est secouée par une fantastique révolte ouvrière qui ne vise pas à rétablir le capitalisme, mais qui s'attaque aux privilèges de la bureaucratie et tente d'imposer un authentique pouvoir ouvrier, à travers la création d'un comité central de grève.*

Il s'agit-là d'événements historiques qui témoignent de la combinaison de la crise du capitalisme et du stalinisme que nous connaissons à l'échelon international. Le combat des travailleurs de Gdansk est un exemple pour les révolutionnaires du monde entier. C'est un espoir pour tous ceux qui n'ont jamais confondu le socialisme avec ses caricatures staliniennes ou social - démocrates. Nous appelons les travailleurs français à affirmer leur solidarité avec leurs camarades de Pologne. »

EUROPE

Union soviétique

LES MUSICIENS GUIDON ET ELENA KREMER ONT DEMANDÉ L'ASILE POLITIQUE EN R.F.A.

Le violoniste soviétique Guidon Kremer et sa femme, la pianiste Elena Kremer, qui participent actuellement au Festival de Salzbourg, ont décidé de renoncer à la nationalité soviétique et de demander l'asile politique en République fédérale allemande, a annoncé leur imprésario à Hambourg, le mardi 19 août.

Après une série de concerts qui leur a permis de voyager pendant deux ans à travers l'Europe et les Etats-Unis, les Kremer avaient demandé, en décembre dernier, aux autorités soviétiques le droit de disposer d'une double résidence, en U.R.S.S. et à Heidelberg, Guidon Kremer faisant valoir ses origines allemandes. Les autorités soviétiques avaient rejeté cette demande la semaine dernière et intimé aux époux Kremer l'ordre de rentrer en U.R.S.S. immédiatement.

D'autre part, le poète et traducteur soviétique Vadim Kosovoi a lancé, le 19 août, un appel aux intellectuels français leur demandant d'intervenir auprès des autorités soviétiques pour qu'elles autorisent son fils, gravement malade, à venir se faire soigner en France. Traducteur de poèmes français, M. Kozovoi a été invité à plusieurs reprises à se rendre en France par des écrivains qu'il a contribué à faire connaître en Union soviétique. Il n'a jamais pu obtenir de visa de sortie, malgré plusieurs interventions en sa faveur, dont celle du président Giscard d'Estaing. — *(U.P.I., A.F.P.)*

Espagne

En Andalousie

UN MOUVEMENT DE GRÈVE DE LA FAIM SE DÉVELOPPE DANS DES VILLAGES

Séville *(A.F.P.)*. — Plusieurs dizaines d'habitants de quatre villages andalous — Osuna, Agualdulce, Pedrea et Los Corrales — se sont joints lundi 18 août à la grève de la faim qu'observent depuis jeudi sept cent trente des deux mille cinq cents habitants de Marinelda, à 100 kilomètres de Séville.

Ces derniers ont entamé leur mouvement pour protester contre le manque de fonds pour l'emploi communal, fonds octroyés par le gouvernement pour permettre aux municipalités d'employer les chômeurs à des travaux d'utilité publique.

A Marinelda, les grévistes de la faim — le plus âgé a quatre-vingt-un ans, le plus jeune dix ans — ont décidé lundi de poursuivre leur mouvement. Selon le maire, qui participe à la grève avec les conseillers municipaux, ni le gouvernement ni l'opposition n'ont rien fait pour venir à bout de la misère dans le village, où 90 % des ouvriers agricoles et des petits propriétaires sont au chômage.

Le syndicat des ouvriers agricoles (SOC) a annoncé des occupations de terre à partir de la semaine prochaine si le gouvernement ne résoud pas le problème des fonds pour l'emploi.

AMÉRIQUES

Canada

DÉÇUS PAR LE PARTI QUÉBÉCOIS

Des indépendantistes songent à créer un nouveau groupement

De notre correspondant

Montréal. — Alors que les rumeurs d'élections pour l'automne vont bon train au Québec, les militants indépendantistes purs et durs s'inquiètent de l'attitude des principaux dirigeants du parti québécois au pouvoir. Reprenant avec plus de vigueur encore des propos qu'il nous avait tenus au lendemain du référendum, sur la souveraineté-association (*le Monde* du 24 mai), un des plus anciens nationalistes québécois, M. Pierre Bourgault, lançait l'offensive la semaine dernière sur les ondes de Radio-Canada contre le premier ministre, M. Lévesque, et son ministre des finances, M. Parizeau. « *Je pense*, a déclaré M. Bourgault, *qu'il faut se débarrasser de René Lévesque. Il a fait son temps. C'est un homme admirable, qui a fait des choses extraordinaires. Mais je pense qu'il ne mène pas le Québec à l'indépendance.* »

Ce n'est pas la première fois, au cours des douze années passées à la tête du parti québécois, que M. Lévesque fait l'objet de critiques en ce sens. Déjà, en 1973, alors que son parti venait de perdre les élections pour la deuxième fois consécutive et qu'il avait lui-même été battu dans sa circonscription, M. Lévesque avait été contesté et avait failli quitter le parti québécois.

La contestation actuelle trouve, encore une fois, son origine dans une défaite, celle du référendum du 20 mai sur la souveraineté politique du Québec, assortie d'une association économique avec le Canada. Pour certains nationalistes qui s'attendaient, sinon à une victoire, du moins à une défaite honorable, le choc a été rude.

L'ouverture de négociations entre le gouvernement fédéral et les dix provinces pour renouveler la Constitution a permis aux indépendantistes de s'interroger sur le bien-fondé de la stratégie adoptée en 1974 par le parti québécois pour conduire « par étapes » la province vers l'indépendance. Un des plus proches conseillers de M. Lévesque décrivait ainsi l'état d'esprit des nationalistes : « *Ils semblent s'être installés dans une sorte de résignation tranquille en prévision des jours difficiles et s'apprêtent à affronter une longue traversée du désert.* »

En fait, certains militants, dont M. Bourgault, qui n'est plus membre du parti québécois, préparaient une riposte contre ceux qu'ils accusent de trahir l'objectif de l'indépendance. Dans son édition du 15 août, le quotidien montréalais *le Devoir* révélait que certains nationalistes se préparaient à créer un nouveau parti ou un groupe de réflexion pour forcer le gouvernement à respecter ses engagements.

Un réunion doit avoir lieu le 13 septembre en présence des anciens dirigeants du Rassemblement pour l'indépendance nationale (R.I.N.) qui s'était sabordé en 1968 pour donner naissance au parti québécois. Plusieurs dirigeants péquistes participeront à cette réunion, et non des moindres, puisqu'on relève le nom de la vice-présidente du parti québécois, Mme Louise Harel. Le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, a fait savoir qu'il ne répondrait pas à l'invitation en raison de la publicité accordée à une rencontre qu'il aurait voulu secrète, compte tenu de ses fonctions.

Le choix de la date de la réunion est important : les participants sauront quelle attitude le gouvernement québécois entend adopter dans le cadre des négociations constitutionnelles. En effet, les premiers ministres des dix provinces et le chef du gouvernement canadien, M. Trudeau, se réuniront à Ottawa, entre le 8 et le 12 septembre, pour tenter de s'entendre sur les grandes lignes de la nouvelle Constitution qui doit remplacer l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867.

Un accord semble possible sur plusieurs des points de l'ordre du jour, ce qui inquiète au plus haut degré les indépendantistes opposés à toute concession sur le principe de la souveraineté politique du Québec.

Des déclarations récentes de M. Lévesque qui a parlé d'une « *version modifiée* » de la souveraineté-association, ainsi que le succès apparent d'une proposition en faveur de « *la souveraineté à l'intérieur du fédéralisme* » ont alimenté les inquiétudes des dissidents. Plus grave à leurs yeux, un des indépendantistes les plus orthodoxes, le ministre des finances, M. Parizeau, a déclaré la semaine dernière, que « *le parti québécois devait mettre entre parenthèses la souveraineté-association et proposer à la population québécoise un programme de gouvernement provincial* ». Pour M. Parizeau, le parti doit accorder la priorité à la conservation du pouvoir.

Deux tendances

Il est vrai que le ministre disait ensuite qu'il fallait revenir à la « *ligne très dure* » adoptée par le parti aux élections de 1973 (il avait obtenu 30 % des voix) et qui préconisait l'indépendance pure et simple, sans prévoir expressément l'association économique avec le Canada. Mais les dissidents ont choisi de s'attarder sur l'autre aspect des propos de M. Parizeau parce qu'il révèle, selon eux, une façon de penser de plus en plus courante chez les dirigeants du parti québécois qui « *s'accrochent au confort du pouvoir* ». Pour les rassurer, la direction du parti a adopté, au cours du week-end dernier, une résolution confirmant son engagement en faveur de la souveraineté-association.

La confrontation entre les deux tendances pourrait donc avoir lieu bientôt, d'autant que les élections devraient se dérouler en novembre au plus tard. En fait, même si la tradition veut que les élections aient lieu tous les quatre ans (le parti québécois a pris le pouvoir le 15 novembre 1976), le gouvernement peut les repousser d'un an sans violer la Constitution.

M. Lévesque s'est engagé à organiser un scrutin au plus tard au printemps, mais il est de plus en plus question de ne pas attendre si longtemps et se conformer à la tradition, comme le réclame l'opposition libérale dirigée par M. Ryan. Ce dernier estime que le gouvernement, en raison de ses convictions indépendantistes, n'est pas en mesure de négocier de bonne foi le renouvellement du système fédéral et doit laisser la place à « *une équipe fédéraliste* », seule capable de tenir compte des intérêts de l'ensemble du Canada. Il n'en a pas moins accepté une discussion avec le parti québécois pour tenter de mettre sur pied un front commun constitué des différentes forces politiques de la province.

La semaine dernière, les partis n'ont réussi à s'entendre véritablement que sur un seul point : le « *caractère distinctif* » de la société québécoise devra être reconnu dans la Constitution. La minceur des résultats indique que les libéraux n'ont pas l'intention d'aider les péquistes à marquer des points lors des négociations constitutionnelles de septembre, car ce serait le meilleur moyen de les reconduire au pouvoir.

Au cours des prochaines semaines, le gouvernement québécois sera dans une position inconfortable : en défendant des positions proches de la souveraineté - association, il se fera rappeler à l'ordre par les fédéralistes qui ont gagné le référendum contre cette forme de régime politique ; en acceptant que le Québec soit « *une province comme les autres* », il risque en revanche de provoquer une scission du mouvement indépendantiste. Dans les deux cas, la campagne électorale pourrait être difficile, même si le parti québécois reste favori selon les sondages, en raison de ses réalisations sociales.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Etats-Unis

LA COTE DE M. CARTER REMONTE

New-York *(A.F.P.)*. — Le président Carter n'a plus que six points de retard sur M. Reagan dans les intentions de vote pour l'élection présidentielle de novembre, selon un sondage A.B.C.-Harris diffusé le mardi 19 août.

Ce sondage a confirmé la remontée de la cote de M. Carter dans l'opinion après la convention démocrate. En effet, il a obtenu 36 % des intentions de vote au lendemain de la convention, contre 28 % à la veille de la convention.

M. Reagan, qui distançait M. Carter de vingt points avant la convention démocrate, a perdu six points, selon le sondage, et tombe de 48 % des intentions de vote avant la convention démocrate à 42 %.

Le candidat indépendant, M. Anderson, qui avait encore 19 % des intentions de vote avant la convention, a continué à perdre des points et, selon le sondage, n'obtient plus que 17 %, le rapprochant dangereusement des 15 %, seuil en-deçà duquel un candidat n'est plus invité par la League of Women Voters à participer à un débat contradictoire.

LES RÉPUBLICAINS NE VEULENT PAS REVENIR A LA POLITIQUE DES « DEUX CHINES »

M. George Bush, candidat républicain à la vice-présidence des Etats-Unis, et M. Richard Allen, conseiller de politique étrangère de M. Reagan, ont rectifié, mardi 19 août à Tokyo, les propos tenus par ce dernier concernant un éventuel rétablissement de liens « *officiels* » entre les Etats-Unis et Taiwan. Ces déclarations du candidat républicain à la Maison Blanche avaient été critiquées par Pékin (*le Monde* du 20 août).

« *L'équipe Reagan-Bush a l'intention, si elle remporte les élections présidentielles, de renforcer les liens des Etats-Unis avec la République populaire de Chine, tout en maintenant le contact avec Taiwan* », a déclaré M. Allen.

Pour sa part, M. Bush, qui est arrivé mercredi à Pékin, accompagné de M. Allen, a affirmé que l'équipe républicaine « *n'envisage pas une politique des deux Chines* ».

M. Bush avait dirigé le bureau de liaison américain à Pékin en 1974-1975 avant l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et les Etats-Unis.

ASIE

Corée du Sud

M. Kim Dae-jung affirme avoir subi pendant sa détention des « traitements proches de la torture »

De notre envoyé spécial

Séoul. — Devant la cour martiale, certaines des treize personnalités de l'opposition démocratique coréenne, parmi lesquelles figure M. Kim Dae-jung, ont commencé à raconter dans quelles conditions se sont déroulés leurs interrogatoires. Selon des diplomates présents à l'audience, mercredi 20 août, l'un des accusés, le professeur Lee Mun-yung, a affirmé qu'il avait été forcé d'« *avouer* » certains faits concernant des actions « *subversives* » auxquelles il se serait livré.

Au cours de l'audience de mardi, M. Kim Dae-jung, qui a rejeté l'accusation d'avoir « *fomenté* » les émeutes de Kwangju en mai, a surtout révélé, pour la première fois, les conditions de sa détention depuis son arrestation le 17 mai. Ses propos ont été censurés dans les comptes rendus faits par les journalistes étrangers présents au procès, mais ils ont été en partie rapportés par une source diplomatique.

M. Kim a déclaré qu'il avait été enfermé pendant soixante jours dans une pièce en sous-sol et qu'il avait subi chaque jour des interrogatoires de neuf heures à minuit.

Des aveux extorqués

« *Combien j'ai souffert alors mentalement est impossible à décrire* », a-t-il affirmé. « *Parfois on me retirait tous mes vêtements et on me faisait subir des traitements proches de la torture. Je n'ai jamais songé à la violence comme moyen pour prendre le pouvoir. J'ai toujours pensé agir dans le cadre légal, par les élections. J'ai répété cette vérité à maintes reprises à ceux qui m'interrogeaient, mais ils n'ont jamais voulu me croire. Au contraire, ils ne cessaient de me dire que je ferais mieux de reconnaître ce dont on m'accusait. Je souffre d'insuffisance cardiaque et j'étais à bout de résistance physique et mentale. Aussi, ai-je signé certains aveux contre ma volonté, pensant que je pourrais les rétracter devant le tribunal.* »

Par la suite, M. Kim précisait qu'il avait été contraint d'utiliser dans ses « *aveux* » des mots tels que « *révolution par la violence* » et « *cocktails Molotov* », ainsi que des expressions comme « *prendre les armes pour s'emparer des bâtiments officiels* ». « *C'est absolument faux*, a-t-il affirmé. *Mes amis et moi n'avons jamais tenu de tels propos. Jamais nous n'avons eu l'intention de renverser le gouvernement par la force.* »

On peut s'attendre que ces déclarations reproduites par la presse américaine, y provoquent quelques réactions. C'est, semble-t-il, pour avoir fait état de ce que les autorités coréennes qualifiaient de « *rumeurs malintentionnées* » sur le traitement de M. Kim pendant sa détention que plusieurs journaux japonais, dont l'*Asahi*, ont été obligés en juin de fermer leurs bureaux à Séoul.

La presse coréenne, mercredi, ne fait aucune mention des déclarations de l'accusé. Elle se contente de titrer : « *M. Kim Dae-jung reconnaît les principales accusations portées contre lui* ». Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que beaucoup de Coréens pensent que M. Kim, la personnalité la plus populaire dans le pays depuis des années, risque non seulement d'être jugé coupable et condamné à mort, mais même d'être exécuté. Dans les milieux américains de Séoul, si la première hypothèse paraît probable, la seconde en revanche semble inconcevable.

La maison de M. Kim Dae-jung étant étroitement surveillée, il est impossible de rencontrer sa femme. Pendant que continue le procès de M. Kim, le général Chon, dont les photographies s'étaient désormais à la une des journaux et qui passe régulièrement à la télévision, a précisé que son gouvernement « *ne tolérerait aucune sorte de manifestations à l'intérieur ou à l'extérieur des campus* ». « *Nous devons purifier notre société et établir une discipline nationale* » a-t-il notamment affirmé. On s'attend en fait que les forces spéciales restent sur les campus après l'ouverture des universités.

D'autre part la « *campagne de purification* » se poursuit : Dix-sept politiciens, dont trois anciens ministres ont été « *purgés* » ; en d'autres termes, ils ont dû « *renoncer* » à toute leur fortune « *accumulée d'une manière illicite* ».

PHILIPPE PONS.

Afghanistan

Les résistants auraient intensifié leur action après la fin du ramadan

« *Les troupes soviétiques quitteront l'Afghanistan lorsque les forces étrangères cesseront de s'ingérer dans nos affaires intérieures* », a répété, le mardi 19 août, M. Karmal, chef de l'Etat afghan, dans un discours prononcé à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance. « *Unissons-nous afin d'affronter les impérialistes comme nos pères l'ont fait pour battre l'Empire britannique* », a-t-il ajouté.

De son côté, le général Gol Aka, chef de la direction politique des forces armées, a qualifié de mensongères, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire bulgare *Pogled* mardi, « *les allégations de la propagande occidentale sur la situation désastreuse de l'armée et des défections massives* ». A son avis, « *la situation en Afghanistan se normalise progressivement ; les principaux foyers de rébellion ont été neutralisés avec l'aide du peuple* ».

M. Vasile Pugan, envoyé spécial de M. Ceausescu, chef de l'Etat roumain, s'est entretenu à Kaboul avec M. Karmal de « *la nécessité d'un règlement politique de la situation afghane* », a annoncé, mardi, l'agence roumaine Agerpres. A l'origine, la Roumanie avait implicitement condamné l'intervention soviétique avant d'évoluer progressivement vers un discret alignement sur l'attitude de l'ensemble des pays de l'Est.

Les établissements scolaires de Kaboul ont été rouverts le 16 août, après une période de fermeture de près d'un mois, a-t-on appris, mardi, de source diplomatique à Islamabad. En revanche, les universités demeurent fermées et les étudiants ont été avisés que la rentrée n'aurait pas lieu avant au moins un mois, précise la même source.

Depuis la fin du ramadan, les insurgés afghans auraient intensifié leurs opérations et organisé une série de coups de main contre des unités soviétiques à la périphérie de Kaboul et contre l'aéroport de la capitale, a-t-on appris, le mardi 19 août, de source diplomatique à New-Delhi. Selon cette source, une douzaine de soldats soviétiques auraient été tués et de nombreux autres blessés. Herat, la troisième ville afghane, a été complètement abandonnée par l'administration centrale de Kaboul, rapporte, le mercredi 20 août, l'envoyé spécial du quotidien britannique *Daily Telegraph*. Celui-ci précise qu'il ne reste plus dans la ville qu'une poignée de fonctionnaires protégés par des chars soviétiques.

Une polémique sur la question de l'approvisionnement en armes modernes paraît diviser les chefs de la résistance afghane basés à Peshawar, indique l'envoyée spéciale de l'A.F.P. à la frontière pakistano-afghane. M. Sayed Ahmed Gilani, chef du front national pour la révolution islamique, généralement considéré comme pro-occidental, réclame de l'équipement militaire moderne, notamment à l'Europe. Ces appels à l'aide étrangère sont accueillis avec la plus grande méfiance par les dirigeants de l'alliance islamique, dont M. Gilani fait pourtant partie. Ils sont catégoriquement rejetés par le Hezbi-E-Islami (mouvement islamique). Son porte-parole a déclaré : « *Nous ne voulons absolument pas devenir un nouveau Vietnam de l'Asie centrale où les super-puissances se battraient par nations interposées.* » — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

● RECTIFICATIF. — Dans le « Témoignage » consacré à l'Afghanistan et intitulé « Des millions d'otages sanitaires » du docteur Patrick Laburthe, paru dans *le Monde* du 20 août, il fallait lire à la fin du quatrième paragraphe : « *C'est le désert sanitaire* » et non « *c'est le désert humanitaire*.

A TRAVERS LE MONDE

Costa-Rica

● DEUX POLICIERS ONT ETE PRIS EN OTAGES par des grévistes des bananeraies de la United Brands, sur la côte pacifique du Costa-Rica. Les cinq mille ouvriers agricoles des bananiers sont en grève depuis quarante jours pour des augmentations de salaires, et la réintégration de leurs collègues licenciés. La grève a été déclarée illégale, et de nombreux militants syndicaux sont emprisonnés. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● LES CADAVRES DE TRENTE JEUNES GENS ont été découverts le mardi 19 août dans différents endroits de la banlieue de San-Salvador. Il s'agirait de militants de gauche massacrés par des commandos paramilitaires. Cinq d'entre eux avaient été exécutés devant la porte de leur domicile. — *(A.F.P.)*

Équateur

● LE PRESIDENT EQUATORIEN JAIME ROLDOS a formé mardi 19 août un nouveau gouvernement issu, dans sa grande majorité, de l'équipe sortante qui avait donné sa démission le 8 août. Ce remaniement est caractérisé par le départ de trois ministres, MM. Salgado (travail), Arrata (affaires sociales), et Corsino (énergie), remplacés respectivement par MM. Aquilès Rigail, Alfredo Mancero et César Robalino. Les neuf ministres sortants, dont les responsables des affaires étrangères et de la défense, sont reconduits à leurs postes. — *(Reuter.)*

Guatemala

● LE VICE-MINISTRE DE L'INTERIEUR DU GUATEMALA, M. Juan de Dios Reyes, a été grièvement blessé mardi 19 août au cours d'un attentat. Il a été atteint par plusieurs rafales de mitraillette tirées depuis une voiture. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

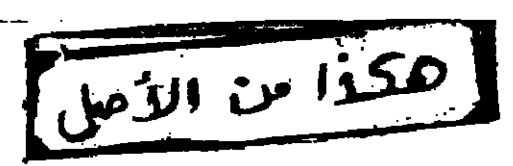
● LES FORCES DE L'ORDRE NEERLANDAISES se sont heurtées, mardi 19 août dans le centre d'Amsterdam, à des centaines de manifestants, alors qu'elles venaient déloger des « squatters ». Les affrontements ont fait douze blessés, dont six policiers. *(Reuter, A.P.)*

République Sud-Africaine

● UNE ADOLESCENTE A ETE BLESSEE, le lundi 18 août, à Fort-Beaufort près de Port-Elisabeth (République Sud-Africaine), par des plombs de petit calibre utilisés par la police pour disperser les manifestants, a annoncé un porte-parole des forces de l'ordre. Au nombre de cent cinquante, les manifestants ont notamment incendié une maison et un débit de boisson. Ils font partie des milliers de lycéens noirs qui poursuivent, dans l'est du Cap, une action de boycottage des cours dans les écoles non blanches, commencée il y a près de cinq mois. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DU PLAN du Zimbabwe, M. Tekere, incarcéré sous l'accusation du meurtre d'un fermier blanc le 4 août (*le Monde* du 7 août), a été relâché sous caution de 50 000 dollars locaux (environ 400 000 francs), mardi 19 août. Le ministre avait été arrêté deux jours après le meurtre et était détenu depuis à la prison de Chikurubi. Il n'a pas le droit de quitter la capitale. — *(A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

Iran

L'imam Khomeiny se félicite du « succès sans précédent de la révolution »

Sur le conseil de ses médecins, l'imam Khomeiny cessera, à partir de ce mercredi 20 août, de recevoir des visiteurs. Radio-Téhéran a demandé mardi soir aux Iraniens de s'abstenir de demander audience au « *guide de la révolution* », car « *chaque entrevue met en danger sa santé* ».

Tandis que l'on attend la formation du nouveau gouvernement dans les deux prochains jours, l'imam Khomeiny, dans un discours diffusé mardi, a rendu un vibrant hommage au premier ministre désigné, M. Mohamed Ali Radjaï, qui, a-t-il dit, « *est issu du peuple et a beaucoup souffert de l'oppression sous le régime du chah* ». L'imam s'est félicité par la même occasion du « *succès sans précédent* » de la révolution, qui « *a réussi, en l'espace de dix-huit mois, à mettre en place toutes les institutions nécessaires à la nouvelle République* ».

Prenant en quelque sorte, le contrepied de l'imam, M. Jalaleddine Farsi, membre influent du Parti de la république islamique, a critiqué, ce mercredi, le nouveau président du conseil : « *Mohamed Ali Radjaï n'a pas les qualités requises pour entreprendre les tâches nationales à la tête du pays* », a-t-il déclaré au quotidien de langue anglaise *Teheran Times*. Ce jugement paradoxalement sévère rejoint celui de M. Bani Sadr, à l'égard duquel M. Farsi n'a jamais caché son animosité. La prise de position de M. Farsi paraît d'autant plus inexplicable aux observateurs à Téhéran que M. Radjaï a été désigné à la présidence du conseil par son propre parti, majoritaire au Parlement.

M. Farsi affirme encore connaître M. Radjaï depuis seize ans. Il a, dit-il, les « *défauts inverses* » de ceux de M. Bazargan. Ce dernier insistait sur la compétence technique de ses collaborateurs au détriment de l'idéologie révolutionnaire, tandis que M. Radjaï se préoccupe de celle-ci par priorité sans trop se soucier de l'expérience pratique de ses collaborateurs. M. Farsi indique enfin qu'il refusera tout portefeuille ministériel, notamment ceux des affaires étrangères et de la défense, que M. Radjaï se proposait de lui offrir.

D'autre part, quelque mille huit cents *marines* ont rejoint la flotte américaine dans la mer d'Oman, à proximité des côtes iraniennes, apprend-on au Pentagone. Cette unité de la nouvelle force d'intervention rapide dispose de tout son équipement lourd, comprenant des chars M-60 et des hélicoptères. — *(A.F.P., A.P.)*

Les tribulations d'un ambassadeur « épuré »

La « révolution culturelle » bat son plein en Iran depuis près de deux mois. L'objectif assigné par l'imam Khomeiny : débarrasser le pays et surtout l'appareil de l'Etat des collaborateurs de l'ancien régime et des partisans d'une restauration, déguisée ou non. Cependant, l'épuration menée en ordre dispersé par des clans quasi autonomes, aux motivations confuses ou inavouables, s'abat également sur des partis et des personnalités qui s'étaient distinguées par leur opposition intransigeante au chah et dont le loyalisme à l'égard de l'imam Khomeiny n'est pas douteux. C'est le cas, parmi tant d'autres, de M. Chamseddine Amiralaï, dont la mésaventure pourrait illustrer les abus commis au nom du « guide de la révolution ».

« Je me considère toujours comme l'ambassadeur légitime de la République islamique en France », *nous a déclaré M. Amiralaï qui, ayant été contraint d'abandonner son ambassade à la fin du mois dernier, vit depuis peu dans une semi-clandestinité à Paris. Contrairement à ce que l'on avait annoncé* (le Monde *du 26 juillet), il soutient ne pas avoir offert sa démission. M. Ghotbzadeh, de passage à Paris, lui avait demandé le 19 juillet, sans fournir la moindre explication, de renoncer à ses fonctions. Devant le refus persistant de M. Amiralaï, le chef de la diplomatie iranienne avait téléphoné, en sa présence, à Téhéran pour dicter un télégramme officiel dans lequel il l'informait sèchement qu'il* « acceptait sa démission ». *Le câble a été remis le même jour à M. Amiralaï tandis que M. Ghotbzadeh se trouvait encore dans l'enceinte de l'ambassade...*

Les tribulations du diplomate commencent en réalité au printemps, quand l'hodjatoleslam Fakhr Rouhani se présente à l'ambassade comme étant « le représentant personnel de l'imam Khomeiny à Paris ». *Sur sa demande, l'ambassadeur sollicite pour lui un permis de séjour, que les autorités françaises refusent de délivrer. M. Rouhani, en effet, ne disposait d'aucun document témoignant des fonctions dont il aurait été investi. Retour à Téhéran, le religieux se* « venge » *de M. Amiralaï — qu'il tient pour responsable de ce refus — en déclarant au quotidien* Joumhouri Islami, *organe du parti républicain islamique, que l'ambassadeur avait* « proposé à M. Giscard d'Estaing que la France vienne remplacer les Etats-Unis en Iran ». *Et s'adressant à M. Ghotbzadeh, il ajoutait :* « N'est-il pas temps d'agir et d'épurer les ambassades iraniennes ? »

Début juillet, un autre religieux, l'hodjatoleslam Hossein Nouri, atterrit à Paris. Il convoque M. Amiralaï dans le logement d'un étudiant et l'interroge sur ses activités depuis sa nomination comme ambassadeur en juin 1979. « L'accusé » *explique qu'il n'a rien à se reprocher : il avait, entre autres,* « purgé » *l'ambassade de vingt-deux diplomates et employés qui avaient été à la solde de la SAVAK ; il avait proposé à M. Giscard d'Estaing d'envoyer à Téhéran une délégation pour apurer le contentieux économique et commercial entre les deux pays, et non de substituer la domination de la France à celle des Etats-Unis. Quand la France s'associe aux sanctions européennes contre l'Iran, il élève une solennelle protestation et exprime sa profonde* « déception » *et sa* « frustration » *devant l'alignement de Paris sur les positions de Washington.* « Je suis un nationaliste », *répète fièrement l'ambassadeur.*

Un chèque intercepté

L'hodjatoleslam Nouri lui pose alors une série de questions sur son passé politique, pourtant irréprochable. M. Amiralaï rappelle, malgré tout, qu'il avait joué, au début des années 1950, un rôle de premier plan dans la nationalisation du pétrole. Sous le gouvernement Mossadegh, il avait été successivement ministre de l'économie, de l'intérieur et de la justice avant d'être nommé ambassadeur en Belgique. Après le renversement de Mossadegh, en août 1953, il refusa — jusqu'à l'instauration de la République islamique — tout poste officiel, toute activité rétribuée dans le secteur privé. Déporté dans une région désertique dans le sud de l'Iran, emprisonné à trois autres reprises, il avait payé cher sa résistance au régime de Pahlavi.

L'interrogatoire terminé, l'hodjatoleslam Nouri rentre à Téhéran. Deux jours plus tard, le 12 juillet, M. Ghotbzadeh rappelle l'ambassadeur « en consultation ». *M. Amiralaï craint de tomber dans un piège. Il sollicite un délai, son* « état de santé » *ne lui permettant pas de se déplacer. La semaine suivante, le chef de la diplomatie iranienne, qui faisait escale à Paris, exige sa démission avant de nommer un chargé d'affaires à sa place.*

M. Amiralaï estime être la victime d'une cabale. Pour expliquer l'animosité que lui témoigne M. Ghotbzadeh, il exhibe un chèque d'un million de dollars tiré sur l'Army National Bank (Fort-Leavenworth, Kansas) en faveur du ministre iranien des affaires étrangères, et sur lequel on peut lire l'inscription suivante : « Pour la libération des otages américains. » « Ayant intercepté ce chèque, qui m'a été adressé sans doute par erreur, en mai dernier, *nous déclare M. Amiralaï,* je me suis abstenu de le remettre à M. Ghotbzadeh, qui se doute cependant que ce document compromettant est en ma possession... »

M. Amiralaï a fait parvenir des photocopies de ce chèque à plusieurs autres responsables, dont le président Bani Sadr, en leur demandant de lui rendre justice. Il n'a pas écrit à l'imam Khomeiny. « A quoi bon, *nous dit-il,* on ne lui remet jamais les lettres qui lui sont adressées... »

ÉRIC ROULEAU.

Washington, Paris, Londres et Le Caire condamnent l'opération israélienne au Sud-Liban

Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Egypte ont condamné, mardi 19 août, la dernière opération militaire israélienne au Sud-Liban. « Cette action, affirme un communiqué du ministère des affaires étrangères français, porte atteinte à l'intégrité du Liban et à l'autorité du gouvernement libanais. Elle continue à aggraver la situation dans la région. Elle va directement à l'encontre des efforts exercés notamment par les neuf pays de la C.E.E. en vue d'un retour à la paix au Proche-Orient. »

De notre correspondant

Beyrouth. — L'opération israélienne de la nuit du lundi 19 au mardi 20 août est la plus importante menée au Sud-Liban depuis l'invasion de mars 1978. Elle a été entreprise derrière les lignes de la FINUL, et les casques bleus de l'ONU se sont contentés, au sens littéral, de compter les coups, enregistrant deux mille quatre cent quatre-vingts obus tirés sur le périmètre de l'attaque, qui comprenait trois villages (Arnoun, Mazraat-Ali-Taher, Kfarttabnite) et sur le château de Beaufort, datant des Croisés, qui a été plus durement pilonné par l'aviation israélienne que jamais auparavant.

Situé sur un piton rocheux et tenu par les palestino-progressistes, le château domine toute la région, y compris le nord du territoire israélien. Plusieurs pans de mur et de plafond qui avaient résisté aux siècles se sont effondrés. Les palestino-progressistes assurent avoir repoussé la « *tentative d'occupation du terrain par Israël* », mais l'attaque s'est soldée par vingt-cinq morts. L'objectif aurait été d'élargir le périmètre confié par Israël aux milices chrétiennes du commandant Haddad, et surtout de neutraliser la position du château de Beaufort. Selon d'autres sources, les défenseurs auraient eu quarante-quatre tués. Israël, de son côté, a annoncé avoir eu trois morts, dont un officier, et douze blessés, tous rapatriés par hélicoptère.

M. Begin a supervisé le déroulement de l'opération à partir d'un poste de commandement de campagne en sa qualité de ministre de la défense par intérim. Le chef de l'état-major israélien, le général Eytan, a déclaré que celle-ci avait pour objectif de « *garder l'initiative dans les mains d'Israël* » dans le cadre d'un « *harcèlement systématique* » des fedayin. Cinq jours plus tôt, une opération israélienne de commando à proximité de la ville de Saïda avait déjà fait un mort et six blessés.

On fait état, dans les milieux de l'O.L.P., d'un renseignement transmis par le roi Hussein de Jordanie selon lequel Israël allait exploiter la période de la campagne présidentielle américaine pour accentuer sa pression au Sud-Liban. Dans les milieux officiels libanais, on s'attend à des opérations « coup de poing » répétées plutôt qu'à une action continue. On constate, avec amertume, que la communauté arabe et internationale se contente de déclarations creuses ou inefficaces. Le chef du gouvernement (démissionnaire), M. Sélim Hoss, a déclaré : « *Comment et pourquoi les Israéliens se modéreraient-ils, alors que rien ni personne ne les dissuade d'agir ?* » Le ministre des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, a souligné, de son côté, que « *les agressions israéliennes sont accueillies avec pusillanimité par les pays capables d'y mettre un terme*, et il a dénoncé *l'incapacité du monde arabe à y faire face* ».

LUCIEN GEORGE.

M. MENAHEM BEGIN DEMANDE A M. SADATE LA REPRISE IMMÉDIATE DES NÉGOCIATIONS SUR L'AUTONOMIE

Un appel vibrant à la reprise immédiate des négociations sur l'autonomie est l'élément essentiel de la réponse du premier ministre israélien M. Begin à M. Sadate, publiée mardi 19 août à Jérusalem après avoir été remise à M. Mortada, ambassadeur d'Egypte en Israël.

Rappelant que c'est l'Egypte qui, à chaque fois, a pris la décision de suspendre les négociations, le premier ministre israélien ne rejette pas totalement l'idée d'un nouveau sommet Sadate-Begin-Carter avancée par le chef de l'Etat égyptien. Mais il estime qu'un tel sommet devrait être préparé par des contacts discrets entre les trois interlocuteurs, cependant que les négociations se poursuivraient.

Un long passage du message de M. Begin est consacré aux articles et caricatures le prenant pour cible dans la presse égyptienne, « *les plus durs*, selon lui, *publiés contre le judaïsme depuis* Mein Kampf ». Il exprime son profond regret de ce que l'Egypte n'ait pas selon lui rempli ses engagements de ne plus se livrer à une propagande hostile contre Israël.

● AU CAIRE, les milieux officiels ont réagi en affirmant que le message de M. Begin ne contenait « *rien de neuf* » et que l'Egypte est toujours convaincue de l'inutilité de la reprise des négociations sur l'autonomie.

● A BAGDAD, le président irakien, M. Saddam Hussein, a déclaré mardi, que « *la meilleure décision à prendre était de lancer des obus sur Tel-Aviv, plutôt que de rompre les relations diplomatiques et économiques avec les pays qui transfèrent leur ambassade à Jérusalem* ». « *Les obus et les bombes sont la seule issue pour mettre fin à la politique expansionniste d'Israël* », a-t-il assuré. — *(A.F.P.)*

La tension entre Le Caire et Tripoli

L'EGYPTE MENACE DE « PUNIR » LE COLONEL KADHAFI

Le Caire *(A.F.P.)*. — La situation militaire à la frontière égypto-libyenne semble de nouveau préoccuper les dirigeants du Caire et M. Sadate a fait allusion, lundi 18 août, à l'éventualité d'une nouvelle guerre entre les deux pays.

Le chef de l'Etat a lancé, au cours d'une réunion avec les représentants de la presse à Alexandrie, une mise en garde au colonel Kadhafi et menace de le « *punir* » s'il se lançait dans une « *aventure* » contre l'Egypte.

M. Sadate s'est surtout montré préoccupé par l'afflux d'armements soviétiques en Libye. Selon les experts égyptiens, Tripoli disposerait de deux mille sept cents chars et de quatre cents avions de combat, dont des Mig-25. Selon une personnalité proche du chef de l'Etat, des rampes de missiles à longue portée, représentant un « *danger mortel* » pour l'Egypte, seraient alignées le long de la frontière.

Les propos alarmistes de M. Sadate retiennent l'attention dans la mesure où, jusqu'à présent, il tentait, en public, de réduire la tension entre les deux pays. Lorsque la situation à la frontière, en juin dernier, l'avait amené à y rétablir l'état d'urgence, M. Sadate s'était borné à déclarer qu'il s'agissait d'une « *mesure préventive* » et n'en avait plus parlé ensuite.

Les quotidiens cairotes font état de contacts secrets entre l'Egypte et des mouvements d'opposition à l'intérieur de la Libye. Ils reproduisent un « *appel* » lancé par des tribus libyennes au président Sadate, le pressant d'appuyer le Mouvement national des Libyens libres, hostile au colonel Kadhafi. Il s'agit, selon les journaux, d'un message écrit transmis au chef de l'Etat égyptien par des membres de ce mouvement qui « *se déplacent secrètement à travers les frontières de la Libye.* »

AFRIQUE

Ouganda

L'antichambre de la mort

(Suite de la première page.)

C'est qu'il y a deux sortes de citoyens à Kaabong. Ceux de la ville, qui n'ont pas trop souffert de la disette, et ceux des campagnes, ou des montagnes alentour, qui ont oublié depuis trop longtemps le goût de la nourriture.

Pour ceux-là, les missionnaires italiens sont très pessimistes. Sœur Giovanna, qui a passé trois ans dans le Karamoja, ne se fait aucune illusion. « *La situation est très mauvaise*, dit-elle. *Personne ne peut sauver cette population. Pour donner à chaque famille, parmi ces soixante mille personnes, 1 kilo de farine par jour, il faudrait une succession ininterrompue de camions pendant plusieurs mois. Dieu seul sait ce qui arrivera.* » Puis la petite sœur, qui, de mai à juillet, a vu mourir chaque jour, aux portes de sa mission cinq à six personnes, conclut, avec résignation : « *Beaucoup de ces gens sont condamnés à mourir.* »

C'est sans doute pour les villages éloignés des centres, surtout pour ceux qui n'ont pas encore été visités, parce que juchés à flanc de montagne ou perdus dans la savane, que l'action des hélicoptères français pourrait être la plus utile. L'opération humanitaire n'a pas encore véritablement commencé. Certes, les quarante-deux hommes de la mission, une vingtaine d'officiers, sous-officiers et soldats, et une vingtaine de parachutistes de la 11ᵉ D.P. sont installés depuis dimanche à Soroti, à 350 kilomètres au nord-est de Kampala. Mais un ennui mécanique a retardé l'envoi des hélicoptères, et le premier ne s'est posé que mardi 19 août, en début d'après-midi à Moroto.

Le lieutenant-colonel Pfister, responsable militaire de l'opération, estime que le démarrage réel aura lieu vendredi prochain. Il lui faut, en effet, trois jours de reconnaissance pour évaluer les possibilité d'opérations, et aussi prendre contact avec les diverses autorités, et peut-être surtout avec les missionnaires qui demeurent, de loin, les mieux informés de la situation.

Le pillage des troupeaux

En revenant à Moroto, la piste traverse une région verdoyante sur laquelle on rencontre ces pasteurs karamajong richement parés de colliers, boucles d'oreilles, peignes dans les cheveux, vêtus d'un morceau de toile ceint autour de la taille et portant fièrement leur lance. Ils conduisent leurs troupeaux de vaches, leur seule richesse qui fournit le lait et le sang, base de leur nourriture.

C'est le pillage de ces troupeaux, évaluées avant la guerre à plusieurs millions de têtes, autant que la sécheresse qui sont à l'origine de la terrible famine qui ravage la région. Tout le long de la piste, des maisons détruites, des villages abandonnés, témoignent de la violence des raids sanglants qui sont le lot presque quotidien des habitants du Nord.

A Kotido, à deux heures et demie de route seulement de Moroto, sont installés au dispensaire une jeune femme médecin et trois auxiliaires de Médecins sans frontières, arrivés il y a une semaine. Ils ont trouvé un hôpital à l'abandon, les infirmiers, qui n'étaient plus payés depuis trois mois, ayant vendu les médicaments pour survivre.

Aujourd'hui, seize personnes sont hospitalisées et mille reçoivent de la nourriture. Le médecin et les infirmiers sont sommairement logés chez le prêtre ougandais du secteur. La maison, promise par le gouverneur, se fait attendre, comme la voiture. Les administrateurs ougandais, qui considèrent souvent l'affectation dans la province du Nord-Est comme la punition suprême, ne se montrent pas très empressés à collaborer à la lutte contre le fléau.

C'est un spectacle tout autre qui nous attend dans la capitale de la province sinistrée. Moroto, pavoisée, veut visiblement oublier les milliers de fuyards qui sont venus expirer sur ses pelouses et accueille, avec tous les honneurs qui lui sont dus, M. Milton Obote, le président de l'U.P.C. (Uganda People Congress) et surtout le « *fondateur de la République de l'Ouganda* » comme le proclament à des milliers d'exemplaires les shirts rouges que portent ses partisans.

Dans la *High School* de la ville, trois à quatre mille personnes écoutent sagement le discours de leur leader. Chaque phrase est ponctuée de longs applaudissements, et des chants repris en chœur par la foule viennent saluer la fin d'un meeting public, manifestement très bien organisé.

M. Milton Obote effectue, en trois jours, le tour du Karamoja. La famine, pour lui, a essentiellement deux causes : la sécheresse contre laquelle on ne peut rien, l'insécurité contre laquelle on peut beaucoup. M. Obote assure étudier la situation pour présenter des suggestions à son retour à Kampala. Mais n'assure-t-il pas aussi avoir obtenu des chefs des *raiders*, ces pillards qui ravagent le Karamoja en faisant des razzias de bétail, une trêve « *jusqu'aux élections* » ? Les missionnaires sont sceptiques. Le dernier raid aux portes de Moroto date seulement de quelques jours et les Ougandais qui fréquentent les pistes préfèrent s'armer. Une chose est sûre, le brigadier général Ojok, chef d'état-major de l'armée ougandaise, a rencontré, mardi 19 août, un chef de *raiders* à Moroto.

Pas d'affamés au banquet

M. Obote, lui, ne se déplace qu'avec une escorte solidement équipée : canon, lance-roquette soviétique et une trentaine d'hommes, Kalachnikov en bandoulière et chargeur engagé. L'ancien chef de l'Etat n'a pas de problèmes d'approvisionnement, au banquet de ses partisans, au Moroto Hôtel, réquisitionné pour la circonstance, les plats de viande ne manquent pas et la bière, amenée par camion de Soroti à cinq heures de piste, coule à flots.

Attablé devant sa bouteille de cognac, le chef de l'U.P.C., costume de coton noir défraîchi, paraissant dix ans de plus que les cinquante-cinq ans que lui attribuent ses biographies, regarde et écoute, distant les danses et les chants des fillettes qui se trémoussent et scandent en chœur son nom. M. Obote ne veut pas faire de projets d'avenir bien qu'il attende, serein, le résultat des élections du 30 septembre prochain. Il assure n'être pour rien dans le coup d'Etat militaire de ses « amis » contre M. Binaisa. « *Si M. Ojok avait accepté l'ambassade d'Alger à laquelle le destinait M. Binaisa, après l'avoir révoqué de son poste de chef d'état-major, quelqu'un d'autre aurait agi. M. Binaisa est un homme très bien*, dit-il, *seulement il a abusé du pouvoir.* » Et, condamnation suprême dans la bouche de celui qui a aboli le royaume du Buganda, « *il commençait à favoriser les Bugandais, son ethnie* ». Ceux qui l'ont renversé ont « *fait acte de salubrité* ». L'ancien président ne souhaite pas parler de ses rapports avec la Tanzanie. Il n'a pas voulu, dit-il, rentrer en Ouganda dans les fourgons de l'armée tanzanienne pour « *garder ses distances* ». Voulant démontrer que sa réputation d'impopularité était fausse, il a attendu qu'on lui prépare la place et que « *le peuple le réclame* ». Visiblement sa stratégie le satisfait.

Un peu plus tard, Kotido le confortera dans son opinion. Nouveau banquet, mais ici le tri a été soigneusement fait dans les villages alentour et jusqu'à Kaabong. Seuls les bien-portants ont eu droit au transport gratuit et à la bière. Les affamés resteront à l'écart des agapes. Aucune ombre ne viendra ternir cette fête populaire. Après deux heures de discours enflammés et de chants, le cortège — brûlant allègrement l'essence qui fait tant défaut aux ambulances des organisations humanitaires — repartira pour Abim, plus à l'ouest, pour une nouvelle démonstration d'allégeance.

Le chef de l'U.P.C., qui sera peut-être, dans un peu plus d'un mois, le nouveau président de l'Ouganda, aura visité la province martyre et réussi la prouesse de ne jamais rencontrer le regard vide de ses concitoyens qui meurent d'avoir été oubliés de tous.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Tunisie

UNE MISE AU POINT DU P.S. FRANÇAIS

Le parti socialiste français nous prie de préciser à propos d'un article consacré à l'amélioration de ses relations avec le parti socialiste destourien de Tunisie (*le Monde* du 7 août) : « *C'est à l'initiative du P.S. français qu'avaient été distendus les liens existant entre le P.S.D. et le P.S. en raison de l'évolution autoritaire du régime. Ces liens ont été rompus à la suite des événements de janvier 1978. Le parti socialiste français a noué des relations régulières avec des forces de l'opposition tunisienne et, notamment avec le Mouvement d'unité populaire dont il a soutenu la demande d'adhésion à l'Internationale socialiste.*

» *Comme le parti socialiste a toujours souhaité la démocratisation de la vie politique tunisienne, il est attentif à l'évolution qui semble se dessiner dans ce pays depuis quelques semaines. Quant à la reprise des relations avec le P.S.D., si elle devait être un jour décidée, elle ne saurait l'être qu'en fonction d'une analyse politique, et par les instances dirigeantes du parti socialiste, et non par des démarches individuelles.* »

Angola

● **LES ELECTIONS LEGISLATIVES EN ANGOLA auront lieu en novembre. La consultation au niveau provincial commencera le 23 août, a annoncé M. Zefireno Estevao, directeur du « département pour l'institution du pouvoir populaire ». La prochaine Assemblée, destinée à remplacer le Conseil de la révolution (actuel organe législatif), comprendra deux cent six membres. Le vote sera secret. — *(A.F.P.)***

Le Monde

politique

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE AU P.S.

MM. Mitterrand et Rocard tiennent le même langage

M. François Mitterrand, qui était mardi 19 août à 13 heures l'invité du journal de TF 1, en direct de sa bergerie landaise de Latche, et M. Michel Rocard, qui achevait madi soir à Saint-Gilles-Croix-de-Vie un périple de quarante-huit heures dans l'Ouest, ont, dans des termes analogues, vivement dénoncé l'« échec » de la politique de M. Giscard d'Estaing. Auparavant M. Rocard avait rencontré M. Michel Crépeau, président du M.R.G. et candidat de ce parti à l'élection présidentielle de 1981.

Les déclarations du premier secrétaire du P.S. relatives à la préparation de cette échéance ne permettent pas de savoir qui, de lui-même ou de M. Rocard, sera désigné comme candidat socialiste.

Saint-Gilles-Croix-de-Vie. — MM. Michel Rocard et Michel Crépeau ont déjeuné en tête à tête. Ils ont pu ainsi évoquer l'échéance de 1981 et l'hypothèse d'un possible retrait de la candidature du président du M.R.G. si le député des Yvelines est désigné comme le candidat du P.S. Une telle perspective est évidemment de nature à favoriser M. Rocard dans la mesure où elle lui permettrait d'apparaître comme celui qui est seul à même de réduire le nombre des candidats susceptibles de nuire au P.S. au premier tour du scrutin de 1981.

Sur ce point, M. Crépeau se montre très circonspect. Sous la pression de son propre parti, le maire de La Rochelle laisse entendre que les conditions d'un tel retrait sont particulièrement difficiles à réunir, ne serait-ce que parce que cette éventualité contrarie fortement le souhait de nombre de radicaux de gauche de voir leur candidat aller jusqu'au bout de sa démarche. Dans ces conditions, le président du M.R.G. s'est contenté de constater que ni lui-même ni M. Rocard ne sont aujourd'hui en position de négocier.

« Nous avons constaté que la situation tactique n'a pas changé depuis dix-huit mois et qu'elle ne changera pas avant six semaines », a d'ailleurs indiqué M. Rocard avant d'ajouter : *« Mieux vaut nous préoccuper des problèmes de fond. »*

L'intervention télévisée de M. François Mitterrand a confirmé ce diagnostic, encore que le premier secrétaire, qui avait jusqu'à présent retardé l'échéance, considère désormais qu'*« il faut aller plus vite »* : aussi la procédure de désignation du candidat, qui s'ouvre le 19 octobre prochain, *« ne devrait pas être très longue »*,

De notre envoyé spécial

afin de laisser au candidat socialiste *« le temps de développer ses arguments devant l'opinion »*. De son côté, M. Michel Rocard estime que cette procédure devrait s'étaler sur deux mois et que le candidat socialiste pourrait être désigné à la Noël.

Chacun semble devoir rester sur ses positions jusqu'au 19 octobre : M. Mitterrand se refuse à dévoiler ses intentions ; sa démarche continue de s'inscrire dans une stratégie de reconquête de l'opinion : après TF 1 mardi, il sera dès le 7 septembre prochain l'invité du Club de la presse d'Europe 1 et reprendra ses visites dans les fédérations ; M. Rocard devrait lui aussi poursuivre ses voyages en province. L'un et l'autre font montre d'une égale prudence et mettent l'accent sur l'unité des socialistes. Le premier le fait avec sérénité, fort de ses prérogatives de premier secrétaire ; le second « marche sur des œufs », car il sait qu'au moindre faux pas il peut être de nouveau mis en accusation et perdre les bénéfices acquis sur le terrain. Tout au long de son périple dans l'Ouest (dans les Deux-Sèvres, en Charente-Maritime et en Vendée), le député des Yvelines s'est borné à faire l'éloge de la procédure choisie par le P.S. et à proposer à la presse un « pacte » afin que celle-ci évite, jusqu'au 19 octobre, de politiser ses déclarations.

Sans doute MM. Mitterrand et Rocard sont-ils conscients que le candidat, quel qu'il soit, doit pouvoir compter sur le soutien actif de tout le parti. La question est donc de savoir s'ils auront le temps de créer les conditions de la « grand-messe » dont les socialistes auront besoin pour lancer leur campagne.

La fixité de la situation tactique aidant, leurs démarches respectives apparaissent de plus en plus complémentaires en même temps que leurs discours se ressemblent. S'étant tous deux placés en position de candidat potentiel, ils « couvrent » le terrain de l'actualité (le premier secrétaire du P.S. a jugé *« heureuse »* la formule utilisée par M. Rocard demandant la réunion d'un *« Grenelle de la pêche »*) et ils concentrent leurs attaques sur M. Giscard d'Estaing.

M. Rocard a innové dans ce domaine : tant à Royan, lundi soir, qu'à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, au cours des meetings organisés par les fédérations concernées, il a mis en cause l'origine sociale du président de la République. *« Il n'est pas possible d'être celui qui met en œuvre le changement social quand on appartient de tout son être à ce clan, à cette caste dont les intérêts sont à l'opposé de ceux des Français »*, a-t-il notamment affirmé.

Sur d'autres points, les discours respectifs de MM. Mitterrand et Rocard se rapprochent : même condamnation sans appel de la politique économique, sociale et internationale du gouvernement ; mêmes accents gaulliens qui peuvent être précisément de nature à séduire les gaullistes. C'est ainsi que M. Rocard à son tour a appelé les Français, au cours de ses meetings, à refuser *« la résignation, principal danger qui menace les socialistes, la gauche et la France »*, et à se rassembler autour d'une *« grande ambition nationale »*. De son côté, M. Mitterrand a commenté les critiques que M. Chirac adresse au gouvernement en soulignant que *« ceux qui ne veulent pas abuser les Français sont obligés de constater les mêmes choses. »* *L'Humanité* tient là la preuve de nouvelles convergences coupables entre le leader du P.S. et le président du R.P.R.

« C'est du compagnonnage de plus en plus ouvert », écrit mercredi Jean Le Lagadec. Le quotidien du P.C. consacre dans le même numéro d'autres articles critiques à l'encontre de M. Mitterrand. S'il paraît épargner le député des Yvelines, c'est parce que ce dernier prend garde de laisser au premier secrétaire le monopole de la réplique au P.C. Mais ce n'est que partie remise si M. Rocard devient un jour le candidat du P.S.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

AU JOURNAL DE TF 1

M. Mitterrand estime que « la situation française est dangereuse »

M. François Mitterrand, qui était interrogé au cours du journal télévisé de 13 heures de TF 1, mardi 19 août, a tracé un bilan des deux derniers mois. Après avoir constaté que *« les choses vont de mal en pis »*, il a déclaré : *« Je ne me dis pas que la situation est inquiétante, je le constate »*, avec les *« conflits sociaux multiples »*, l'*« inquiétude paysanne »*, la *« crise de l'université »*, le *« déficit du commerce extérieur »*, l'augmentation du nombre des chômeurs et la hausse des prix. *« Je mets en garde le gouvernement, le président de la République, devant cette accumulation de malheurs et d'inquiétudes »*, a-t-il ajouté.

Evoquant notamment le conflit des marins-pêcheurs, M. Mitterrand (voir d'autre part, page 19), a dit : *« Le gouvernement semble attendre le pourrissement, donc une situation politique nouvelle (...) pour tenter de jouer sur les réflexes de la peur. »* Il a ajouté : *« La situation française, telle qu'elle résulte de la politique officielle, est dangereuse. »*

A propos des convergences entre les propos qu'il avait tenus dans *le Monde* du 31 juillet en matière de politique extérieure et de défense et ceux de responsables de la majorité, M. Mitterrand a relevé que ces derniers n'en avaient retenu que ce qui leur plaît. Quant aux critiques émanant des communistes, il a jugé qu'elles relevaient de *« l'esprit de système qui caractérise le P.C. »*. Le premier secrétaire du P.S. a dit de la politique étrangère actuelle qu'elle était *« une politique inconsistante, de faiblesse et de soumission »*, rappelant à ce propos que le voyage du président de la République, à Varsovie, était *« tout à fait inopportun »* et n'avait fait que *« conforter »* les Russes (voir aussi page 3). Lançant *« un appel à la lucidité »*, il a affirmé : *« La défense de la France repose sur les Français eux-mêmes. »*

Au sujet des critiques émises par M. Chirac, le député de la Nièvre a observé : *« Quand M. Chirac, membre de la majorité qui soutient de ses voix M. Giscard d'Estaing,* [critique], *que voulez-vous que je dise sinon qu'il a raison de condamner et qu'il a tort de soutenir. »*

Interrogé sur l'élection présidentielle de 1981, M. Mitterrand a rappelé qu'il n'avait pas exprimé *« le désir ni l'intention d'être candidat »*, précisant que, si la question était posée cela tenait *« à des raisons objectives qui tiennent à la situation du pays »*. Après avoir assuré qu'il fera *« tout pour que cette élection soit gagnée »* par un représentant du P.S., il a souhaité que le processus de désignation du candidat socialiste qui commencera le 19 octobre soit rapidement achevé pour laisser le temps au candidat et au parti de mener la campagne électorale. D'ici là, a-t-il indiqué, *« tout socialiste qui le désirera sera parfaitement autorisé, en conscience, à dire : « Je suis » candidat », s'il en a envie »*.

La mort de M. Bertrand Motte

M. Bertrand Motte, ancien député du Nord, ancien président du Centre national des indépendants et paysans, est mort le 18 août à Plougrescant (Côtes-du-Nord), à l'âge de soixante-six ans (nos dernières éditions d'hier). Ses obsèques auront lieu le 22 août à Plougrescant.

Du « cartel des non » au « pacte de la majorité »

Né le 19 juillet 1914 à Annappes, dans une grande famille industrielle du Nord, M. Bertrand Motte s'oriente vers les activités économiques et sociales dès son retour en France en 1945, après quatre années de captivité. Administrateur de sociétés, il est, de 1954 à 1958, président du centre d'informations sociales de groupements patronaux du Nord et du Pas-de-Calais. Il fonde la société de développement régional de ces départements, puis préside la conférence nationale des comités régionaux d'études.

Conseiller général de Lille Centre de 1951 à 1970, il se fait élire député de la première circonscription (Lille Centre et Ouest) le 30 octobre 1958 et s'inscrit au groupe des indépendants. Membre du mouvement fédéraliste depuis 1947, il ira siéger à l'Assemblée parlementaire européenne en 1959.

Ses qualités humaines, ses talents d'orateur, firent vite remarquer ce conservateur libéral et il est appelé à présider en 1961 le groupe des députés indépendants, divisés par la politique algérienne et par les conceptions institutionnelles du général de Gaulle. Lors du référendum de 1962 sur l'élection du président de la République au suffrage universel, M. Motte est l'un des animateurs du « cartel des non », qui rassemblait les opposants socialistes, centristes et conservateurs. Aux élections législatives qui ont suivi, après la dissolution de l'Assemblée législative en novembre 1962, M. Motte est concurrencé efficacement par un gaulliste, Louis Christiaens, qui sera élu. Lui-même se retire après le premier tour bien qu'il ait bénéficié de l'absence délibérée d'un représentant socialiste. Il continue de se situer dans l'opposition républicaine de droite et condamne *« le pouvoir personnel »* en réclamant un véritable régime présidentiel. Au deuxième tour des cantonales, en 1964, la S.F.I.O. et le P.C.F. retireront leurs représentants pour l'avantager face au gaulliste, mais les communistes regretteront plus tard de s'être prêtés à *« cette confusion politique »*.

M. Motte participe, comme membre du comité directeur du C.N.I.P., à la fondation du Comité des démocrates, qui rassemble des modérés, des centristes, des radicaux et certains socialistes, et qui donnera naissance au Centre démocrate, dont il deviendra vice-président.

Aux élections législatives de 1967, il se présente dans 16e arrondissement de Paris (Porte Dauphine - Chaillot - La Muette), mais le sortant gaulliste est réélu. Il échoue de peu en 1968 dans le 7e arrondissement.

Après le premier tour de l'élection présidentielle de 1969, M. Motte souhaite que M. Poher se rallie, sous certaines conditions, à Georges Pompidou, et, peu après, il se sépare, pour tenir compte du « fait majoritaire », du Centre démocrate de M. Lecanuet qui demeure dans l'opposition. En 1975 il est élu président du C.N.I.P., organisation qui restera autonome après une tentative de rapprochement avec la Fédération des républicains indépendants, devenue Parti républicain depuis. Le C.N.I.P. s'associe en 1977 au « pacte de la majorité » dans la perspective des élections législatives de 1978. En octobre 1979, M. Motte ne demande pas, pour des raisons de convenance personnelle et pour des raisons politiques, le renouvellement de son mandat de président. Il est élu président d'honneur, tandis que lui succède M. Philippe Malaud.

M. Jacques Fouchier, vice-président du C.N.I.P., a déclaré le 19 août : *« Bertrand Motte reste un exemple de droiture, d'intelligence, de talent oratoire et de fidélité à ses idées politiques. »*

LE 28 SEPTEMBRE

41.720 grands électeurs désigneront 98 sénateurs

Quarante et un mille sept cent vingt grands électeurs (cent cinquante-trois députés, mille quatre cent trente-huit conseillers généraux et les quarante mille cent vingt-neuf délégués des conseils municipaux qui seront désignés le 7 septembre) éliront le dimanche 28 septembre quatre-vingt-dix-huit sénateurs.

La série A concernée par ce renouvellement intéresse cent sièges mais deux ont déjà été pourvus : ceux de MM. Pierre Croze (R.I.) et Jacques Habert (non inscr.) reconduits le 24 juin dernier (*le Monde* du 26 juin) par le conseil supérieur des Français de l'étranger, dans leur mandat de représentant des Français établis hors de France ; leur désignation sera ratifiée par le Sénat lors de la première séance publique de la session d'automne.

Quatre-vingt-quinze sièges sont en jeu dans les trente-huit départements de métropole allant alphabétiquement de l'Ain à l'Indre (sauf l'Essonne et les Hauts-de-Seine, mais y compris le Territoire de Belfort), un l'est en Guyane, un en Polynésie française et un aux îles Wallis-et-Futuna.

Par rapport au précédent renouvellement de cette série intervenu en 1971, on compte 10 sièges supplémentaires, créés en application de la loi organique du 16 juillet 1976, qui assure l'adaptation du nombre de sénateurs à la croissance de la population constatée dans le recensement général de 1975. C'est ainsi que neuf départements gagnent des sièges : la Côte-d'Or, le Doubs, l'Eure et le Gard passent de deux à trois représentants. Les Alpes-Maritimes, la Haute-Garonne et l'Ille-et-Vilaine de trois à quatre, la Gironde de quatre à cinq et les Bouches-du-Rhône de cinq à sept.

L'outre-mer et les trente-six départements métropolitains dont le nombre de sénateurs est inférieur à cinq sont placés sous le régime du scrutin majoritaire à deux tours. Deux départements, les Bouches-du-Rhône et pour la première fois la Gironde, où le nombre des sénateurs est de cinq ou plus, sont placés sous le régime de la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. Alors que la majorité des sièges (51,3 %) appartenant à la série C renouvelée en 1977 avait été attribuée selon ce système, ainsi que 17,8 % de ceux de la série B renouvelée en 1974, la série A comporte un pourcentage de 13,5 % seulement de sièges pourvus selon ce mode de scrutin.

Sur les quatre-vingt-neuf sénateurs sortants (un siège est vacant dans l'Hérault depuis le décès de Gabriel Calmels, survenu le 3 septembre 1979 (1)), vingt-cinq ont d'ores et déjà laissé entendre qu'ils ne solliciteront pas le renouvellement de leur mandat (2). En revanche, plusieurs députés ont manifesté l'intention de changer d'hémicycle :

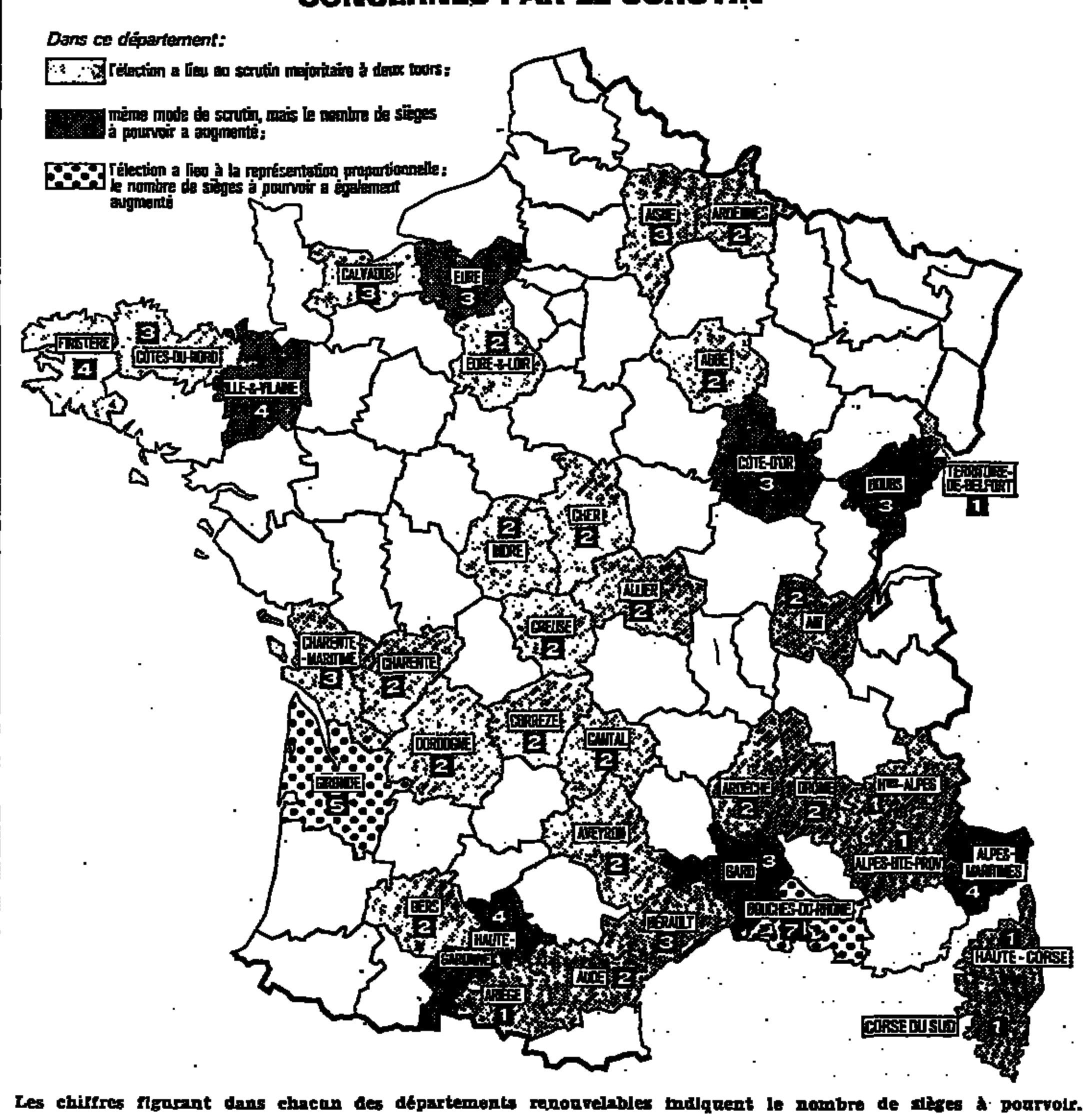
MM. Maurice Brugnon (P.S., Aisne), Augustin Chauvet (R.P.R., Aisne) Pierre Cornet (U.D.F., Ardèche), Edgar Faure (non insc., Doubs), François Le Douarec (R.P.R., Ille-et-Vilaine), Philippe Madrelle (P.S., Gironde), Michel Manet (P.S., Dordogne), René Tomasini (R.P.R., Eure), Henri Torre (U.D.F., Ardèche) et Guy de la Verpillière (U.D.F., Ain). Cette liste est susceptible d'être modifiée d'ici au 19 septembre, date limite pour les déclarations de candidatures. Les députés, candidats qui seront élus le 28 septembre devront se démettre de leur mandat initial s'ils choisissent le Sénat. Des élections partielles seront alors organisées dans leurs circonscriptions.

Outre MM. Marcel Cavaillé (Haute-Garonne), secrétaire d'Etat au logement, et Jacques Pelletier (Aisne), secrétaire d'Etat à l'éducation, qui étaient tous les deux sénateurs lors de leur nomination au gouvernement, deux ministres et un secrétaire d'Etat auraient décidé de se porter candidats. Il s'agit de MM. Yvon Bourges, ministre de la défense, dans l'Ille-et-Vilaine, Robert Galley, ministre de la coopération, dans l'Aube et Marc Becam, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, dans le Finistère. — A. CH.

(1) Le code électoral précise qu'il n'est procédé *« à aucune élection partielle dans l'année qui précède un renouvellement du Sénat »*.

(2) Il s'agit de MM. Henri Agarande (app. P.S., Guyane), Charles Alliès (P.S., Hérault), Jean de Bagneux (R.I., Côtes-du-Nord), Armand Bastit Saint-Martin (C.N.I.P., Gironde), Auguste Billiémaz (M.R.G., Ain), Roland Boscary-Monsservin (R.I., Aveyron), Marcel Brégégère (P.S., Dordogne), Jacques Coudert (app. R.P.R., Corrèze), Jean David (Un. cent., Aube), Alexandre Dumas (gauche dém., Charente), Yves Estève (R.P.R., Ille-et-Vilaine), Jean Filippi (M.R.G., Corse), Henri Fréville (Un. cent., Ille-et-Vilaine), Jacques Henriet (R.I., Doubs), Maxime Javelly (P.S., Alpes-de-Haute-Provence), Robert Lacoste (P.S., Dordogne), Jean Mézard (C.N.I.P., Cantal), Henri Moreau (gauche dém., Charente-Maritime), Jean Nayrou (P.S., Ariège), Louis Orvoen (Un. cent., Finistère), Jean Péridier (P.S., Hérault), Eugène Romaine (gauche dém., Creuse), Maurice Vérillon (P.S., Drôme), Jacques Verneuil (M.R.G., Charente-Maritime) et Emile Vivier (P.S., Eure-et-Loire).

LES TRENTE-HUIT DÉPARTEMENTS MÉTROPOLITAINS CONCERNÉS PAR LE SCRUTIN



Les chiffres figurant dans chacun des départements renouvelables indiquent le nombre de sièges à pourvoir.

M. Fiterman (P.C.) : nous ne sommes les inconditionnels de personne

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., s'inquiète, dans *l'Humanité* du mercredi 28 août, d'une *« curieuse campagne* [qui] *se développe autour d'une idée : le parti communiste ne peut plus aller au pouvoir ; il a décidé d'attendre que le salut des travailleurs français leur vienne de la victoire des pays socialistes dans le monde »*.

Soucieux de mettre *« les points sur les i »*, comme l'indique le titre de son éditorial, M. Fiterman rappelle que les XXIIe et XXIIIe congrès *« ont défini une voie française, démocratique, pour aller à un socialisme lui-même démocratique »* et qu'*« il s'agit là d'un choix intangible, d'une décision irrévocable »*. L'idée que les communistes français se font de la solidarité avec les pays socialistes *« exclut tout alignement, toute notion de modèle »*, écrit-il. *« Nous ne sommes les inconditionnels de personne. Nous n'attendons de personne la solution des problèmes de la lutte pour le socialisme en France (...). L'histoire nous a appris et ne cesse de nous rappeler que l'on ne fait pas le bonheur d'un peuple sans lui et moins encore contre lui. »*

Selon M. Fiterman, les efforts du parti communiste pour imposer le *« changement »* par l'intermédiaire de l'*« union des forces de gauche (...) se heurtent à la politique des dirigeants socialistes »*. *« La politique actuelle du parti socialiste constitue un obstacle essentiel au changement, elle entrave l'évolution du pays »* écrit-il. M. François Mitterrand lui paraît être le principal responsable de cette *« orientation à droite »*.

Les luttes des travailleurs ? François Mitterrand est pour... en Pologne ; mais en France, il les regarde comme des « combats d'arrière-garde » et n'en parle que pour souhaiter la conciliation et le retour au calme, estime M. Fiterman. *Les fermetures d'entreprises, les licenciements ? François Mitterrand les regrette, mais pour soutenir aussitôt les « plans européens » qui précisément organisent la casse. L'indépendance et la sécurité de la France ? François Mitterrand les évoque, mais, d'un même élan, il se fait le chantre d'un renforcement de l'alliance atlantique sous la houlette des Etats-Unis et approuve une relance de la course aux armements et un changement de stratégie militaire qui constituent autant de menaces pour notre pays. Quant à l'union de la gauche, il n'en est plus question. François Mitterrand appelle au rassemblement autour du parti socialiste et ne perd pas une occasion d'agresser les communistes. »*

Pour sa part, Jean Le Lagadec commente dans *l'Humanité* les propos tenus mardi 19 août sur TF 1 par M. François Mitterrand. Il estime que le premier secrétaire du P.S. *« s'est surpassé dans le rôle de chevalier de l'atlantisme »* et qu'il *« rêve de participer à la gestion loyale du capitalisme »*.

● *M. Gustave Dedecker (P.S.)*, ancien conseiller général, vient de donner sa démission de maire de Croix (Nord). Entré conseil municipal en 1953, il occupait ces fonctions depuis 1960 date à laquelle il avait succédé à un socialiste M. Henri Seigneur. Deux conseillers municipaux s'étant également démis de leur mandat pour raisons de santé et deux autres étant décédés, une élection partielle pour cinq sièges sera organisée à la fin du mois de septembre. — *(Corresp.)*

Le Monde

société

Après les déclarations du maire communiste contre « les bandes de jeunes Nord-Africains »

La municipalité de Vénissieux s'efforce de lutter contre la délinquance juvénile

De notre correspondant régional

Lyon. — Le député et maire communiste de Vénissieux (Rhône), M. Marcel Houël, vient de condamner les auteurs de violences. En pleine discussion du projet de loi « Sécurité et Liberté », le premier magistrat de Vénissieux « ville ouvrière rouge », avait choisi la fermeté : « Nous irons jusqu'à l'expulsion de certaines familles dont les membres auront été reconnus coupables d'actes de violence, de vandalisme, d'agressions. Nous n'hésiterons pas, surtout s'il s'agit de récédivistes, à les exclure avec leur famille de notre communauté et des frontières de Vénissieux » (« le Monde » daté 14-15 juin).

Ces propos, ajoutés à des formules malheureuses sur des délits commis par « des bandes de jeunes Nord-Africains », ont suscité la réprobation. Sans les excuser, ces déclarations reflètent, malgré les efforts de la municipalité en faveur des jeunes, l'impuissance des éducateurs devant la violence d'une minorité.

Vénissieux compte soixante seize mille habitants. Trente-six mille d'entre eux sont concentrés dans l'univers de parallélépipède de la ZUP des Minguettes. Dans cet l'univers de parallélépipèdes de la quartiers, 50 % de la population a moins de dix-neuf ans. Il y a dans ce secteur dix-sept mille jeunes de treize à vingt-cinq ans dont 35 à 40 % d'immigrés ou d'Antillais. Ces derniers, *« qui appartiennent à une autre culture que la nôtre,* indique le député et maire, *ajoutent au folklore »*.

S'alarmant de la multiplication des incidents, déprédations ou vols, M. Marcel Houël est compris de sa population lorsqu'il parle le langage de la fermeté. Il n'esquive pas le danger du racisme : « *Certaines lettres de plainte sont ouvertement racistes. C'est précisément pour éviter ce danger que nous menons une action à double volet : effort à l'égard des jeunes ; renforcement de la sécurité.* »

Comme la quasi-totalité des maires des grandes villes, M. Houël demande régulièrement des renforts de police. Ses démarches sont parfois satisfaites. Le 25 juin, le préfet de police du Rhône a annoncé l'arrivée de six « îlotiers » et d'un car de police-secours supplémentaire qui sera basé à Vénissieux avec ses vingt-deux gardiens. Mais le maire veut surtout sensibiliser les parents. « *Créer des conseils de tour, des unions de quartier permettrait,* assure-t-il, *de recréer un sentiment de solidarité.* » Il ne sera pas aisé de trouver des volontaires pour ce service d'auto-protection non armé.

En d'autres termes, M. Hubert Marrel, éducateur en milieu ouvert, évoque la nécessité de *« conscientiser les parents »*. Sur le terrain, en pleine ZUP, dans un quartier réputé difficile — « la Démocratie », — il aurait, avec son équipe, bien des raisons de céder au découragement. Le jour de notre visite, la minuscule permanence de ces éducateurs venait d'être cambriolée ; la boîte aux lettres défoncée marque le souvenir du passage récent des enfants du quartier venus brûler les lettres. Devant la porte, au rez-de-chaussée d'une H.L.M., les débris d'une voiture calcinée...

Malgré ce sombre tableau, M. Marrel se bat contre la fatalité de la violence. Une violence quotidienne au ras du trottoir. Banalisée mais traumatisante : vols, chapardages plutôt, dégradations volontaires, destruction de portes de caves, badigeonnage des cages d'escalier. L'énumération et la répétition de ces petits délits ne sont pas étrangers à l'exode de la population vers des lieux plus calmes. La ZUP de Vénissieux compte mille trois cents logements vides. Les employés et les cadres moyens sont partis. La plupart ont opté pour l'achat ou la location d'un « ça m'suffit » dans la campagne proche.

Ces départs ne sont pas numériquement compensés par l'arrivée des nouveaux immigrants. Parmi ces derniers, deux cent cinquante familles du Sud-Est asiatique. De plus, ils entraînent une prolétarisation accélérée de la population. Dans la ville aux trente-huit nationalités, 70 % des immigrés sont inscrits au bureau d'aide sociale, ce qui grève lourdement les finances communales et explique les demandes pressantes du maire pour que *« la communauté urbaine de Lyon dans son ensemble assure l'accueil des étrangers »*.

Un souhait permanent, difficile à faire passer dans les faits : les étrangers, mal qualifiés, mal payés, logent à proximité des usines de l'agglomération. Vénissieux, où travaillent entre autres les neuf mille salariés de Berliet-R.V.I., est au cœur de la zone industrielle lyonnaise. Même si les offices H.L.M. font un effort dans la répartition géographique des familles, les écoles primaires de Vénissieux seront, pour longtemps encore, une mosaïque de nationalités.

Des manifestations culturelles

A l'hôtel de ville, un « service jeunesse » coordonne les actions menées autour de quatre priorités: la sensibilisation des enseignants ; l'animation de quartier ; la prévention de la délinquance ; la sécurité de la population. L'originalité de ce programme aux ambitions volontairement limitées *(« Il s'agit avant tout,* explique Mme Josette Lacotte, conseillère pédagogique du service jeunesse, *de limiter les tension »)* réside dans une politique volontariste d'animation. En essayant de satisfaire les besoins exprimés, dont le plus fréquent est le besoin de locaux, les animateurs professionnels ou bénévoles veulent désamorcer une délinquance de plus en plus précoce. « *On est parfois dépassé par la violence d'une minorité* », reconnaît Mme Lacotte.

Le maire est satisfait de ses contacts avec l'Amicale des Algériens de France ou d'autres organisations d'étrangers. Tous condamnent le saccage des écoles — l'une d'entre elles a été incendiée, — les destructions systématiques. Mais M. Houël sait bien que l'autorité ne suffit pas. Le père d'une famille nombreuse, s'il travaille à l'usine, ne peut intervenir en permanence pour l' « éducation » de ses enfants. S'il est étranger, ses conceptions ne coïncident pas toujours avec un mode de vie européen.

Dans ces conditions, pour éviter le choc des ethnies, on cherche des parades. A commencer par la plus rassurante et la plus encourageante : la fête. Il y a quelques semaines, la fête des Antillais a été une réussite. Les habitants sont descendus dans la rue pour danser. Des manifestations culturelles sur le Maghreb ont eu lieu dans la ZUP peu de temps après.

CLAUDE RÉGENT.

Le Centre de vacances pour handicapés d'Izaux est rouvert sur décision du préfet des Hautes-Pyrénées

La préfecture des Hautes-Pyrénées a décidé, mardi 19 août, la réouverture d'une partie du centre de vacances pour handicapés d'Izaux qui avait été fermé à compter du 13 août (« le Monde » du 14 août) *pour insalubrité.*

Les autorités préfectorales ont estimé que les assurances qui leur ont été données le lundi 18 août par M. Gérard Navarro, directeur du centre de loisirs Midi-Pyrénées, gestionnaire de l'établissement, réglaient les problèmes les plus urgents de la sécurité des enfants handicapés. Ces assurances portent sur la non-utilisation du deuxième étage de la colonie, où des aménagements ultérieurs auront lieu. De plus, M. Navarro a accepté de doter, à la demande des autorités, le bâtiment d'un nombre supplémentaire d'extincteurs d'incendie et de remédier aux insuffisances des installations électriques. Pour la surveillance médicale, les handicapés seront visités journellement par un médecin local. Une infirmière sera attachée en permanence au centre qui recommencera de fonctionner comme prévu jusqu'au 2 septembre.

Une quarantaine d'adolescents et d'adultes handicapés de la région Midi-Pyrénées qui avaient dû quitter le centre pourront y achever leurs vacances. Le directeur de l'établissement, M. Quillot, a interrompu la grève de la faim qu'il avait entreprise ; il avait reçu de nombreux témoignages de solidarité.

M. Navarro, de son côté, n'estimait pas fondées les accusations portées contre le centre pour justifier sa fermeture. Il estime notamment que l'établissement était parfaitement en règle avec l'administration, que la législation relative à l'encadrement étant pleinement respectée. *L'assistant sanitaire, ajoute-t-il, était, contrairement à ce qui en a été dit, tout a fait qualifié : il est pharmacien diplômé, breveté secouriste réanimateur.*

« Deux jours avant la décision de fermeture, il y avait eu une inspection en règle d'un service d'hygiène qui n'avait rien noté de particulier », a expliqué M. Navarro qui ajoute : *« Les adolescents étaient très bien intégrés dans le village ; les habitants regrettent actuellement la plainte du maire. Ce qui est triste, c'est que par décision administrative due à un chevauchement des législations « Jeunesse et sports » et « Santé », on ait empêché quatre-vingt-six jeunes d'avoir des vacances comme les autres. Ils ne s'y sont pas trompés. Ils ne voulaient pas partir. »*

Les activités de la FANE

DISSOUDRE OU PAS ?

Cela fait trois mois que le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, et les services de la place Beauvau étudient l'éventuelle dissolution de la FANE (Fédération d'action nouvelle européenne), groupuscule néonazi. Tout au long de ce trimestre, le ministère de l'intérieur a, en effet, examiné si les « garanties » et les « conditions juridiques » requises pour une dissolution étaient réunies.

Cet examen n'est pas terminé. Les services du ministre y travaillent encore. Faut-il ou ne faut-il pas dissoudre ? Telle est leur question. Pour sa part, à l'issue des cérémonies marquant le trente-sixième anniversaire des combats pour la libération de Paris, M. Bonnet a presque tranché : « Certaines dissolutions prononcées dans le passé, a-t-il déclaré devant la presse, me laissent sceptique quant à l'efficacité de cette mesure. » La remarque du ministre est d'autant plus fondée que le temps — sinon la lenteur — mis à étudier ce dossier a permis à la FANE de déclarer, le 11 juillet, à la préfecture de police de Paris, deux associations sœurs...

Le ministre de l'intérieur peut toutefois être amené à considérer d'autres paramètres. Ainsi, une dissolution peut constituer, selon lui, « une satisfaction pour l'opinion publique ou un symbole ». En revanche, philosophie politique oblige : « On ne gouverne pas de façon cyclothymique en fonction d'un événement ou d'une campagne de presse. » Alors ? Dissoudre ou pas ? — L. G.





JUSTICE

Faits et jugements

Le directeur d'un hebdomadaire communiste de Seine-Maritime maintenu en détention.

Après l'incarcération le lundi 11 août à Rouen de M. Michel Barrière, âgé de quarante-trois ans, directeur politique de l'hebdomadaire communiste local *l'Avenir de la Seine-Maritime* pour *« violences et voies de fait à agents de la force publique »* (*le Monde* du 15 août), une délégation d'élus communistes a été reçue mardi 19 août par M. Pierre Cordier, procureur général à Rouen, pour demander la libération de M. Barrière, détenu « *arbitrairement* ». Cette délégation était notamment composée de MM. Irénée Bourgois, député et maire de Dieppe, Jacques Eberhard, sénateur de Seine-Maritime, et Jean Malvasio, secrétaire de la Fédération communiste de la Seine-Maritime.

Dans une conférence de presse tenue mardi 19 août, la fédération locale du P.C.F. a insisté sur les *« conditions scandaleuses »* dans lesquelles est détenu M. Barrière : seul dans une cellule, au quartier des mineurs, sans accès à la bibliothèque. On lui aurait même refusé du papier pour écrire.

Selon M. Jean-Louis Samat, juge d'instruction, cette détention pourrait durer *« pour les besoins de l'instruction »*. M. Barrière, qui est professeur de lettres au Petit-Quevilly (Seine-Maritime), soutient qu'il n'était pas à Rouen le jour des faits qui lui sont reprochés, et ce malgré le témoignage de plusieurs personnes. Si ces témoignages étaient confirmés, M. Barrière pourrait en outre être inculpé d'outrages à magistrat.

Les policiers n'aiment pas être photographiés.

M. Philippe Charluet, vingt-deux ans, n'était qu'un promeneur anodin parmi tous les touristes du samedi 16 août. Avec deux amies australiennes, il avait passé l'après-midi du côté des Halles et de Beaubourg, faisant pour elles des photographies souvenirs.

Vers 19 heures, Philippe et ses amies arrivent rue de la Harpe, où la police vient de disperser un attroupement autour d'un musicien. Trois gardiens de la paix, leur mission accomplie, s'en vont. M. Charluet les photographie, partant, de dos, pensant que *« cela fera une jolie carte postale »*, et continue son chemin. Deux hommes en civil s'approchent de lui, sortent une carte et disent : *« Police, vos papiers »*.

« J'ai sorti mes papiers, affirme M. Charluet, *mais en même temps j'ai redemandé à voir leurs cartes et j'ai lu à haute voix le matricule de l'une d'elles. Ils m'ont tout de suite dit que c'était un outrage à agents.* » On décide de l'« *embarquer* ». Il refuse et reçoit des coups avant d'être conduit, avec l'une de ses deux amies, au commissariat du cinquième arrondissement.

Son amie sera relâchée quelques heures plus tard. Lui, passera la nuit au commissariat, après avoir été conduit sur sa demande à l'hôpital Cochin — où il obtiendra un arrêt de travail de huit jours, avec la recommandation de porter une minerve autour du cou. *« Je reconnais avoir opposé à cette arrestation une résistance par inertie,* ajoute M. Charluet, *car je trouvais ces procédés tout à fait déplaisants et arbitraires. Mais c'est tout. Or, le dimanche matin, avant de me relâcher, le commissaire m'a montré cinq dépositions de policiers qui disent avoir reçu des coups, qui disent que je les ai insultés. On m'a dit que cette affaire allait suivre son cours et être portée devant la justice. »*

« Ce jeune homme a pris des photographies de l'intervention des policiers rue de la Harpe, déclare-t-on à la préfecture de police, *il a refusé de justifier son identité, il a essayé d'ameuter la foule, traitant les gardiens de la paix de SS et de flics fascistes. Au commissariat, il a frappé deux gardiens. Il est l'objet d'une procédure pour outrage. »*

Non-lieu pour M. Maurice Lourdez.

M. Maurice Lourdez, membre de la direction de l'union régionale C.G.T. Ile-de-France, inculpé le 7 mars de *« menaces de mort, ou d'attentat sous conditions de violences et voies de fait avec préméditation »* (*le Monde* daté 9-10 mars), a bénéficié mardi 19 août d'une ordonnance de non-lieu signée par M. Emile Cabié, premier juge d'instruction au tribunal de Paris. C'est un ancien vigile de la société Les Vigiles de la Seine et la Vigilante réunis, M. Saïd Gérard Abdallah, qui était à l'origine de cette inculpation. Dans un premier temps, M. Abdallah avait en effet affirmé publiquement, au cours d'une conférence de presse de la C.G.T., avoir été payé pour casser des vitrines, le 23 mars 1979, lors de la manifestation à Paris des ouvriers sidérurgistes lorrains. Par la suite, M. Abdallah s'était rétracté, affirmant avoir parlé sous la contrainte de militants cégétistes.

M. Lourdez — qui est aussi l'un des principaux responsables du service d'ordre de la C.G.T. — a toujours soutenu qu'il était l'objet d'une provocation et d'une *« machination policière »*, déclarant : *« Je suis persuadé que la vérité éclatera au grand jour. »* A de nombreuses reprises, la C.G.T. avait *« exigé un non-lieu immédiat »*.

Dans un communiqué commun, l'union régionale C.G.T. Ile-de-France, la Fédération C.G.T. du Livre et le comité intersyndical C.G.T. du Livre parisien déclarent : *« Ce non-lieu permet d'apprécier à leur valeur les provocations menées sur les ordres du pouvoir contre les travailleurs et leurs organisations syndicales. Il est aussi un encouragement pour obtenir des reculs partout où les libertés sont menacées, et il doit aider à faire toute la lumière sur les événements du 23 mars et sur les agissements antisyndicaux et antidémocratiques des hommes au service du gouvernement et du patronat. »*

Le 8 mai 1979, une explosion d'origine criminelle avait détruit la voiture de M. Lourdez à Mitry-Mory (Seine-et-Marne). Cet attentat avait été revendiqué par un « réseau Honneur de la police ».

FAITS DIVERS

UN AVION GROS PORTEUR PREND FEU A RYAD EN ARABIE SAOUDITE

Deux cent soixante-cinq morts

L'incendie d'un avion gros porteur Tristar de la compagnie Saudia, dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 août sur l'aéroport de Ryad en Arabie Saoudite, a causé la mort de deux cent soixante-cinq personnes, deux cent quarante-neuf passagers et seize membres d'équipage. Les victimes seraient de nationalités diverses : saoudienne, pakistanaise et indienne notamment. Il n'y a aucun survivant.

L'appareil qui arrivait de Karachi au Pakistan venait de décoller de Ryad pour se rendre à Djeddah. Alors qu'il se trouvait à 80 kilomètres de son point de départ, le commandant de bord signalait par radio un incendie à bord. Le Tristar faisait demi-tour et se posait en catastrophe à Ryad où les pompiers ne parvenaient pas à maîtriser le sinistre, les sorties de secours de l'avion n'ayant, d'autre part, pu être dégagées pour permettre l'évacuation des passagers. Les responsables ignorent encore les raisons de l'incendie. — *(A.F.P., Reuter.)*

Près de Varsovie

UN ACCIDENT FERROVIAIRE A FAIT SOIXANTE-NEUF MORTS

Varsovie (A.F.P.). — Un accident ferroviaire s'est produit, mardi 19 août, le matin vers 4 h. 45 (h. loc.) (2 h. 45 G. M. T.), dans la région de Torun (200 kilomètres au nord-ouest de Varsovie). L'agence PAP souligne que deux wagons d'un train de voyageurs (Kolobrzeg-Lodz) ont été écrasés par un train de marchandises qui arrivait en sens inverse. L'accident serait dû à une panne de signal. Le train de voyageurs provenait d'une station de villégiature de la côte balte, à 200 kilomètres à l'ouest de Gdansk.

Le premier secrétaire du parti polonais, M. Gierek, et le premier ministre, M. Babiuch, se sont rendus dans la matinée sur les lieux de la catastrophe.

L'accident a fait soixante-neuf morts, a annoncé mardi soir l'agence PAP, sans préciser si ce bilan était définitif. La moitié des cinquante blessés ont pu regagner leur domicile après avoir été soignés.

● *El Cordobes blessé.* — Manuel Benitez, dit El Cordobes, a été encorné, le lundi 18 août dans l'après-midi, durant une corrida qui avait lieu dans la région de Tolède. Le célèbre torrero, qui a repris les chemins de l'arène l'an dernier à quarante-trois ans, venu à bout d'un premier taureau, a été atteint d'un coup de corne à la cuisse par un second. Après une nuit difficile à la clinique Nuestra Señora de Lorete de Madrid, il semble aujourd'hui qu'El Cordobes se remette normalement de son accident.

ÉDUCATION

La formation de la nouvelle carte universitaire

Nous continuons ci-dessous la publication de la liste des universités habilitées à délivrer, à partir de la prochaine année universitaire, des diplômes nationaux.

Malgré l'absence d'informations officielles, nous publions, au risque de lacunes et d'erreurs, la liste des formations supprimées et créées sauf pour les doctorats de troisième cycle.

Les listes précédentes ont été publiées dans nos éditions des 30, 31 juillet, 1er, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14 et 19 août.

Sciences économiques

Troisième cycle

ANALYSE ÉCONOMIQUE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980* : Dijon, Lille-I, Rennes-I, Rouen, Strasbourg-I, Paris-I, Institut d'études politiques Paris.

Sont supprimés : Caen, Besançon.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-II, Aix-Marseille-III, Angers, Besançon, Bordeaux-I, Caen, Clermont-Ferrand-I, Dijon, Grenoble-II, Lille-I, Limoges, Lyon-II, Montpellier-I, Nancy-II, Nice, Orléans, Poitiers, Rennes-I, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg-I, Toulouse-I, Paris-I, Paris-II, Paris-VIII, Paris-IX, Paris-X, Paris-XII, Paris-XIII, Institut d'études politiques Paris.

HISTOIRE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Paris-I.

SYSTÈMES ET STRUCTURES

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Paris-VIII, Paris-X.

MONNAIE-FINANCE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-III, Clermont-Ferrand-I, Grenoble-II, Lyon-II, Orléans, Paris-I, Paris-II, Paris-X.

Est créé : Aix-Marseille-III.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-III, Clermont-Ferrand-I, Grenoble-II, Lyon-II, Orléans, Toulouse-I, Paris-I, Paris-II, Paris-X.

ANALYSE MACRO-ÉCONOMIQUE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-III, Poitiers, Paris-I.

Est supprimé : Limoges (D.E.A.).

ÉCONOMIE DE PRODUCTION

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Lyon-II, Nice, Rennes-I, Toulouse-I.

ÉCONOMIE EUROPÉENNE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Strasbourg-I, Paris-II.

Est supprimé : Aix-Marseille-III (D.E.A.).

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-II, Bordeaux-I, Paris-I, Paris-IX, Paris-X, Paris-XIII.

Est supprimé : Angers.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-II, Aix-Marseille-III, Bordeaux, Tours, Paris-I, Paris-IX, Paris-X, Paris-XIII.

ÉCONOMIE DES RESSOURCES HUMAINES

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-II, Toulouse-I, Paris-I, Paris-X.

Sont créés : Aix-Marseille-II, Toulouse-I (D.E.A.).

ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980* : Bordeaux-I, Clermont-Ferrand-I, Grenoble-II, Nancy-II, Paris-I, Paris-II.

Est supprimé : Paris-I (D.E.A.).

ÉCONOMIE PUBLIQUE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980* : Paris-I, Paris-X, Paris-XII.

Est supprimé : Poitiers (D.E.A.).

ÉCONOMIE RÉGIONALE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-III, Montpellier-I, Saint-Etienne.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Montpellier-I, Saint-Etienne.

ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980* : Dijon, Grenoble-II.

Est supprimé : Paris-II.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980* : Dijon, Grenoble-II, Paris-II.

ÉCONOMIE DES TRANSPORTS

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-II, Lyon-II.

ÉCONOMIE RURALE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980* : Montpellier-I, Paris-I.

ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-II, Lyon-III.

Est supprimé : Grenoble-II.

Est créé : Lyon-III.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-II, Grenoble-II, Lyon-III.

ÉCONOMÉTRIE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-III, Toulouse-I, Paris-I, Paris-II, Paris-IX, ParisX.

Gestion

Troisième cycle

SCIENCE DE GESTION

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Grenoble-II, Lille-I, Lyon-III, Rennes-I, Paris-I.

Est supprimé: Lyon-II (D.E.A.).

GESTION DES ORGANISATIONS

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980* : Caen, Paris-IX.

Est supprimé : Poitiers.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Caen, Poitiers, Paris-IX.

ANALYSE INDUSTRIELLE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) et doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Montpellier-I, Nice.

GESTION DU PERSONNEL

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1950* : Paris-IX (création).

GESTION COMMERCIALE

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) préparé à la rentrée 1980* : Paris-IX.

Est supprimé : Clermont-Ferrand-I.

● *Doctorats de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Clermont-Ferrand-I, Paris-IX.

GESTION FINANCIÈRE

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Paris-IX.

GESTION NON-MARCHANDE

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Paris-IX.

● *Diplôme d'études approfondies (D.E.A.) et doctorat de troisième cycle préparés à la rentrée 1980* : Paris-IX.

A « SCIENCES PO »

● RECTIFICATIF. — Dans la liste des habilitations de troisième cycle (droit et sciences politiques) publiée dans nos éditions du 19 août, une erreur de transcription fait apparaître le diplôme d'études approfondies (DEA) d'études politiques préparé à l'Institut d'études politiques de Paris comme supprimé. Il n'en est rien, cet établissement est bien habilité à délivrer ce diplôme.

SCIENCES

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN EUROPE OCCIDENTALE

Un forage à l'horizontale a été réussi à Lacq

La Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) et l'Institut français du pétrole (I.F.P.), associés pour l'opération, viennent de réussir un forage à l'horizontale dans la couche productrice de pétrole de Lacq supérieur (Pyrénées-Atlantiques). C'est la première fois en Europe occidentale qu'un tel succès est enregistré.

Le forage de Lacq supérieur a commencé par être exécuté « banalement » à la verticale, sur une hauteur de 78 mètres. Ensuite, le puits a été progressivement dévié de 1 degré par 10 mètres forés, selon les techniques classiques pour ce genre d'opération (*le Monde* du 21 juillet 1979).

Parcourant ainsi un arc de cercle de 573 mètres de rayon, le puits a atteint le toit de la couche productrice à 643 mètres sous la surface du sol, le forage ayant alors une longueur de 811 mètres et une inclinaison de 70 degrés par rapport à la verticale. Le forage dévié a encore été continué jusqu'à ce que le trépan soit parvenu à la profondeur de 663 mètres sous la surface du sol.

A partir de ce point, le forage a été continué à l'horizontale sur une longueur de 170 mètres, le poids sur le trépan étant, comme dans les opérations plus classiques, obtenu par la seule gravité transmise par le train de tiges. Son extrémité était à une distance horizontale de 792 mètres à partir de la verticale passant par le haut du puits. La longueur totale du forage a été de 1 086 mètres.

Sur le tracé horizontal, trois carottes de 8 à 10 mètres de longueur totale ont été prélevées ; la dernière a même permis de comprendre que le forage était en train de sortir de la couche productrice, qui a la forme d'un anticlinal.

L'essai technologique de Lacq supérieur a été réalisé avec du matériel existant. Le trépan a été actionné selon les phases du forage, tantôt par le train de tiges mû depuis la surface par *rotary*, tantôt par un moteur de fond fixé à l'extrémité du train de tiges, celui-ci faisant alors service seulement de porteur et de transmetteur du poids nécessaire à l'attaque de la roche. En outre, ce puits expérimental a été garni, comme tous les forages pétroliers, de tubes d'acier, eux aussi classiques. Les appareils de mesure ont été descendus, à l'intérieur du train de tiges, grâce à un courant de boue qui a permis leur parcours horizontal.

Les forages à l'horizontale présentent plusieurs avantages :

● *Ils augmenteront la productivité des puits* puisqu'ils pourront suivre la couche productrice au lieu de la traverser de haut en bas, ce qui permettra d'allonger très sensiblement la longueur du drain (colonne perforée qui collecte le pétrole vers le puits). De même, la longueur du puits dans la couche productrice favorisera la récupération, par injection de vapeur, des pétroles lourds qui doivent être réchauffés pour pouvoir être pompés (c'est le cas, en général, à Lacq supérieur). Ainsi, le drain, mis en place horizontalement à Lacq supérieur, a-t-il une longueur de 275 mètres environ, alors que la couche productrice n'est haute que de 25 mètres.

● *Ils iront chercher le pétrole loin de l'aquifère* situé à la base de toute couche productrice d'hydrocarbures, ce qui retardera la remontée de l'eau vers le puits.

Les forages horizontaux pourraient aussi favoriser la fracturation hydraulique des veines de charbon qui constitue la première et indispensable opération de la *gazéification in situ* du charbon. Sans réseau de fissures créé dans le charbon (roche imperméable), il est impossible, en effet, d'amener l'oxygène nécessaire à la combustion de la veine (*le Monde* du 6 avril 1979).

Certes, le Groupe d'étude de la gazéification souterraine du charbon, qui réunit Gaz de France, les Charbonnages de France, l'Institut français du pétrole, le Bureau de recherches géologiques et minières et, depuis peu, la Compagnie française des pétroles, a réussi, de novembre 1979 à avril 1980, une première opération de fracturation dans une mine de Bruay-en-Artois.

Une première expérimentation de « rétrocombustion », destinée à créer dans la veine le « chenal » indispensable à la combustion proprement dite, devrait avoir lieu prochainement (les fissures dues à la fracturation hydraulique sont insuffisantes pour la combustion de la veine).

Mais, là encore, un forage à l'horizontale devrait permettre d'augmenter la longueur du segment où seront pratiquées les injections d'eau sous très forte pression grâce auxquelles le charbon est fracturé, et d'autant plus que les veines de charbon françaises n'ont que quelques mètres d'épaisseur. Avec un forage vertical classique, les injections d'eau se font en un seul point à partir duquel le système de fissures doit se propager, sur quelque 60 ou 70 mètres, jusqu'au forage voisin. Avec une fracturation faite par forage horizontal, on arriverait sans doute à créer du premier coup le « chenal ».

YVONNE REBEYROL.

هكذا من الأصل

Le Monde

jours d'été

SAÏD ET MOI

Roman-reportage de Poirot-Delpech

III. — Lumière orange sous une porte

RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS. — Voguant vers l'Algérie après l'enlèvement de sa fille, le docteur Rieux découvre des émigrés propriétaires, des Français friands de tiers-monde, et un certain Saïd aux « santiags » prune.

Mercredi 20 août.

« Tu permets que je baise ? » Saïd plonge entre les monceaux de valises, et pose ses lèvres contre le sol. Personne ne le remarque. Il fait presque nuit dans la gare maritime d'Oran. Bientôt deux heures que les passagers de l'*El Djezaïr* en provenance de Marseille piétinent aux guichets de la douane.

« C'est votre pape qui m'a appris le coup du baiser à la terre chérie, commente Saïd. *Et il a du mérite, lui : il doit se mettre à quatre pattes sans perdre sa calotte. Même que ce détail a l'air d'angoisser tout l'entourage ! »*

Rieux hésite à sourire. Il comprend mal ce que Saïd attend de lui. Tout à l'heure, pendant l'accostage, le jeune émigré l'a rejoint précipitamment au pont supérieur. Ils ne s'étaient plus croisés à bord depuis leur rencontre, le matin, avec les explorateurs poitevins.

« Il faut que je le dise à quelqu'un, a bredouillé Saïd. *C'est la première fois que je... mets les pieds en Algérie ! »*

Il a résumé ce qu'il appelle son *« C. V. »*, son *curriculum vitae*, avec le besoin subit de se confesser au premier venu que Rieux constate, à l'hôpital, chez certains mourants. Il est né il y a vingt ans, à Barbès, après six frères et sœurs, d'un Algérien de Tlemcen et d'une Kabyle. Son père travaillait chez Renault, et sa mère comme bonne chez une avocate. Ils ont « poussé » Saïd jusqu'au bac. Tout en bricolant comme garçon de bureau, le fils a fait du droit et de la socio. Ses parents sont rentrés au pays depuis deux ans. Il va les voir dans leur montagne, et *« se rendre compte s'il fera un jour sa vie dans son pays »*.

Par réciprocité, Rieux s'est cru obligé de donner les raisons de son voyage, en masquant ce qu'il jugeait contraire à sa dignité. Il rendait visite au *« futur beau-père de sa fille Isabelle, M. Kheddad »*, à Mansourah.

« C'est à côté de chez le dabe, s'est réjoui Saïd. *Je t'emmène. »*

الغريب

Ils approchent enfin des douaniers. Saïd utilise son mauvais arabe appris en famille à Paris pour protester contre la lenteur des formalités. Un gradé le remet vivement à sa place. Rieux croit entendre l'expression : *« shab' facances ! »*. Il en demande le sens.

« Quelque chose comme « sale émigré », dit Saïd. *Ici aussi, on est « d'ailleurs », et mal vus. Je commence à avoir l'habitude ! »*

De fait, les douaniers lui cherchent noise, alors que Rieux passe sans peine. Tout juste si on ne le salue pas, comme « avant »...

« Et toi ?, demande Saïd une fois dehors. *Tu es déjà venu en Algérie ? »*

Rieux redoutait la question. Il se souvient des drôles de curiosités qui le traversent encore, quand il croise des touristes allemands d'un certain âge. *« Et si c'était lui, ce bon gros à Mercedes et col ouvert, qui a embarqué mon frère au Cherche-Midi, en 1943 ? »* Rieux parle de son rappel sous les drapeaux en 1956. Il s'empresse de préciser que, comme médecin à Alger, il ne faisait que *« réparer les pots cassés des deux côtés »*. Le détail semble laisser Saïd indifférent.

« J'étais pas né, dit-il. *Et Oran, tu connaissais ? »*

الغريب

Rieux y est venu, en permission. Il voulait absolument voir Mers-El-Kébir. Jeune lycéen, l'attaque de la flotte française par les Anglais l'avait bouleversé. Le nom de la base, pense-t-il aujourd'hui, y était pour beaucoup. Il s'est récité les télégrammes absurdes de l'amiral Gensoul en arpentant les môles déserts. L'histoire lui paraissait une vaste duperie. Elle n'avait laissé aucune trace visible, après seulement seize années. En 1980, c'est bien plus de temps qui le sépare de 1956 : que retrouvera-t-il ?

« J'oubliais, ajoute Rieux : *je voulais aussi vérifier si l'Oran de Camus était ressemblant. C'était bien le moins avec mon nom... »*

Saïd se tape le front. Sur le bateau, le nom de Rieux lui avait dit quelque chose, il ne savait quoi. Ça lui revient : le médecin de *la Peste*, aussi, s'appelait Rieux !

Les voici sur la corniche. Le vent de mer balance les palmiers, devant les façades d'un ocre niçois. Des centaines de jeunes marchent joyeusement au milieu des rues, comme pour une retraite aux flambeaux.

« Camus parle d'une cité grise, dure et insignifiante, dit Rieux. *On voit qu'il était d'Alger, et chauvin, comme tous les Algérois. »*

Les hôtels de la ville étant complets, et conseillant d'aller voir aux « Andalouses », Rieux et Saïd prennent un taxi pour cette station balnéaire, à 20 kilomètres à l'ouest d'Oran. Au passage, ils doublent les « dingues du tiers-monde », en train de réparer une roue crevée de leur 2 CV. Saïd leur dédie un bras d'honneur bien senti. Ses réactions contradictoires déconcertent Rieux. Si la route s'encombre, l'émigré fulmine : *« Regarde-moi ces débiles, pas foutus de régler la circulation !* Et si la voie se vide : *Regarde-moi ces paumés, pas fichus de s'acheter des bagnoles ! Juste bons* à nous *en construire, et encore !... »* Rieux ne sait plus, ni lui non plus, qui, des Français ou des Algériens, désignent ses *« ils »* et ses *« nous »*. Même flottement dans le sabir franco-arabe avec lequel Saïd rudoie le chauffeur de taxi. De guerre lasse, il se raccroche au « verlan » des voyous parisiens. *« Redus, les mecs ! »*, conclut-il, au lieu de « durs ». Comme Rieux s'étonne de ses revirements et lapsus, Saïd, soudain grave, se met à parler de l'attentat raciste perpétré au printemps contre un jeune arabe de Bondy.

« Je suis devenu une sorte de juif, dit-il. *Il me faut des trucs comme ça pour savoir qui je suis. Mais dans ces cas-là... »*

A la faveur d'un réverbère, Rieux aperçoit sa mâchoire crispée. Saïd ajoute : *« Finis les doutes, crois-moi ! »*

الغريب

La pancarte des « Andalouses » surgit dans les phares. L'endroit ressemble à tous les clubs qui vendent du coup de soleil à travers le monde : des arcades chaulées le long d'une plage enclose, des bungalows, des boutiques de colliers en coquillages, des relents d'huile solaire, des rengaines de *crooner*... Saïd s'amuse à inventer des slogans publicitaires : *« Bronzez à deux heures de Paris au milieu de grands enfants parlant français ! » « Gambas et gambettes grillées !... »*

La réception de l'hôtel est débordée. Impossible de savoir si les Japonais annoncés viendront ou pas. Il faut attendre. Téléphoner à Cassis ? Pas question : le standardiste s'offre à le prouver en tripotant vainement les fils. Pour patienter, Saïd suggère un tour au night-club : entrée interdite si les clients ne sont pas accompagnés d'une femme chacun. Ils se dirigent vers la plage. Les haut-parleurs opposent au chuintement des vagues une chanson d'Enrico Macias.

« Fumier de sioniste ! », enrage Saïd en cherchant à réusssir des ricochets sur l'eau avec des pierres plates. *« Il envoie son pognon à Israël ! »*

Un disque de Julien Clerc prend la suite. Saïd sourit à pleines dents. Sa ressemblance avec le chanteur éclate. Il le trouve *« assez chouette, mettons »*. Il a bien ri, la veille de son départ, d'une histoire que lui a racontée un copain, groom au George-V. Julien Clerc descendait toujours dans ce palace des Champs-Elysées quand il venait à Paris, de sa campagne. En juin, il a dû y renoncer, tant les nouveaux habitués, Arabes, font du boucan la nuit. *« Pliant, non ? »*

Saïd s'allonge dans le sable. Le « complexe », mal éclairé, a des allures de fête ratée.

الغريب

« C'est la Tunisie, en moche ! », ricane-t-il. *C'est à... djerber ! »*

Puis il se ravise : *« Au fond, c'est mieux comme ça. Les régimes socialistes sont toujours merdiques question tourisme de luxe. Ce qu'on perd en devises, on le gagne en fierté. Ça nous évitera de devenir les larbins de l'Europe en goguette ! »*

Avec la soudaineté qui étonne souvent Rieux chez ses enfants, Saïd s'est endormi, la joue écrasée sur son sac de sport. Rieux se sent de trop. Le premier contact du petit émigré de Barbès avec la terre de ses ancêtres a la brusquerie des idylles qui promettent. *« La première fois qu'Aurélien vit Bérénice, il la trouva franchement laide. »* Rieux essaie de se remémorer le début du roman d'Aragon. Il s'aperçoit avec inquiétude qu'il n'a emporté aucun livre. La relecture de *l'Etranger* aurait pourtant fait merveille. Camus lui aurait sûrement expliqué ce qu'il fait là, sur une plage, face à un enfant arabe. A défaut de l'éclairer, peut-être lui aurait-il fourni, comme souvent la culture, le sommeil...

Rieux marche vers le cap proche. Un phare balaie l'horizon. Il lui rappelle Cassis, de l'autre côté de l'eau. Il doit s'avouer que le souci de sa fille s'estompe. Une sorte de jalousie pour Saïd l'a éclipsé. Si mal aimé et mal aimant soit-il, le jeune émigré vit, avec sa patrie toute neuve, une vraie histoire d'amour, comme lui, Rieux, n'en a pas connue et n'en connaîtra plus. Quand il avait l'âge de flamber, la France était condamnée au reniement, qu'elle s'en aille d'Algérie ou qu'elle prenne les sales moyens d'y rester. Aujourd'hui, elle entre dans l'avenir à reculons, sous la houlette molle d'anciens accessits de dissertation. La déception navrée n'est même plus un thème littéraire cultivable avec profit. Les derniers barrésiens parlent de leur nation comme d'une vieille maîtresse de Drieu la Rochelle, dont La Roque, ou de Gaulle, aurait baisé la main vers 1935, et qui conservait sous globe le gant mémorable, en filosel gris.

الغريب

Rieux gagne le village côtier de Bousfer. Un souvenir mal éteint l'y attire. C'était en 1956, le soir de sa visite à Mers-El-Kébir. Une famille de pieds-noirs invitait quelques officiers. Un phono ressassait les *« oh ! oh ! »* des Platters. La fille de la maison ne cessait de laisser glisser et de remonter la bretelle de sa robe jaune vif, sur son épaule bronzée. La villa dressait un belvédère à vitraux, au bout d'une allée d'eucalyptus. Ce pourrait bien être celle-ci. Rieux croit reconnaître sur le mur voisin, à demi-effacée, une réclame d'apéritif d'avant-guerre. Un vieil Algérien est assis par terre près de la grille, les coudes sur les genoux, les paumes vers le ciel. Il confirme que c'est bien la maison des L... De la fille, car les parents sont morts et le fils a disparu en 1961. Attentat F.L.N. ou mission O.A.S. manquée, on ne sait : il a sauté avec sa voiture. *« Catleu ! »*, dit l'homme, en mimant l'explosion.

Rieux se souvient du frère, en effet. C'était lui qui poussait sa sœur à exciter les officiers de passage, et à les convaincre de rester en Algérie. Elle les entraînait sur la plage en jouant de la bretelle. *« Ne nous quitte pas ! »*, pleurait-elle après des épanchements de demi-vierge. La concupiscence des « musulmans » dont elle se disait entourée lui conférait une aura de Sudiste dans un roman de Faulkner.

Le médecin auxiliaire Rieux était à peine plus vieux, alors, que Saïd ; un âge à dormir sur les plages. Il sent encore le grain de sable brûlant sur sa joue. Ce n'est pas qu'il aime les souvenirs, mais ils le reposent des événements familiaux dont la précipitation le fatigue. Ce doit être cela, la cinquantaine : commencer à ne plus supporter le présent, à lui préférer n'importe quelle bribe de passé.

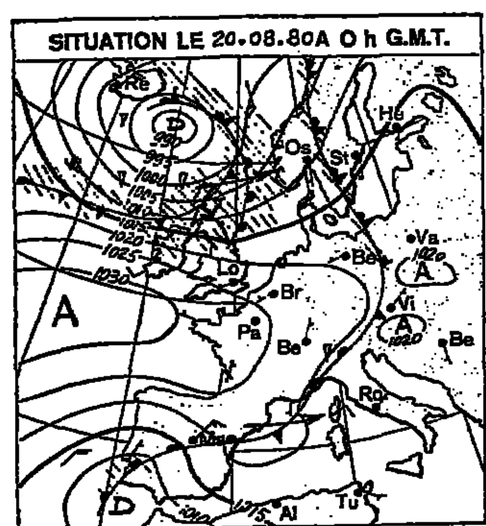
Il paraît que l'ancienne allumeuse à bretelle vit seule. Un rai de lumière filtre dans l'entrée. Quelle vieille dame ce peut être, désormais ? Que faire ? Sonner ? Appeler ? Pour dire quoi !... Rieux rentre aux « Andalouses » Il se retourne juste une dernière fois. Du temps où on rêve d'aimer en héros, il lui restera au moins ça : une lumière orange sous une porte.

Demain :

LE CH'MAITRE DE MAISON

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20.08.80 A 0 h G.M.T.

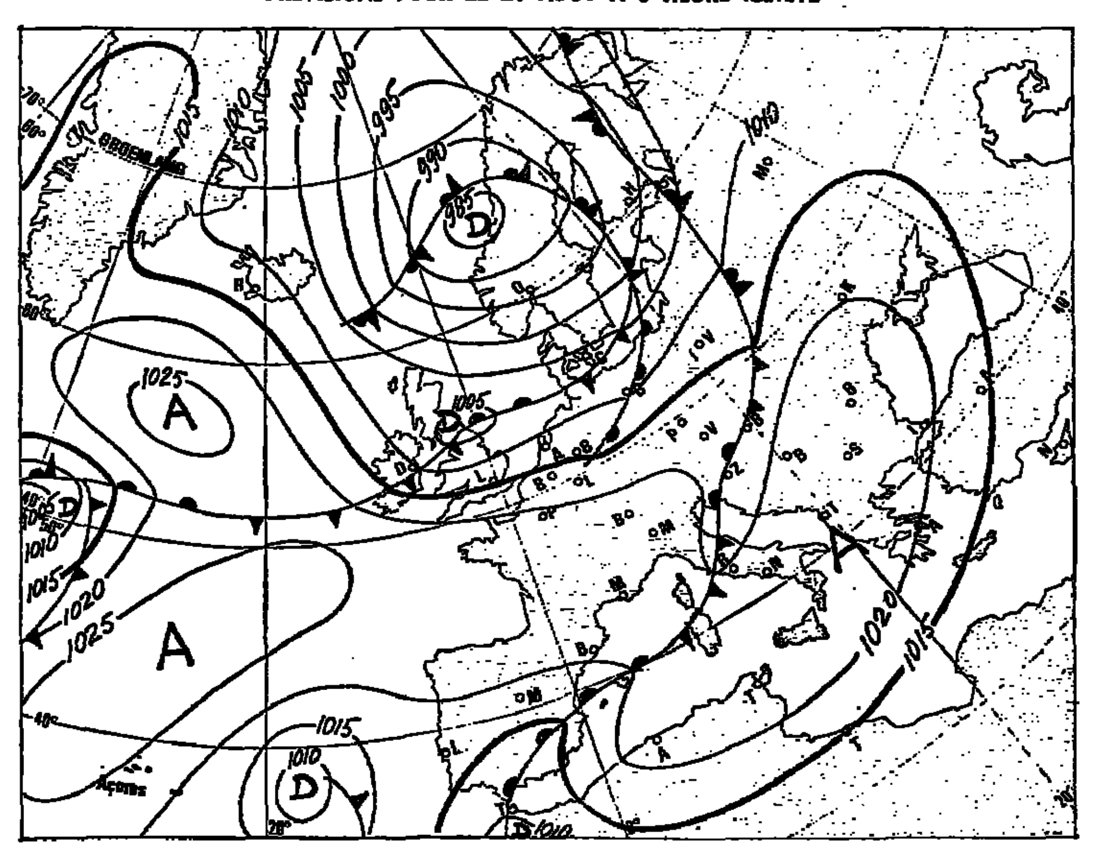


PRÉVISIONS POUR LE 21 8.80 DÉBUT DE MATINÉE

A
Li
Bo
To
Ly
Ma
Aj
1025

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 21 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent · Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 août à 0 heure et le jeudi 21 août à 24 heures :

Précédé d'un affaiblissement des hautes pressions, le courant perturbé océanique atteindra la France. Une perturbation circulant rapidement de l'Irlande à l'Allemagne comportera l'air chaud et humide d'une ancienne dépression tropicale (Bonnie). Des pluies abondantes et un renforcement des vents sont à craindre à son passge et pourront concerner nos régions septentrionales jeudi matin.

Jeudi 21 août, sur la moitié nord du pays, le temps sera nuageux, temporairement couvert et pluvieux. Les pluies, surtout localisées en début de journée des côtes de la Manche à l'Alsace, tendront toutefois à s'atténuer l'après-midi tandis qu'une amélioration avec éclaircies se développera de la Bretagne à la frontière belge. Les vents souffleront d'abord du secteur ouest. Ils seront assez forts avec rafales près de la Manche et de la mer du Nord, mais ils faibliront ensuite et tourneront au secteur nord-ouest. Les températures maximales seront en baisse. Sur la moitié sud de la France, le temps demeurera ensoleillé, après quelques brouillards sur l'Aquitaine et le Massif Central. Les vents resteront faibles et les températures s'élèveront un peu.

Le mercredi 20 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 026,4 millibars, soit 769,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 août ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 29 et 16 degrés ; Biarritz, 21 et 16 ; Bordeaux, 20 et 14 ; Bourges, 21 et 13 ; Brest, 19 et 10 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 15 ; Dijon, 26 et 15 ; Grenoble, 28 et 16 ; Lille, 21 et 13 ; Lyon, 25 et 15 ; Marseille, 30 et 18 ; Nancy, 23 et 14 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 24 et 11 ; Pau, 23 et 17 ; Perpignan, 29 et 21 ; Rennes, 23 et 10 ; Strasbourg, 25 et 15 ; Tours, 24 et 11 ; Toulouse, 22 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 21 degrés ; Amsterdam, 21 et 14 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 18 et 15 ; Bonn, 22 et 14 ; Bruxelles, 22 et 14 ; Le Caire, 32 et 23 ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 16 et 13 ; Genève, 26 et 13 ; Lisbonne, 26 et 20 ; Londres, 20 et 12 ; Madrid, 30 et 18 ; Moscou, 13 et 8 ; Nairobi, 11 (min.) ; New-York, 25 et 20 ; Palma-de-Majorque, 31 et 22 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 20 et 13 ; Téhéran, 37 et 27.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 août 1980 :

DES DECRETS

- Relatif à la production par les entreprises d'assurances d'états afférents à l'assurance des véhicules terrestres à moteur ;
- Réglementant une catégorie d'instruments de mesure.

INFORMATIONS « SERVICES »

LOISIRS

Planche à voile : quelles précautions ?

Un sport qui ne cesse de se développer : la planche à voile. Quelles précautions ses adeptes doivent-ils prendre ? Comment peuvent-ils s'assurer contre les risques qu'ils courent ou font courir ?

Les planches à voile sont classées dans la catégorie des engins de plage. Cependant, leur utilisation près des plages peut représenter un danger pour les baigneurs.

Aussi, par dérogation à la réglementation concernant les engins de plage, les planches à voile doivent-elles évoluer à plus de 300 mètres des côtes. Elles ne doivent cependant pas s'éloigner à plus de 1 mille marin (1 852 mètres).

D'autre part, elles ne peuvent dépasser la vitesse de 5 nœuds entre le rivage et les 300 mètres des côtes.

La planche à voile peut enfin faire l'objet d'une réglementation locale tenant compte des particularités géographiques de chaque côte. Dans certains cas, des chenaux d'accès peuvent être prévus pour traverser la zone des 300 mètres et éviter des accidents.

Au moment de l'achat du matériel, il faut se préoccuper de la sécurité qu'il offre : la planche doit être insubmersible et doit pouvoir supporter à tout moment, et dans toutes les conditions, le véliplanchiste et le gréement.

Celui-ci doit flotter et être relié à la planche par un bout d'amarrage. Il constitue alors une ancre flottante.

Il est bon que la planche soit munie à l'avant d'un dispositif permettant le remorquage. Ce dispositif permettant le remorquage. Ce dispositif ne doit comporter aucune protubérance pouvant provoquer des blessures.

La voile doit comporter des fenêtres pour assurer une bonne visibilité à l'utilisateur. Il est utile de prévoir à bord un petit cordage de secours, et de revêtir un vêtement isothermique lorsque la température de l'eau est inférieure à 18 degrés.

En cas d'accident...

Le véliplanchiste s'expose à deux risques : celui de causer un accident, celui d'être lui-même blessé. Enfin, l'achat d'une planche à voile peut représenter un investissement assez important pour que l'on se préoccupe d'être indemnisé en cas de perte.

La garantie « responsabilité civile du particulier », contenue dans les contrats multirisques habitation, prend en charge les dommages matériels ou corporels causés à des tiers au cours de la vie de tous les jours. Un certain nombre d'activités et de sports sont généralement exclus.

Se renseigner auprès de son assureur.

Si le véliplanchiste bénéficie d'une garantie individuelle accident, il pourra percevoir des indemnités forfaitaires s'il est victime d'un accident, si celui-ci entraîne une incapacité permanente. Les accidents survenant au cours de compétitions sportives sont exclus. Cette garantie peut faire l'objet d'un contrat spécial. Elle est quelquefois incluse dans les contrats multirisques habitation pour un capital généralement modique. Elle est toujours prévue dans les assurances extra-scolaires qui jouent pendant les vacances.

Adhérer à un club

L'adhésion à un club entraîne le bénéfice des garanties souscrites par celui-ci pour l'ensemble de ses membres. Cette assurance est liée au paiement des droits d'adhésion. Elle comporte : la garantie de la responsabilité civile en cas de dommages causés à des tiers ; une garantie individuelle accident prévoyant le versement de capitaux en cas de décès ou d'incapacité permanente, ainsi que parfois le paiement d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail. Les indemnités éventuellement perçues au titre de cette garantie peuvent se cumuler avec les indemnités dues par ailleurs.

Les dommages subis par le matériel nautique ne sont généralement pas assurés.

« Tous risques »

L'avantage du contrat « tous risques planche à voile » est qu'il réunit toutes les garanties utiles. Outre les garanties de responsabilité civile et individuelle accident, il prévoit généralement : une garantie défense et recours ; une garantie en cas de dommages subis par la planche à voile.

Cette garantie peut intervenir en cas de heurt, collision, abordage, incendie, foudre, tempête, échouement, naufrage et toute fortune de mer. Elle peut aussi jouer au cours des transports terrestres et en cas de vol ou tentative de vol (sous réserve, la plupart du temps, qu'il y ait effraction du local dans lequel se trouvait la planche à voile) ; le remboursement des frais d'assistance en mer, de sauvetage et d'enlèvement de l'épave.

(Source : Centre de documentation et d'information de l'assurance.)

JEUX

« APPELER AZOR »

Solution du problème n° 22

La deuxième version était la bonne. Le célèbre acteur Fleury (1750-1822, de son vrai nom Abraham Joseph Bénard) conte l'anecdote dans ses mémoires :

Un acteur nommé Fleury — lui aussi — « sévissait » au Théâtre-Français, où il jouait la tragédie, dans les années 1733-1736. Son jeu était peu apprécié du public...

Ce malheureux comédien avait un père aubergiste et cent-suisse qui, bien sûr, croyait fermement au talent de son fils. Un beau jour, le père, mis au courant des sifflets qui saluaient chaque apparition de son fils sur scène, endosse son uniforme, fourbit son épée, et se rend au théâtre, bien décidé à mettre fin à la « cabale » qu'il pensait montée contre son fils. Il emmène avec lui son chien, bête superbe répondant au nom de Tarquin, et pénètre dans les coulisses en le tenant en laisse.

Fleury fils interprétait le rôle d'Achille dans *Iphigénie en Aulide*. Dès son apparition sur scène, il est accueilli par les habituels sifflets, dont il s'accommodait vaille que vaille. Mais le père, furieux, se manifeste... et, dans l'action, laisse échapper le chien. Tarquin se précipite alors sur la scène, flairant les comédiens et léchant les mains de son jeune maître. Le public redouble de lazzis et de sifflets. Le cent-suisse, n'écoutant que sa fibre paternelle, tire l'épée... quand un nommé Gaussin [un comédien, semble-t-il] retient son geste et lui dit : « Eh ! monsieur, on avait aperçu votre chien ; ne comprenez-vous pas qu'on appelle Tarquin ? ». Comme, dans le même temps, Fleury fils-Achille criait à l'aubergiste : « Sifflez donc, mon père ! Sifflez donc ! », le cent-suisse fut convaincu de son erreur, avala la couleuvre... et se mit à siffler de toutes ses forces.

Une expression venait de naître : *appeler Tarquin*, au sens de « siffler un comédien ».

Fleury « le Grand », qui citait donc cette anecdote s'étant déroulée quelque trente-cinq ou quarante ans avant sa propre apparition sur les planches, concluait : « Maintenant, cela se nomme *appeler Azor*. *Tarquin* était trop classique ».

Avec la même acception, J. Duflot mentionne dans son *Dictionnaire des coulisses* l'expression : *Il y a des bossus*.

Un obscur vaudevilliste, auteur d'une pièce intitulée *les Aventures de Mayeux*, entendant qu'on sifflait son œuvre, se serait écrié : « *Je m'y attendais ; c'est un coup monté. Il y a au moins douze bossus dans la salle qui se sont donné rendez-vous pour faire tomber ma pièce.* » Ces propos se comprennent mieux lorsque l'on sait que le mot *mayeux* désigna autrefois un type de bossu créé par le dessinateur Charles Traviès et qui fut à la mode sous la monarchie de juillet. — J.-P. C.

PARIS EN VISITES

JEUDI 21 AOUT

« L'abbaye de Royaumont », 13 h., place de la Concorde, Mme Legrégeois.

« La mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot.

« La place des Victoires », 15 h., centre de la place, Mme Vermeersch.

« De Saint-Etienne-du-Mont au quartier Mouffetard », 15 h., façade Saint-Etienne, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Mouffetard et ses secrets », 15 h., métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Palais-Bourbon », 14 h. 45, métro Chambre-des-Députés (Mme Ferrand).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 739

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					
IV			■					■	
V			■						
VI				■			■		■
VII				■					
VIII					■				
IX		■				■		■	■
X									
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Empêche le jus de se répandre. — II. Peut se faire sur le champ. — III. Avalée comme de la blanquette ; Ouverture dans un tissu. — IV. Conjonction ; Très bas. — V. Démonstratif ; Peuvent aussi s'occuper des bidets. — VI. N'aura pas besoin de retouches ; Doivent être respectés. — VII. Saint ; Devient nerveux quand on enlève toutes les fleurs. — VIII. Pas bien chargé ; D'un auxiliaire. — IX. Se jette dans le Rhin. — X. De toutes petites pièces. — XI. Héros d'un poème épique ; Paresseux.

VERTICALEMENT

1. Peut être une preuve d'innocence. — 2. Ne constitue généralement qu'une petite partie ; Un vague sujet. — 3. Un étranger ; Nous prend à la gorge. — 4. Tranche de melon ; Convient ; Près de Perpignan. — 5. Imagina le condensateur électrique ; Article. — 6. Marchand d'illusion ; Qui a donc pu nous enrichir. — 7. Qui a donc un grand col ; Centre pétrolier de Chine. — 8. Canton suisse ; Un bruit inquiétant ; Possessif. — 9. Pas imaginaires ; Evoque la licence ; Qui avait donc circulé.

Solution du problème n° 2 738

Horizontalement

I. Pédagogie. — II. Inopérant. — III. Sou ; Riz. — IV. Crêt ; Ob. — V. Imerina. — VI. Fi ; Octroi. — VII. Otage ; Ml. — VIII. Rein ; Muse. — IX. Loi ; Réa. — X. Etendue. — XI. Us ; Et ; Ex.

Verticalement

1. Pisciforme. — 2. Enormité ; Tu. — 3. Douée ; Ailes. — 4. AP ; Trognon. — 5. Ger ; Ice ; Ide. — 6. Orient ; Ut. — 7. Gaz ; Armure. — 8. In ; Oise. — 9. Etabli ; Eaux.

GUY BROUTY.

CARNET

Naissances

— M. Louis-André DONCIEUX et Mme, née Catherine Fleury, Karine, Frédéric et Julia, sont heureux d'annoncer la naissance de
Marie.
Paris, le 11 août 1980.
10, rue Pasteur,
La Norville,
91290 Arpajon.

Mariages

Christiane TRICOIT
et
Frater RODRIGUEZ LAZARO
font part de leur mariage, ce mercredi 20 août, à la mairie de Ménilmontant.
35, rue du Retrait,
75020 Paris.

— Mme et M. François RUFFIN, Mme Jacqueline LE GUEVELLOU, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Françoise et Jean-Marie
qui a été célébré en l'église Saint-Louis de Fontainebleau.
Le lundi 18 août 1980.

Décès

— La Fédération française des sociétés de protection de la nature a la douleur et le regret de faire part de la disparition de

Michel BROSSELIN,
membre fondateur, trésorier et ancien vice-président,
survenue accidentellement, le 7 août 1980, à Chasnais (Vendée), à l'âge de quarante-quatre ans.
F.F.S.P.N., 57, rue Cuvier,
75231 Paris Cedex 05.

— M. Edme Crosnier,
M. et Mme Alain Crosnier et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Laugier et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Antoine et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edme CROSNIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 16 août 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.
46, rue Raffet,
75016 Paris.

— M. René Devienne,
Mme Françoise Devienne et ses enfants,
M. et Mme Jacques Devienne et leurs enfants,
M. et Mme René Rech et leurs enfants,
Le docteur et Mme Robert Devienne et leurs enfants,
M. et Mme Claude Leger et leurs enfants,
ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Parents et alliés,
font part du retour à Dieu de
Mme René DEVIENNE,
née Renée Barbier,
survenu le 6 août 1980, à Toulouse, dans sa quatre-vingt-deuxième année, munie des sacrements des malades.
La cérémonie religieuse a eu lieu vendredi 8 août, en l'église Saint-Exupère, à Toulouse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Annonay (Ardèche).

— Le président Pardigon,
Ses collègues et le personnel de la Chambre de commerce et d'industrie du Maroc,
ont le très vif regret de faire part du décès de leur ami,
Paul DOMERGUE,
secrétaire honoraire
et délégué de la C.F.C.I.M. en France,
chevalier de la Légion d'honneur,
des Palmes académiques,
du Ouissam Alaouite,
du Nicham Iftihar.
Les obsèques auront lieu le jeudi 21 août, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, 81, rue Haxo.
25, rue Arnold-Netter,
75012 Paris.

— Mme Jean Guillon-Blasse,
son épouse,
M. et Mme Roland Guillon,
M. et Mme Patrick Picard,
ses enfants,
Bertrand, Romain, Caroline et Charlotte, ses petits-enfants,
M. et Mme Alain Guillon,
ses frère et belle-sœur,
Les familles Guillon, Aumon, Breger, Blasse et Legault,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Jean GUILLON-BLASSE,
survenu le 18 août 1980.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 août 1980, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Clamart (Hauts-de-Seine), place de l'Eglise, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Malakoff.
1, rue des Etangs,
92140 Clamart.

— Lyon, Meudon, Strasbourg.
Mme René Hirlemann-Brom, son épouse,
M. et Mme Denis Pluvinage,
Frédérique, Marine, Benoît, Tiphaine,
M. et Mme Alain Bessière,
Marie-Cécile, Séverine, Camille,
M. et Mme Pierre Chambaud,
Olivier, Magali, Gwenaëlle, Philippe,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Brom, Rauch et les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René HIRLEMANN,
rappelé à Dieu à l'âge de soixante-huit ans, le 12 août 1980, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 16 août 1980 en l'église Saint-Etienne de Mulhouse, sa paroisse, dans l'intimité de la famille.
68100 Mulhouse, 22, rue de la Sinne.

— Le docteur Raoul Akoun et Mme, née Jollet,
Le docteur et Mme Robert Amar,
Mlle Stéphane Akoun,
Pierre-André, Jérôme et Delphine Amar,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert JOLLET,
Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille militaire,
leur père, grand-père et arrière-grand-père.
Les obsèques ont eu lieu le 16 août, dans l'intimité, à Orléans.
43, rue Chaussée-d'Antin,
75009 Paris.
Parc du Chapitre,
76420 Bihorel.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Bertrand MOTTE,
ancien député du Nord,
ancien président du Centre national des indépendants et paysans.
Ses funérailles seront célébrées dans l'intimité familiale, en l'église de Plougrescant, le vendredi 22 août.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris et à Lille, à sa mémoire. L'annonce en sera faite dans ce journal (Lire page 6).

— Sébastien de la Selle,
Delphine,
Aurélie,
Marie,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme PATRICE DE LA SELLE,
née Louise Kœnigswerther,
leur mère et grand-mère,
survenu à Paris, le 15 août 1980.
Selon sa volonté les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Quemeneur-Lavoisier,
Ses enfants et petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre-Marie QUEMENEUR,
chargé de mission
au rectorat de Paris,
survenu subitement à l'hôpital international de l'Université de Paris, le 11 août 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise.
18, rue Gaston-de-Caillavet,
75015 Paris.

— La générale R. Quenard,
M. et Mme Bernard Mounier et leur fils Christophe,
M. et Mme Francis Quenard,
Le docteur et Mme Claude Arnaud-Sorrel et leurs enfants Philippe et Sophie,
font part du décès du
Général R. QUENARD,
général de corps d'armée,
commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu subitement, le 2 août 1980, dans sa propriété.
Clos « La Sablière »,
17880 Les Portes-en-Ré.
[Après être sorti de Saint-Cyr, il participe à la campagne du Rif (1922-1924). De 1926 à 1933, il est officier instructeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr puis, de 1942 à 1945, avec le 7e R.T.A., participe aux campagnes de Tunisie, d'Italie et de France. En 1946, le commandement du territoire militaire d'Aïn Sefra lui est confié, et, de 1952 à 1958, celui des troupes et services des Territoires du sud algérien.]

— Le colonel (E.R.) et Mme Maurice Rouquier, née Rigal,
François, Frédéric et Virginie Rouquier,
M. et Mme Georges Martin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Lorion, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Couturier, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père, frère, oncle et grand-oncle,
M. Joseph, Georges RIGAL,
administrateur en chef
de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier d'Académie,
officier du Mérite agricole,
chevalier du Mérite maritime,
commandeur
de l'Etoile noire du Benin,
commandeur
de l'Ordre royal du Cambodge,
Mérite camerounais de 1re classe,
officier de l'ordre national
de la Valeur du Cameroun,
grand-officier
de l'ordre national malgache,
survenu à Saint-Cézaire-sur-Siagne, le 17 août 1980.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Saint-Cézaire-sur-Siagne, le 19 août 1980.
Ni fleurs ni couronnes.
Ses amis désireux d'honorer sa mémoire peuvent faire un don au Centre Antoine-Lacassagne, voie Romaine, Nice.

« Dans la harpe, quand elle résonne,
Il y a trois choses :
L'art, la main et la corde.
Dans l'homme :
Le corps, l'âme et l'ombre. »
(La Légende dorée.)

— M. et Mme Albert Roger,
Le docteur et Mme Joseph Roger,
Le général et Mme Vaudable,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Vve Henri ROGER,
docteur en médecine,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Marseille, le 11 août 1980.

— Le pasteur et Mme Christian Mazel, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Viollier et leurs enfants,
M. Jacques Viollier,
M. et Mme Guy Viollier et leurs enfants,
Le docteur Alexandre Hoppeler, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Viollier et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 3 août 1980, de
Mme Robert VIOLLIER,
née Denise Fiach.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Un service commémoratif aura lieu ultérieurement.
« Nous bénirons l'Eternel dès maintenant et à jamais. »
(Psaume 115.)
« Nul ne vit pour lui-même. »
(Romains 14.)
13, rue Michelet,
75006 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Tours, Saint-Cyr.
Très touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès de
M. Charles CHERON.
M. et Mme Henry Cheron, ses enfants,
Et toute la famille,
prient tous ceux et celles qui se sont associés à leur peine de bien vouloir trouver ici leurs très sincères remerciements.

— Mme Wanda Paul Robert, profondément touchée de toutes les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès, de
M. Paul ROBERT
prie toutes les personnes ayant assisté aux obsèques, ainsi que toutes celles qui se sont associées à son deuil, de bien vouloir trouver ici l'expression de ses remerciements émus.

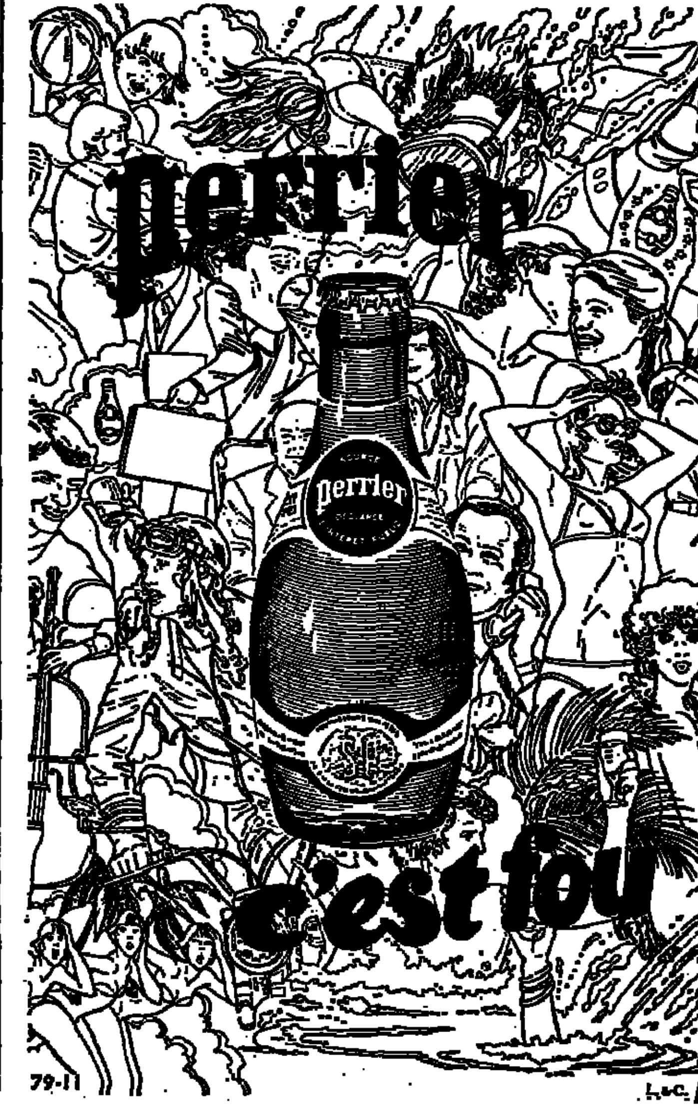
Anniversaires

— Il y a deux ans disparaissait notre ami
Adam NOVOMINSKI.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Le 17 août 1979, disparaissait brutalement, à Paris,
l'ambassadeur
Emile VANDERBORGHT.
Il est vivant dans nos cœurs et sans cesse présent dans nos pensées.

Communications diverses

— Le Comité national du souvenir des fusillés du Mont-Valérien qui, chaque année, organise une cérémonie en hommage aux 4 500 martyrs tombés en ce haut lieu de la Résistance, demande à leurs familles de bien vouloir se faire connaître afin que contact soit pris avec elles. S'adresser à M. Georges Adnot, 117, rue des Plaideurs, 92000 Nanterre.



هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Regards sur le jeune cinéma italien

Plantes rares dans le désert

LORSQU'ON pense jeune cinéma italien, deux noms reviennent immanquablement à l'esprit : Nanni Moretti et Maurizio Nichetti. Le premier a fait un malheur, il y a deux ans, avec son *Ecce Bombo*, dont il est le principal interprète. Une satire doucement cynique sur une jeunesse romaine désœuvrée et désenchantée, après les derniers soubresauts qui ont suivi 1968. Le second a été la découverte de la Mostra de Venise de l'été dernier, avec *Ratataplan*, où se mêlent le burlesque et le surréalisme, le mime et l'imagination débordante du théâtre pauvre. Les autres ? Quelques noms entendus un jour, et très vite oubliés.

Pourquoi ce vide ? Comment l'Italie, pays du cinéma par excellence, où le film a repris la tradition picturale des siècles passés, où l'image parle mieux que les mots imprimés à un peuple largement analphabète il y a peu, mais au sens esthétique particulièrement vif, où l'unique industrie importante de la capitale était, justement, le cinéma, n'engendre-t-elle pas plus de jeunes talents ?

Moretti et Nichetti ont percé presque par hasard. D'autres sont retombés dans l'oubli après une brève tentative gâchée par un budget insuffisant, ou sont restés dissimulés au public par des distributeurs et des exploitants qui préfèrent se tourner vers des valeurs sûres. Des films fabriqués à la chaîne autour d'une des quelques inévitables vedettes présentes dans tous les génériques : Sordi, Tognazzi, Gassman, Manfredi, par ailleurs excellents acteurs. Ou, pis encore, qui choisissent de programmer des pornos de dernière catégorie aux titres alléchants, rapportant des millions de lires dans un temps record.

C'est qu'il ne s'agit pas seulement d'avoir des idées et du talent. « *Il y a en Italie de jeunes talents* », affirment quelques rares producteurs qui daignent s'y intéresser, « *mais, pour eux, faire un film aujourd'hui est une entreprise qui frise l'impossible. A Rome, tout est aux mains soit des Américains, soit de quelques exploitants et distributeurs italiens qui s'occupent de cinéma comme ils vendraient du saucisson. Alors, un jeune qui veut tourner un film doit avoir non seulement du talent mais aussi une patience et une obstination à toute épreuve, des dons de débrouillardise pour trouver des financements, et, si possible, quelque vieil oncle riche et complaisant qui bouchera les trous...* » Les avances sur recettes n'existent pas en Italie, et les producteurs, qui n'ont plus guère de pouvoir, sont une race en extinction.

Un sujet tabou : le terrorisme

Enzo Porcelli, un des rares « rescapés », qui a permis notamment à Salvatore Piscicelli de tourner *Immacolata e concetta* (qu'on a pu voir à Cannes), estime que ce n'est pas la peine de se lamenter contre les distributeurs et les exploitants comme le font les producteurs italiens. Moi, dit-il, « *je veux m'occuper et de la distribution et de l'exploitation. Les distributeurs ont des exigences insensées, ils veulent truffer les films de scènes pornos alors que le sujet n'a rien à voir avec cela, les lancements sont mal faits. Il faut donc prendre tout cela en main, racheter des salles et y programmer ses propres films. C'est la seule façon de les faire voir au public* ». Effectivement, si *Ecce bombo*, par exemple, a pu devenir un grand succès, c'est parce qu'il est passé par pur accident dans une des meilleures salles de Rome, l'exploitant ayant dû combler un creux de quinze jours dans sa programmation.

D'ailleurs, les quelques rares films qui ont été tournés ces dernières années par de nouveaux venus ont tous une histoire rocambolesque derrière eux. *Maledetti vi amero*, de Marco Tullio Giordana, qui vient de remporter le léopard d'or au Festival de Locarno a failli ne jamais voir le jour. Or on ne cesse de parler de ce film depuis son passage à Cannes, où il est arrivé *in extremis*, son auteur et son producteur, la coopérative Jean-Vigo, n'ayant plus un sou à l'issue du tournage pour porter la pellicule à Cannes. Le distributeur, qui avait promis quelques dizaines de millions de lires, s'était retiré pour cause de faillite.

C'est alors qu'est intervenu Mario Gallo, un des rares producteurs romains qui soutiennent autant qu'ils le peuvent les nouveaux talents. Rachetant le film, il a permis à Giordana d'aller à Cannes, où il avait été invité par hasard : lors d'une projection privée, un critique français de passage à Rome avait apprécié ce film très attachant, qui a le mérite d'avoir osé toucher à un sujet tabou dans le cinéma italien alors qu'il s'agit du problème numéro un du pays : le terrorisme. Et cela sans moralisme, sans manichéisme, tout en nuances, avec une sensibilité et une générosité rares, et aussi un sens de la narration et une capacité de création des personnages qui rendent acceptables tous les inévitables défauts d'une première œuvre handicapée par les limites budgétaires et les péripéties d'un tournage tout en acrobaties.

Giordana, lui, se déclare insatisfait du résultat en invoquant son manque de préparation. En effet, l'autre grand handicap des jeunes cinéastes italiens est de n'avoir pas d'école sérieuse à leur disposition, l'autrefois célèbre centre expérimental de cinéma de Rome ne s'est toujours pas remis de la bourrasque de 68, et les moyens dont il dispose sont devenus dérisoires. Ils ne peuvent, la plupart du temps, travailler aux côtés de leurs aînés et apprendre leur métier sur le tas, la demande dépassant largement l'offre dans un cinéma qui rétrécit sa production d'année en année.

Toutefois, tous les jeunes cinéastes italiens ne sont pas des débutants et certains d'entre eux ont suivi la filière classique. C'est le cas de Giovanna Gagliardo qui a été pendant des années scénariste du cinéaste hongrois Jancso avant de tourner son premier film, *Maternale*. Ce film, réalisé à l'origine pour la télévision, a été, après son succès au Festival de Cannes de 1978, vendu dans le monde entier pour la télévision et pour le cinéma. Cela ne l'a pas empêché, en Italie, de demeurer confiné pendant deux ans dans les tiroirs de son producteur, la R.A.I., avant d'être présenté, enfin, aux téléspectateurs à la fin du mois de juin. Quant à la distribution dans les salles, aucune date n'est encore prévue. La critique est unanime à propos de ce très beau film. A travers des images lentes, accrochées aux détails de la vie quotidienne, et les gestes démesurément cérémonieux du personnage principal, Carla Gravina, apparaît toute la vacuité de la vie d'une femme au foyer et la monstruosité que peut revêtir un amour maternel né de la frustration.



Ce succès n'a pas empêché pour autant Giovanna Gagliardo d'être immobilisée depuis des mois avec le scénario d'un nouveau film tout prêt : *la Doublure*, qui met en scène la génération de la fille de *Maternale*, qui est aussi celle de la cinéaste, celle des femmes émancipées, des femmes-hommes. Giovanna Gagliardo attend toujours le feu vert du producteur, en l'occurrence Gaumont-Italie, qui s'est installé à Rome il y a bientôt deux ans, se présentant comme le sauveur du cinéma italien moribond et l'espoir des jeunes cinéastes en mal de producteurs. Espoir déçu puisque ceux-ci constatent que jusqu'ici, à part un film de Pietro Natoli, *Confusion*, qui sera présenté à Venise, seuls les grands, Fellini et sa *Cité des femmes* en tête, ont bénéficié de l'arrivée de Gaumont en Italie.

Fellini, Ferreri, Bolognini, Rosi ou Liliana Cavani (qui s'apprête à tourner *la Peau* de Malaparte) auraient pu, commente-t-on à Rome, de toute façon trouver des financements et une production. Gaumont n'a donc eu jusqu'ici qu'une politique de prestige très différente de ses promesses.

En attendant que Gaumont ou quelqu'un d'autre se décide à lui signer un contrat, Giovanna Gagliardo s'est tournée à nouveau vers la R.A.I., pour laquelle elle a réalisé plusieurs moyens métrages. Finalement, la R.A.I., bien que jouant dans le cinéma italien un rôle bien moindre qu'il ne semble de prime abord (elle a produit ou coproduit quelques grands films ces dernières années, mais ce sont toujours les mêmes qu'on cite en exemple), est la seule institution vers laquelle un jeune cinéaste peut encore se tourner en l'absence totale de structures appropriées de l'Etat, remarque G. Gagliardo.



Une nouvelle loi

La législation actuelle sur le cinéma, qui date de 1965, est, en effet, complètement inadéquate, et une nouvelle loi promise depuis des années se fait toujours attendre, tandis que tout (crise économique, prolifération incontrôlée des télévisions privées, politique erronée des distributeurs soutenue par le système actuel de remboursement sur les recettes) concourt à décimer les spectateurs des salles de cinéma. Le nouveau projet de loi, qui sera incessamment présenté au gouvernement, devrait, en théorie du moins, favoriser le jeune cinéma à travers la création d'un « fonds d'expérimentation ». Celui-ci permettrait aux débutants de faire un film sans devoir penser aux perspectives du marché. Ceci dans un premier temps. L'accès à ce fonds serait relié à un autre plus ample, le « fonds pour les projets d'auteurs », inspiré du système français de l'avance sur recettes. Actuellement, les interventions de l'Etat, qui ne sont, la plupart du temps, que des remboursements *a posteriori*, ne bénéficient qu'à la production et non à l'auteur.

On peut se demander si une telle législation ne comporte pas le risque d'enfermer les jeunes dans une sorte de ghetto en les confinant dans l'expérimental. Le directeur de la section cinéma du ministère du tourisme et du spectacle, M. Rocca, écarte fermement cette éventualité. Selon lui, le « fonds expérimental » serait une sorte de premier essai. S'il est concluant, on pourra aller plus loin. Grâce à cette nouvelle loi, explique encore M. Rocca, l'intégralité du coût d'un film serait financée par l'Etat alors qu'actuellement les prêts sont tellement modestes, éparpillés, que, ne voulant mécontenter personne, on frustre tout le monde. Ce nouveau fonds s'élèverait à 4 milliards de lires par an, alors que cette même somme a été dépensée en quinze ans pour aider non moins de quatre-vingt-dix projets.

Mais le problème du jeune cinéma italien n'est sans doute pas seulement financier, estime de son côté le producteur Mario Gallo pour qui tout est à revoir en Italie et pas seulement la législation : « *C'est une question de mentalité. En Italie*, dit Gallo, *les intellectuels refusent l'* « *industrie culturelle* ». *Ils sont restés à l'artisanat moyenâgeux. Ce n'est pas pour rien qu'il n'y a pas d'école de cinéma. Pourquoi en aurait-on besoin si on naît cinéaste comme on naît poète ?* »

C'est le culte du génie : l'auteur est une plante rare qui peut naître dans le désert.

VANJA LUKSIC.

UNE SELECTION

cinéma

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE D'IRVIN KERSHNER

La suite de la Guerre des étoiles en plus grand, plus drôle, plus fascinant. George Lucas, cette fois simple producteur, a tout coordonné et reculé les limites de la lutte du bien contre le mal dans des espaces interstellaires où tout est possible.

FESTIVAL W.C. FIELDS (Action Christine)

La France redécouvre, bien après l'Amérique, le comique le plus caustique de l'Hollywood des débuts du parlant et des années 30, avec les Marx Brothers. La parole, toute-puissante, est un des outils majeurs de la destruction de l'ordre établi. Un film différent chaque jour de la semaine.

SCARFACE DE HOWARD HAWKS

Le cinéma mitraillette d'Howard Hawks, le drame et la tragédie traités en gags, l'horreur irréelle et magique. Un art de l'efficacité romanesque dont le secret semble aujourd'hui perdu.

LA CARABINE NATIONALE DE LUIS BERLANGA

Une comédie espagnole par l'auteur de **Bienvenue, monsieur Marshall**. La satire, souvent méchante, d'une bourgeoisie qui ne voit rien venir.

Extase de Gustav Machaty : érotisme 1930, la beauté d'Hédy Lamarr ; **le Troupeau** de Zeki Okten : misère et migrations, la Turquie s'éveille à la réalité politique moderne ; **Le shérif est en prison** de Mel Brooks : le film le plus enlevé de son auteur ; **les Dix Commandements** de Cecil B. De Mille : le dernier grand fabricant de supershows, dans la postérité de Méliès et Feuillade.

théâtre

RUFUS A LA GAITE-MONTPARNASSE

Il chante, ce qui est nouveau, sur des musiques de Jean-Marie Senia. Il garde son personnage d'hurluberlu inquiet. Il a fait le pari de l'été à Paris et il a eu raison. Il y a toujours du public pour le talent.

REPRISES

Le Premier d'Israël Horowitz au Théâtre de poche : la philosophie grinçante de l'humour new-yorkais.

Un habit pour l'hiver à l'Œuvre : la poésie douce-amère de Claude Rich, auteur et interprète avec Georges Wilson et Claude Piéplu.

la Nuit de noces de Cendrillon, au Marigny, salle Gabriel : conte de fées pervers de Jean Bernard Moraly. Et toujours **Jean-Paul Farré**, au Palais des glaces, incroyable, impitoyable, inénarrable.

musique

AU PAYS DE GEORGE SAND

Comme chaque été depuis treize ans, Gargilesse, paisible village de la Creuse, près d'Argenton, devient pour quelques jours la capitale de la harpe. Il en vient de partout, par le train et en voiture, et de loin, puisque le concours international Marie-Antoinette Casala, qui aura lieu pour la deuxième fois du 25 au 28 août, attire des concurrents de tous les pays du monde (finale le 28 août). Comme par ailleurs les élèves inscrits à l'Académie d'été, qui travaillent sous la direction de Pierre Jamet, le doyen et l'un des plus illustres représentants de l'école française de harpe, prépareront le concert de clôture du 30 août, Gargilesse et ses environs seront comme une vaste caisse de résonance pour quelques milliers de cordes. Ouverture le 22 août avec un récital de Véra Dulova, harpiste soliste, de l'orchestre du Bolchoï, musique ancienne polonaise le 23 et concert de l'ensemble Ars Nova, le 29. (Renseignements : tél. (54) 47-85-48.)

LA POLOGNE A LUCERNE

Selon une tradition bien établie, les Semaines internationales de Lucerne (du 16 août au 9 septembre) s'articulent autour d'un thème et savent s'y tenir en évitant les pièges de l'uniformité ; cette fois, c'est la Pologne. Si l'ensemble du programme est international et s'étend, sans exclusive, du seizième au vingtième siècle, la part belle a été faite à Penderecki qui dirigera son Concerto pour violon (le 23 août) et dont la « Symphonie numéro 2 » sera créée en Europe et avant Salzbourg, par le New York Philharmonic, sous la direction de Zubin Mehta (le 27 août). Le Collegium musicum de Zurich, sous la baguette toujours jeune de Paul Sacher, créera une œuvre nouvelle de Lutoslawski (24 et 25 août). Krystion Zimerman jouera un concerto de Chopin (le 1er septembre) et Martha Argerich, un autre (le 8 septembre), le premier avec la Philharmonie de Berlin et Karajan, la seconde avec celle de Varsovie. Le Royal Philharmonic de Londres, enfin, a choisi d'honorer Szymanowski (Renseignements : 19-41-41-23-35-62.)

« Renard le Nouvel », par l'Ensemble Perceval à la **Conciergerie**, le 21 août, à 18 h. 30 et à 20 h. 30. L'Orchestre de chambre de Tokyo donnera un concert à **Vienne**, le 21 août, avant de se rendre à **Cluny-en-Bourgogne**, le 23 août (rens. : (85) 59-03-34). Week-ends musicaux à l'Orangerie du château de **Sceaux** : harpe et violoncelle, le 22, flûte et piano, le 23, à 17 h. 30, trios de Beethoven et Brahms, le 24, à 17 h. 30 (rens. : 660-07-79). Clôture des Semaines musicales du Luberon, avec deux concerts sous les remparts d'**Oppède-le-Vieux**, les 22 et 23 août, à 21 h. 30 (rens. : (90) 71-32-01). « Neuvième Symphonie » de Beethoven par l'Orchestre de Philharmonie d'Anvers, **salle Pleyel**, les 24 et 25 août. L'Orchestre Franz Liszt sera à **Menton**, le 24 août, et le quatuor Via Nova lui succédera, le 27, sur le parvis Saint-Michel. Frédéric Lodéon jouera les « Suites » de J.-S. Bach pour violoncelle, le 25 août, à **Saint-Gervais** (Haute-Savoie). Musique à la cour de Bourgogne, par l'Ensemble Guillaume de Machaut, à l'abbaye de **Fontenay**, le 27 août (rens. : (86) 34-10-60).

expositions

JEAN-BAPTISTE CARPEAUX A NICE (GALERIE DES PONCHETTES)

Une exposition réalisée avec les Carpeaux des collections niçoises, notamment celle du musée Jules-Cheret, riche en terres, plâtres, dessins, aquarelles et huiles du sculpteur.

CHEMINS DE LA CREATION A ANCY-LE-FRANC

Dans l'Yonne, entre Tonnerre et Montbard, un château Renaissance et ses communs, aménagés en salles d'exposition, où, depuis une dizaine d'années, chaque été, on peut se retrouver sur des Chemins de la création, qui ne sont pas des sentiers battus. Cette fois honneur au pastel et ses fausses douceurs, en une centaine d'œuvres au moins d'artistes contemporains. Et une rétrospective Maryan, peintre à vie — il est mort en 1976 — d'un énorme jeu de massacre.

LES DESSINS D'ARTAUD AUX SABLES-D'OLONNE

Vingt-cinq dessins difficilement rassemblés sur la soixantaine supposée qu'Antonin Artaud a réalisés, pour la plupart entre 1945 et 1948. Certains — autoportraits — sont connus, d'autres pas, notamment ceux proches des dessins qui illustrent les cahiers, où les images symboliques et les textes librement associés nous mettent au plus près du monde déchiré de l'écrivain.

INGRES A MONTAUBAN

Au musée Ingres, un palais rose dominant le Tarn, une exposition rétrospective à l'occasion du bicentenaire de la naissance du peintre. Autour des œuvres du chef d'école, sa descendance.

LES IMPRESSIONNISTES DE CHICAGO A ALBI

Manet et Degas, Monet et Renoir, Sisley et Bazille, puis Gauguin et Van Gogh. Et pour finir Cézanne, qui boucle la grande échappée de la peinture en France à la fin du siècle dernier. Les tableaux ont été prêtés par l'Art Institute de Chicago pour l'été.

GEORGES BRAQUE A LA FONDATION MAEGHT

Un hommage à Georges Braque, l'autre inventeur du cubisme, avec cent cinquante œuvres prêtées par des musées et collectionneurs du monde entier.

BOLTANSKI A CALAIS

Un artiste d'avant-garde de la photographie depuis dix ans. Où le cliché sert un discours sur le souvenir, l'enfance, la reconstitution d'images stéréotypées.

jazz

FESTIVAL DU JAZZ ET DU RIRE A HOSSEGOR (LANDES)

Avec Bill Coleman, les Haricots rouges, Guy Laffitte, Jean-Paul Farré, S.O.S. (Sporting Occitan Swing), Bernard Lubat et Michel Portal. (Jusqu'au 28 août.)

QUATUOR DE CLARINETTES A LA CHAPELLE DES LOMBARDS :

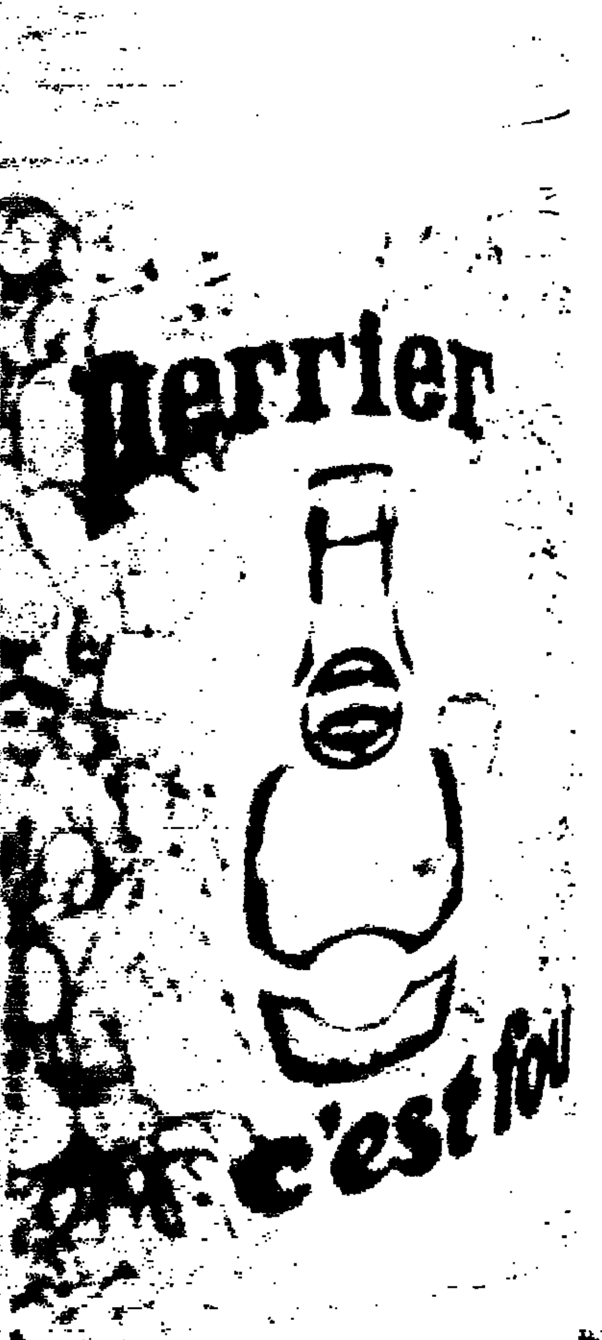
« Création tardive, opus n° 1 » de Michel Portal : avec Jean-Louis Chautemps, Jacques Didonato et Louis Sclavis. Pour les derniers jours à la chapelle et en avant-première d'Uzeste musical. (Jusqu'au 23 août.)

La Cour des miracles, avec **Street Boys**, quatre musiciens anglais (jusqu'au 25), le Lucernaire Forum, avec le groupe **Quiproquo** (jusqu'au 23), le Patio du Méridien, avec **Maxime Saury** (jusqu'au 31), le Petit Opportun, avec **Jean-Louis Chautemps**.

rock

LE GROUPE POLICE EN TOURNEE

Trois musiciens anglais de la « new wave » entrés, en l'espace de quelques mois, dans la légende des stars du rock'n roll (le 22 à Béziers, le 24 à Grenoble, le 27 à Fréjus).



LE MONDE

SPECTACLES

Témoignage

Joseph Mankiewicz contre le maccarthysme

Le Festival d'Avignon a rendu hommage à Joseph Mankiewicz en programmant une rétrospective de ses films, et en invitant le réalisateur qui, pendant cinq jours, au Verger a parlé de son travail, a raconté Hollywood (« le Monde » du 13 août). Il a évoqué le maccarthysme et le rôle que lui-même a joué en ce début des années 50. Selon lui, la population civile subissait le contre-coup d'une guerre qu'elle avait traversée sans la moindre hystérie. L'ivresse de McCarthy s'est nourrie, pense-t-il, de toutes les peurs jusqu'alors retenues, et a pris de court les Américains, élevés dans la sacro-sainte notion de la plus totale liberté individuelle, dans une société fondée sur le principe non moins sacro-saint que tout individu est innocent tant que sa culpabilité n'a pas été prouvée. Et voilà que, brusquement, il fallait prouver son innocence, prouver que l'on était un Américain loyal.

A Hollywood, John Wayne, Adolphe Menjou militaient pour le maccarthysme. Le plus enflammé était Cecil B. De Mille. Or, il était à la tête du conseil d'administration de la Screen Directors Guild, le syndicat des réalisateurs de films, dont Joseph Mankiewicz était président. En tant que président, il n'avait d'autre pouvoir que de convoquer les assemblées générales. Le contrôle de la profession était entre les mains du conseil d'administration, dont la majorité des membres appartenaient à la « vieille école » : John Ford, Frank Capra, Clarence Brown, Leo McCarey...

Joseph Mankiewicz a expliqué, à Avignon, pour la première fois, comment Cecil B. De Mille a tenté de l'écarter de la présidence du syndicat et quelles ont été les discussions entre les réalisateurs. Voici le texte de son intervention que nous a obligeamment fourni la direction du Festival.

« A cette époque, *dit Joseph Mankiewicz,* parmi vos amis, parmi les gens que vous admiriez, se levaient soudain des agents provocateurs clamant : *« Les communistes arrivent ! Ils vont tout détruire ! »*, comme s'il s'agissait d'extra-terrestres. Vous vous souvenez comment Orson Welles a terrorisé le New-Jersey en annonçant un débarquement de Martiens... Mais cette fois, dans l'état de spasme émotionnel qui avait saisi l'Amérique, le stade de la plaisanterie a été rapidement dépassé. Quiconque exerçait une activité le mettant en relation avec le public devait signer un document écrit par lequel il jurait n'avoir jamais appartenu ni jamais eu l'intention d'appartenir, de quelque manière que ce soit, au parti communiste ou à toute autre organisation *« subversive »*... Ne pas signer, c'était reconnaître que vous étiez anti-américain. C'était une question de conscience individuelle, d'amour-propre. Mais l'amour-propre ne donne pas à manger. Quand gagner sa vie dépend d'une signature, on en arrive au totalitarisme, très exactement à ce que combat et venait de combattre l'Amérique. Pourtant, c'était ce que l'on exigeait de nous tous — alors que le parti communiste américain n'a jamais compté plus de vingt mille à trente mille membres...

» Cela se passait en 1950-1951. Je ne me souviens pas exactement de la date, mais c'était après avoir terminé *Eve*. J'étais parti en Italie et en France pour de courtes vacances. J'avais vu René Clair, des réalisateurs anglais et italiens, nous avions envisagé le projet d'un syndicat international des réalisateurs. J'avais embarqué sur le *Liberté* — l'ancien *Bremen*. A deux jours de l'arrivée à New-York, je reçois par radio un télégramme sibyllin m'avertissant que des journalistes m'attendraient et qu'il ne fallait rien leur dire. Comme nous étions en pleine époque de négociation pour faire entrer à la Guild les jeunes réalisateurs occupés à ce nouveau jouet, la télévision, je ne me suis pas inquiété. A l'arrivée, pourtant, ma surprise a été extrême : jamais je n'avais vu autant de journalistes. Voilà ce qui s'était passé : pendant les six jours de la traversée, 90 % des membres de la Guild avaient voté l'obligation de signer le serment de loyauté... J'étais abasourdi. J'ignorais tout de ce projet, et je suis tellement apolitique que l'idée même pour moi en est absurde. Je ne pouvais pas imaginer qu'une chose pareille puisse se produire au sein de la Screen Directors Guild à Hollywood... J'en étais le président et la presse était mieux renseignée que moi.

Cecil B. De Mille impérial

» A l'hôtel m'attendait une pile de lettres et de télégrammes me demandant de faire quelque chose pour l'amour de Dieu, car tout cela était absurde. Or ils avaient voté... J'ai téléphoné à quelques amis, et j'ai appris que M. De Mille, le jour même où j'embarquais, envoyait à chaque membre de la Guild un formulaire nominal qu'il devait signer. C'est ce qu'on appelle, en Amérique, un scrutin ouvert, et c'est le contraire de la démocratie. Exprimer son vote sous le regard d'un commissaire, ce n'est pas voter...

» Dès mon retour à Hollywood, j'ai convoqué le conseil d'administration. M. De Mille était impérial. J'ai tout de suite compris ce qu'il voulait. Car, si les réalisateurs adoptaient le serment de fidélité, les comédiens, les écrivains et ainsi de suite seraient obligés de suivre. Il pourrait exercer son contrôle et décider de qui pourrait ou non travailler, qui était Américain ou ne l'était pas. En tant que président de la Guild, et comme tous les responsables syndicaux, j'avais signé un papier de cette nature, mais en tant qu'individu, en tant que réalisateur, certainement non, je ne signerais pas. En tout cas, je n'accepterais pas le vote ouvert. Je le signifiai à M. De Mille ; il m'expliqua que nous étions dans une situation où nous devions nous compter ; je lui répondis qu'à ma connaissance personne ne l'avait désigné pour cette tâche.

» Je recevais continuellement des appels des réalisateurs qui me demandaient de faire quelque chose. Cependant, à l'intérieur du conseil d'administration, seul George Stevens semblait être de mon côté. Les débats devenaient des affrontements personnels, le ton se faisait de plus en plus acrimonieux. C'est alors que je demandai au conseil ce qu'il ferait si certains réalisateurs refusaient de signer. De Mille dit que la chose était prévue : la liste serait envoyée chaque mois aux producteurs. J'ai fait remarquer qu'il s'agissait tout simplement là d'une « liste noire ». Je pensais bien que l'expression ne manquerait pas de faire réagir l'Irlandais John Ford.

» Plus tard dans la soirée, j'ai donc affirmé mon opposition à la signature du serment et décidé la seule chose que me permettait le règlement : convoquer une assemblée générale pour le dimanche suivant. Immédiatement, le conseil a procédé à un vote de confiance pour m'en empêcher, mais j'ai tenu bon. Tout Hollywood s'inquiétait. Les journaux corporatifs, comme *Hollywood Reporter*, s'interrogeaient sur mes motivations. Pour la première fois, je me sentais dans la peau d'un personnage politique. Ce que je ne savais pas encore, c'est qu'on se livrait à des investigations sur ma vie professionnelle. Fort heureusement, je n'avais jamais appartenu à aucune organisation, car elles étaient toutes suspectes, suspectées de communisme simplement parce que quelqu'un de gauche en avait fait partie. Dans mon dossier, la seule chose qui avait pu être notée, c'étaient mes cours de tragédie grecque dans le Actor's Lab, où Kazan avait enseigné.

» Le lendemain soir, j'étais en projection quand je reçois un coup de fil de mon frère Herman, qui me demande : *« Que crois-tu avoir en commun avec le président Andrew Johnson ? »* Il faisait allusion au fait que Johnson avait presque été « *empêché* » (contraint par le Congrès à démissionner). Il m'apprit qu'à l'initiative de De Mille et du conseil d'administration des estafettes parcouraient Hollywood et Beverley Hills pour faire signer une motion d'empêchement. Ainsi, l'assemblée générale ne pourrait pas avoir lieu... J'ai remercié mon frère, mais j'ai pensé qu'il avait bu. Quand même, j'ai téléphoné à Kazan, qui m'a donné confirmation. Il m'a dit que John Farrow, homme rigide, catholique convaincu, était chez lui, furieux. Il m'a demandé de les rejoindre, il attendait John Huston et d'autres pour examiner ce que l'on pouvait faire. C'est ainsi que, sous les directives d'un homme de loi, vingt-cinq jeunes gens ont élaboré une injonction visant à ce que le président de la Guild ne puisse pas être empêché. Elle est signée John Huston, Elia Kazan, Fred Zinneman, Joseph Losey, George Seaton, William Wyler, Billy Wilder... Je l'ai fait encadrer, je la conserve précieusement...

» Donc, nous préparons l'assemblée générale. Les assistants réalisateurs ont envoyé un télégramme de soutien signé Robert Aldrich. Ils pouvaient assister à l'assemblée sans participer au vote. Le dimanche soir arrive, la réunion se tenait au Beverley Hills Hotel. Le groupe des vingt-cinq était là pour examiner ligne par ligne le texte de mon discours. En tant que réalisateur, chacun était prêt à le réécrire. En fait, ce que je me proposais de dire était simple : je ne croyais pas que le résultat du vote aurait été le même si le scrutin avait été secret. Comme je ne disposais pas d'un attaché de presse, ce que je dis là n'a jamais été rendu public. De plus, je ne suis pas de ces personnes qui, comme Lilian Helmann, ont construit leur carrière sur le fait qu'elles ont dit non au Congrès.

» Après avoir retravaillé mon intervention, nous sommes allés à la salle de réunion. Elia Kazan ne voulait pas entrer. J'ai insisté, faisant valoir que j'avais besoin de lui. Il m'a dit : *« Je n'irai pas plus loin, car De Mille sait »*... Il m'a confié que dans sa jeunesse, pendant une période très courte, il avait été communiste. C'était à New-York. De Mille se préparait à révéler le fait. Par conséquent, Kazan ne voulait pas entrer, ne voulait pas

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 7 septembre.

MATISSE : « Les Marocains » et « la danse ». — Jusqu'au 15 septembre.

DONATION IOLAS. — Jusqu'au 22 septembre.

MARTIROS SARIAN. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er septembre.

NIKI DE SAINT-PHALLE. Rétrospective. — Jusqu'au 1er septembre.

DIX PHOTOGRAPHES POUR LE PATRIMOINE. — Jusqu'au 29 septembre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

DES FONTAINES POUR PARIS. — Jusqu au 8 septembre.

C.C.I.

DUBOUT ET LA VIE QUOTIDIENNE. — Jusqu'au 15 septembre.

LES DEUX GLOBES DE CORONELLI. — Jusqu'au 15 septembre.

CARTO-GRAPHISME OU LES DETOURS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

ERRANTS, NOMADES, VOYAGEURS. — Entrée libre. Jusqu'au 1er septembre.

B.P.I.

LA REPUBLIQUE EN FETE : les 14 juillet. — Jusqu'au 6 octobre.

LIVRES-GUIDES DE VOYAGE. — Jusqu'au 1er septembre.

LIRE UNE CARTE. — Jusqu'au 8 septembre.

Les musées

MAITRES DE L'EAU-FORTE DES XVIe ET XVIIe SIECLES. — Douzième exposition de la collection E. de Rothschild. Jusqu au 25 août.

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-36). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1er décembre.

FAIENCES FRANÇAISES DU XVIe AU XVIIIe SIECLE. — Grand Palais entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrées : 12 F ; le samedi, 9 F. Jusqu'au 25 août.

HIER POUR DEMAIN. — Arts, tradition et patrimoine. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F. ; le samedi 9 F. Jusqu'au 1er septembre.

L'exposition est complétée par des projections de films sur le thème : « Cinéma et monde rural », 16 h., salle 404.

GRAZIANI. « Sahara ». Œuvres de 1977 à 1980. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 septembre.

ARCHITECTURE RURALE ET MOBILIER AU CAP SIZUN. — Exposition de l'inventaire général, Grand Palais, entrée avenue Franklin-Roosevelt (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. L'archéologie du Yémen ; sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939 ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 septembre.

GROMAIRE. Rétrospective 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 septembre.

ECOUTER PAR LES YEUX. Objets et environnements sonores. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 août.

SHOULSHOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 17 novembre.

TRESORS DES MUSEES DE LA VILLE DE PARIS. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (742-94-71). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée libre jusqu'au 17 septembre.

LA CAMPAGNE ROMAINE A PROPOS D'UN TABLEAU D'HEBERT : LA MAL'ARIA. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHAPEAU ! — Histoire du chapeau depuis le VIIe siècle avant J.-C. — Musée Bourdelle, 19, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 30 septembre.

BENN A LA MONNAIE DE PARIS. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 décembre.

APEL.LES FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES, tabacs et allumettes (1726-1939). — Galerie du Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre. — IL Y A CINQUANTE ANS... JUILLET 1830. — Jusqu'au 2 novembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

VISIBLE - INVISIBLE. Aspects de la photographie scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf le lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

KARSKAYA. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Jusqu'au 25 août.

CIRES ANATOMIQUES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. Collection du docteur Spitzner. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 septembre.

LOUIS ARCHAMBAULT. Essai de renouvellement de quelques symboles mystiques. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 14 septembre.

LE CHIEN ET LE CHAT DANS L'ART. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 13 septembre.

L'ART DU COSTUME DANS LES FILMS DE VISCONTI. — Trianon de Bagatelle, Bois de Boulogne. Sauf lundi, de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 2 septembre.

BERNARD LORIOT. — Orangerie du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-25-00). De 8 h. à 20 h. Jusqu'au 26 août.

ANTHOLOGIE D'UN PATRIMOINE PHOTOGRAPHIQUE. 1847-1926. Jusqu'au 7 septembre. — Le Luth. Orangerie. Jusqu'au 22 août.

Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 18 h. 30.

PAYSAGES DANOIS. Photographies de L. Bolvinkel et G. Nielsen. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (723-54-20). Jusqu'au 30 août.

AU PAYS D'ALAIN-FOURNIER. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste 49). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

IMAGES DU XXIe SIECLE : N. Phillips, holographe. — Musée français de l'holographie, 8, rue Brantôme (271-02-67). De 12 h. à 19 h. Entrée : 12 F. En permanence.

Dans la région parisienne

BIEVRES. Harry Meerson, du multiple à l'unité. — Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (077-92-50). Jusqu'au 7 septembre.

BRETIGNY. Anne Brown. — Centre culturel communal, rue H.-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

FONTAINEBLEAU. Richesses d'art et architecture du Mantois. — Château. Jusqu'au 31 août.

MAGNY - LES - HAMEAUX. Port-Royal. — Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 26 octobre.

NEMOURS. Fassianos. — Château-musée (428-27-42). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30. Sam., dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 septembre.

PONTOISE. Ferdinand Desnos. — Musée Tavet - Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

ST-ARNOULT-EN-YVELINES. — La défense médiévale dans la seigneurie de Montfort et son environnement, du dixième au dix-neuvième siècle. — Musée de l'artisanat (484-22-10). Jusqu'à fin août.

En province

AIX - EN - PROVENCE. Exotisme, tapisseries et textiles, du quinzième au début du dix-neuvième siècle. Musée des tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre. — Jean Messagier. Parcours d'un peintre de 1949 à 1980. Musée Granet, palais de Malte (26-08-06). Jusqu'au 30 septembre.

ABBEVILLE. Claude Mellan (1598-1688). Dessinateur et graveur. — Musée Boucher de Perthes (24-08-49). Jusqu'en septembre.

ALBI. Trésors impressionnistes du Musée de Chicago. — Musée Toulouse-Lautrec, Palais de la Berbie (54-14-09). Jusqu'au 31 août.

ANCY-LE-FRANC. Les chemins de la création : Maryan - Le pastel. — Château (52-26-27). Jusqu'au 14 septembre.

ANGERS. Peintures contemporaines du Musée de Liège. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 31 août. — Lurçat, d'un chant à l'autre. Musée Jean Lurçat, 4, boulevard Arago (88-64-65). Jusqu'en septembre.

ANNECY. La statuaire religieuse en Haute-Savoie, collection du musée — Hommage à André Jacques, graveur savoyard (1880-1960). Jusque fin septembre. — Recherches archéologiques en Haute-Savoie, 1970-1980. Jusqu'en décembre. Château-musée (45-35-66). — Annecy, une ville et son patrimoine. Palais de l'Isle. Jusqu'à fin septembre.

ANTIBES. Peintres contemporains du Mexique. — Musée Picasso (33-67-67). Jusqu'au 21 septembre.

ARC-ET-SENANS. Les architectes comtois du dix-huitième siècle. Jusqu'au 15 septembre. — Le pain et le sel. Jusqu'au 15 septembre. — Ledoux à Paris. Jusqu'au 30 septembre. Salines royales (80-25-43).

ARLES. Rome et le midi de la Gaule sous le Haut-Empire. Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 15 octobre. — Calder. Chapelle de la Charité, 9, boulevard des Lices (96-49-76). Jusqu'au 21 septembre.

ARRAS. Rétrospective Jean Dubreuil. — Musée, ancienne abbaye Saint-Vaast (21-26-43). Jusqu'au 8 septembre.

AUXERRE. Raymond Mason. Sculptures et dessins. Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

BAYONNE. Dessins français du dix-neuvième siècle, de la collection du musée. Frédéric Dupuis, peintre de l'école bayonnaise. Musée Bonnat, 5, rue J.-Laffitte (59-08-52). Jusqu'à fin septembre.

BEAULIEU - EN - ROUERGUE. Autour d'une collection 1945-1980. Donation Geneviève Bonnefoi et les Amis de Beaulieu. — Abbaye. Ginals (30-76-84). Eté.

BEAUMESNIL (Eure). L'art de la reliure en France, XVIe-XXe siècles. — Château. Sauf mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'à fin septembre.

BORDEAUX. Les arts du théâtre, de Watteau à Fragonard. — Musée des Beaux-Arts (44-40-88). Jusqu'au 1er septembre. — L'art du métal en Aquitaine, des origines au septième siècle. — Restauration et conservation. Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'en septembre.

BOURG - EN - BRESSE. Sculptures contemporaines : œuvres d'Avoscan, Viseux, Lovato, Coulentianos, Canlato, etc. — Grand cloître de Brou (22-22-31). Jusqu'en octobre.

BRAUX - SAINTE - COHIERE. Dix ans d'animation au service du patrimoine. — Mathurin Meheut, peintre du patrimoine. — L'art de la médaille en France. — Château (60-83-51). Jusqu'au 15 septembre.

CAGNES - SUR - MER. Douzième Festival international de la peinture. — Château-musée (20-85-57). Eté.

CAHORS. Vierges de pitié du Lot. — Cathédrale, grenier du Chapitre, rue Saint-James. De 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 20 heures. Jusqu'au 14 septembre.

CALAIS. Christian Boltanski, 1978-1980. — Musée (97-99-00). Jusqu'au 6 octobre.

CASES-DE-PENE. Olivier Debré. — Château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

CAVAILLON. Cathelin. — Chapelle du Grand Couvent. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 septembre.

LA CELLE - SOUS - GOUZON (Creuse). Paul Gavarni, lithographe, illustrateur et caricaturiste. — Centre culturel Laforge (63-20-51). Août.

CERET. Braque, Chagall, Masson, Matisse, Picasso. Lithographies de la collection F. Mourlot. — Musée d'art moderne (35-87-76). Jusqu'en septembre.

LA CHARITE-SUR-LOIRE. Samuel Buri, estampes. — Cellier des Moines, cour du château. Jusqu'au 31 août. — Architecture et vie monastique au temps de Cluny. — Ancien cloître de l'église prieurale. De 10 h. 30 à 12 h. et de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 8 septembre.

CHARTRES. Bois polychromes. — Musée (21-41-39). Jusqu'en septembre. Premier salon du vitrail : le vitrail au vingtième siècle. Grenier de Loëns, 5, rue du Cardinal-Pie. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. ; vendr. jusqu'à 22 h.

CHENONCEAUX. André Brasilier. — Château. Jusqu'au 15 octobre.

CHOLET. La mission héliographique de 1851. — Grandes demeures angevines du XIXe siècle. Musée municipal (62-21-46). Août-septembre.

CLERMONT-FERRAND. Nos ancêtres les Gaulois. — Mythe national dans l'art au XIXe siècle. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 30 septembre.

CLUNY. Gilioli. — Ecuries Saint-Hughes (face à l'abbaye). Jusqu'au 14 septembre.

DIEPPE. Images du Grand Nord. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. La peinture italienne dans les musées de Dijon. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37). — Dessins italiens des musées de Dijon. Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants. Jusqu'au 21 décembre.

EVREUX. Photographie américaine. — Photographies de la farm security administration, 1935-1942. Diane Arbus. Musée (39-34-35). Août.

FEURS (Loire). Le pain. — Musée municipal (58-33-07). Jusqu'en septembre.

FLAINE. Des habitants d'Araches, Châtillon, Magland, Saint-Sigismond (Haute-Savoie) nous ouvrent leurs portes. Photographies. — Centre d'art contemporain (90-85-94). Jusqu'au 31 août.

FOIX. Image de la vie quotidienne à Foix depuis les origines. — Musée de l'Ariège. Eté.

FONTENOY-EN-PUISAYE (Yonne). Paris, les années 50. — Centre régional d'art contemporain. Château du Tremblay. Jusqu'au 15 septembre.

FONTEVRAUD-L'ABBAYE. Les matériaux qui ont fait l'abbaye : ardoise, tuffeau et bois — Centre culturel de l'Ouest (51-73-52). Jusqu'au printemps 1981.

GORDES. Patrimoine rural de Haute-Provence. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 1er octobre.

GRASSE. Au temps de Flore, histoire de la parfumerie de l'Antiquité à nos jours. — Musée Fragonard (36-01-61). Jusqu'au 22 octobre.

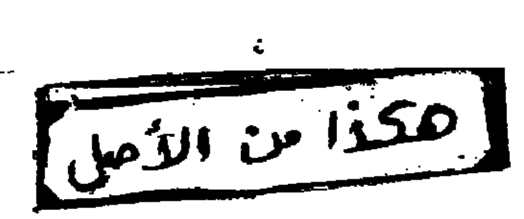
GRENOBLE. Giovanni Anselmo, rétrospective - Valerio Adami, vingt peintures - Dessins hollandais des XVIIe et XVIIIe siècles, collections du musée. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 6 octobre. — Clefs pour Grenoble : urbanisme, histoire. — Hall municipal d'information. Maison du tourisme, rue de la République (44-77-94). Jusqu'en octobre.

GUERET. Ouverture de la salle Fernand-Maillaud (1863-1948). — Musée, 22, avenue de la Sénatorerie (52-07-20).

HONFLEUR. Honfleur 1750-1850. Aspects de la ville. — Musée E.-Boudin, place E.-Satie (89-16-47). Jusqu'au 30 septembre.

LACOUX (Ain). Peintres lyonnais du dix-neuvième siècle : Janmot, Ponthus-Cinier, Appian, Servan, etc. — Centre d'art contemporain (52-28-55). Jusqu'au 1er septembre.

LA ROCHELLE. Catalognes et courtepointes du Québec ancien. — Musée des Beaux-Arts, rue Gargoulleau (41-18-83). Jusqu'au 31 août.



هكذا من الأصل

maccarthysme

répondre... Il a dû le faire un mois plus tard devant le Congrès, mais, ce jour-là, il ne voulait pas que l'on puisse en tirer argument. Le climat était passionnel. De Mille devait parler devant des jeunes gens élevés en Amérique, qui ne comprendraient même pas qu'on ait à justifier son identité, et n'avaient aucune expérience de la dramatisation que pouvait engendrer la situation.

» De Mille prit en main la liste des vingt-cinq personnes grâce à qui l'empêchement du président n'avait pas été possible. D'une voix douce, il lut les noms. Il lut en insistant sur les consonances étrangères — Zinneman, Wilder, — en prononçant de la façon la plus antisémite qui soit. C'était extraordinaire, six cents personnes sifflaient, huaient. De Mille était quelqu'un qui ne se déplaçait jamais sans un assistant prêt à glisser une chaise sous son cul quand il voulait s'asseoir, et jamais je n'oublierai sa tête devant les manifestations d'hostilité.

» Le jeune Delmer Daves s'est levé, en larmes. Il a dit qu'il était californien depuis la troisième génération et qu'il avait honte... Fritz Lang a expliqué que, pour la première fois depuis qu'il était aux Etats-Unis, il avait peur à cause de son accent étranger... Capra, à ce moment-là, a démissionné. C'était un homme honnête. Il n'a jamais très bien compris les scénarios que Ruskin écrivait pour lui, mais il était honnête. Stevens est intervenu en fournissant la preuve que De Mille organisait tout depuis ses bureaux à la Paramount, pendant que la secrétaire était envoyée en vacances à Palm-Spring...

Les lunettes noires de John Ford

» Il y avait là un homme dont je savais que l'attitude, l'intervention, allaient emporter la décision finale. Il était là avec ses lunettes noires, assis par terre, en baskets. John Ford. Certes, il était de droite, mais De Mille l'avait soigneusement tenu à l'écart de la motion d'empêchement. Il était 2 heures du matin, l'assemblée avait commencé à 8 heures du soir. Une sténotypiste prenait note de toutes les interventions, et chacun devait se nommer avant de prendre la parole. John Ford s'est levé et a dit : « *Mon nom est John Ford, je dirige des westerns.* »

» Pendant toute la soirée, il était resté assis sans manifester la moindre émotion. Il ressemblait à l'un de ces Indiens qui sont dans ses films. Il s'est levé, s'est adressé à Cecil B. De Mille, il lui a dit : « *Je vous connais depuis longtemps, depuis 1916. Plus que quiconque, vous avez fait les films que le public voulait voir, et, pour cela, je vous respecte.* »

» J'ai senti à ce moment-là mon estomac se retourner, j'ai pensé : « *Dassin, il va falloir que je te rejoigne à Paris, en exil...* » Et puis, la voix de John Ford a changé. Il a dit : « *Oui, Cecil B. De Mille, je vous respecte en tant que réalisateur de films populaires, mais je ne vous aime pas, je n'aime aucune des valeurs que vous représentez.* » Il a ajouté : « *Joseph Mankiewicz est un Américain de Pennsylvanie. Je pense que Cecil B. De Mille doit démissionner et qu'on doit laisser la Guild entre les mains du Polak.* » Immédiatement, John Huston a bondi en disant qu'il soutenait cette motion, George Stevens aussi, et, en trente secondes, c'était fait... J'ai dit à John Ford : « *Je ne suis pas républicain, mais démocrate.* » Il m'a dit : « *Bonne nuit* », et c'était fini...

» Alors, j'ai écrit une lettre aux membres de la Guild, leur demandant d'en finir avec la guerre, de signer le serment. On pouvait penser que c'était une erreur, je pense que non. Si nous ne l'avions pas fait, la Guild aurait été détruite, c'était la guerre civile entre nous, et elle se serait étendue aux autres syndicats. Dans tous les Etats-Unis, la situation était épouvantable. Il fallait laisser à la Cour suprême le soin de casser ce genre de disposition ; ce qu'elle a fait.

» Et voilà comment, pour la première et seule fois de ma vie, j'ai été président de quelque chose et comment on a essayé de m'en empêcher. »

SCÈNES DE POLOGNE ET D'ITALIE

Des jeunes en mal de mémoire

ALORS que toute la fine fleur du public varsovien se précipitait vers un Goldoni venu d'Italie sous la signature de celui qui ne fut jamais un Strehler, Luigi Squarzina, à l'autre bout de la ville des jeunes s'entassaient au spectacle du « Théâtre du 8e jour » de Poznan. Proche du KOR, le groupe fait l'objet de ces tracasseries insensées où le pouvoir est passé maître. Il y a à peine un an, les journaux, habituellement muets à son sujet, racontaient avec grand fracas qu'une jeune fille du groupe, prise en fraude dans un bus, aurait « mordu » le contrôleur intransigeant... L'opinion publique se devait de réclamer les mesures de sécurité appropriées car — sagesse populaire oblige (et le pouvoir ne manque pas une occasion de s'en réclamer) — il faut bien abattre les chiens enragés. Pourtant, clémence cette fois-ci aristocratique, les maîtres ne procédèrent pas à l'élimination du groupe et se contentèrent de prescrire à certains de ses membres de brefs séjours dans les locaux de la rééducation socialiste, les prisons en l'occurrence.

Le spectacle, sous le signe du deuil si cher aux Polonais, part de la dérision désormais assez coutumière des grands rêves de la consommation socialiste — celle-là même que l'on connaît en Occident — pour aller jusqu'à l'aveu d'un autre désarroi, insurmontable, celui de la vie. Si l'on se moque d'un Khrouchtchev travesti en chef indien ou de dirigeants qui tapent le carton en misant sur l' « électricité », l'« agriculture » ou l'« éducation », c'est sous un ciel vide qu'on les place. On ne dénonce au nom d'aucune attente, d'aucune alternative : il n'y a pas plus de chances dans l'homme que dans la société. La crise du politique se déploie sur fond de débâcle ontologique. Le lendemain, le spectacle était interdit.

Plus à l'est, vers la frontière russe et loin de la capitale, Staniewski (invité à Nancy en 1979) organise un débat sur le théâtre et les traditions populaires. Pour lui et son groupe de Gardzienice, il s'agit de retrouver une mémoire — celle des villageois — tout en en engendrant *une* autre — celle de ces jeunes gens qui foulent les chemins d'une campagne dont ils veulent toucher l'*humus* encore vivant. L'entreprise intéresse moins par la prétendue résurrection d'une mémoire paysanne que par la volonté — qui anime tout le groupe — de se retrouver en sillonnant des terres familières et oubliées : c'est un besoin d'*être* qui légitime ces expéditions. Si l'on regarde le projet en termes de renaissance d'un passé qui s'en va, on peut douter de son optimisme de se forger une mémoire à partir de ce qui est encore vivant, l'expérience vaut la peine d'être tentée. Au départ, c'est d'un *oubli* qu'il s'agit, l'oubli des villes, des journaux, l'oubli des « grands projets » de société dont les haillons laissent voir le vide : au lieu d'un rapiéçage idéologique, l'appui d'une identité. C'est là, je pense, l'enjeu politique de l'entreprise de Gardzienice. Ici, la surdité remplace la dérision et ainsi, dans une Pologne socialiste, on ne regarde plus vers l'avenir mais on se tourne vers le passé. Subrepticement, cette marche prend le sens d'un détour subversif que le pouvoir feint d'ignorer. Ne devons-nous pas nous interroger sur les raisons de cet appétit de mémoire qui anime Staniewski et plus encore peut-être Grotowski, lancé depuis quelque temps déjà à la quête des sources ? Toujours partir, abandonner l'espace et le temps quotidiens qu'officiellement tout un chacun devrait remplir de sa besogne, sinon de ses espoirs.

Hors des villes, l'amorce d'une liberté

En Pologne, s'écarter du centre prend le sens d'une distance : lorsqu'on s'éloigne du Palais de la Culture, ce vestige dont chaque capitale de l'Est a hérité, sa flèche s'estompe et le théâtre peut se tourner vers lui-même. S'éloigner, se séparer. Hors des villes, plus qu'une autre culture, c'est l'amorce d'une liberté qui se dessine.

En Occident, le pendant de la Pologne, c'est l'Italie. Entre les deux pays se tend la trame d'un théâtre qui repense aussi bien sa propre nature que ses rapports à l'Etat, au pouvoir. Libérés de la fascination des grandes villes, des groupes italiens s'installent dans des bourgades perdues, sans musée ni ruines, où les cars ne déversent pas les touristes par milliers. Là, ils s'efforcent de convaincre, et ils y parviennent, que ce dont ils rêvent n'est ni la réclusion ni l'achèvement d'une œuvre, mais simplement la volonté de travailler dans ce lieu, de faire connaître cette région que les guides ignorent et que les notables méprisent.

Qui avait entendu parler de Pontedera avant que Roberto Bacci et son équipe s'y installent ? Dans un premier temps, au lieu de proposer des spectacles, les groupes préfèrent organiser des colloques, publier, animer des séminaires auxquels ils invitent ceux qu'ils reconnaissent comme leurs maîtres Les régions s'enorgueillissent vite de ces manifestations, car la presse ne manque pas de signaler la venue de Grotowski, le passage du Campesino ou des exploits du Bread and Puppet : le contrat est respecté. Un premier succès produit des réactions en chaîne ; la réussite du Festival de Sant-Arcangelo, lieu de rencontre du théâtre de groupe, a fait surgir à côté un autre festival, dirigé par un universitaire, homme de théâtre, Franco Ruffini. L'argent investi par une région lui rapporte la notoriété, et, une fois le lieu arraché à l'anonymat, le pouvoir des élus se voit renforcé et l'influence locale de leur parti accrue. A force de pratiquer cette stratégie, on a fait du poste de délégué culturel, dévolu autrefois aux militants de seconde ligne, un poste-clé. A tel point que, par exemple, à Florence, ville communiste, celui qui l'occupe jouit de l'éclat d'une vraie star du monde politique.

La stratégie prend d'abord appui sur la dispersion de l'Italie, où le centralisme n'a jamais connu la même fortune qu'en France : la faiblesse de jadis a aujourd'hui ses avantages. A cela vient s'ajouter le courage qu'a le parti communiste de mener une politique culturelle active, dont il a su d'autant mieux tirer profit que la démocratie chrétienne, dans un premier temps, n'en a pas perçu l'enjeu. Mais, une fois la surprise passée, elle a cessé de négliger le domaine pour se lancer avec acharnement dans cette compétition où, électoralement, les victoires comptent. Comme il s'agit de mener une bataille politique, il ne faut pas taire les oppositions. L'adversaire, on le contre sans relâche, et, tandis qu'à Milan un organisme aidé par le pouvoir se livre à corps perdu au soutien de l'avant-garde, à Sant-Arcangelo, où c'est la municipalité communiste qui s'en charge, la démocratie chrétienne s'érige en défenseur des traditions d'Emilia Romagna.

Si l'Italie se spécialise dans le déferlement des vagues successives d'une avant-garde qui ne cesse pas de vivre les yeux tournés vers New-York, elle n'est pas pour autant à court de noms pour les autres mouvements réunis sous le vocable générique de « tiers théâtre ». Son foyer est Sant Arcangelo, son père Eugenio Barba, son idéologue Fernando Taviani. Réunie autour de l'Odin Teatret, des groupes épars, migrateurs infatigables, traversent le pays, se retrouvent ici et là pour se disperser ensuite. Ils animent le réseau souterrain de l'Italie. Les cadres se recrutent parmi des jeunes qui refusent le terrorisme tout autant que la drogue, parmi ceux qui, telles les femmes en lutte, veulent faire du théâtre un espace de liberté.

Le combat cesse d'être directement politique, car c'est la vie qu'on veut *éveiller*. Tambours, échasses, étendards foisonnent indistinctement. Leur explosion immédiate, spectaculaire, investit les rues, occupe les places, pour l'éblouissement de tous. Si en France on privilégie *le moins*, ici c'est toujours *le plus* qui fascine. Le tiers théâtre veut rendre visible l'excès.

Ces groupes, de quoi parlent-ils ? Tout d'abord de « leur culture », dit-on. « *C'est une culture qui se constitue au sein de l'équipe, où l'on apprend à faire un certain nombre de choses, à organiser un spectacle de rue, à animer une collectivité...* » Chacun a sa culture, mais l'ennui, c'est que la plupart se ressemblent. « *Peu importe*, répliquent vite les Italiens, *l'œuvre individuelle est un concept récent que tous les arts populaires ignorent. Faire du théâtre pour ces jeunes, c'est comme faire de la poterie ou travailler le bois, ces activités qui se justifient d'abord par le savoir-faire propre aux œuvres de génie aussi bien qu'à l'exemplaire de série.* » Si l'on ajoute au modèle de l'artisanat l'attrait pour l'Orient qui, lui aussi, fait taire le culte du *je* au profit du grand anonymat, on comprend que, au-delà d'un effet de récupération politique dont il sait jouer, le tiers théâtre, loin des villes, nous invite à rajuster notre vieux rêve de l'originalité. Mais son extension s'explique moins par l'envergure, un peu incertaine, d'un tel projet que par la volonté d'une génération, désemparée idéologiquement, de faire du théâtre son lieu de vérité et de sa « culture » sa raison d'être. Au-delà des réticences ponctuelles, qui oserait lui jeter la pierre ?

GEORGES BANU.

Expositions

Bastions de la mer, qu'êtes-vous devenus ? Oratoire. Jusqu'au 27 août. — Mémoire d'une Amérique... Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège. De 11 h. à 19 h. (41-46-50). Jusqu'au 9 novembre.

LA VERNE (Var). Ornements liturgiques anciens - La Chartreuse de la Verne vue par B. Leprince-Ringuet, photographe. — Chartreuse de la Verne, à Collobrière. Eté.

LAVILLEDIEU (Ardèche). Fernand Dulan, tailleur de pierre ardéchois, 1899-1976. Sculptures. — Petit Musée du bizarre (37-83-28). Eté.

LE CREUSOT. Dessin... technique. L'art et la manière. — Jusqu'en octobre. Mémoire de l'industrie. Jusqu'au 15 septembre. Château de la Verrerie (55-01-11).

LE HAVRE. Des bateaux et des hommes. — Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 15 septembre.

LE MANS. Trésors du patrimoine de la Sarthe. — Abbaye de l'Epau, à Yvré-l'Evêque. De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

LE PUY. Les arts au Puy dans les années 1980. Musée Crozatier, jardin Vinay (09-38-90). Jusque fin octobre. — La sculpture française au dix-septième siècle. — Pierre Vaneau, 1653-1694. Baptistère Saint-Jean (09-38-81). Jusqu'au 15 septembre.

LILLE. La peinture française des XVIIe et XVIIIe SIECLES. Trésors des musées du Nord. — Musée des beaux-arts, place de la République (54-17-64). Jusqu'au 29 septembre.

LIMOGES. Biennale internationale de l'art de l'émail. — Chapelle du lycée Gay-Lussac. Francis Chigot, maître verrier (1879-1960). — Hôtel Meleden. Jusqu'au 4 octobre.

LONGWY. Rétrospective Paul Aubé, 1837-1917. — Musée municipal. Jusqu'en octobre.

LYON. Soufflot et son temps (1713-1780). Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 31 août. — Lyon à l'époque des philosophes et de Soufflot. Musée historique Gadagne, 10, rue Gadagne (42-03-61). Jusqu'en novembre. — Aspects de la vie lyonnaise au temps de Soufflot. Bibliothèque de la Part-Dieu (62-85-20). Jusqu'au 27 septembre. — Europe 80 : Flanagan, Burgin, Tremblett, Leisgen, Rincke. ELAC, Centre d'échanges Lyon-Perrache (842-27-39). Jusqu'au 10 septembre.

MACON. De Sumer à Babylone, collections du Musée du Louvre. Musée des Ursulines (38-18-84). Jusqu'au 13 octobre. — Eglises, statuaires et peintures murales du Moyen Age en Saône-et-Loire. Centre d'action culturelle (38-79-11). Jusqu'au dimanche 31 août.

MARCQ-EN-BAREUL. Splendeur des costumes du monde. — Fondation Prouvost, Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 5 octobre.

MARSEILLE. Cantini 1980, acquisitions récentes des musées de Marseille. — Musée Cantini (54-77-75) et galerie de la Charité. Jusqu'au 28 octobre.

MENTON. Treizième Biennale internationale d'art. — Palais de l'Europe (35-78-88, poste 467). Jusqu'au 15 octobre.

MONTAUBAN. Ingres et sa postérité, jusqu'à Matisse et Picasso. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 7 septembre.

MONT-DE-MARSAN. Edouard Cazaux, céramiste et sculpteur landais. Musée du Donjon-Lacataye (75-00-45, poste 525). Jusqu'au 31 août. —

MONTPELLIER. De Raphaël à Matisse, cent dessins du musée Fabre. — Musée Fabre, rue Montpelliéret (72-93-76). Août-septembre. — Saveur et charme de la vieille épicerie. — Galerie F.-Bazille (Théâtre municipal). Août-septembre.

MOUILLERON-EN-PAREDS. Clemenceau, du portrait à la caricature. — Musée national des Deux-Victoires (00 - 31 - 49). Jusqu'au 29 septembre.

NANCY. Majolika, la manufacture de Karlsruhe. — Musée des Beaux-Arts (35-55-53). Jusqu'au 21 septembre.

NANTES. Histoire d'un musée, à l'occasion de son 150e anniversaire. — Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 28 septembre.

NARBONNE. Visages narbonnais. Du pastel à la photo et du seizième siècle à nos jours. — Musée des beaux arts (32-31-60). Jusqu'au 30 septembre.

NICE. — Pattern : Kushner, Mac Connel, Ripps, Zakanitch (Nouvelle peinture américaine). Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Eté. — Jean-Baptiste Carpeaux (1827 - 1875). Sculptures, peintures, dessins. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-82-23). Jusqu'au 5 octobre. — Vivre et travailler en Chine sur le Grand Canal. Cinquante photographies inédites (1935). Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Beaumettes (88-53-18). Jusqu'à fin décembre. — Esprits et dieux d'Afrique. Musée national message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 3 novembre.

NIORT. Costumes, coiffes et parures traditionnelles en Poitou-Charentes : de la Révolution à 1914. Musée du Donjon (24-46-15). Jusqu'au 15 septembre.

ORNANS. Souvenir de Gustave Courbet. — Maison natale G. Courbet. Eté.

PONT-A-MOUSSON. Les arts du fer en Lorraine. — Centre culturel de l'abbaye des Prémontrés (81-10-32). Jusqu'au 20 octobre.

QUIMPER. L'habitation romaine dans le Finistère. — Musée des beaux-arts (95 - 45 - 20). Jusqu'au 31 octobre.

RATILLY (Yonne). Gérard Schlosser. Rétrospective. — Centre d'art contemporain. Château. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

RENNES. Dessins et gravures du dix-septième siècle français. — Collection du musée des beaux-arts, Musée des beaux-arts, 20, quai E.-Zola (30-83-87). Jusqu'au 29 septembre.

LA ROCHE-SUR-YON. Vingt-cinq ans de recherches archéologiques dans les pays de la Loire. — Musée municipal, rue Jean-Jaurès (37-31-40). Jusqu'au 31 août.

LES SABLES-D'OLONNE. Antonin Artaud, dessins - Donation Charles Sorlier, lithographies. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-ETIENNE. Jean-Paul Riopelle. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-MALO. Aspects de la vie au pays malouin. Ancienne chapelle Saint-Sauveur (56-41-36). Jusqu'en décembre.

SAINT-MAXIMIN - LA SAINTE-BAUME. Les représentations de Marie-Madeleine. Dix siècles de peinture et d'imagerie populaire - Rétrospective Jean Villeri, peintures et travaux sur papier. — Collège d'échanges contemporains, ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 7 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Braque, rétrospective. — Fondation Maeght (32-81-63) Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-TROPEZ. Ziem en marge. — Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 15 septembre.

SAINTES. Saintes, cité bi-millénaire. Dix années de recherches archéologiques. — Musée archéologique, esplanade A.-Malraux. Jusqu'au 1er novembre.

SOUILLAC. Quercy-bénédiction : objets religieux du douzième au dix-huitième siècle. — Tour porche, abbatiale Sainte-Marie. Jusqu'au 15 septembre.

STRASBOURG. Gand, trésors d'une ville flamande. — Musée historique, pont du Corbeau (35-47-27). Jusqu'au 31 août. — Images détourées, images détournées. — Musée d'art moderne, ancienne douane (35-29-06). Jusqu'au 31 août.

TOULON. Le paysage dans les collections du musée de Toulon. Jusqu'en mai 1981. — Joseph Cornell. Jusqu'au 1er septembre. — Hélène Valentin. Jusqu'au 20 septembre. Musée, 20, bd Leclerc (93-15-54).

TOURS. L'architecture civile à Tours des origines à la Renaissance. — Hôtel Gouin, 25, rue du Commerce (05-68-73). Jusqu'à fin novembre. — Peintures abstraites en France après 1945. Jusqu'au 31 décembre. — Les Jeux aux seizième et dix-septième siècles. Jusqu'au 28 septembre. Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73).

TROYES. Claude Domec, cinquante ans de peinture à la cire. — Centre culturel Thibaud de Champagne. Jusqu'au 10 septembre.

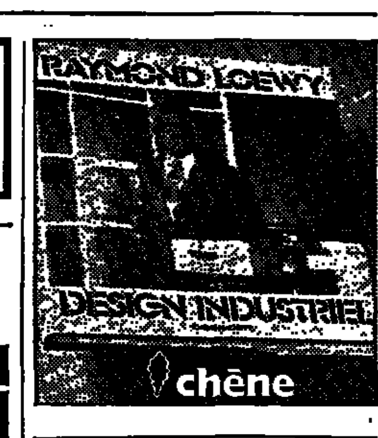
UZERCHE. Le paysage regardé. VIGEOIS. Le paysage dessiné : Cueco. Jusqu'en septembre.

VALREAS (Vaucluse). Charles Lapicque. — Château de Simiane. Jusqu'au 7 septembre.

VARENNES-EN-ARGONNE. Louis XVI, esquisse d'un portrait. — Musée d'Argonne. Jusqu'à fin octobre.

VASCŒUIL. Les Naïfs. Céramiques de Erdödi. — Centre d'art et de culture - Maison Michelet. — Château. Jusqu'au 2 novembre.

VILLENEUVE - LEZ - AVIGNON. Usages et images de l'eau - Regards sur les jardins de la Méditerranée - Les jardins de l'utopie - Cellule-musée des Chartreux - Maison des jardins. Jusqu'au 30 octobre. CIRCA, Chartreuse (25-05-46).







LIVRES

Album de famille

LA vieillesse fascine, comme un vertige, et d'autant plus fort qu'elle est aujourd'hui camouflée, rejetée, niée. On lui a même retiré son nom pour y substituer une expression de mauvaise foi, le « troisième âge », qui rappelle fâcheusement le triste israélite des antisémites. Quand les publicités et les magazines clament que grossir c'est vieillir et que vieillir c'est donc se dégrader, ceux qui précisément auraient l'âge de se targuer de leur jeunesse la récusent. Ils ont appris qu'à flatter les jeunes gens ont finit toujours par leur faire chanter Maréchal, nous voilà ! Ils distinguent, dans l'horreur du vieillissement que manifeste notre société, une maladie profonde où grouillent les germes de tous les totalitarismes.

***

Hervé Guibert a vingt-cinq ans. Il appartient à cette génération que le grand âge inquiète et émerveille. Il consacre un livre, Suzanne et Louise, à la vie de ses deux grand-tantes qui sont, elles, largement septuagénaires. Un roman-photo, dit-il. Bien plutôt un album de famille, constitué au cours des mois, durant de véritables séances de pose. Hervé Guibert sait, peut-être par son expérience de critique de photo, que la réalité se saisit rarement au vol et qu'il vaut mieux la reconstituer avec minutie. Le plus sûr chemin vers la vérité reste encore le mensonge.

Guibert a procédé à une authentique mise en scène du réel. Il nous montre Suzanne, l'aînée, qui a été mariée à un pharmacien, qui a de l'argent et qui est à présent infirme, au fond de son fauteuil à rayures, enveloppée dans une robe d'intérieur à ramages. Et voici Louise, plus jeune de dix ans, qui a été au Carmel et qui maintenant se consacre aux soins qu'exige sa sœur. Louise lave ses longs cheveux gris dont elle est si fière et qu'elle n'a pas coupés depuis sa sortie du couvent, en 1945. Elles vivent seules, toutes les deux, dans un pavillon du quinzième arrondissement. Les journées passent et se ressemblent, rythmées par les repas, les courses, la toilette et, pour Louise, la messe de six heures du soir. Elles n'attendent plus rien, que la mort. Elles ont légué leurs corps à la science et elles en sont un peu effrayées car elles ignorent ce qui leur adviendra. Guibert partage cette peur et il leur a demandé de mimer leurs propres cadavres. Suzanne en chemise de nuit sur un canapé, Louise droite dans un fauteuil. Ainsi la fiction leur offre-t-elle l'image que la réalité risque de leur refuser.

***

« La lettre que je pourrais t'écrire pourrait être indécente : ce serait une lettre d'amour », déclare Hervé Guibert à Suzanne. Une lettre d'amour, c'est ce qu'est tout entier ce livre et c'est pourquoi il nous touche droit au cœur. L'impression que l'auteur nous livre un secret très intime est accentuée par l'écriture manuscrite du texte, comme si ces confidences, ces notes jetées sur une feuille de papier, ces minuscules anecdotes qui finissent par former une vie, étaient trop fragiles pour être livrées à l'imprimerie. A notre tour, nous scrutons les visages de Suzanne et de Louise avec la même attention affectueuse que Guibert. Derrière les rides des deux vieilles femmes, nous cherchons déjà les nôtres.

JEAN-PIERRE ENARD.

★ *Suzanne et Louise*, d'Hervé Guibert. Editions libres Hallier. Environ 59 F.

Dessins de Victor Hugo

Les références bibliographiques avouées par Jean-François Bory à la fin de son superbe album lui font reconnaître volontiers qu'il n'est pas le premier (ni le dernier) à disserter sur les dessins de Victor Hugo. Théophile Gautier avait déjà tout dit sur eux dès 1862, bien qu'il restât alors plus de vingt ans au poète exilé pour compléter, marginalement comme il se doit, son œuvre graphique. « « *Genre plastique et visionnaire* », proclamait le bon Théo, qui avait lui-même commencé par vouloir être peintre : J.-F. Bory le rappelle, rappelle avec preuves à l'appui que tous les romantiques eurent la manie de dessiner. Stendhal, Musset, Baudelaire comme les autres. Le plus ardu était de faire un choix parmi les quelque trois mille croquis de toute espèce laissés par Hugo. En voici soixante-treize, reproduits « en pleine page », ainsi s'intitule la collection, dessins, lavis et encres, où le fantastique et les vieux burgs prédominent. Mais leur éloge n'est plus à faire.

Le public connaît peut-être moins les caricatures : une trentaine ici. Maître du rire hénaurme, Hugo savait aussi bien, et de mille manières, ridiculiser ses contemporains. Comment présenter tout cela sans tomber dans les redites ? J.-F. Bory s'en tire avec un morceau de bravoure plein de verve, qui dans l'irrespect le plus total, restitue tout de même au vieil Hugo sa stature. — J.-M. D.

★ Victor Hugo, dessins. Henri Veyrier éditeur. Environ 60 F.

Puissance de la peinture

« PUISSANCE de la peinture ». L'expression désigne chez Delacroix l'emprise d'un tableau sur le spectateur. « *C'est quelque chose de sublime* », écrit-il à props du *Radeau de la Méduse* de Géricault, *qui tient en partie à la grandeur des personnages... La proportion entre pour beaucoup dans le plus ou moins de puissance d'un tableau...* »

Depuis le dix-huitième siècle on s'interrogeait à satiété sur les critères du beau, sur les rapports de l'œuvre d'art avec la réalité, sur la nature de l'émotion esthétique. Les Français, Géricault, Delacroix, héritaient de l'Angleterre non seulement les découvertes atmosphériques de Constable (on sait le succès du *Char à foin* au Salon de 1824) mais la sensibilité esthétique forgée par Addison, Burke, tous les théoriciens du « sublime » et du « pittoresque ». On était passé en Angleterre « de l'harmonie classique au pittoresque du premier romantisme » : c'est le sous-titre du recueil de Marie-Madeleine Martinet, *Art et Nature en Grande-Bretagne au dix-huitième siècle.*

Le traité de Burke sur la comparaison du beau et du sublime, celui de Hogarth, *l'Analyse de la Beauté*, récemment réédités dans des traductions contemporaines (1), avaient déjà trouvé leurs traducteurs au dix-huitième ou au début du dix-neuvième. Diderot s'était occupé de Shaftesbury, d'Holbach d'Akenside ; Rousseau, Delacroix avaient pu lire Addison dans une version française publiée en 1754. Marie-Madeleine Martinet reprend de préférence ces traductions, quitte à les revoir légèrement, et ce n'est pas un des moindres mérites de son livre.

Les textes sont très inégaux en qualité littéraire. Ce ne sont que des morceaux choisis, découpés selon les besoins de la démonstration ; on voudrait parfois en lire beaucoup plus, on remarque des absences, inévitables. Mais une longue présentation et une bonne bibliographie peuvent donner au lecteur des compléments d'information et lui indiquer des voies à suivre. Il faut entrer sans hésitation dans le livre, ramasser selon ses goûts les morceaux de cette immense bibliothèque anglaise (bien) choisis par l'auteur, et les emporter chez soi dans sa propre bibliothèque imaginaire, où tel texte de John Dennis qui ouvre le recueil ira rejoindre la traversée des Alpes par Saint-Preux dans *la Nouvelle Héloïse*, tandis que les *Confessions* de saint Augustin aideront peut-être à comprendre la place donnée par Addison à la « curiosité », à côté du beau et du sublime. « *Le plaisir*, écrivait le saint homme, *recherche ce qui est beau, mélodieux, suave, savoureux, doux au toucher ; et la curiosité, elle, veut aussi faire l'essai des impressions contraires, non pour s'exposer à une peine, mais par désir de faire des expériences et de connaître.* » Le sublime n'est pas loin, dont Burke analyse les sources : « *Tout ce qui traite d'objets terribles, tout ce qui agit d'une manière analogue à la terreur* », mais aussi l'infinité, l'obscurité (l'auteur est contre les « idées claires »), la grandeur — dont parle Delacroix à propos du *Radeau de la Méduse.*

L'art se définit par les effets qu'il produit sur le spectateur, par les « associations » qu'il suscite, morales, sentimentales. Le pittoresque, qui s'applique surtout à l'art des jardins, est une recherche de l'effet pictural autant qu'un moyen d'agrémenter une sage retraite. Il suscite les plus folles excentricités : il suffit d'évoquer ce voyageur qui, habitué à regarder la nature à travers les modèles de la peinture, visitait la région des lacs alors très en vogue, muni d'un « miroir de paysage », autrement nommé « miroir de Claude » du nom du grand paysagiste français, et qui tournait le dos au spectacle naturel pour en voir le reflet cadré, depuis quelques « points de vue » très choisis. Ce siècle était obsédé d'optique autant que de morale, partagé entre la volupté des sens et de l'imagination et celle de la vertu.

Plusieurs ouvrages récents, *Hogarth* chez Flammarion, *Turner* chez Siloé, toujours bien illustrés, auxquels il faut joindre la réédition en anglais de la biographie de Constable par son ami Leslie, complètent et prolongent le panorama de Marie-Madeleine Martinet. Tous, Hogarth, Constable, Turner, étaient préoccupés de théorie. Les querelles étaient sévères, mais il y avait un terrain d'entente et les mêmes références courent d'un texte à l'autre. Pour Constable comme pour Turner, *le Martyre de saint Pierre* du Titien est l'origine du genre propre du paysage.

Pour eux, dans les premières années du dix-neuvième siècle, les choses sont claires, l'Ecole anglaise est bien constituée, mais depuis peu : Hogarth est un « génie original », comme disait Walpole, il a su donner confiance aux artistes nationaux trop tournés vers l'étranger, mais il est resté isolé ; le chef d'école, l'autorité, c'est Reynolds, le fondateur de l'Académie en 1768 (un siècle après la France), assez généreux pour faire l'éloge d'un concurrent, Gainsborough. Quant au paysage, qui est la grande affaire, le créateur de la version anglaise du genre est, de l'avis unanime, Richard Wilson.

Tout cela était plein d'avenir. Ce qui se prépare chez Constable, chez Turner, c'est la révision par les modernes, par les impressionnistes, plus tard dans le siècle, de l'histoire de la peinture française. Delacroix admirait Constable, les impressionnistes ajoutèrent Turner à l'héritage. Les « maniéristes », Boucher et les néo-classiques, illustrant la loi de l'union des contraires, ont, les uns et les autres, selon Constable, « perdu de vue la nature et se sont égarés dans les champs vides de l'idéalisme ». Aussi nous faut-il, pour éviter de faire trop « parler » la peinture, retourner aux tableaux, passer d'un imaginaire dans l'autre, et passer de la bibliothèque au musée sinon à la campagne.

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

(1) William Hogarth, *l'Analyse de la beauté*, traduit et présenté par Olivier Brunet, éd. Nizet, 1963 ; Edmund Burke, *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*, éd. Vrin, 1973.

★ Marie-Madeleine Martinet, *Art et nature en Grande-Bretagne au dix-huitième siècle*, Aubier, collection bilingue, 290 pages. Environ 69 F.

★ *Hogarth*, Flammarion, collection « Les classiques de l'art », introduction par Pierre Georgel, documentation par Gabriel Mandel. Environ 60 F.

★ *Turner*, éd. Siloé, par Pierre Rouve.

★ C.R. Leslie, *Memoirs of the Life of John Constable*, éd. Phaidon, Oxford.

COURRIER

A la suite de l'article d'André Fermigier, « Nos ancêtres les Gaulois », paru dans le Monde *du 10 juillet, plusieurs lecteurs nous ont adressé une correspondance dont nous publions quelques extraits. Voici la lettre d'un lecteur parisien :*

Défense de la culture celte

Bien que je ne sois pas à même de me prononcer sur la valeur du colloque et de l'exposition de Clermont-Ferrand auxquels vous vous référez, je m'étonne toutefois que l'on puisse encore écrire que le mythe gaulois est « un mythe pauvre en raison de ses composantes un peu triviales et du caractère mineur de ses références culturelles ». L'importance de la culture celtique, à laquelle se rattache le passé gaulois de la France, est, en effet, de mieux en mieux connue, même si les spécialistes en la matière sont encore, là comme ailleurs, essentiellement allemands et anglo-saxons !

Mais, mythe pour mythe, celui de la France latine, à laquelle vous semblez vous rattacher, est peut-être un peu éculé. Sans parler des Alsaciens, des Bretons, des Flamands et des Basques, qui ont quelque mal à comprendre en quoi la latinité les concerne, on peut se demander si la culture de la vieille France, entre la Loire et la Somme est si latine que cela : latine la chanson de Roland et la tapisserie de Bayeux ? Latins les fabliaux, Gargantua, Tristan et Yseult et Perceval ? Latines les cathédrales de Chartres, de Reims ou de Paris ? Ou les vieilles maisons à colombage d'Angers, de Bourges, de Tours et de Troyes ? Latins les patronymes Renault, Guérin, Garnier ou Gauthier ; les noms de nos villes (Paris, Rouen, Bordeaux, Lyon, Tours, Sens, Limoges ou Périgueux) et de nos villages ? Latines nos traditions paysannes et les rythmes de nos musiques populaires, plus proches du folk anglo-saxon ou irlandais que du bel canto ?

Quant à la démocratie, pour autant qu'elle existe en France, elle doit plus historiquement au modèle du parlementarisme anglo-saxon, d'essence germanique, qu'aux dissertations sur la démocratie grecque. Je vous concède toutefois volontiers que les particularités de la démocratie à la française, comme l'institution du préfet et l'absence de démocratie locale, sont très certainement d'origine latine.

Dans la mesure où l'on admet que la technique fait partie de la culture, on peut noter par ailleurs que les recherches archéologiques les plus récentes révèlent que l'agriculture des Celtes était d'un niveau technique très supérieur à celui de l'agriculture romaine, demeurée très archaïque et fondée sur l'exploitation d'une abondante main-d'œuvre servile.

Loin de moi l'idée de minimiser tout ce que la culture française doit à la culture latine, mais il est lassant de voir réduire le foisonnement et la richesse du passé français à la seule dimension de la latinité. Sans être celtomaniaque, ou germanolâtre, on souhaiterait que la personne France soit perçue dans toute la diversité. Il était peut-être stupide d'apprendre aux Africains « Nos ancêtres les Gaulois », il est non moins ridicule de persuader les cinquante millions de Français qu'ils sont les cousins de Jules César ou de Cicéron.

[Le débat sur les origines a toujours pris un tour si passionné que nous nous garderons bien d'y prendre parti. D'ailleurs, que nous soyons gaulois, germains ou latins, qu'est-ce que cela peut faire ? Tout ça, comme disait Maurice Chevalier, ça fait d'excellents Français, qui marchent au pas.

Je répondrai seulement à notre lecteur parisien que, les Celtes, c'est beaucoup plus que les Gaulois de Vercingétorix, et que la pauvreté du mythe gaulois ne tient pas à la pauvreté intrinsèque de la culture celtique, mais à la manière dont elle a été interprétée depuis le dix-neuvième siècle. Les Francs, les Mérovingiens ont eu un meilleur sort à travers l'œuvre d'Augustin Thierry, lequel abandonna les Arvernes et les Bituriges à son jeune frère. En somme, d'Amédée Thierry à Astérix, les Gaulois n'ont pas eu de chance. — A. Fe.]

Festivals

AQUITAINE

THEATRE ET MUSIQUE EN ALBERET
MEILHAN-SUR-GARONNE

Le 21 : Quintette à vent L. Comtois.

MEZIN

Chapelle de Maseret, le 22 : voir Meilhan le 21.

IIe FESTIVAL DE MUSIQUE EN BEARN
NAVARRENX

Eglise, le 23 à 21 h. : Vasconia Baroque Ensemble.

ARTHEZ-DE-BEARN

Chapelle de Caubin, le 26 à 21 h. : Concert de musique chinoise.

LE PYLA

Chapelle du Saint-Esprit, le 20 à 21 h. : B. Soustrot, trompette, M. Thus, orgue (Albinoni, Couperin, Bach, Loeillet).

SAINT-EMILION

Cloître de l'église collégiale, le 21 à 21 h. 30 : Ensemble Symphoniae Sacrae.

BRETAGNE

IVe Festival national du livre vivant
FOUGERES

Couvent des Urbanistes, le 27, à 20 h. 30 : le Vicomte de Bragelonne.

XIIIe Festival d'orgue et de musique de Lannion

SAINT-JEAN DU BALY

Le 22, à 21 h. 15 : L. Tamminga (Sweelinck, Pachebel, Bach, Franck).

BOURGOGNE

AUTUN

Cathédrale, le 26, à 21 h. : A Cœur Joie et Fédération européenne des jeunes chorales, dir. P. Cao (Hændel) ; le 2, à 10 h. : Même formation, dir. : W. Hoss (Bach).

AVALLON

Collégiale Saint-Lazare, le 22, à 21 h. : Quatuor à cordes Loewenguth.

CLUNY

Cloître de l'Abbaye, le 23, à 21 h. : Orchestre de chambre de Tokyo (Gabrieli, Rossini, Mozart, Nielsen).

TREIGNY

Château de Ratilly, le 22, à 21 h. : Ch. Bruyne, violon, P. Schmitt, harpe ; le 24, à 21 h. : K. Caré, J. Pierlot, G. Robert (musique du Moyen Age).

CENTRE

Eté en Loir-et-Cher

Collégiale de Troo, le 23, à 21 h. 30 : Quatuor de flûtes Arcadia.

Festival de patrimoine en patrimoine
NEGRON

Grange, le 21, à 20 h. 30 : Le Concert Royal (Campra, Marin-Marais, Rameau, Dieupart, Clérambault).

MONTALIVET

Lagrange, château, le 22, à 20 h. 30 : voir Negron le 21.

MALESHERBES

Château, le 23, à 20 h. 30 : Voir Negron le 21.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

ANIANE

Eglise Saint-Sauveur, le 24, à 18 h. : J. Roucairol, orgue.

Festival méditerranéen des jeunes interprètes
PORT-CAMARGUE

Jardin des Sculptures, le 21 : V. Duchâteau (Villa-Lobos, Tarrega, Sor).

PORT-BARCARES

Place Martinique, le 21 : Ensemble baroque français (Bach, Mozart, Boismortier, Vivaldi).

PEZENAS

XIVe Mirondela dels arts

Théâtre de Verdure du parc Sans-Souci, le 23, à 21 h. 30 : Ombre et Lumière.

XXVIe Festival de la Mer
SETE

Théâtre de la Mer, le 21, à 21 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Théâtre sur la place, le 27, à 21 h. 30 : Jean bête à la foire, les députés de la halle.

LE VIGAN

Temple, le 22, à 21 h. 30 : B. Marcinkowska, violoncelle, E. Peyre, piano (Boccherini, Schumann, Chopin, Brahms).

LIMOUSIN

TULLE

XIVe Festival des concerts du cloître

Cathédrale Notre-Dame, le 20, à 21 h., Orchestre de chambre de Tokyo, dir. : F. Asazuma, sol. : T. Mashiko (Saint-Georges, Takata, Rosini, Vivaldi, Grieg) ; le 22, à 21 h. : J.-L. Gil, orgue, Orchestre de chambre du Limousin, dir. : G. Condette (Hændel, Mozart, Poulenc.).

PAYS DE LA LOIRE

SAINT-JEAN-DE-MONTS

Eglise, le 20, à 21 h. : Ensemble instrumental E. Hollbeks.

MIDI-PYRÉNÉES

SAINT-JUST-DE-VALCABRERE

Festival du Comminges

Le 22, à 21 h. : J.-P. Brosse (Bach).

CORDES-SUR-CIEL

Eglise Saint-Michel, le 23, à 21 h. 30 : A. Bernard, trompette, R. Poirier, orgue.

SAINT-CYPRIEN

Festival du Quercy-Blanc

Château de Marcillac, le 20, à 21 h. 30 : M. Delfosse, clavecin, J. Vandeville, hautbois (musique du XVIIe).

TOULOUSE

De messidor à vendémiaire

Cloître des Jacobins, le 20, à 21 h. : Ensemble chorégraphique A. Bon ; le 21 à 21 h. : trio Fiori musicali (Ballo, Hændel, Cimarosa, Vivaldi, Purcell, Rameau, Bataille) ; le 25, à 21 h. : duo C. Sieb (Fauré).

BASSE-NORMANDIE

Les heures musicales du Mont-Saint-Michel
MORTAIN

Abbaye Blanche, le 22, à 21 h. : Orchestre symphonique de la Session, dir. J.-M. Cochereau, sol. S. Hindley (Haydn, Mozart, Beethoven).

SAINT-MICHEL-DE-MONTJOIE

Musée du Granit, le 23, à 21 h. : Ensemble instrumental de la Session.

VILLERS-SUR-MER

Eglise, le 22, à 21 h. : M. A. Morisset-Balier, D. Boitard, M. Morisset, orgue, chant et trompette (Campra, Telemann, Bach, Haydn).

POITOU-CHARENTE

Huitièmes nuits musicales d'Oléron
DOLUS D'OLERON

Eglise, le 22, à 21 h. 30 : A. Bernard, trompette, P. Houbart, orgue.

SAINT-GEORGES D'OLERON

Eglise, le 25, à 21 h. 30 : M. Becheras, D. Ferran, clavecins.

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

ANTIBES-JUAN-LES-PINS

Place du Château Mariéjol, le 23 : Orchestre F. Liszt de Budapest (Bach, Corelli, Tchaïkovsky).

FESTIVAL MEDITERRANEEN DES JEUNES INTERPRETES

(Voir aussi Languedoc-Roussillon)

SAINTES-MARIES DE LA MER

Eglise, le 22 : V. Duchâteau (Villa-Lobos, Tarrega, Sor).

SEMAINES MUSICALES DU LUBERON
PERNES-LES-FONTAINES

Place de la Mairie, le 21, à 21 h. 30 : R. Pasquier, violon, R. Biancotto, clarinette (Rameau, Leclair, Finzi, Roussel).

OPPEDE-LE-VIEUX

Sous les remparts, le 22, à 21 h. 30 : G. Touvron, S. Boisson, trompettes, A. Flammer, violon (Vivaldi) ; le 23, à 21 h. 30 : A. Flammer, L. Lencses, F. Leroux (Boccherini, Bach, Hummel, Cimarosa).

MENTON

XXXIe FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Parvis Saint-Michel, le 21, à 21 h. 30 : London Early Music Group (musique de la Renaissance) ; le 24, à 21 h. 30 : Orchestre F. Liszt de Budapest, sol. : J. Rolla, Z. Tfirst, K. Kostyeni (Corelli, Mozart, Bach, Tchaïkovsky) ; le 27, à 21 h. 30 : Quatuor Via Nova (Mozart, Ravel, Schubert).

VALREAS

LES NUITS DE L'ENCLAVE

Château de Simiane, le 20, à 21 h. 30 : les Rustres.

Eglise des Cordeliers, le 22, à 21 h. 30 : Ensemble Pro Musica (Mozart, Schubert, Beethoven).

RHONE-ALPES

ANNECY

Théâtre, le 20 à 20 h. 45 : Los Chacos ; le 27 à 20 h. 45 : Groupe folklorique mexicain.

SAINT-GERVAIS

Eglise, le 25 à 21 h. : F. Lodéon, violoncelle (Bach).

VIENNE

Cathédrale Saint-Maurice, le 21 à 21 h. : Tokyo Akademiker Ensemble.

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

(329-37-57)

Conciergerie, le 21, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble Perceval, dir. G. Rorbert.

Station Auber-R.E.R., le 22, à 18 h. 30 : Trio d'Anches Ozi (Mozart, Haydn Beethoven, Devienne, Ibert).

Hôtel Intercontinental, le 22, à 18 h. 30 : Zingara Trio (Beethoven, Bridge, Brahms) ; le 23, à 18 h. 30 : G. Garcin, flûte ; J. Raynaut, piano (Couroupos, Charloff, Lustig, Fouad, Essyad, Guinjoan, Messiaen, Maderna).

Salle Pleyel, le 23, à 20 h. 30 : Orchestre de philharmonie d'Anvers, *dir.* A. Otrovsky ; *sol.*, E. Volckaert (Brahms, Vieuxtemps, Stravinski) ; les 24, 25, à 20 h. 30 : Orchestre de philharmonie d'Anvers, Cantores de Bruges, dir. T. Guschlbauer (Beethoven).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, le 26, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : S. Vartolo (Frescobaldi, Antico, Gabrielli, Strozzi, Colonna, Poglietti).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Concerts

Voir aussi le Festival estival de Paris.

MERCREDI 20 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : M. Delavie, J. Skippen (Beethoven, Mozart, Stravinsky, Chopin, Donizetti).

JEUDI 21 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 20.

SAINTE-CHAPELLE, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ars Antiqua.

VENDREDI 22 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 20.

SAMEDI 23 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 20.

DIMANCHE 24 AOUT

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : J. Jones (Dupré, Bach, Willis, Roberts, Van Hulse).

LUNDI 25 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : J.-L. Tupin, M. Clément (Haëndel, Bach, Vivaldi, Villa-Lobos).

SAINTE-CHAPELLE, 18 h. 30 et 20 h. 30 : voir le 21.

MARDI 26 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 25.

Dans la région parisienne

SCEAUX, XIIe Festival (660-07-79), Orangerie du Château, le 22, à 21 h. : Duo : A. Challan, Y. Bellec (Frescobaldi, Schumann, Schubert, Tortelier, Squire, Nadermann, Pergolesi, Bach) ; le 23, à 17 h. 30 : J. Thomas, J.-M. Varache (Beethoven, Schubert, Chopin, Gaubert, Martinu) ; le 24, à 17 h. 30 : Trio Risler (Hummel, Beethoven, Brahms).

● LE THEATRE DES DEUX-ANES effectuera sa réouverture SAMEDI 30 août avec Pierre-Jean VAILLARD, C. VEBEL, J. RAMADE, J. MAILHOT, dans le grand succès de rire « PETROLE ANE ! »

Variétés

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pépé de Cordoba et sa fiesta flamenca.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim. 14 h. 30 : Magie and Co.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Ta bouche (à partir du 22).

RENAISSANCE (208-18-50), le 22 à 20 h. 45 ; le 23 à 14 h. 30 et 20 h. 45 ; le 24 à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Viva Mexico.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

La danse

MAIRIE DU IVe ARRONDISSEMENT (278-60-56) J., V., S. : 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

Jazz, pop, rock, folk

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11), 20 h. 30 : M. Portal, J.-L. Chautemps, L. Scavis, J. Di Donato (jusqu'au 23) ; 22 h. 45 : Los Salseros.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D), 20 h. 15 : Street Boys (jusqu'au 25) ; le 26 : M. Nissim Groupe.

DUNOIS (584-72-00), les 20, 21, à 21 h. : J. Lindberg ; les 22, 23, à 21 h. : Toto Bissainthe ; le 24, à 21 h. : Groupe Dou.

GIBUS (700-78-88), les 22, 23, à 22 h. : Femme fatale.

LUCERNAIRE (544-57-34), les 20, 21, 22, 23, à 22 h. 30 : Quiproquo.

RIVERBOP (325-93-71) (D., L.), 22 h. 30 : Diaphane Quintet.

MERCREDI 27 AOUT



Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 20 et 27, à 15 h. 30 ; les 23 et 24, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (Dim., lun.), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus.

ASTELLE THEATRE DU XXe (202-34-31) (Dim., lun.), 20 h. 30 : les Bonnes.

CARREAU DU TEMPLE (624-53-25) (Mar.), 21 h. : le Cirque de Molière.

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (Dim. soir,/ lun.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Locandiera.

CONCIERGERIE (633-61-77) (Jeu.), 21 h., dim., 18 h. 30 : la Rose et le Fer.

ESSAION (278-46-42) (Dim., lun.), 20 h. 30 : Histoires vraies

FONTAINE (874-74-40) (Dim.), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (Dim., lun.), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure (dern. le 23).

LA BRUYERE (874-76-99) (Dim., lun.), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (Dim.) I : 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinski. — II : 18 h. 15 : l'Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double inconstance ; 22 h. 30 : Molly Bloom. — III : 18 h. 15 : Parlons français ; 21 h. : Notre-Dame-de-l'Informatique.

MARIGNY (225-20-74) (Dim. soir, lun.), salle Gabriel, 21 h. : Bagatelle ; 22 h. 30 : Nuit de noces de Cendrillon (dern. le 24).

MONTPARNASSE (320-89-90) (Dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Cage aux folles.

NOUVEAUTES (770-52-76) (Dim. soir, jeu.), 21 h. mat. dim., 16 h. : Un clochard dans mon jardin.

ŒUVRE (874-42-52) (Dim. soir, lun.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (Dim.), 20 h. 30 : le Farré sifflera trois fois.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (Dim.), 20 h. 30 : En plein dans le mille.

THEATRE DE POCHE (548-42-97) (Dim.), 20 h. 30 : le Premier.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (Dim., lun.), 20 h. 30 : Huis clos.

THEATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h., jours pairs : Tartuffe ; jours impairs : l'Avare.

VARIETES (233-09-92) (Dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 15 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Mar.), 20 h. 30 : E. Sarda Generation Holywood ; 21 h. 45 : J.B. on the rock.

BLANCS-MANTEAUX (887-16-70), (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; (D., L.), 22 h. 30 : les Belges.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 30 : les Deux Suisses. — II : 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : R. Mason.

CAFE DE LA GARE (278-52-51), 22 h. : C. Couture (jusqu'au 23) ; le 26 à 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.

CAFESSAION (278-46-42) (D), 22 h. : J. Charby.

LE CLOWN (555-00-44), 22 h. 30 : Caf'Conc.

LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Abadie.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.

L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.), 21 h. 30 : M. Boubin, G. Verchère.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D). I : 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II : 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45 (D.), 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : J.-M. Cornille joue Raymond.

THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Cabaret chaud 7 ; 21 h. 30 : C. Jolibois ; 22 h. 30 : O. Wessely.

THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 21 h. : Phèdre à repasser.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Biot ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.

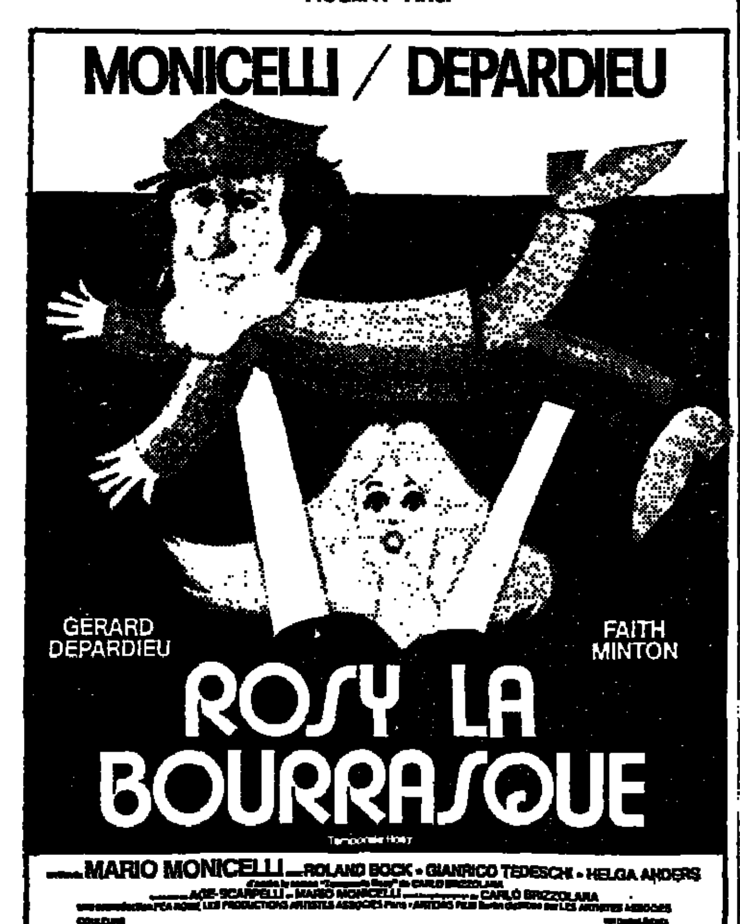
en version originale système Dolby MARIGNAN PATHE - UGC NORMANDIE
en version française son stéréophonique 70 mm LE GRAND REX
en version française système Dolby GAUMONT BERLITZ - MONTPARNASSE PATHE
en version originale UGC ODEON - BIENVENUE MONTPARNASSE
en version française son stéréophonique WEPLER PATHE - CONVENTION GAUMONT
en version française GAUMONT SUD - GAUMONT GAMBETTA - UGC GOBELINS



dans la périphérie : THIAIS-BELLE EPINE PATHE VERSAILLES-CYRANO EVRY-GAUMONT ROSNY-ARTEL CHAMPIGNY-MULTICINE PATHE VELIZY 2-ASNIERES-TRICYCLE ENGHIEN-FRANÇAIS PARINOR-AULNAY RUEIL-ARIEL







Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 20 AOUT

15 h. : Don Quichotte, de G.W. Pabst ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Croisière noire, de L. Poirier ; 21 h. : le Pont de singe, de A. Harris et A. de Sedouy.

JEUDI 21 AOUT

15 h. : les Fils de l'eau, de J. Rouch et R. Rosfelder ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : les Deux Timides, de R. Clair ; 21 h. : Persona, de I. Bergman.

VENDREDI 22 AOUT

15 h. : les Espions, de F. Lang ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Chute de la maison Usher, de J. Epstein ; 21 h. : Sandra, de L. Visconti.

SAMEDI 23 AOUT

15 h. : Laurel et Hardy conscrits, de E. Sutherland ; 17 h. : Le patrimoine cinématographique français : les Misérables, de H. Fescourt ; 21 h. : Muriel, de A. Resnais.

DIMANCHE 24 AOUT

15 h. : Fiancées en folie, de B. Keaton ; 17 h. : Le patrimoine cinématographique français : les Misérables, de H. Fescourt ; 21 h. : le Casanova, de Fellini.

LUNDI 25 AOUT

Relâche.

MARDI 26 AOUT

15 h. : le Rail, de L. Pick ; la Nuit de la Saint-Sylvestre, de L. Pick ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : Verdun, vision d'histoire, de L. Poirier ; 21 h. : Rétrospective du Festival d'Annecy 1960-1980.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 20 AOUT

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Six et demi onze, de J. Epstein ; la Glace à trois faces, de J. Epstein ; 17 h. : Tol'able David, de H. King ; 19 h. : le Dernier des Mohicans, de M. Tourneur.

JEUDI 21 AOUT

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Maldone, de J. Gremillon ; 17 h. : Loulou, de L. Jessner et R. Oswald ; 19 h. : Stage struck, de A. Dwan.

VENDREDI 22 AOUT

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : les Nouveaux Messieurs, de J. Feyder ; 17 h. : la Quatrième Alliance de dame Marguerite, de C.T. Dreyer ; 19 h. : le Justicier, de T. Ince ; le Gondolier de Venise, de R. Barker et G. Beban.

SAMEDI 23 AOUT

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : l'Argent, de M. L'Herbier ; 19 h. : Naissance d'une nation, de D.W. Griffith.

DIMANCHE 24 AOUT

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Finis terrae, de J. Epstein ; 17 h. : l'Eventail de lady Windermere, de E. Lubitsch ; 19 h. : la Veuve joyeuse, de E. von Stroheim ; 21 h. : la Collectionneuse, de E. Rohmer.

LUNDI 25 AOUT

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : En rade, de A. Cavalcanti ; la P'tite Lili, de A. Cavalcanti ; 17 h. : Faust, de F.W. Murnau ; 19 h. : les Rapaces, de E. von Stroheim.

MARDI 26 AOUT

Relâche.



Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).

AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (F.) (**) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52).

CALIGULA (It., vers. angl.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE CHAINON MANQUANT (F., Belg., v. angl.) : Cinoche, 6e (633-10-82). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

CHARLIE BRAVO (F.) (*) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CONTES PERVERS (F.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).

DEUX AFFREUX SUR LE SABLE (A., v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DON GIOVANNI (Fr.-it., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

EXTASE (Tch., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (227-87-23).

LE FAISEUR DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LA FEMME INTEGRALE (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e ((325-60-34).

LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

JE SUIS PHOTOGENIQUE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFES AVEC LES HOMMES ? (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MANHATTAN (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Ternes, 17e (380-10-41).

NEW YORK CONNECTION (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

PILE OU FACE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE PLUS SECRET DES AGENTS SECRETS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40).

PIED PLAT SUR LE NIL (It., v.f.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PRE (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Calypso, 17e (380-30-11).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.f.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Movies Les Halles, 1er (236-71-72).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny - Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ULTIME ATTAQUE (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES FILMS NOUVEAUX

ROSY LA BOURRASQUE, film italien de Mario Monicelli. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, film américain d'Irvin Kershner. — V. o. : U. G. C. Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rex, 2e (236-83-93). U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PETITE SIRENE, film français de Roger Andrieux : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Biarritz, 8e (359-42-33), Caméo, 9e (246-66-44), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Murat, 16e (651-99-75).

FRENCH POSTCARDS, film américain de William Huyck. V.o. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES MONSTRES DE LA MER, film américain de Barbara Peters (*). — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).

BABY CART, L'ENFANT MASSACRE, film japonais de Kenji Misumi (*). — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

ODO TOUM, film suisse de Costa Haralambis : La Clef, 5e (337-90-90), Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA NUIT DES TRAQUES, film français de Jean Rollin (**) : Balzac, 8e (561-10-60), Maxéville, 9e (770-72-86), Eldorado, 9e (208-18-76).

Les festivals

FRISSON (v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). Mer. : la Malédiction ; Jeu. : Flesh Gordon ; Ven. : le Jardin des supplices ; Sam. : les Décimales du futur ; Dim. : le Baiser du vampire ; Lun. : Damien ; Mar. : l'Enfer des Zombies ; — 3 Haussmann (v.o.), 9e (770-47-55). Mer. : Dracula ; Jeu. Phantasm ; Ven. : la Malédiction ; Sam. : Flesh Gordon ; Dim. : le Jardin des supplices ; Lun. : les Décimales du futur ; Mar. : le Baiser du vampire.

LES MAUDITS D'HOLLYWOOD (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer., Jeu. : des Souris et des Hommes ; Ven., Sam. : Mickey One ; D., L., Mar. : Cette sacrée vérité.

HUMPHREY BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. : la Comtesse aux pieds nus ; Jeu. : Une femme dangereuse ; Ven. : la Mort n'était pas au rendez-vous ; Sam. : le Grand Sommeil ; Dim. : High Sierra ; Lun. : le Faucon maltais ; Mar. : les Anges aux figures sales.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : Une nuit à l'Opéra ; Jeu. : Plumes de cheval ; Ven. : Monkey Business ; Sam. : Un jour aux courses ; Dim. : la Soupe au canard ; Lun. : Chercheurs d'or ; Mar. : les Marx au grand magasin.

L'INDE, REVE ET REALITE (v.o.), Action-République, 3e (805-51-33). Mer. : Son nom de Venise dans Calcutta désert ; Jeu., Ven. : l'Inde fantôme ; Sam. : India Song ; Dim. : Shakespeare Wallah ; Lun. : Calcutta ; Mar. : Autobiographie d'une princesse.

INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : dim., mer. : Une Passion ; lun., jeu. : Persona ; mar., ven. : l'Heure du loup ; sam. : la Honte.

LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : mer. : Missouri Breaks ; jeu. : l'Equipée sauvage ; ven. : Reflets dans un œil d'or ; sam. : Un tramway nommé Désir ; dim. : le Bal des maudits ; lun. : Blanches colombes et vilains messieurs ; mar. : Sur les Quais.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.) : 12 h. : Amarcord ; 14 h. 10 : Délivrance ; 16 h. 10 : Retour ; 18 h. 20 : Portier de Nuit ; 20 h. 30 : Salo ; 23 h. 20 + 24 h. : Rocky Horror Picture show.

FILM NOIR, Grands Augustins, 6e (633-22-13) (v.o.) : mer., jeu. : Cape et poignard ; ven., sam. : Berlin Express ; dim., lun. : l'Affaire Cicéron ; mar. : le Criminel.

HITCHCOCK (v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) : mer., ven. : Shingame ; jeu., sam., lun. : Blackmail ; dim., mar. : Number Seventeen.

LES HEROINES D'HITCHCOCK, (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Mer., J. : la Maison du Docteur Edwardes ; V., S. : les Enchaînés ; D., L., Mar. : Rebecca.

CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : I. : 14 h. 10 : les Hauts de Hurlevent ; 16 h. : le Dernier tango à Paris ; 18 h. 05 : American Graffiti ; 20 h. 05 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 20, S. 0 h. 10 : l'Epouvantail ; V. : 0 h. 10 : les Diables. — II. : 14 h. : A l'Est d'Eden ; 16 h. 05, S. 0 h. 25 : Un après-midi de chien ; 18 h. 15 : If ; 20 h. 10, V. 0 h. 25 : Marathon Man ; 22 h. 15 : Love.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) : 13 h. 30 : Glissements progressifs du plaisir ; 15 h. 30 : Easy Rider ; 17 h. 30 : Midnight Express (v.f.) ; 20 h. : Délivrance ; 22 h. : A la recherche de M. Goodbar ; V., S., 0 h. 20 : Alice's Restaurant ; 13 h. 45 : la Maison du docteur Edwardes ; 15 h. 45 : le Procès Paradine ; 17 h. 45 : les Enchaînés ; 19 h. 50 : Rebecca ; 22 h. 10 : Psychose ; V., S. 0 h. 10 : The Song Remains the Same.

CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o.) : 13 h. 15 : Molière (1re époque) ; 15 h. 30 : Molière (2e époque) ; 17 h. 45 : Une étoile est née ; 20 h. 10 : The Servant ; 22 h. 15 : Nos plus belles années ; V., S., 0 h. 10 : la Honte de la jungle.



هكذا من الأصل

Cinémas

REGARD SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : Mer. : Pink Narcissus ; J. : Outrageous ; V. : A Bigger Splash ; S. : Myra Breckinridge ; D. : Je t'aime, moi non plus ; L. : Parlons-en ; Mar. : Sébastiane.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.), Mer., 14 h. 30 : les Aventures de Robin des bois (v.f.) ; Mer., 16 h. 15 : Festival de dessins animés Tex Avery ; Mer., 17 h. 45 et 22 h. 15 : le Règne de Naples ; Mer., 20 h. : les Raisins de la colère ; V., S., D., 14 h. 20 : le Roi et l'Oiseau ; V., S., D., 15 h. 45 et 21 h. 40 : le Christ s'est arrêté à Eboli ; V., S., D., 18 h. 20 : Docteur Folamour ; S., 0 h. 5 : C'était demain ; L., 16 h. : le Goût du saké ; 18 h. : Fin d'automne ; 20 h. : Kwaïdan ; 22 h. 25 : la Vengeance d'un acteur ; Mar., 19 h. 15 : Macbeth ; 21 h. 30 : Casanova (F).

ROCKY REGGAE MOVIES, 3 Luxembourg, 6e (633-97-77) (v.o.), en alternance : Jubilee ; Bob Marley Live.

GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85) (v.o.), I, 13 h. 45 : Fantastica ; 15 h. 40 : la Fête sauvage ; 17 h. 10 : Voyage au bout de l'enfer ; 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jerémiah Johnson ; V., 0 h. 15 : The Kids are allright ; S., 0 h. 15 : Quadrophénia. — II, 13 h. 30 : Jour de fête ; 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon Oncle ; 18 h. 30 : Play Time ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad ; 22 h. 10 : New-York, New-York ; V., 0 h. 30 : Zardoz ; S., 0 h. 30 : la Course à la mort de l'an 2000.

Les grandes reprises

ACCATONE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.f.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06).

BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Tourelles, 20e (364-51-98), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES BERETS VERTS (A., v.o.) : Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74), Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES DAMNES (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DOUZE SALOPARDS (A., v.f.) : Mistral, 14e (539-52-43).

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A., v.f.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE FOUINEUR (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES GARÇONS (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GOLDFINGER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-76-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

GUET-APENS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp. ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (354-51-60) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

INSPECTEUR HARRY (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e 337-90-90).

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JIMI HENDRIX (A., v. o.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LULU (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE MESSAGER (Angl., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

MONTY-PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Athéna, 12e (343-07-48).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

PAPA D'UN JOUR (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Gît le Cœur, 6e (326-80-25) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A.), v.f. : Movies-Les Halles, 1er (236-71-72).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE TIGRE DU BENGALE, LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TESS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). H. sp.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (Can.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

Les séances spéciales

AU-DELA-DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 5

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (327-57-47). 20 h.

BONNIE AND CLYDE (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), J., 21 h.

CARRIE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 23 h. 45.

LE DIABLE, PROBABLEMENT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 0 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 0 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 10 (sf D).

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : Le Seine, 5e (326-95-99), 22 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

MAHLER (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 0 h.

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.

L'OMBRE DES ANGES (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 0 h.

ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 12 h.

SATYRICON (It., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar., 21 h.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 25.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), 21 h. 45.

UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 0 h.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Un flic de choc ; Opération dragon ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu...

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ; le Commando de sa majesté ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; les Monstres de la mer (*) ; le Cycle fantastique.

LES MUREAUX, Club (474-04-53) : Cul et chemise ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ; Dracula, prince des ténèbres.

LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Deux superflics.

MANTES, Normandie (477-02-35) : les Monstres de la mer ; Pile ou face ; New-York connection (**).

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : les monstres de la mer (*) ; les Sous-doués ; Un flic de choc ; Cycle fantastique.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-84-11) : Pile ou face ; le Cycle fantastique.

VELIZY, CC (946-24-26) : Pile ou face ; l'Empire contre-attaque ; les Dix commandements ; Festival fantastique.

VERSAILLES, Cyrano (950-06-66) : Rosy la Bourrasque : Les Dix commandements ; New-York connection (**) ; Pile ou face ; l'Empire contre-attaque ; les Enfants du capitaine Grant ; V. S. 24 h. : Portier de nuit. — C2L (950-55-55) : Je suis photogénique.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... : les Monstres de la mer ; les Bérets verts ; Taxi driver.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : les enfants du capitaine Grant ; les Monstres de la mer ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ; Vaudou aux Caraïbes (**).

EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Commando de sa majesté ; l'Empire contre-attaque ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu... ; les Enfants du capitaine Grant ; les Dix commandements.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : le Seigneur des anneaux ; les fabuleuses aventures du baron de Munchausen.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Le Perray (016-07-36) : Bons baisers de Russie ; Un flic de choc.

VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Caligula (**) ; l'Ultime attaque.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (733-02-13) : l'Empire contre-attaque ; les Enfants du capitaine Grant ; les Damnés.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Je suis photogénique.

COLOMBES, 4 Clubs (784-94-00) : Taxi driver ; le Commando de sa Majesté ; Alien ; Voyage au bout de l'Enfer.

GENNEVILLIERS, Cinéma J.-Vigo (798-80-04) : l'Evadé d'Alcatraz.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Taxi driver.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : l'Empire contre-attaque ; Pile ou Face ; Studio (742-19-47) : l'Ultime attaque ; Charlie Bravo (**) ; Trinita ne pardonne pas.

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Caligula (**) ; les Diables ; l'Invasion des araignées géantes ; Flesh Gordon (**).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : l'Empire contre-attaque ; les Monstres de la mer ; les Enfants du capitaine Grant ; les Dix commandements.

LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : The Rose ; les Dix commandements ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu...

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Festival fantastique : les Monstres de la mer (*) : Pile ou Face.

LE RAINCY, Casino (302-32-22) : Il était une fois dans l'Ouest.

PANTIN, Carrefour (843-81-38) : le Plus secret des agents secrets : Pile ou Face ; Bons baisers de Russie ; les Monstres de la mer (*) ; New-York Connection (**) ; la Nuit des Traqués.

ROSNY, Artel (528-90-00) : Festival Fantastique ; l'Empire contre-attaque ; Vaudou aux Caraïbes (**) ; Goldfinger ; Pile ou Face ; les Sous-Doués.

VAL-DE-MARNE (94)

CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : les Dix Commandements ; l'Empire contre-attaque ; les Enfants du capitaine Grant ; le Commando de Sa Majesté ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu...

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Pile ou Face ; New-York Connection (**) ; la Nuit des traqués ; la Petite sirène : les Monstres de la mer (*) ; Festival fantastique.

LA VARENNE - SAINT - HILAIRE, Paramount (883-59-20) : Taxi Driver ; les Bérets verts ; Pile ou Face.

MAISONS-ALFORT, Club 123 (376-71-70) : Deux Superflics ; Orange mécanique ; la Nuit des morts-vivants (**).

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : New-York Connection (**) ; les Monstres de la mer ; Pile ou Face ; Rosy la Bourrasque. — Port : la Petite sirène.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Taxi driver : les Bérets verts.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu... ; Caligula (**) ; les Enfants du capitaine Grant ; les Dix commandements.

VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : Lawrence d'Arabie.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : Goldfinger ; Nimitz, retour vers l'enfer ; Mer., Jeu. : Pied-Plat sur le Nil ; Ven. : l'Empire contre-attaque.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : les Monstres de la mer ; l'Inspecteur Harry ; Attention on va s'fâcher ; New-York Connection (**) ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu ; Caligula (**). — Gamma : Pile ou Face ; les Dix Commandements ; les Damnés ; la Nuit des traqués.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Pile ou Face ; Festival fantastique : les Monstres de la mer ; New-York Connection (**).

ENGHIEN, Français (417-00-44) : Pile ou Face ; Rosy la bourrasque ; les Enfants du capitaine Grant ; le Commando de Sa Majesté ; la Nuit des morts-vivants ; l'Empire contre-attaque.

SARCELLES, Flanades (981-80-55) : Goldfinger ; Pile ou Face ; l'Ultime attaque ; Il était une fois dans l'Ouest ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu...

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 20 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 10 **Série documentaire : Des paysans (la terre).**
19 h **Caméra au poing.**
A la frontière du merveilleux : la vie secrète des araignées.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Série : « Frédéric ».**
19 h 55 **Tirage du loto.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Série : « les Dames de cœur ».**
Le gang du troisième âge. Réal. : P Siegrist. Avec M. Robinson, O. Laure, G. Casadesus...
21 h 30 **Série historique : « Cela s'appelait l'Empire ».**
L'Empire libérateur. Emission de M. Droit.
Dernier numéro de la série plutôt chauvine de Michel Droit. Avec la participation d'anciens du bataillon du Pacifique qui avaient répondu à l'appel du général de Gaulle.
22 h 25 **A bout portant : Julos Beaucarne.**
Emission de B. Petureau, réal R Sciandra.
Auteur-compositeur et interprète de ses chansons, le Wallon est ici filmé chez lui, dans sa région.
23 h 25 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h **Récré A 2.**
Le fantôme de l'espace : Satanas et Diabolo ; *Le neveu d'Amérique.*
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Variétés : Trente-Six bouts de chandelles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Mozartement vôtre ».**
D'E Westphal, réal P Cavassilas. Avec J. Lanier, E Dirand, A. Laurent, M Baquet et J-J Scheffer
Quatre musiciens répètent une œuvre de Mozart.
22 h **Document : Bouteilles à la mer.**
Réal. N Puissesseau (Rediffusion.)
Ce que cachent les petites annonces matrimoniales Derrière les noms des êtres. Seules les femmes ont répondu à l'enquête.
22 h 55 **Histoires courtes.**
Venise, le rêve du gondolier, de P. Kassovitz.
23 h 15 **Journal**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Pour les jeunes.**
Les aventures de Lolek et Bolek ; Carroyage.
20 h **Les Jeux.**
20 h 30 **Cinéma : « le Retour de Don Camillo ».**
Film franco-italien de J Duvivier (1952), avec Fernandel, G Cervi, E. Delmont, P Stoppa, A. Rignault, T. Bourdelle, C. Vissières, L. Gloria (Rediffusion.)
Le maire communiste de Bruscello fait revenir don Camillo — envoyé en pénitence dans une autre paroisse, par l'évêque — pour qu'il l'aide à remettre de l'ordre au village.
Un peu plus poussée vers la farce et les bons sentiments que le premier film de la série. Un succès populaire sur une formule déjà bien rodée.
22 h 15 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

19 h. 25, Sons . Bestiaire d'exotisme.
19 h. 30, Algues, pierres et ancres : L'île de Bréhat.
20 h., La comédie musicale : La scène et l'écran.
21 h., Poing de fer ou le Démon de la vieille tour, d'après W Scott. Adapt : M. Sarfati.
22 h. 3, Des pas sous les premières étoiles, par D Caux.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La symbolique des nombres. (Redif.)
23 h. Trois hommes à la recherche d'une comète. Feuilleton de L. Kobrynski. (Redif.)
23 h. 30, New-nuits.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Concert : Festival de Lausanne 1978. « Ouverture des Noces de Figaro » (Mozart), « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré mineur » (Brahms), « Symphonie n° 6 en si mineur » (Tchaïkovski), par l'Orchestre national de France, dir. W Rowicki, avec Cl Arrau, piano (concert du 16 août 1978 au théâtre de Beaulieu à Lausanne).
23 h., Les nuits d'été : Rome (Palestrina, Valentini, Respighi, Mascagni) : Autres visages de Rome : Chants et danses populaires romains.

Jeudi 21 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Jeune pratique.**
La nutrition.
12 h 25 **Jeu : Avis de recherche.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Série : « Shaft » (le Meurtre).**
14 h 45 **Objectif santé : la fatigue.**
17 h 5 **Dessin animé : Wickie-le-Viking.**
17 h 25 **Croque vacances.**
Dessin animé ; Isidore le lapin ; Infos-magazine : le Loch Ness ; Variétés : Charlie ; Les comètes · direction Tokyo
18 h 5 **Série documentaire : Des paysans. (Le temps), par J.-C. Bringuier et H. Knapp.**
19 h **Caméra au poing : Dans la jungle malaise.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Série : « Frédéric ».**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Comédiens de notre temps : « le Noir te va si bien ! »**
Comédie de J Marsan, d'après O'Hara. Mise en scène : J. Le Poulain.
Rediffusion d'un numéro au comique assuré, où Jean Le Poulain joue les épouseurs d'héritières qu'il tue après le mariage pour recommencer de nouvelles aventures conjugales et lucratives.
22 h 45 **Des courts métrages racontés : La naissance de la nouvelle vague.**
« Le Coup du berger », de Jacques Rivette (1956)
23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Kim et Cie.**
Une boite pour l'éternité.
14 h **Aujourd'hui, madame.**
Fabrication à l'ancienne.
15 h 5 **Feuilleton : L'aventure est au bout de la route.**
Pour le meilleur et pour le pire.
15 h 50 **Sports · Hippisme.**
17 h **L'invité du jeudi : Mario Monicelli.**
18 h **Récré A 2.**
Le fantôme de l'espace ; Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Der chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Variétés : Trente-Six bouts de chandelles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « L'apprenti salaud ».**
Film français de M. Deville (1976), avec R Lamoureux, C. Dejoux, C. Piepiu, G Wilson, J. Doniol-Valcroze, J.-P. Kalfon, C. Marcault, J.-P Derec, A. Blancheteau
Un vieux garçon, employé de quincaillerie modèle, se lance, après la mort de sa mère, dans de folles escroqueries, avec une fille de vingt ans, sortie d'une étude de notaire Une comédie-farce, semée d'imprévus, portée par la notion de jeu et interprétée, avec des grâces de funambules, par Robert Lamoureux et une jeune actrice étonnante, Christine Dejoux.
22 h 10 **Fenêtre sur...le mur de Moretti.**
22 h 40 **Jazz : La grande parade.**
De J.-C. Averty. Avec Lionel Hampton.
23 h 10 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Pour les jeunes.**
Pliages : le masque ; See and tall : le journal d'un petit japonais.
20 h **Les Jeux.**
20 h 30 **Cinéma (cycle C. Bronson) : « le Bison blanc ».**
Film américain de J. Lee Thompson (1977), avec C. Bronson, J. Warden, D. Fowley, C. Pellow, W. Sampson, J. Carradine, C. Williams, S. Whitman
Un Indien sioux poursuit un énorme bison blanc qui a écrasé sa fille. Et le chasseur Wild Bill Hickok, dont ce bison hante les cauchemars, cherche, lui aussi, à tuer la bête.
Etrange western teinté de psychanalyse, et dont le suspense fonctionne bien. Charles Bronson affronte un impressionnant automate dans les effets spéciaux.
22 h 5 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Colportage : En Alsace.
8 h., Le jardin des sciences naturelles : Les piments.
8 h. 32, Actualité : Opération franco-chinoise pour l'étude de l'Himalaya
9 h. 7, Universités de l'universel : Barcelone.
10 h., Un mois en Auvergne : A Issoire.
11 h. 2, Autour de Pablo Casals (et à 16 h.).
12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France, à travers les musées de nos provinces.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Entretiens avec... Paul Sacher.
14 h., Au concert... avec P. Sacher : « la Mort à Bâle » (C Beck)
14 h. 30, Le Correcteur, d'I. Asimov. Adapt. : C. Bourdet. (Redif.)
17 h. 2, Autour du Bœuf-sur-le-toit : La jeunesse, les mécènes. (Redif.)
18 h. L'épopée des matières premières : Le coton.
19 h 25, Sons : Bestiaire d'exotisme (les paons).
19 h. 30, Algues, pierres et ancres : L'île de Bréhat.
20 h., La comédie musicale : Busby Berkeley.
21 h., Le Château d'Otrante, d'après H. Walpole, adapt. : M. Sarfati.
22 h. 9, Des pas sous les premières étoiles, par D. Caux.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La symbolique des nombres. (Redif.)
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète, de L. Kobrynski. (Redif.)
23 h. 30, New-nuits.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Réveil-Matin : Œuvres de Schubert, Wolf et Liszt par l'interprète du jour, Alfred Brendel ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Œuvres de Schubert ; 10 h. 30, Piano romantique : Schubert, par A. Brendel.
11 h. 20, Concert : Œuvres de Ligeti, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy (concert du 6 août 1979 au cloître Saint-Louis) ; 13 h. 5, Jazz.
14 h., Collection particulière : Alfred Brendel et son maître Edwin Fischer jouent Schubert (enregistrements de 1934, 1937 et 1956) ; 15 h., Œuvres de Schubert, Mozart, Schumann, Liszt et Bach.
17 h., Concert : « La vie pour le tsar », opéra de Glinka, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Niksa Bareza, et les Chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Kreder (concert du 20 janvier 1977 au grand auditorium de Radio-France) ; 19 h. 5, Prologue au concert.
19 h. 30, Concert : Festival de Salzbourg 1980 (en direct de l'O.R.F.), « Symphonie n° 9 en ut majeur » (Schubert), « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré mineur » (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. J. Levine, avec A. Brendel, piano.
22 h. 15, Les nuits d'été : G. Fauré ; 23 h., Rome, œuvres de Pasquani, Stradella, Petrassi et Respighi ; Autres visages de Rome : « Le Rugantino », farce musicale de P. Festa Campanile, musique de Trovajoli.

— VU —

Vive l'Empereur !

Obèse ou non Napoléon, en arrivant à Sainte-Hélène ? La question est de celles qui, apparemment, appellent une réponse précise et urgente En tout cas, aux yeux des historiens conviés aux « Dossiers de l'écran », mardi 19 août sur Antenne 2, qui ont consacré un bon petit laps de temps à démontrer que l'Empereur était un homme grassouillet au moment de son exil. On a même eu droit, en guise de preuve, aux mesures des vêtements que portait l'intéressé bien avant son débarquement sur l'île de Sainte-Hélène. Certes, la mise au point était nécessaire puisqu'on venait de voir, dans le téléfilm britannique Betzi, *qui précédait la discussion, un Napoléon au visage émacié et pathétique qu'incarnait Frank Finlay Il n'empêche que la démonstration fut un peu longue et que brusquement la tentation venait de fermer son poste tout en regrettant, si l'on tenait vraiment à passer la soirée devant le petit écran, de ne pas avoir choisi de regarder Kim Novak dans* l'Adorable Voisine, *sur FR 3.*

L'honnêteté exige, néanmoins, de reconnaître qu'un peu de patience fut payante. Les invités de Joseph Pasteur ont su transmettre agréablement, et sans la suffisance habituelle des spécialistes, leur savoir sur Napoléon. Les maniaques inconditionnels du « grand homme » *ont du moins pu y trouver leur compte On a ainsi assisté à un retournement de situation chez les téléspectateurs (très avertis semble-t-il), installés dans un autre studio autour de Guy Darbois et Marie Lamory (au fin fond du mois d'août, le téléphone ne sonnait pas en direct). Retournement de situation à propos de Sir Hudson Lowe, gouverneur de Sainte-Hélène et* « geôlier » *du général* Bonaparte *: Il n'a pas été en réalité, ont expliqué les doctes participants, l'homme* « noir et méchant » *que l'on évoque le plus souvent au sujet de l'exilé et de* « son martyre à Sainte-Hélène ».

Intéressante, la précision avec laquelle ces cinq historiens ont décortiqué, autopsié l'existence d'un puissant empereur déchu, y compris sa maladie et sa fin Tellement intéressante, que l'on en venait parfois à s'abstraire de la discussion pour songer au rôle phénoménal — si fréquemment oublié par le quidam, — de l'historien. Et de rêver, alors, à des « Dossiers de l'écran » auxquels on aimerait assister dans vingt ou cinquante ans à propos de ceux qui gouvernent, aujourd'hui, dans le monde. Au fait pourquoi attendrait-on si longtemps ?

ANITA RIND.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS – CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

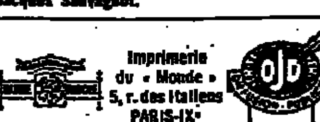
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

A Soir 3

UNE PERFORMANCE TECHNIQUE

Soir 3, *journal télévisé de FR 3, a réalisé une performance technique, mardi soir 19 août, en diffusant vers 22 h. 35 un résumé filmé (les buts) de quatre des matches de championnat de France disputés ce même soir, à partir de 20 h. 30 : Paris-Saint-Germain-Valenciennes, Bordeaux-Lens, Lyon-Laval et Strasbourg-Saint-Etienne.*

Les rencontres se terminant à 22 h. 15, c'est donc vingt minutes seulement après le coup de sifflet final que les services techniques et sportifs de FR 3 ont pu offrir ces images aux téléspectateurs.

Il s'agit là d'une application du « journalisme électronique » dont nous avons déjà expliqué le principe (le Monde daté 6-7 juillet) et souligné les avantages, notamment en matière de gain de temps pour les sujets d'actualité. Au fur et à mesure que FR 3 poursuit l'équipement de ses stations régionales, la performance de mardi soir devrait se généraliser.

L'enregistrement du match, par caméra vidéo légère, se fait sur cassette. Dès qu'un but est marqué, on change de cassette, celle enregistrée étant envoyée aussitôt au centre d'actualité télévisée (CAT) du lieu, où l'on commence à faire le montage. La transmission par câble hertzien vers Paris étant instantanée, les images peuvent être reçues pour la fin de l'édition nationale de Soir 3. — C. D.

SPORTS

SKI

La descente du Broad-Peak (Himalaya) par deux Français

De notre correspondant

Chamonix. — *Patrick Vallençant, spécialiste du « ski extrême », et l'alpiniste Georges Bettembourg ont réussi, au début du mois d'août, la descente à ski du Broad-Peak, qui culmine à 8 045 mètres dans la partie pakistanaise de la chaîne de l'Himalaya.*

Les deux alpinistes, qui ont été gênés par le mauvais temps pendants plusieurs semaines, sont parvenus cependant à atteindre le sommet de la montagne à la faveur d'un bref retour du beau temps. Ils n'ont cependant pu chausser leurs skis qu'à partir de 7 800 mètres d'altitude — le sommet du Broad-Peak n'étant pas enneigé, — puis ils sont redescendus jusqu'à 4 800 mètres. Au cours des 3 000 mètres de dénivellation ainsi parcourus, les deux skieurs ont rencontré des pentes d'une inclinaison moyenne d'environ 50 degrés.

Patrick Vallençant, d'origine lyonnaise, a effectué depuis 1971 la descente à ski de tous les grands couloirs enneigés des Alpes, notamment les couloirs Whymper et Couturier, à l'aiguille Verte, et le couloir Gravelotte, à la Meige, dont les inclinaisons varient entre 45 et 55 degrés. Il est d'autre part parvenu, en mai 1979, à « s'accrocher » aux pentes du Yerupaya (6 500 mètres), situé au sud du Pérou, dans la cordillère Blanche, dont certaines atteignent 65 degrés, ce qu'aucun skieur n'avait jusqu'ici réussi et qui, selon Patrick Vallençant, constituent pour le skieur une limite géométrique extrêmement difficile à dépasser (*le Monde* du 22 mai 1979).

Il expliquait ainsi avant son départ qu'un skieur, à partir de 60 degrés, commence à toucher la neige avec ses coudes ; qu'à 65 degrés se sont les hanches qui affleurent la neige : vers 70 degrés, le skieur est « repoussé » dans le vide, et il est alors impossible de faire des reprises de carres.

Des pentes de 65 degrés maximum

Les pentes enneigées des sommets himalayens tentent de plus en plus les skieurs. En 1978, Jean Afanassess et Nicolas Jaeger, après avoir conquis l'Everest, chaussèrent leurs skis entre 8 000 et 6 500 mètres. En mai 1979, deux alpinistes grenoblois redescendirent à skis d'Annapurna (8 089 mètres) par la voie dite « des Français » et ouverte — à la montée — en 1950 par l'expédition victorieuse conduite par Maurice Herzog.

Parti de l'altitude 8 020 mètres, Yves Morin dérapa sur une pente glaciaire vers 6 700 mètres et, suspendu à une corde fixe, succomba à un arrêt cardiaque. Au même moment, mais sur les pentes du Dhaulagiri (8 180 mètres), le « skieur de l'impossible » Sylvain Saudan — après d'innombrables réussites dans les couloirs les plus vertigineux des Alpes — fut obligé de renoncer à son projet, vaincu par la tempête, le froid et de profondes gelures aux mains et aux pieds.

CLAUDE FRANCILLON.

VOILE

TROISIÈME VICTOIRE DE « FRANCE - III » DANS LA COUPE DE L'AMERICA

France-III, le 12 mètres du baron Bich, barré par Bruno Troublé, a remporté, mardi 19 août, une nouvelle victoire sur le voilier britannique *Lionheart* dans la demi-finale des challengers qui les opposait en rade de Newport (Rhode-Island). L'écart pour cette troisième régate et considérable : 9 min. 40 sec. Le bateau français mène donc par trois victoires à une : il lui suffit d'une victoire supplémentaire pour être qualifié en finale des challengers contre le voilier qui gagnera l'autre demi-finale, l'*Australia* ou le *Sverige*, qui reprennent la mer ce mercredi 20. Signalons à la décharge de *Lionheart* que celui-ci a perdu deux bonnes minutes à repêcher l'un de ses équipiers, Richard Clampett, tombé à la mer.

Les voiliers américains *Freedom*, *Clipper* et *Courageous* ont entamé mardi les régates qui sélectionneront l'ultime « defender » de la Coupe.

FOOTBALL

LYON TOUJOURS EN TÊTE

La cinquième journée du championnat (première division), qui se déroulait mardi soir, a permis à Lyon, leader unique, de consolider sa position. Après leur victoire par un seul but sur penalty aux dépens de Laval, les Lyonnais maintiennent à distance Paris-Saint-Germain, vainqueur de Valenciennes au Parc des Princes (3-2), devant vingt-cinq mille spectateurs, et ont encore creusé l'écart avec Lens, battu par Bordeaux (5-1), et avec Nantes, défait à Nancy (1-0). Autres résultats marquants : Saint-Etienne devant Strasbourg (2-0), Nice devant Sochaux (4-2), Monaco et Bastia (1-1).

هكذا من الأصل

Après l'échec des premières négociations dans le conflit des marins-pêcheurs

• Extension du blocus des ports • Rencontre des représentants de la profession avec M. Le Theule

La paralysie continue à gagner petit à petit la majorité des ports français. Ainsi au cours de la journée de mardi 19 août, les marins-pêcheurs ont étendu leur blocus à la totalité du port de commerce de Dunkerque, partiellement touché jusqu'ici. En Bretagne, Roscoff, qui accueillait les car-ferries déroutés de Saint-Malo, s'est fermé à son tour, de même que Saint-Brieuc, Douarnenez et la totalité des port du pays bigouden, dans le Sud-Finistère. Dans la presqu'île de Quiberon et à Belle-Ile, les pêcheurs ont simplement déposé leurs rôles, mais à La Rochelle, ils ont établi des barrages devant le port de plaisance des Minimes, qui abrite deux mille quatre cents voiliers. Des incidents ont opposé pêcheurs et plaisanciers.

On ne pénètre toujours pas dans le port du Havre, devant lequel un cargo transportant 5 000 tonnes de bananes venant de la Martinique a jeté l'ancre. Cette cargaison représente la dernière recette des éleveurs martiniquais dont les récoltes ont été détruites par le cyclone Allen. Le cargo a été dérouté sur Dunkerque où on a procédé au déchargement de sa cargaison.

Loin de céder, les pêcheurs de Honfleur ont annoncé leur intention de bloquer le chenal menant au port de Rouen mercredi matin.

En revanche, en d'autres points du littoral, les marins-pêcheurs ont jeté du lest pour éviter l'impopularité. Ainsi à Cherbourg, ou, les passes ayant été réouvertes pendant vingt-quatre heures (avant d'être refermées ce mercredi à 11 h. 15), les car-ferries ont pu évacuer tous les touristes britanniques qui attendaient, parfois depuis plusieurs jours, dans des conditions de plus en plus inconfortables. Au Pouliguen, au Croisic, à Honfleur, à Deauville et à Port-Camargue (Gard), les pêcheurs ont levé leurs barrages pour quelques heures, permettant à des dizaines de plaisanciers de prendre le large. Dans les ports de Corse, la situation est redevenue normale.

Les deux négociations qui avaient lieu mardi, l'une au Havre, l'autre à Caen, n'ont donné aucun résultat. Ce mercredi 20 août, M. Le Theule, ministre des transports, reçoit une délégation du bureau du comité central des pêches maritimes.

Méthodes et hommes différents à Boulogne et à Lorient

« L'hypermarché contre l'épicerie fine »

De notre envoyé spécial

Lorient. — Ah, Dieu que la grève est jolie ! Le sang réchauffé à coups de petits verres de bière, le vieil homme jubile. Le mot d'ordre d'arrêt de travail lancé lundi 18 août par la C.F.D.T. le met en joie. Il n'est pas vraiment concerné puisqu'il est docker. Ces voyages au long cours il ne les a jamais faits que de la gare aux cargos.

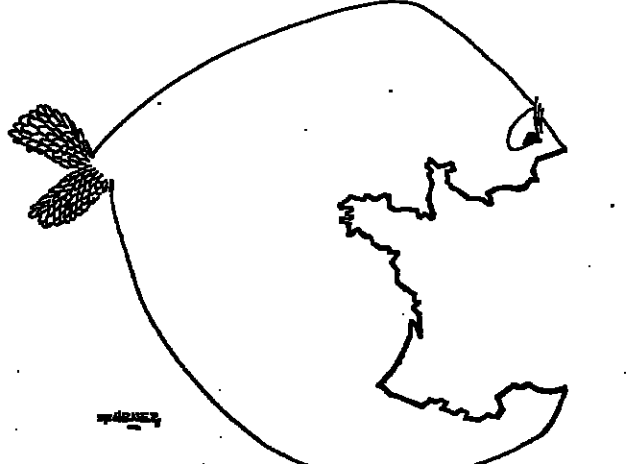
Mais comme d'autres rêvent des femmes qu'ils n'ont pas, il aime les luttes des marins-pêcheurs, plus originales, plus épiques que bien des débrayages de terriens. C'est ainsi. Et il a toujours pris du plaisir sans l'avouer — lui aussi est syndiqué — même lorsque les conflits de la pêche le condamnent au chômage technique.

« La dernière fois, c'était en 1975... » Un conflit classique bien réglé, déroulé par « rang », c'est-à-dire de côte en côte du nord au sud. Même les Niçois, *« ces Marius »* nichés tout au bout du littoral, en étaient. La révolte avait d'abord grondé à Etaples contre le maquereau polonais, l'importation vedette de cette année-là. Mais c'était dans le port de Lorient-Keroman qu'elle avait le mieux tenu, cinq semaines pleines, chalutiers à quai et hommes débarqués contre les vents du gouvernement et les marées de l'armement.

Cherche-t-on à conjurer le mauvais sort syndical ? Pour prouver que Lorient est en grève les marins-pêcheurs, ici, vous servent d'abord le souvenir des luttes passées. Comme pour poser, pour garantir la participation lorientaise au mouvement revendicatif en cours, on mêle 1980 aux années de résistance... 1966, 1967, 1968, 1972, 1975. On bat le rappel, à l'heure de la criée, des grands principes de solidarité des « travailleurs de la mer », des vieilles croyances : la pêche française est une et unique. Lorient est en grève pour sauver ce qui reste du métier et on évoque d'abord le chapitre des traditions lointaines, celles, par exemple, de « la part du malade », que l'équipage mettait de côté pour le matelot blessé retourné à terre, celles encore de l'assistance au mousse, quelques pièces que les équipiers soustrayaient dès le débarquement de l'argent des premiers verres.

« La solidarité avec nos camarades de la mer du Nord et de la Manche est réelle. » Pour prouver que le second port de pêche français est bien décidé à soutenir son aîné, Boulogne-sur-Mer, les syndicalistes préfèrent, eux, égrener la liste des *« ports bretons arrêtés »* : Saint-Malo, Douarnenez, Port-Louis, ont cessé le travail ; Quiberon se propose d'aller, mercredi 20 août, vider les casiers à poissons des plaisanciers ; Concarneau a posé son filin d'acier en travers de la passe.

Il est probable aussi que les riches voiliers de La Trinité-sur-Mer ne pourront plus aller tâter le vent, pris en nasse comme les Anglais à Cherbourg ou les bateaux de plaisance des ports de la Manche et, s'il le faut, le championnat de France des 4.21 prévu jeudi au large de la pointe de Beg-Rohu sera empêché.



(Dessin de CHENEZ.)

Les absents vont rentrer

Mais Lorient, qui compte plus que tout autre port breton, le pendant atlantique de Boulogne ? Lorient est en grève. L'entendre répéter doit suffire. Pourtant, seuls quelques hauturiers, chalutiers de la pêche industrielle, sont à quai. *« Cela n'est pas surprenant »*, explique M. Jean-Paul Alliot, responsable C.F.D.T. Les trois quarts de la flotte achèvent leur « marée » de douze jours en mer d'Irlande ou leur rotation en Ecosse et en Allemagne. *« Ces équipages, à leur retour, feront le même temps d'arrêt au quai que les hommes déjà rentrés. »* Les chalutiers ont été prévenus par radio. Exilés sur les zones de pêche de Féroé, ils sont associés au mouvement. Les « Etellois », bateaux semi-industriels, commencent à rentrer, et la flottille artisanale des « gavrais » et des langoustiniers n'est pas sortie mardi 19 août pour la ronde quotidienne.

D'où vient alors cette gêne ? Cette impression de malaise éprouvée devant l'attendrissement un peu suranné des uns et l'optimisme trop logistique des autres ? Ce décalage entre l'affirmation et la réalité des quais pour l'instant vides de regroupements et de banderoles ? Les consignes syndicales et la solidarité professionnelle des gens de mer n'y sont pour rien : Lorient et Boulogne sont rivales. Trop de différence les distinguent désormais l'une de l'autre, à commencer par le nombre d'hommes d'équipage embarqués à chaque marée sur les hauturiers. *« Boulogne nous a toujours reproché, notamment durant les mouvements revendicatifs, de faire le jeu de l'armement en maintenant des équipages de seize hommes contre vingt-deux chez eux. »* Les marins-pêcheurs en grève dans les ports de la mer du Nord et de la Manche redoutent que les armateurs, pour mériter les nouvelles subventions promises par le gouvernement ne *« débauchent de deux à quatre hommes par équipage »*, en s'appuyant justement sur l'exemple de Lorient.

Pourquoi le taire ? De nombreux marins-pêcheurs de Keroman pensent que seize hommes suffisent à bord. *« Il faut s'adapter »*, explique-t-on et pas uniquement chez les armateurs lorientais. S'adapter surtout à la rareté du poisson en mer du Nord et à l'évolution de la pêche industrielle : Boulogne au temps de l'opulence avait conquis sa réputation grâce à la méthode des « caisses de 40 kilos » (27 kilos de poisson, 13 kilos de glace), qui permettaient de ramener à terre des produits mieux conservés. Quatre hommes sur chaque chalutier étaient affectés à son empaquetage et travaillaient sur des installations spéciales. L'opération permettait d'obtenir une plus-value au poisson de près de 30 % par rapport aux autres productions. Aujourd'hui, ces bateaux — on n'en construit plus depuis 1970 — pêchent parfois un tiers de poisson en moins, et les armateurs peu à peu renoncent à la méthode de la « caisse ». Du strict *« point de vue opérationnel »*, comme le dit un marin-pêcheur syndiqué, *« le principe du maintien des vingt-deux hommes est difficile à défendre »*.

Passons rapidement sur une autre distinction : à Lorient, les pêcheurs sont bretons. Et chacun sait que les Bretons sont les meilleurs marins-pêcheurs du monde. Donc, meilleurs que les Boulonnais. Ils représentent 60 % de la corporation et on les retrouve jusque sur les thoniers des « mers bâtardes », au large de l'Afrique. Le ruban bleu de 1979, c'est-à-dire le champion de France, est un Fécampois.

A en croire les Lorientais — c'est un vrai Breton qui parle, — *« trop de ports boulonnais auraient tendance à se prendre pour des bretons. Vous voyez ce que je veux dire ? »*. Ce sentiment de supériorité se retrouve atténué, bien sûr, quand la solidarité du grand métier est en jeu dans la politique suivie ici. *« Notre production est plus fine »*, répètent armateurs et marins. Lorient est spécialisé dans le haut de la gamme du poisson. A commencer par les langoustines ; le port fournit une plus grande variété de poisson. Boulogne vit du « tout courant », cette pêche fraîche de consommation courante produite en grosse quantité. Merlan et lieu noir contre daurade. *« L'hypermarché contre l'épicerie fine »*, c'est à peu près ce que l'on pense ici, remarque M. Jean Regnier, directeur du mensuel *France-Pêche*.

Le rival nordiste se voit aussi reprocher, même par des syndicalistes, d'être souvent à la limite de la surproduction et de pêcher « au prix communautaire », c'est-à-dire de suivre les consignes de la Communauté européenne, qui subventionne les productions non vendues au prix-plancher et qu'on transforme en farine. *« En pêchant pour détruire, Boulogne a ainsi touché 3 milliards de centimes de Bruxelles »*, estime M. Alliot.

Au plus fort de la grève nationale, donc du rapport de force entre classes sociales de la mer, les marins-pêcheurs lorientais jugent aussi avoir *« un armement plus à leur main »*. Ici les armateurs sont issus du rang de la mer. Souvent d'anciens patrons de pêche. Ils font encore partie de la famille. *« Ceux de Boulogne sont des héritiers »*, des technocrates terriens, obsédés par la reconversion de la production. *« Un armateur boulonnais*, explique un délégué syndical, *c'est d'abord un transformateur, un importateur, un transporteur, avant d'être un producteur. Il perd moins d'argent actuellement du fait de la grève car il peut importer davantage. »* D'ailleurs, c'est un signe : les armateurs boulonnais sont en vacances. Pas les leurs...

PHILIPPE BOGGIO.

Les politiques prennent position

Si la chambre de commerce de Saint-Malo demande aux pêcheurs de lever le blocus qui fait *« subir à toutes les activités liées au port un préjudice considérable »*, le mouvement revendicatif des marins-pêcheurs reçoit par ailleurs les soutiens politiques les plus divers.

M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, analyse longuement la *« situation dramatique des armements, des salariés et des artisans-pêcheurs »*. Le responsable des problèmes de la mer au R.P.R. rappelle *« l'aide massive de l'Etat aux pêches décidée par M. Chirac en 1976 »* et constate que *« la situation n'a cessé de se dégrader depuis lors »*.

Estimant que *« nos partenaires du Marché commun votent des subventions occultes pour aider leurs marins à payer le carburant »*, M. Guermeur estime que le gouvernement ne peut rester passif et doit obtenir de la Communauté européenne *« une mesure d'aide structurelle pour alléger les charges de carburant (...) proportionnelle à l'éloignement des lieux de pêche »*. Selon le R.P.R., *« aucun secteur de l'activité ne saurait être sacrifié au jeu aveugle des lois économiques »*.

M. Louis Ballanger demande à nouveau, au nom du groupe communiste, la convocation d'urgence de l'Assemblée nationale en session extraordinaire pour *« débattre de la politique industrielle et de ses conséquences dramatiques »*. Justifiant sa demande par la brutale aggravation de la situation économique, il affirme que *« les travailleurs de la mer n'acceptent pas que la politique gouvernementale aboutisse à l'abaissement de leurs revenus et, à terme, à la disparition de leur activité »*.

La demande d'une session extraordinaire du Parlement est formulée aussi par M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, qui estime qu'il est *« inadmissible que le gouvernement ne fasse rien pour les marins-pêcheurs »*.

Les députés socialistes ne restent pas sans voix. Après l'allusion au conflit faite par M. François Mitterrand au journal de TF 1 (nos dernières éditions du 20 août), M. Louis Le Pensec (Finistère) estime que *« le gouvernement paie le prix du mépris »* et rappelle comment *« les pêcheurs de Concarneau et du pays bigouden n'avaient trouvé à Paris, en octobre dernier, que des C.R.S. comme interlocuteurs »*.

De son côté, M. Dominique Dupilet, député socialiste du Pas-de-Calais, somme le gouvernement de faire connaître ses positions. *« Il n'est pas tolérable*, estime-t-il, *qu'aucune proposition nouvelle ne soit faite. Toute minute perdue peut créer une explosion dont personne ne peut prévoir les effets. »*

A ces appels dramatisés, le gouvernement répond calmement par la bouche de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, qui a donné une interview, le mardi 19 août, à *la Liberté du Morbihan* de Lorient. *« Il n'y a pas un problème de la pêche, mais des problèmes de la pêche*, estime M. Bonnet, *et la solidarité, si elle est estimable au plan moral, risque d'être désastreuse sur le plan matériel. »*

« Le fait de retenir prisonniers dans nos ports des citoyens britanniques, qui sont souvent des vieillards, des enfants ou des jeunes adultes sans argent, ne va pas faciliter la tâche des négociateurs français à Bruxelles », déclare le ministre. Estimant qu' *« il est possible d'aboutir à un prix communautaire pour le gazole destiné à la pêche »*, M. Bonnet craint toutefois qu'une modification du prix entraîne *« des revendications de tous ceux qui utilisent leur auto pour des besoins professionnels, sans parler des agriculteurs »* et il affirme que *« le gouvernement n'ira pas plus loin »*.

● *M. François Mitterrand*, interrogé au cours du journal télévisé de 13 heures à TF 1, mardi 19 août, a estimé que la manière dont le ministre des transports envisage le conflit *« est pratiquement inacceptable. »* Après avoir demandé que le gouvernement *« réfléchisse avant de faire appel à la marine nationale, s'il en a l'intention, pour forcer les ports »*, le premier secrétaire du P.S. a affirmé : *« Tout doit être recherché pour la conciliation. »*

Parlant de *« formidable carence »* en la matière de la part du gouvernement, il a jugé que la formule de *« Grenelle de la pêche »*, évoquée par M. Michel Rocard, est *« très heureuse »*, et il a ajouté que seul l'Etat peut débloquer la situation. Il a indiqué que le P.S. réunira ses élus des ports et des régions concernées, mercredi 20 août à Paris, pour faire valoir ses propositions.

● *Le comité central des armateurs de France* constate dans un communiqué qu'à Cherbourg et au Havre il y a eu *« une série d'actes tout à fait contraires aux traditions maritimes et mettant en cause la sécurité des personnes et des biens »*. Il a demandé à rencontrer d'*« urgence »* le ministre des transports.

● *M. Gilbert Gantier*, député U.D.F. de Paris, dans une question écrite au ministre des transports, *« s'étonne que les pouvoirs publics n'aient pris aucune mesure pour mettre un terme aux atteintes inadmissibles que les marins-pêcheurs en grève portent depuis plusieurs jours à la liberté de circulation des navires »*.

DIALOGUES DE SOURDS

LE HAVRE : vingt-deux hommes d'équipage pas un de moins

De notre envoyé spécial

Le Havre. — L'heure était solennelle, le mardi 19 août, au début de l'après-midi, quand, à l'entrée des bureaux de la direction des affaires maritimes, les marins-pêcheurs de Boulogne, ayant troqué la tenue du marin pour le costume de ville, enfilèrent l'escalier derrière les armateurs pour prendre, sans illusion, le chemin de la conciliation.

Chacun rappelait, à qui voulait l'entendre, sa position. Du côté des armateurs, le président Delpierre réaffirmait qu'il venait pour *« arriver à réduire la masse salariale de 5 % et qu'il était impossible de maintenir vingt-deux hommes sur les grands chalutiers »*.

Maurice Bonvoisin, à la tête des conciliateurs C.G.T., grande figure de la pêche boulonnaise, et Guy Hanno, son homologue de la C.F.D.T., répétaient avec force qu'il fallait s'en tenir à la stricte application de la convention collective et laisser partir les bateaux avec leurs vingt-deux marins au moins pendant quelques mois, pour discuter d'une nouvelle convention.

Ces déclarations laissaient augurer que la conciliation menée par l'administrateur en chef Roger Gallon et un juge du tribunal administratif du Havre serait difficile.

Après plus de trois heures de réunion, lors d'une des nombreuses suspensions de séance, Maurice Bonvoisin, fidèle à sa joviale pugnacité, déclarait : *« Tout est bloqué. Si les armateurs ne cèdent pas, nous continuerons l'action jusqu'à l'aboutissement de nos revendications. Les marins ne veulent pas payer pour naviguer. »* Lors d'une nouvelle suspension, Louis Coppin, secrétaire de l'Union fédérale maritime C.F.D.T., donnait plus de précisions : *« Les armateurs nous ont proposé que 50 % des chalutiers partent en mer jusqu'au 30 novembre. Ce sera tous les bateaux ou rien »*.

Vers 19 h. 30, à l'issue de la réunion, chacun constatait l'échec de la commission de conciliation, sans surprise et sans joie. *« C'est l'échec*, affirmait François Lagain, responsable de la C.G.T., *cette commission ne pouvait pas régler un conflit d'une ampleur nationale et qui appelle des solutions nationales. »* Du prévisible, on passait à la certitude. Le conflit des marins-pêcheurs de Boulogne, détonateur de la crise de la pêche maritime française, ne pouvait trouver de solution sans l'intervention du gouvernement.

OLIVIER SCHMITT.

CAEN : le carburant, rien que la baisse du carburant

Correspondance

Caen. — La trêve aura été de courte durée. Les marins, décidés le matin même à faire un geste n'ont pas tardé à revenir sur leur position à l'issue de la rencontre qui s'est tenue mardi 19 août au matin, à Caen. M. Essig, directeur général de la marine marchande, qui était entouré de représentants de la direction des pêches et du fonds d'intervention et d'organisation des marchés, n'a pas réussi à apaiser les esprits.

Les délégués de M. Le Theule avaient pour mission d'entendre les doléances des armateurs patrons et marins-pêcheurs de Port-en-Bessin qui ont, dans le secteur de la pêche artisanale, prit la tête du mouvement de grève.

Après trois heures de réunion, les déclarations faites de part et d'autre montrent à elles seules ce que les grévistes intitulent déjà l'échec. M. Essig, n'envisageant que le caractère technique de la réunion, se félicitait à sa sortie de l'atmosphère studieuse : *« Nous sommes venus étudier les problèmes spécifiques des pêcheurs de la région. Nous avons bien travaillé. »*

Les représentants des pêcheurs, avec à leur tête M. Lorillu, secrétaire de la chambre syndicale des pêcheurs-artisans de Port-en-Bessin, restaient sur leur position n'ayant pas obtenu de propositions concrètes, notamment sur le principal chapitre de leurs revendications : le carburant. Seules, les propositions locales d'aménagement, de soutien des marchés offertes par les pouvoirs publics étaient identifiées à quelques verres d'eau sur l'incendie, alors qu'il faudrait, disait-on, une pompe pour l'éteindre.

De leur côté, les marins-pêcheurs, ayant eu connaissance de l'issue des négociations, s'affirment prêts à continuer plus durement encore si nécessaire leur action. Ainsi, au Havre et à Ouistreham, les grévistes n'écartaient pas l'éventualité d'un durcissement.

(Intérim.)

Dans la presse anglaise

LE TEMPS DES RÉCITS

Londres. — Après la *« trêve de Cherbourg »*, la presse britannique a sensiblement changé de ton, mais les témoignages des touristes sur leur odyssée, et notamment sur l'attitude des Français, varient et se contredisent. Beaucoup ont noté et apprécié la gentillesse et l'hospitalité des habitants ouvrant largement les portes de leurs maisons ; d'autres, en revanche, affirment avoir été exploités par des commerçants.

A la télévision, des automobilistes souriants estiment avoir vécu une expérience inoubliable et même amusante... Cependant, le *Daily Express* persévère dans son délire anti-français : *« La France est supposée être un pays civilisé...*

Mais l'indifférence cynique du gouvernement français à l'égard du cauchemar imposé aux touristes fait que désormais chacun y réfléchira à deux fois avant de passer des vacances en France. »

Le *Daily Telegraph* peut conclure sur un ton plus calme : *« La grande majorité des Français sont probablement écœurés et embarrassés par la conduite de leurs compatriotes dans les ports... Aussi ne succombons pas à la tentation de condamner les Français pour la conduite d'un petit pourcentage de leur population. »*

A Rungis

PRIX RAISONNABLES ET IMPORTATION A LA HAUSSE

Le conflit des marins-pêcheurs n'a pas, pour l'instant, de répercussions importantes sur le marché du poisson de Rungis. On note cependant une modification de la structure des arrivages. Sur les 180 tonnes reçues ce mercredi 21 août à Rungis, les importations représentent 45 %, soit 80 tonnes, contre 55 %, soit 100 tonnes, pour le poisson de France métropolitaine. D'ordinaire, les importations ne représentent qu'un tiers des arrivages au marché national. Elles proviennent de Hollande, du Danemark et de Norvège et sont transportées exceptionnellement en totalité par route alors que, en temps normal, une bonne part des livraisons arrivent par la mer, à Boulogne notamment.

Les conséquences du conflit portent essentiellement sur le maquereau, le merlan, le merlu, le cabillaud et le lieu noir. Ces deux derniers ne sont même plus cotés pour la métropole, les arrivages étant trop insignifiants.

Les prix, bien que soutenus, restent très raisonnables, sauf pour le maquereau qui a presque doublé depuis mardi dernier, 7.50 francs contre 4 francs le 12 août. Le merlan n'a pris que 1 franc et le merlu 50 centimes.

SOCIAL

Le mouvement ouvrier face aux idéologies de crise

(Suite de la première page.)

L'échec, c'est celui des révolutions faites au nom de la classe ouvrière. C'est l'impossibilité d'appeler socialistes des régimes où les libertés fondamentales sont opprimées. C'est le constat que le socialisme n'existe pas dans les pays où la propriété privée des moyens de production a été abolie au profit de l'Etat et le pouvoir politique accaparé par les directions des partis communistes. L'échec, c'est en France celui de l'union de la gauche et la fermeture de perspectives politiques.

Le sentiment d'impuissance, c'est le fait du retard de l'action ouvrière face à l'internationalisation de l'économie et de la crise. C'est l'inadéquation des réponses classiques en terme de relance de la croissance, ou de nationalisation alors que toute alternative appelle nécessairement une autre croissance, un autre type de développement et une action coordonnée à l'échelon international. Ce sentiment de ne pas avoir prise sur la crise apparaît bien d'abord comme la conséquence d'un décalage profond : d'une part, la stratégie des multinationales semble se développer inexorablement, remodèle la division internationale du travail, redistribue la production de textile, d'acier, d'automobiles à travers le monde ; d'autre part, l'action syndicale ou politique reste essentiellement nationale tant dans les forces qu'elle rassemble que dans les interlocuteurs qu'elle vise.

L'impuissance, c'est aussi l'impression de ne pas avoir réellement prise sur des mutations technologiques qui charrient un lot de bouleversements économiques et sociaux encore imprévisibles et donc inquiétants. Ces techniques nouvelles, qu'il s'agisse de la télématique, du nucléaire ou de la biochimie, vont entraîner des modifications profondes dans la vie quotidienne, l'organisation du travail, l'espace de liberté de chacun. Or elles paraissent se développer hors du contrôle collectif du salariat organisé et lui posent des questions étrangères à ses modes traditionnels de raisonnement et d'action.

Cette diversification des formes de travail, ces échecs et impasses du mouvement ouvrier ont conduit des intellectuels à proposer leur interprétation, à mettre en cause non seulement la portée de l'action du mouvement ouvrier, mais la place et le sens à donner au travail, la possibilité d'agir à partir du travail pour changer en profondeur la société. MM. Touraine et Gorz nous posent ainsi des questions importantes à partir de leurs analyses sur le déplacement des lieux des conflits fondamentaux et sur l'émergence de nouveaux acteurs sociaux.

Le mouvement ouvrier remplacé par les nouveaux mouvements sociaux

Ainsi M. Alain Touraine étudie-t-il les nouveaux mouvements sociaux qui s'esquissent — féministe, antinucléaire, régionaliste — comme porteurs du conflit fondamental de demain qui opposera les usagers aux appareils dirigeants de la « société programmée ». Pour lui, le syndicalisme garde un grand rôle mais s'institutionnalise du fait même de ses succès ; intégré à la société, il ne peut plus jouer un rôle vraiment révolutionnaire. Cette thèse, riche d'interrogations sur l'évolution de nos sociétés industrielles et des conflits qui s'y font jour, ne gagne pas, à notre sens, à être confondue avec le thème du dernier livre de M. Touraine, *l'Après-socialisme*, dans lequel l'auteur décrète d'autant plus facilement la mort du socialisme qu'il l'identifie et le résume soit au totalitarisme des pays se réclamant aujourd'hui du marxisme-léninisme, soit au centralisme bureaucratique et aux conceptions étatiques des partis communistes occidentaux.

Avec Touraine, nous saluons l'apport des nouveaux mouvements sociaux : l'importance du courant d'émancipation des femmes, qui balaie les prétentions à ramener tous les antagonismes aux rapports de production ; le dynamisme des organisations écologiques, antinucléaires, du cadre de vie, d'usagers, qui mettent en cause le productivisme et la prétendue neutralité des forces productives. Ces mouvements mettent l'accent sur le caractère décisif des conflits de pouvoir opposant les forces d'oppression aux aspirations irrépressibles à l'autonomie. Ils contribuent à mettre en cause la croyance centenaire du mouvement ouvrier en l'existence d'un lien automatique entre progrès matériel et progrès social ou culturel.

Enfin, et peut-être surtout, les mouvements sociaux, le mouvement des femmes en tout premier, nous ont mieux fait comprendre le choix stratégique décisif sans lequel jamais le socialisme ne se construira : si la prise du pouvoir est un moment-clé, elle ne peut conduire aux transformations voulues que dans la mesure où, préalablement, l'action collective a déjà commencé à progresser vers d'autres rapports sociaux, d'autres types de développement, d'autres manières de produire et de consommer. Ce ne sont pas les programmes et les projets des forces de changement qui sont décisifs pour déterminer ce qu'elles feront demain, ce sont leurs pratiques d'aujourd'hui.

Mais autant nous sommes d'accord avec Touraine pour étudier les nouveaux mouvements sociaux et nous enrichir de leur apport, autant nous ne pouvons partager ses conclusions sur le syndicalisme et le mouvement ouvrier.

Pourquoi considère-t-il l'histoire des luttes sociales comme celle d'une simple succession d'acteurs révolutionnaires, un seul à la fois, au lieu d'en accepter le pluralisme et l'enrichissement réciproque ? En quoi l'émergence de nouveaux lieux et modes d'action implique-t-elle le dépérissement du sens de la lutte ouvrière ? Tout ne se joue pas dans la production, à travers les conflits de travail, nous en sommes d'accord. Mais beaucoup continue à s'y jouer. Pourquoi Touraine a-t-il braqué ses regards sur un seul courant du mouvement ouvrier au lieu de réaliser la synthèse de tous les combats, de l'ensemble des faits sociaux ? Et puis, est-ce réaliste, même à titre prospectif, de porter au pinacle les nouveaux mouvements sociaux, sans voir leurs limites, qui ne résident pas seulement dans leur nouveauté, mais dans les domaines, les lieux et les forces sur lesquelles ils s'appuient ? N'est-il donc pas concevable que le mouvement ouvrier, en tout cas le syndicalisme, sache, par la confrontation avec ces mouvements sociaux, se libérer de ses pesanteurs, articuler son action à la leur, intégrer leurs apports à son combat dans l'entreprise ? La C.F.D.T. montre en ce domaine une voie qu'il est possible d'élargir.

Le salariat hors jeu ?

André Gorz, dans ses *Adieux au prolétariat*, émet une appréciation bien plus radicale sur l'incapacité du syndicalisme à transformer la société. Il diagnostique une perte totale d'intérêt au travail par le salarié, car le travail lui est devenu complètement extérieur, déterminé de A à Z par la technologie et le réseau de pouvoirs de la grande entreprise. Le travail n'est plus une activité propre du travailleur, ce n'est plus un lieu comportant un enjeu de pouvoir. Le sentiment d'appartenir à une classe disparaît. Par extension, le travailleur ne peut dans son travail accéder à une vue d'ensemble sur son entreprise. La perspective autogestionnaire d'intervention du salarié sur les choix stratégiques de son entreprise et au-delà la planification démocratique elle-même ne sont qu'illusions.

Son raisonnement conduit Gorz à tenter de retourner contre le capitalisme la dynamique de marginalisation des travailleurs. Il pense trouver chez les exclus de la production, et eux seuls, la possibilité de développer une action autonome et d'exercer une liberté créatrice et transformatrice.

Le pessimisme de Gorz sur ce que peut faire le syndicalisme est donc total. Les grandes entreprises sont si intégrées au capitalisme mondial, si dépendantes de technologies complexes, le savoir ouvrier si émietté par la division technique et sociale du travail que toute identité ouvrière lui semble aujourd'hui impossible, que l'action syndicale n'a aucune chance de modifier en profondeur les choix technologiques et économiques. L'ouvrier ressemble si bien à ce qu'on a voulu qu'il soit — un robot, une machine — qu'il devient incapable d'être acteur. Plus rien d'essentiel ne se joue dans le travail.

Quand un homme qui fit progresser la réflexion sur la stratégie syndicale en vient à prévoir la fin de notre syndicalisme, il y a de quoi réfléchir. Mais son pessimisme nous semble mal fondé.

Le mouvement ouvrier est par nature une force de résistance à tout déterminisme économique ou technologique. Pour l'avoir maintes fois constaté, éprouvé dans sa pratique, dans ses rapports avec ses camarades de travail, tout militant sait que Gorz se trompe quand il estime que la division capitaliste du travail conditionne totalement le travailleur, le réduit à l'état de chose. De son côté, tout patron, son entreprise fût-elle internationalisée et informatisée, connaît la prise qu'a chaque travailleur sur sa machine et sur son travail et donc sur la marche de l'entreprise, que son attitude soit de contestation active, de grève du zèle ou de résistance passive. Aucune entreprise ne peut fonctionner sans le savoir ouvrier, sans ce qui tient à l'expérience irremplaçable de l'opérateur. Et il faudrait négliger ce levier ? Ce qui est vrai pour un individu l'est aussi pour un groupe de salariés. La proposition C.F.D.T. de conseils d'atelier et de service pour avancer vers l'autogestion dans les entreprises nationalisées repose sur la possibilité concrète pour le collectif des travailleurs de maîtriser des éléments-clés de l'organisation du travail et de s'en servir comme d'un levier de pouvoir pour exercer une réelle influence sur les grands choix stratégiques. Et il faudrait désespérer de l'autogestion et de la planification démocratique ?

Que Gorz s'irrite du recul apparent des forces de travail au seuil des années 80, soit. Qu'il milite pour enrichir le mouvement social à partir de l'action d'hommes et de femmes engagés dans des types d'activité autonomes échappant aux contraintes du salariat, qui s'en plaindra ? Mais quelle place restera-t-il pour cette alternative si on laisse les multinationales façonner le travail... et la société ? Et pourquoi, là encore, vouloir remplacer une force, le salariat, par une autre, les exclus de la production, comme agent unique de transformation ? Le développement du travail précaire et l'absence croissante d'identification dans le travail ne permettent pas, à notre sens, de faire de la précarité la situation idéale pour accumuler une expérience collective et définir le projet d'une autre société. Qui, aujourd'hui, se sent durablement libre dans un travail précaire ? Non, nous ne voyons pas qu'il puisse y avoir émancipation dans le temps libre sans émancipation dans le travail. Aucun projet socialiste ne peut faire l'impasse sur l'avenir du travail.

D'autres théories sur l'avenir du travail, nées de la crise, visent un tout autre but : rationaliser, rigidifier, amplifier les évolutions récentes. Emanant des milieux dirigeants, elles tendent à récuser toute possibilité de changement profond de la situation des travailleurs dans l'entreprise capitaliste.

Les théories des deux secteurs

Dans le rapport récent au commissariat au Plan du groupe animé par Mme Françoise Giroud sur « l'avenir du travail », quatre schémas d'avenir sont exposés dont deux, bien dans l'air du temps, résument les conceptions des partisans d'une économie « duale », en fait, coupée en deux.

Une première proposition repose sur une division entre un secteur productiviste intégré au marché mondial, utilisant les technologies de pointe où le travail serait très contraignant — intensité du travail, parcellisation — et un secteur traditionnel, isolé de la concurrence internationale, moins compétitif où les emplois seraient « plus gratifiants mais moins rémunérateurs ». C'est une thèse prônée, notamment, par M. Stoffaes, conseiller du ministre de l'industrie, ou M. Minc, directeur à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.

Mais aussi par M. Chevalier, vice-président du C.N.P.F., qui expliquait récemment les vertus d'une telle société à deux vitesses. Pour créer des emplois dans le secteur non exposé à la concurrence ou dans les services, disait-il, il faut laisser toute liberté aux grandes entreprises de taille mondiale. Elles supprimeront des emplois mais sous-traiteront quelques « créneaux » technologiques aux P.M.E.... Une telle politique n'a pas que des appuis verbaux au sein du patronat ; elle a aussi des praticiens qui développent, on le sait, une tentative d'éclatement de la classe ouvrière entre une fraction relativement stable et protégée et une masse croissante de travailleurs et de travailleuses à statut précaire.

Une autre conception du double secteur est résumée par Mme Françoise Giroud sous la forme d'un nouveau partage des activités de chacun entre le travail organisé, chaque individu lui consacrant un temps fortement réduit, et des activités autonomes et libres procurant à chacun un complément de revenus et d'épanouissement.

Cette fois, la société n'est plus séparée entre les salariés qui effectuent un travail très contraignant et les autres, mais chacun participe successivement aux deux sortes d'activités.

On voit bien l'unité de pensée coiffant ces différentes conceptions d'une société à deux vitesses. Dans tous les cas, la grande entreprise multinationale est devenue si complexe, si vaste, si technique, que le travailleur — tout comme le citoyen, d'ailleurs — ne peut y avoir prise. Rien d'autre à faire que de laisser fonctionner sur leur logique ces nouveaux dieux des temps modernes. Plus craints qu'adorés, sans doute, mais sacrés de toute façon !

Le mouvement ouvrier lui-même, y compris lorsqu'il masque son malaise sous les rodomontades, ne propose pas encore d'alternative démocratique suffisamment solide au fonctionnement, à la logique, aux buts de ces grandes entreprises multinationales. Nationaliser, disait le programme commun. Certes, mais après ? Comment réorienter et réorganiser Renault ? Comment ne pas détruire le dynamisme de ces entreprises piliers de l'économie nationale en leur imposant de nouveaux critères pour qu'elles intègrent l'intérêt collectif, commencent à produire autre chose, autrement ?...

C'est sans doute la force de ces interrogations et l'absence de réponse suffisante qui expliquent l'accent mis par certains socialistes — MM. Delors, Rocard — sur l'économie sociale, ce « 3e secteur » mutualiste et coopératif, ni capitaliste ni étatique. Ou encore sur la « révolution du temps choisi », objet privilégié de réflexion en cette période où la qualité du temps contraint paraît difficile à améliorer. Certes ces apports sont utiles. Depuis ses origines, le mouvement ouvrier est à la recherche de ces formes de coopération qui font appel à l'initiative et à la responsabilité.

Mais nous devons veiller à ce que ces réflexions ne servent pas de dérivatif à un abandon du terrain industriel à la logique du productivisme ou au maintien du rôle autoritaire et centralisé de l'Etat pour protéger et garantir l'intouchabilité de ce noyau dur que représente la grande industrie.

Car nous n'acceptons pas une société à deux vitesses qui, inévitablement et progressivement, diviserait les salariés en deux groupes antagonistes, distendrait dangereusement le tissu social. Combien de temps notre société pourrait-elle résister à cet apartheid économique ? Quant aux projets de travail moins contraignant, mais moins payé dans le deuxième secteur, ils confondent les adeptes de la convivialité avec les laissés pour compte de la société. Si on laisse se développer les deux secteurs, c'est la montée des inégalités qui nous guette, le renforcement des contraintes sur les salariés, la coexistence d'un secteur dominant hyperproductif à la japonaise et d'un secteur dominé où se côtoieront le précaire, le marginal, le travail au noir, l'assistance...

Mener une action offensive, rassemblant le plus grand nombre suppose un mouvement ouvrier qui s'attaque de front aux problèmes liés au travail, qui n'arrête pas son ambition de transformation aux portes des grandes multinationales, qui refuse de livrer sans défense une partie des travailleurs, ou une partie du temps de chaque travailleur, en pâture aux impératifs de la guerre économique internationale. C'est au cœur même du secteur productif le plus compétitif que doit se mener la lutte sociale pour les droits fondamentaux et l'émancipation. Aucun secteur d'activité ne peut être considéré comme secondaire, y compris temporairement. Les progrès du mouvement ouvrier reposent sur la solidarité et l'unité des salariés, donc sur une adéquation entre l'action du mouvement ouvrier, la diversité et la complexité des lieux et des problèmes de travail. C'est à cela que nous devons nous attacher.

EDMOND MAIRE.

Prochain article :

LA TRANSFORMATION DU TRAVAIL UN ENJEU FONDAMENTAL

MONNAIES

La Banque du Japon abaisse son taux de l'escompte

La Banque du Japon a décidé de réduire de trois quarts de point son taux de l'escompte, qui passe, ce mercredi 20 août, de 9 % à 8,25 %. C'est la première fois depuis vingt-neuf mois que la banque centrale abaisse le taux de l'escompte ; celui-ci avait été relevé cinq fois depuis avril 1979, pour atteindre le niveau record de 9 % en mars dernier.

Le gouverneur de la banque M. Huaro Mayekawa, a déclaré que cette baisse était justifiée par le ralentissement de l'activité économique et la stabilisation des prix de gros. Bien que la mesure ait été prévisible (voir *le Monde* du 14 août), il semblait que le gouvernement souhaitait attendre encore quelques semaines afin de l'inclure dans l'ensemble des dispositions qu'il prévoit de prendre pour stimuler l'activité économique.

Le plus surprenant est que la décision de baisse itervienne au moment où la hausse paraît reprendre aux Etats-Unis, alors que le niveau élevé auquel avait été porté le taux de l'escompte au Japon était en partie justifié par la nécessité de défendre le yen, affecté par l'écart entre les taux pratiqués de part et d'autre du Pacifique.

En fait, il semble bien que la banque centrale se soit résignée à faire le pas à l'issue d'un compromis avec les industriels partisans de la baisse. Souhaitant d'abord laisser à la Bundesbank le soin de donner le signal de la baisse, puis constatant que ce signal ne venait pas, les autorités monétaires avaient envisagé une baisse d'un demi-point seulement. Elles ont cédé aux pressions, mais sont restées fermes sur le maintien des réserves obligatoires des banques. — *(AGEFI.)*

ASSURANCE-MALADIE

Les syndicats réagissent à l'«éclatement» de la caisse primaire centrale de la région parisienne

L'annonce, le 12 août dernier, de la création de six nouvelles caisses primaires d'assurance-maladie dans les départements de la région parisienne, actuellement dépendants de la C.P.C.A.M.R.P. (Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne) a suscité des réactions de la part des organisations syndicales, C.F.D.T., C.G.T. et F.O., opposées depuis les prémices du projet à une départementalisation de la caisse centrale (1).

La mise en place d'une telle organisation devrait prendre deux à trois ans et va concerner cinq millions d'assurés sociaux et leurs ayants droit, soit environ huit millions de personnes. Auxquelles s'ajoutent les vingt-trois mille salariés de la C.P.C.A.M.R.P. La caisse traite, actuellement, environ deux cent vingt mille dossiers par jour et gère un cinquième des dépenses totales de l'assurance-maladie.

Le ministère de la santé et de la sécurité sociale justifie sa décision par un souci de rapprocher l'administration de ses usagers et d'aligner la région parisienne sur les autres départements qui disposent, suivant les circonstances locales et historiques, d'une ou de plusieurs caisses primaires.

La C.F.D.T. et la C.G.T. ont tenu, à vingt-quatre heures d'intervalle, une conférence de presse pour affirmer leur désapprobation (2). L'une et l'autre ne sont pas opposées au principe d'une décentralisation mais préconisent d'augmenter le nombre de centres de paiement et de donner plus de responsabilités aux comités de liaison. F.O., pour sa part, s'oppose à toute forme d'éclatement.

Les syndicats redoutent qu'à l'occasion de ce découpage administratif ne soit entreprise une politique de réduction de la consommation médicale. Ils s'inquiètent des conséquences de l'informatisation de la gestion des dossiers tendant à généraliser les paiements par voie bancaire ou postale. La suppression des règlements aux guichets entraînerait la fermeture de centres et donc des licenciements.

La région parisienne demeure un des derniers utilisateurs du paiement en espèces : 30 % des règlements, contre 7 % pour le reste du territoire.

Les organisations syndicales font remarquer que les assurés qui ont recours à ce mode de remboursement comptent parmi les plus démunis : personnes âgées, chômeurs, etc.

Quant au personnel de la C.P.C.A.M.R.P., il sera particulièrement touché, principalement les agents des services généraux (immatriculation, contentieux, services informatiques, etc.). Environ 4 000 personnes sur ces 7 500 salariés devront se « départementaliser » pour constituer les nouveaux services répartis sur la région parisienne.

Le comité d'entreprise s'interroge avec anxiété sur son devenir et sur celui de ses réalisations : dix maisons et villages de vacances, cinq colonies de vacances, etc. Il reçoit chaque année environ 40 millions de francs représentant 2,75 % de la masse salariale.

La décentralisation du personnel risque d'entraîner une nouvelle répartition des voix aux élections de délégués du personnel et à celles de délégués au comité d'entreprise. Actuellement, la C.G.T. est majoritaire pour les collèges « employés » et pour le collège « cadres » des services centraux, F.O. étant majoritaire chez les cadres des centres de paiement.

De l'avis de certains des responsables de la caisse centrale l'« *alibi de la décentralisation* » ne résiste pas à l'analyse. « *Nous étions*, disent-ils, *dans une certaine mesure, déjà décentralisés grâce aux dix-huit circonscriptions administratives, à leurs comités de liaison, aux centres de paiements (257) fixes ou mobiles.* » Quant aux économies de frais de gestion, une première étude sur le coût d'implantation des six nouvelles caisses au sein de leurs départements fixait, en 1979, les dépenses à environ 400 millions de francs.

On voit plutôt dans cette mesure la manifestation d'une « *lutte de pouvoir* » contre ce bastion d'une certaine résistance (certains diront un contrepoids) aux décisions de la CNAM (Caisse nationale d'assurance-maladie) ou du ministère.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Il s'agit des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de l'Essonne, des Yvelines et du Val-d'Oise.

(2) La C.F.D.T. et la C.G.T. demandent la réunion d'un conseil d'administration extraordinaire de la C.P.C.A.M.R.P. La C.F.D.T. a rendez-vous le mardi 26 août au ministère de la santé avec le directeur général de la sécurité sociale. F.O., à son tour, demande à être reçue par le secrétariat d'Etat à la sécurité sociale.

Baccarat ou l'ébauche de l'actionnariat ouvrier

De notre correspondant

Nancy. — Petite ville à la frontière des départements des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle, Baccarat est, pour beaucoup, synonyme de cristal, et qui plus est de cristal de qualité. A cela, deux cent seize ans de tradition qui ne sont pas exempts également d'évolution sociale puisque, en 1978, les employés de la Compagnie de cristallerie de Baccarat ont acheté des actions de leur entreprise pour un montant total de 656 000 francs, soit 7,1 % des parts du nouveau capital (*le Monde* du 20 juin 1978). Ce sont maintenant près de cinq cent soixante-cinq membres du personnel, représentant environ 58 % des mille deux cent trente employés de l'entreprise, qui sont devenus actionnaires. Cette année, pour la première fois dans son histoire, la Compagnie de cristallerie a tenu son assemblée général à Baccarat et non pas à Paris comme c'est habituellement le cas.

On avait attendu 17 heures ce jour-là pour permettre aux actionnaires de quitter la fabrique et de rejoindre les locaux du foyer. Mais, malgré les 44 172 actions présentes ou représentées, seulement une trentaine d'ouvriers s'étaient rendus à l'assemblée générale. « *Je croyais qu'il y aurait plus de monde. Ils n'ont sans doute pas osé venir* », explique l'une des ouvrières. Car, si le souffleur de verre bachâmois est devenu actionnaire, il reste encore très respectueux des hiérarchies.

M. René de Chambrun (1), le président du conseil d'administration, a souligné la progression très sensible du chiffre d'affaires de la cristallerie qui, de 98 200 000 francs en 1978 est passé à 124 800 000 francs, soit 27 % d'augmentation en francs courants. Un accroissement qui s'est traduit par une augmentation des exportations de 25 % vers l'Italie, de 46 % vers l'Allemagne et de 63 % vers la Suisse. Ce qui compense notamment le fléchissement ou la stagnation en direction de certains pays, comme la Grande-Bretagne, qui a baissé ses importations de 7 %.

Chaque action cotée en bourse a rapporté pour l'exercice 1979 17,25 F, soit 11,50 F de dividende et 5,75 F d'impôt déjà payé au Trésor. Cela représente un accroissement global du dividende de 35,6 % puisque la distribution totale passe de 690 070 F à 936 330 francs.

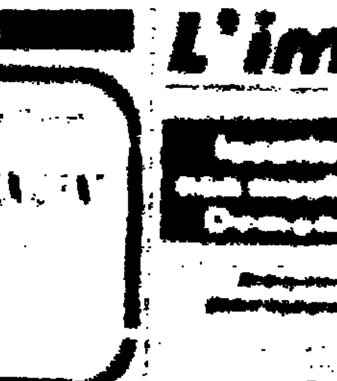
Devenu collectivement le deuxième actionnaire, le personnel de la fabrique s'interroge sur la place qu'il doit tenir dans l'entreprise. « *On espérait un peu plus de cette assemblée générale*, a souligné un représentant général. *Comme nous devenons les deuxièmes actionnaires, on pourrait espérer une place au conseil d'administration.* » Simple remarque en fin d'assemblée générale, puisque les salariés ont voté à l'unanimité le renouvellement d'un des administrateurs.

Car, à la cristallerie, souffleurs et verriers semblent avant tout satisfaits de voir leur entreprise en bonne santé. La preuve, Baccarat-France est elle-même actionnaire aujourd'hui de 20 % du capital de Baccarat-Amérique qui, sous le sigle B.C.C., commercialise aux Etats-Unis les cristaux de Baccarat, l'orfèvrerie Christofle et la porcelaine de Limoges Cérabène.

Deux ans après ses débuts dans la cité lorraine, l'actionnariat salarial reste donc, quant à lui, un symbole de connivence. « *On ne se sent pas plus motivé*, résumait l'une des actionnaires, *mais on se sent, sans aucun doute, plus concerné.* » Et désormais les assemblées générales se tiendront alternativement à Paris, rue de Paradis, et à Baccarat, à deux pas de l'usine.

JEAN-LOUIS BEMER.

(1) Né en 1906, gendre de Pierre Laval, M. René de Chambrun, avocat international à Paris et à New-York, préside le conseil d'administration depuis 1960.



هكذا من الأصل

AFFAIRES

Le directeur général de la MACIF évoque un retrait pur et simple du conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A la veille de la venue pour deux jours à Saint-Etienne de M. Lucien Pfeiffer, ancien P.-D.G. de Prétabail, qui a été chargé d'une mission d'information sur Manufrance, des rumeurs vite démenties ont circulé mardi 19 août sur un possible *come back* de M. Maurice Bidermann.

M. Michel Grossmann, adjoint (radical F.D.R.) au maire communiste de Saint-Etienne, a affirmé qu'il n'avait pas eu de conversation téléphonique avec le numéro un français du vêtement masculin. « *Je sais seulement qu'il est toujours attentif au problème Manufrance. Venu à Saint-Etienne le 10 avril 1979, il avait procédé à une étude précise et poussée, mais le plan élaboré n'avait pas eu les faveurs du CIASI. Il s'était purement et simplement retiré. Il a toujours dit qu'il était contre la filialisation et que, s'il devait intervenir, c'était seul qu'il le ferait.* » M. Grossmann a ajouté : « *De toute façon si Maurice Bidermann envisageait de revenir à Manufrance, ce ne serait en tout état de cause qu'une fois connue et affirmée la décision de la MACIF de se retirer du conseil d'administration de la S.N.M.* » Il est pour le moins certain que la MACIF hésite. Et si l'un de ses dirigeants la semaine dernière a qualifié de « *maladroite et d'inopportune* » l'information sur son éventuel retrait, celui-ci n'a pas été véritablement démenti, et pour cause, il a bel et bien été envisagé.

C'est si vrai que tous les centres et bureaux de la MACIF ont reçu, datée du 14 août, une lettre circulaire signée de leur directeur général M. Vandier, dans laquelle celui-ci écrit notamment : « *La situation de la MACIF est très inconfortable notamment en raison du fait que les autres actionnaires qui devaient compléter le capital ne sont jamais venus, et que nous sommes considérés comme l'actionnaire unique. Cela nous ne l'avons jamais voulu et nous le refusons. Nous avons fait ce que nous avons pu pour Manufrance, même au-delà. Il est temps de faire savoir maintenant que nous n'acceptons pas la situation d'actionnaire unique, que nous refusons de nous engager davantage, et la meilleure façon serait de se retirer purement et simplement du conseil d'administration de Manufrance, un prochain conseil d'administration de la Mutuelle pourrait être conduit à le décider* ».

P. C.

● ERRATUM. — Le conseil d'administration de la MACIF se réunira le 23 août à Paris et non le 22 août, comme nous l'avons indiqué dans nos premières éditions du 20 août. D'autre part, la MACIF est présidée par M. Pierre Juvin et non par M. Pierre Join, comme nous l'a fait dire une coquille.

M. Gene Amdahl ou la soif de créer

M. Gene Amdahl, P.-D.G. de l'entreprise américaine qui porte son nom, démissionne de ses fonctions... pour créer une nouvelle société de fabrication de grands ordinateurs, qui concurrencera tout à la fois I.B.M. et Amdahl !

« Père », dans les années 60, de la fameuse série « 360 » d'I.B.M., M. Gene Amdahl a quitté ce groupe, il y a dix ans, pour créer sa propre entreprise. Il a une idée : fabriquer des grands ordinateurs entièrement « compatibles » avec ceux d'I.B.M., c'est-à-dire pouvant utiliser sans aucune adaptation particulière, les périphériques, programmes et systèmes d'I.B.M. Il a un objectif : concurrencer I.B.M. en « cassant » les prix. Il trouve de l'argent auprès de divers investisseurs américains et du Japonais Fujitsu, qui apportent ainsi en cinq ans 50 millions de dollars. Le premier ordinateur Amdalh sort en 1975... En 1976, les ventes frôlent la centaine de millions de dollars, pour atteindre, deux ans plus tard, 360 millions de dollars.

I.B.M. réagira durement et la guerre des prix causera quelque dégât dans les rangs des fabricants de « compatibles », Amdahl ayant fait de nombreux émules. Si son entreprise a supporté plus ou moins bien le choc, il semble que, depuis un an environ, elle ait connu quelques problèmes internes.

M. Gene Amdahl a-t-il eu le sentiment que sa société avait atteint ses limites ? Ou faut-il voir dans sa décision la volonté d'un homme de se remettre en cause, d'aller toujours de l'avant, de créer ?

Sa nouvelle société devrait lancer son premier grand ordinateur d'ici cinq ans.

● *Le groupe Agache-Willot a vendu en bourse sa participation de 7 %* dans le capital de la Compagnie de navigation mixte, pour un montant d'environ 38 millions de francs. Cette vente est présentée par la direvtion comme une opération normale de gestion. Il n'en reste pas moins que le groupe Willot a un besoin urgent de liquidités afin de faire face au coûteux redressement de sa filiale améri caine, la chaine des magasins Korvettes. Après de difficiles négociations avec les créanciers de Korvettes, un accord de principe est intervenu qui prévoit le paiement cash d'une part importante des dettes de Korvettes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1600	4,1630	+ 30	+ 60	+ 25	+ 55	— 120	— 40
$ can.	3,5700	3,5760	+ 5	+ 65	+ 15	+ 65	— 90	+ 20
Yen (100)	1,8530	1,8570	— 25	+ 10	— 40	0	— 20	+ 40
DM	2,3130	2,3170	+ 20	+ 60	+ 75	+ 115	+ 330	+ 410
Florin	2,1260	2,1300	+ 5	+ 35	+ 20	+ 55	+ 90	+ 160
F.B. (100)	14,4550	14,4760	— 150	+ 20	— 300	— 100	—1140	— 680
F.S.	2,5060	2,5115	+ 90	+ 135	+ 195	+ 240	+ 660	+ 745
L. (1 000)	4,8900	4,8990	—1050	— 850	—1850	—1600	—1200	—3850
£	9,8300	9,8420	— 560	— 430	—1020	— 880	—2350	—2100

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 7/8	8 3/8	8 3/8	9	8 1/4	8 3/4	8	8 1/2
$ E.-U.	9 1/8	9 1/2	9 1/2	10	10 1/8	10 1/2	11 1/2	11 7/8
Florin	10 1/4	10 3/4	9 7/8	10 1/4	9 7/8	10 1/4	9 3/4	10 1/4
F.B. (100)	11	13	11 7/8	12 3/8	11 7/8	12 3/8	12 3/8	12 7/8
F.S.	5 3/4	7 1/4	5 1/4	5 5/8	5 1/4	5 5/8	5 1/4	5 5/8
L. (1 000)	35	65	32	36	31	35	27	32
£	17 1/2	19 1/2	16 1/2	17 1/4	16 1/4	17 1/4	15 3/4	16 1/2
Fr. franç.	11	11 1/2	11	11 1/2	11 1/8	11 5/8	11 1/2	12

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LES MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS ONT AUGMENTÉ DE 4,8 % EN JUILLET

Washington *(A.F.P., Agéfi)*. — Les revenus personnels des Américains ont augmenté de 1,4 % en juillet, selon le département du commerce. Ce résultat a été surtout dû à une majoration des transferts sociaux, c'est-à-dire des versements faits par le gouvernement au titre, par exemple, de la Sécurité sociale, qui ont été ajustés compte tenu de la hausse du coût de la vie.

Cependant les mises en chantier de logements ont augmenté en juillet de 4,8 %, représentant un rythme annuel de 1,266 million d'unités contre 1,208 million en juin. Au cours du printemps, l'industrie du bâtiment, très affectée par la hausse des taux d'intérêt, avait accusé une forte baisse d'activité, les mises en chantier tombant à 906 000 unités en rythme annuel. L'an dernier, les mises en chantier avaient porté sur 1,75 million d'unités.

Ce double résultat pourrait laisser prévoir un redémarrage de l'économie américaine. En revanche, le taux d'utilisation des capacités industrielles s'est situé à 74,2 % seulement en juillet contre 75,8 % en juin. Pour l'ensemble du dernier trimestre, ce taux avait été de 78,2 %, contre 83,8 % durant les trois premiers mois de 1980.

Recul de 9 % du rythme annuel du P.N.B. au deuxième trimestre

Le produit national brut américain a diminué de 9 % en rythme annuel au deuxième trimestre, indiquent les statistiques définitives du département du commerce. Cette baisse est une des plus accentuées de l'histoire des Etats-Unis.

Les bénéfices des entreprises en ont été très affectés, ajoute le département du commerce. Après impôt, les bénéfices ont diminué de 18,2 % par rapport au premier trimestre, tombant à 129,3 milliards de dollars en rythme annuel (contre 158 milliards).

ÉNERGIE

Aux termes d'un accord passé avec Rhurgas

Le tarif du gaz naturel néerlandais sera mieux ajusté à l'évolution du prix du pétrole

Les Pays-Bas viennent de conclure un important accord avec leur principal acheteur de gaz naturel, la société ouest-allemande Rhurgas. Le nouveau contrat prévoit, selon le ministère néerlandais des affaires économiques, un ajustement plus rapide et plus substantiel des prix du gaz néerlandais par rapport à ceux du pétrole.

Actuellement, les Pays-Bas exportent 50 milliards de mètres cubes de gaz naturel. Rhurgas en enlève 6 millards, d'autres sociétés allemandes 14 milliards, la France 11 milliards, la Belgique 10,4 milliards et l'Italie 7,9 milliards. Les prix actuels varient en fonction de la distance, mais on estime que depuis le mois d'avril le tarif moyen du gaz néerlandais à l'exportation atteint 18,3 cents par mètre cube.

En principe, il existe une indexation du gaz néerlandais sur les prix pratiqués à Rotterdam pour divers produits pétroliers. Toutefois, les Néerlandais se plaignaient du décalage dans le temps existant entre les hausses constatées sur le pétrole et leur répercussion sur les prix de leur gaz naturel.

Après l'accord avec Rhurgas, il est vraisemblable que les Pays-Bas vont chercher à obtenir une révision des contrats avec leurs autres clients.

SELON «EL MOUDJAHID»

Plusieurs pays producteurs de pétrole s'inquiéteraient de la tenue du marché

Une conférence extraordinaire réunissant les ministres du pétrole, des finances et des affaires étrangères de l'OPEP devrait se tenir à Vienne (Autriche) les 15 et 16 septembre.

Cette réunion, dont le principe avait été arrêté au début de l'année, aura officiellement pour objet la préparation du « sommet » des chefs d'Etat des pays membres de l'organisation. Prévu pour le début du mois de novembre à Bagdad, ce sommet est destiné à célébrer le vingtième anniversaire de l'OPEP.

Les ministres devraient également examiner, à la mi-septembre à Vienne, la stratégie à long terme de l'organisation en matière de prix du pétrole (indexation, référence monétaire). On peut penser que les ministres du pétrole examineront également la situation actuelle du marché pétrolier mondial.

Le quotidien algérien *El Moudjahid* faisait état, le 19 août, des inquiétudes *« d'un certain nombre de pays membres de l'OPEP »* face au *« niveau record »* des stocks dans les pays consommateurs et à la *« surproduction »* de certains pays fournisseurs. « *On s'explique mal*, écrit « El Moudjahid », *que ces pays continuent de déverser du brut sur le marché international à un rythme que ne justifient ni leur niveau de production habituel et admis ni leurs besoins financiers et encore moins l'approvisionnement normal du marché international.* » Des propos qui visent, en fait, l'Irak et l'Arabie Saoudite. Toujours selon le quotidien algérien, les pays exportateurs envisageraient une réunion extraordinaire.

Faits et chiffres

Affaires

● *La firme japonaise Seiko va faire fabriquer ses montres en France.* — Numéro un mondial de l'horlogerie avec un chiffre d'affaires de 5,4 milliards de francs et 30 millions de montres produites annuellement, le groupe Seiko a décidé de faire fabriquer des montres en France. A cet effet, son distributeur, la société française UTI va agrandir ses installations de Josselin (Morbihan). Les montres électroniques essentiellement analogiques (avec aiguilles) seront assemblées avec des pièces livrées à UTI (sauf une partie des boîtiers). Elles seront vendues sous la marque Pulsar. L'objectif pour 1981 est de parvenir à une production de 100 000 à 150 000 montres. Si les résultats obtenus sont bons, Seiko pourrait construire sa propre unité de production.

Etranger

EGYPTE

● *La dette extérieure de l'Egypte* s'élève actuellement à seize milliards de dollars, indique le 19 août l'hebdomadaire *Al Chaab*, organe du parti d'opposition, le « Travail socialiste ». La revue précise que le gouvernement égyptien consacre désormais, tous les ans, 1 milliard de dollars au paiement des intérêts et au remboursement de cette dette. *Al Chaab*, qui s'alarme de la dépendance de l'Egypte à l'égard de l'étranger, rappelle que les dettes du pays, il y a dix ans, s'élevaient seulement à 600 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *La balance des paiements courants britannique* a enregistré, en juillet, un excédent record de 311 millions de livres. Pendant les deux précédents mois, de légers excédents (33 millions en juin et 32 en mai) avaient déjà été enregistrés, après neuf mois consécutifs de déficit. Ce résultat de juillet est imputé principalement à une diminution de 6 % des importations et au développement de la production de pétrole en mer du Nord. — *(A.F.P.)*

Marché commun

● *Les importations américaines d'engrais dans les pays du Marché commun vont être frappées jusqu'à la fin de l'année d'un droit de douane exceptionnel de 12,2 %.* Cette mesure provisoire a été prise le 18 août par la Commission de Bruxelles convaincue, après l'enquête faite par ses services, que les produits fertilisants en provenance des Etats-Unis étaient vendus à des prix de dumping sur les marchés de la Communauté (15 % environ en-dessous des prix de revient des producteurs européens).

Toujours selon cette enquête, les producteurs français d'engrais auraient particulièrement souffert de ces pratiques, qui, en l'espace de deux ans, ont vu leur part sur le marché national tomber de 73 % à 38 %, tandis que celle des producteurs américains atteignait 50 %. Seule la firme américaine Allied Chemical ne sera pas touchée par cette taxe provisoire.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES MARCHÉS F…

…URSE DE PARIS · 19 AOUT

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 AOUT

Signes de faiblesse

Après les bonnes performances réalisées à la veille de la fête de l'Assomption et confirmées lundi, la cote a manifesté mardi quelques signes de faiblesse.

En effet, cent trois valeurs françaises ont baissé tandis que seulement cinquante-quatre progressaient légèrement. Dans ces conditions, l'indicateur de tendance a cédé 0,6 %.

Ce recul n'a pas surpris outre mesure les boursiers après la publication des résutats du commerce extérieur français en juillet, les plus mauvais depuis le début de l'année. D'autre part, la forte baisse des cours des valeurs américaines, lundi à New-York (plus de 2 %), n'a pas incité la clientèle à prendre la moindre initiative.

A noter que la séance de lundi restera probablement dans les annales de l'année comme la plus creuse depuis janvier. Le montant des valeurs françaises échangées sur le marché à terme n'a, en effet, atteint que 42 millions de francs.

Les écarts en baisse se situaient entre 2 et 4 %. Poclain a cédé 4 % ; la Navigation Mixte et SIAS, 3,3 % ; La Redoute, 3 % ; la Chiers, Prénatal, Thomson-Brandt, Sogerap, L'Oréal et Manurhin, 2,5 %. U.F.B. et la Générale Occidentale ont terminé la séance en baisse de 2 %. En revanche, bonne tenue de Saupiquet (+ 5 %), de Fraissinet, (+ 2 %) et de Primagaz (+ 1,6 %).

Au compartiment des valeurs étrangères, les américaines, suivant les indications en provenance de New-York, ont baissé, entraînant dans leur sillage les allemandes. Irrégularité des mines d'or et des pétroles internationaux.

Les cours de l'or se sont raffermis après la détente enregistrée lundi. Le lingot de 1 kilo a regagné 2 000 F, à 85 000 F, le napoléon est resté stable, à 750 F.

La parité de l'once a atteint 633,61 dollars, contre 624.50 dollars la veille.

LONDRES

Le fait saillant, mercredi, est la baisse des pétroles. Ailleurs, la tendance est à l'effritement aussi bien parmi les industrielles qu'aux fonds d'Etat. Les mines d'or sont indécises.

Or (ouverture) (dollars) 622 75 contre 624

VALEURS	CLOTURE 19/8	COURS 20/8
Beecham	152	151
British Petroleum	349	346
Courtaulds	65	64
*De Beers	9 3/4	9 1/2
Imperial Chemical	388	364
Rio Tinto Zinc Cor.	468	462
Shell	416	416
Vickers	126	125
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 5/8
*West Driefontein	87	86 1/2
*Western Holdings	76 3/4	77 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GOODYEAR. — Comme l'avait laissé entendre le quotidien de Stockholm « Dagens Nyheter », le groupe américain a décidé de fermer définitivement sa filiale suédoise (« le Monde » daté 17-18 août). Le président-directeur général de cette filiale a déclaré qu'il n'était plus possible d'arrêter son hémorragie financière (48 millions de couronnes en cinq ans). L'activité pourrait cependant être poursuivie quelques mois encore.

FIRESTONE. — Cela va de mal en pis pour le groupe américain, troisième fabricant mondial de pneumatiques, dont les pertes pour le troisième trimestre de son présent exercice ont dépassé les prévisions les plus pessimistes en atteignant 32 millions de dollars contre un bénéfice de 10,4 millions en 1979 à pareille époque. Pour les neuf premiers mois, le déficit atteint 98 millions de dollars.

DE BEERS. — Affecté par la hausse du rand, le bénéfice avant impôts pour le premier semestre a légèrement diminué : 539 millions de rands contre 569,1 millions. Le résultat après impôts est néanmoins un peu amélioré : 349,9 millions de rands contre 344,1 millions. Dividende intérimaire : 25 cents contre 20 cents. Le dividende total ne sera pas forcément majoré.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	18 août	19 août
Valeurs françaises	109,1	108,5
Valeurs étrangères	113,6	112,9
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	109,8	109,6

NEW-YORK

Nouveau repli

Des ventes bénéficiaires ont continué mardi de peser assez lourdement sur les cours à Wall Street. D'un jour à l'autre, cependant, le mouvement de baisse s'est un peu ralenti et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 939,84, soit à 8,79 points en dessous de son niveau précédent.

L'activité est restée assez modérée et 41,93 millions de titres ont changé de mains contre 41,89 millions lundi.

Autour du « Big Board », ce nouveau repli n'a vraiment pas surpris. De fait, la multiplication des mauvaises nouvelles d'ordre économique ne pouvait guère inciter les opérateurs à ralentir leurs dégagements. Ces derniers ont ainsi appris tour à tour la décision de la Chase Manhattan de relever son taux de base (de 11 % à 11 1/4 %); la baisse de 18,2 % en moyenne des résultats après impôts des entreprises pour le second trimestre, la plus forte depuis la fin mars 1975 ; enfin, la diminution de 9 % du P.N.B. pour la même période, l'une des plus marquées de toute l'histoire des Etats-Unis.

Sur 1931 valeurs traitées, 1 084 ont fléchi, 455 ont monté et 392 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 18/8	COURS 19/8
Alcoa	68 5/8	67 3/4
A.T.T.	52 7/8	52 7/8
Boeing	37 3/4	37 5/8
Chase Manhattan Bank	45 3/4	45 3/4
Du Pont de Nemours	47 ...	46 1/4
Eastman Kodak	62 3/4	63 1/8
Exxon	78 3/8	78
Ford	27 3/4	27 5/8
General Electric	56 1/2	56
General Foods	31	30 3/4
General Motors	56 1/4	55 5/8
Goodyear	16 ..	16
I.B.M.	66 3/8	66 ..
I.T.T.	31 1/8	30 7/8
Kennecott	28 1/4	27 5/8
Mobil Oil	70 38/	70 7/8
Pfizer	40 3/4	40 3/4
Schlumberger	131 7/8	131 1/4
Texaco	37 3/8	36 3/4
U.A.I. Inc.	20 7/8	20 7/8
Union Carbide	48 1/4	46 7/8
U.S. Steel	23 ..	22 1/4
Westinghouse	25 5/8	25 1/2
Xerox	60 1/2	59 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/8	20/8
1 dollar (en yens)	225 10	224 35

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 20/8 — 11 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 19 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/8	Achat	Vente

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/8

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Un contrat de 4 milliards de francs

Thomson-C.S.F. va participer à la création de l'industrie électronique irakienne

Le groupe français Thomson-C.S.F. aurait obtenu un très important contrat en Irak. D'une valeur d'environ 4 milliards de francs, il prévoirait la fourniture d'usines « clés en main » pour créer une industrie électronique irakienne.

Voilà plusieurs années que les autorités irakiennes avaient fait connaître leur intention de se doter d'une industrie électronique dont les premières usines produiraient essentiellement des matériels de radio-communication et des composants électroniques spécialisés aux applications tant civiles que militaires. L'Irak a donc lancé un appel d'offres auprès des grandes firmes mondiales susceptibles tout à la fois de transférer la technologie, former le personnel irakien, construire les premières usines et consentir les meilleures conditions de crédit. L'Irak voulait que l'industriel retenu se charge de tout et soit responsable de l'ensemble du contrat.

Thomson-C.S.F., le groupe britannique Plessey, mais également des firmes indiennes et yougoslaves étaient sur les rangs. Ces dernières proposaient des prix fort intéressants, mais Bagdad a, semble-t-il, craint que ces « *nouveaux pays industriels* » ne maîtrisent pas suffisamment les technologies qu'ils se proposaient de lui vendre. C'est d'ailleurs Thomson-C.S.F. qui a « créé » l'industrie électronique indienne il y a maintenant vingt-cinq ans.

Après plusieurs années de négociations, seules restaient en lice Thomson-C.S.F. et Plessey. La firme française l'aurait donc emporté, en offrant notamment de meilleures conditions financières, grâce à l'appui de divers établissements financiers et de la COFACE.

Le contrat est difficile à chiffrer, mais on parle de 4 milliards de francs sur trois ou quatre ans, dont 3 milliards pour la fourniture des équipements, le « *savoir-faire* », la formation de la main-d'œuvre et un 1 milliard pour les bâtiments. Les liens ainsi créés entre la future industrie électronique irakienne et Thomson-C.S.F. se traduiront également, au cours des prochaines années, par un courant d'affaires régulier et le versement de redevances.

Craignant sans doute l'utilisation politique qui pourrait en être faite par certains milieux, on reste à Paris fort discret sur la signature de ce contrat. Une chose est sûre, l'Irak et l'Arabie Saoudite ont apporté ces dernières années aux industriels français pour des milliards, voire des dizaines de milliards de francs de commandes de matériels civils mais aussi et surtout militaires.

Thomson-C.S.F., fort bien implanté dans ces régions et disposant d'une longue expérience en matière de technologie électronique aux applications civiles et militaires (systèmes de navigation aérienne et de sécurité côtière, radars, radio-communications, missiles) s'est assuré, avec des firmes comme Dassault, Matra, l'Aéropostale, C.I.T. - Alcatel, une part non négligeable de ces contrats.

Vers un éclatement du groupement européen de la cellulose (G.E.C.)

Le Groupement européen de la cellulose (G.E.C.), premier producteur de pâtes à papier du Marché commun, a été admis mardi 19 août au bénéfice de la suspension provisoire des poursuites. Cette procédure permettra au G.E.C. de poursuivre son activité pendant trois mois au moins, et aux fonctionnaires et industriels concernés de trouver une solution qui pourrait finalement déboucher sur un éclatement de l'ensemble.

Le G.E.C. est né en 1969 du rapprochement de la filiale française de Parsons and Whitmore et de plusieurs firmes dont la Cellulose d'Aquitaine, la Cellulose d'Alizay, la Cellulose de Strasbourg et, en Belgique, la Cellulose des Ardennes.

Le G.E.C., dont l'un des projets consistait à joindre à l'usine de Strasbourg une importante unité de fabrication de papier journal, a toujours connu une existence dificile reflétant bien les difficultés que connaissent la plupart des papetiers français.

Ces trois dernières années, le Groupement n'a cessé de perdre de l'argent : 57 millions de francs en 1977, 195 millions en 1978, 60 millions environ en 1979, et les estimations pour 1980 ne sont pas plus optimistes. En raison de ces pertes cumulées, le G.E.C. connaît une situation financière délicate avec un endettement à terme qui atteint 500 millions de francs.

La situation industrielle n'est guère plus brillante, exception faite de l'usine qu'il exploite en Belgique, la Cellulose des Ardennes qui, au demeurant, n'est pas concernée par la suspension provisoire des poursuites. Les trois usines exploitées en France, la Cellulose de Strasbourg, la Cellulose d'Aquitaine (à Saint-Gaudens) et la SICA d'Alizay (dans l'Eure), sans doute parce que leurs capacités de production sont insuffisantes et qu'elles doivent faire face au problème du prix du bois (acheté plus cher qu'aux Etats-Unis), sont en déficit.

Face à cette situation, les actionnaires ont baissé les bras. Le groupe canadien Mac Millan Bloedel, qui détient 34,4 % du capital de G.E.C., a fait connaître depuis longtemps sa décision de se retirer, et le Groupement des papetiers français qui détenait un tiers du capital s'est dissous.

Faute de trouver un industriel qui soit en mesure de reprendre l'ensemble, on s'oriente, pour sortir de cette situation, vers la reprise de chaque usine en location-gérance, par des sociétés d'exploitation. Les négociations sont en cours et sont, dit-on, bien avancées pour l'usine de Saint-Gaudens. C'est donc à un éclatement du G.E.C. que l'on pourrait assister, seule étant conservée la commercialisation commune.

QUE FAISAIT M. BARRE A MANOSQUE ?

(De notre correspondant.)

Manosque. — Un premier ministre peut-il être un vacancier comme les autres ? En se rendant, mardi 19 août, à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), où, le conseil municipal ayant été dissous (« le Monde » des 8 et 17-18 août), les électeurs sont appelés à se rendre aux urnes dimanche prochain, M. Raymond Barre a-t-il voulu montrer tout l'intérêt qu'il portait à un scrutin partiel grâce auquel les troupes de la majorité espèrent bien reprendre le contrôle d'une municipalité perdue en mars 1977 ? Ou s'est-il contenté de respecter son programme touristico-culturel de l'été ?

Pour le radical de gauche Robert Honde, qui tente de conserver son mandat de maire à la tête d'une liste d'union de la gauche, aucun doute : « Cette visite est la signature qui manquait au coup de force de la droite contre notre municipalité. Maintenant, on le sait, le coup vient de Matignon. »

Chez ses adversaires, pas d'hésitations : « Ils » n'ont pas vu le premier ministre, « ils » ne savaient même pas qu'il venait. Le second de la liste de la majorité que conduit M. Jean Cabanne (U.D.F.), M. Louis Raffalli (R.P.R.), fait même montre d'insolence : « C'est une affaire locale et, si M. Barre avait décidé de participer à la réunion publique organisée le soir même, je l'aurais poliment prié de sortir. »

YVES MAMOU.

Le numéro du « Monde » daté 20 août 1980 a été tiré à 496 107 exemplaires.

Les suites du conflit des marins-pêcheurs

Les compagnies de car-ferries ont déjà perdu 10 millions de francs

Tandis que l'évacuation des touristes retenus en France s'organise et que la levée du blocus du port de Cherbourg a, durant la journée de mardi, permis le départ des Britanniques en souffrance, les compagnies de car-ferries commencent à faire le bilan financier « catastrophique » de cette grève.

Toutes les compagnies qui assurent le trafic transmanche ont été touchées par le blocus des ports, excepté Britanny-Ferries, dont les départs se font principalement de Roscoff. Les autres : Normandy - Ferries, Townsend Thoresen, Sealink, qui partent de Calais, de Boulogne, de Cherbourg et du Havre, ont organisé au fur et à mesure de la fermeture des ports des départs de Zeebrugge et d'Ostende, en Belgique.

« *Il nous a fallu mettre au point d'urgence l'accueil et le transfert de milliers de personnes,* affirme M. Pierre Nocetl, responsable de Normandy-Ferries et président de Croisimer, qui regroupe les sociétés de trafic maritime. *Nous avons essayé de loger tous les passagers : les habitants des villes concernées se sont proposés spontanément et gratuitement, mais il nous a fallu également trouver de l'argent pour toutes les familles qui n'avaient pas pris leurs précautions : grâce au Rotary, qui a fait ouvrir une banque, la société Normandy-Ferries a pu échanger un chèque contre de l'argent liquide, qui a été distribué. Il a fallu également assurer des repas pour des milliers de touristes en souffrance. Enfin, une « flotte » de trente autocars par compagnie a été affrétée pour transporter les passagers en Belgique.* »

Malgré cet effort, les sociétés de car-ferries n'ont pu assurer tous les départs : c'est, en cette période de l'année, soixante mille personnes et seize mille voitures qui traversent chaque jour la Manche ; pour 30 % à 50 %, les voyageurs sont restés en souffrance plusieurs jours ou ont dû retarder leur départ. Il faudra encore une semaine environ pour que tous les touristes aient regagné leur domicile. D'autre part, on estime, à Croisimer, à trente mille environ le nombre de jeunes Français, souvent adolescents, bloqués en Grande-Bretagne par la grève, et dont les familles ne peuvent savoir, en raison des incertitudes qui pèsent sur le trafic, quand ils pourront rentrer et dans quel port ils vont arriver.

« *Pour nous,* affirment les compagnies de car-ferries, *cette grève est une véritable catastrophe et ses conséquences sont irréparables : notre « saison » dure deux mois et les pointes de trafic sont traditionnellement enregistrées entre le 1er et le 20 août. C'est dire que nous avons été touchés de plein fouet. Toutes les mesures que nous avons dû prendre auxquelles viennent s'ajouter le remboursement des billets, le manque à gagner dû aux annulations des réservations et au blocage du fret (qui constitue 50 % de notre trafic) se traduiront par une « addition » qui pourrait atteindre 10 millions de francs.* »

Les sociétés de car-ferries mettent en cause directement les pouvoirs publics : « *C'est le refus du gouvernement d'ouvrir des négociations qui a fait de ce conflit local, qui était la grève des pêcheurs de Boulogne, un conflit national, dont on ne mesure pas encore toutes les conséquences économiques. Cela ne concerne pas seulement la pêche, mais l'économie générale du pays. Tous les ports sont, en effet, bloqués et le trafic commercial est inexistant depuis plusieurs jours.* »

« *Pour les campagnies de car-ferries,* conclut le président de Croisimer, *1980, qui ne s'annonçait pas comme un bon « cru », sera décidément une mauvaise année.* » — M.-C. R.

LES ÉLEVEURS DE PORCS PARALYSENT L'AÉROPORT DE BREST

Les éleveurs de porcs bretons continuent de manifester contre l'effondrement des cours dans plusieurs départements de l'ouest de la France. Dans le Finistère, ils ont paralysé, mardi 19 août, l'aéroport de Brest-Guipavas, en déversant sur les pistes cent quinze tonnes de lisier. Ils ont, d'autre part, maintenu le barrage routier mis en place depuis dimanche 17 août sur la voie express Quimper-Nantes à la hauteur du pont de l'Aven.

En Ille-et-Vilaine, plusieurs centaines de producteurs de porcs ont manifesté mardi devant la préfecture de Rennes avant de se rendre à Tinténiac et à Montfort pour distribuer des tracts.

NOUVELLES BRÈVES

● *La situation au Vanuatu.* — Sept Français, arrêtés mardi à Espiritu-Santo, ont été libérés mercredi 20 août et ont quitté Port-Vila pour Nouméa. Leur libération a été obtenue après une intervention de l'ambassadeur de France au Vanuatu auprès du premier ministre, M. Lini. Parmi ces sept personnes figurent les frères de deux députés de l'opposition francophone.

● *Un frère du dalaï-lama,* M. Gyalpo Thondut, vient d'arriver à Lhassa, la capitale de la province autonome du Tibet, où séjourne une sœur du « Dieu-roi », Mme Jezon Pema Gyalpo, apprend-on mercredi 20 août à Pékin. C'est le quatrième membre de la famille de l'ancien souverain à se rendre au Tibet depuis un an. Récemment, une autre délégation d'émissaires du dalaï-lama avait écourté sa visite à la suite d'incidents à Lhassa. — *(A.F.P.)*

● *L'occupation de l'usine Dufour* (machines-outils), décidée le 31 juillet dernier après le dépôt de bilan et le licenciement des sept cents salariés de l'entreprise, se poursuit à Montreuil (Seine-Saint-Denis). La C.F.D.T., majoritaire chez Dufour, demande au personnel d'être présent à l'usine dès le 1er septembre. Elle propose l'organisation d'un « *vaste rassemblement des travailleurs* » de la machine-outil à Montreuil dans la première quinzaine de septembre. D'autre part, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., devait se rendre ce mercredi 20 août à l'usine Dufour.

● *Le produit intérieur brut britannique (PIB)* a diminué d'environ 1,5 % au deuxième trimestre de 1980 par rapport au premier trimestre, et de 3,9 % par rapport à la période correspondante de 1979, indiquent des statistiques officielles provisoires. Pour l'ensemble du premier semestre, la baisse du PIB commencée vers le milieu de 1979, atteint 1,3 % par rapport au second semestre et 1,6 % par rapport aux six premiers mois de l'an dernier. — *(A.F.P.)*

● *La hausse des prix portugais* a atteint 1 % en juillet. Pour les sept premiers mois de l'année, l'inflation a été de 6,9 % contre 11,1 % durant la période correspondante de 1979. En un an, le coût de la vie a augmenté de 17,5 %. Le ministre des finances, M. Antonio Cacavo e Silva, estime désormais certain que la hausse des prix pour 1980 sera inférieure à l'objectif maximum fixé à 20 % par an. Il a indiqué que, si le rythme actuel d'inflation continue, celle-ci pourrait être inférieure à 15 % en 1980, contre 24 % en 1979. — *(A.F.P.)*

● *Le nombre de chômeurs* recensés comme tels en Suède étaient de 80 000 à la fin du mois de juillet, soit 1,8 % de la population active, contre 85 000 le mois précédent. En juillet 1979, 2 % de la population active étaient sans emploi. — *(A.F.P.)*

● *Le déficit de la balance commerciale helvétique* s'est aggravé en juillet, représentant 992,5 millions de francs suisses contre 745,8 millions en juin et 578,4 en juillet 1979. Les importations se sont inscrites à 5 299,4 millions et les exportations à 4 306,9 millions. Pour les sept premiers mois de 1980, le déficit commercial s'est établi à 1 934,5 millions contre 2 160,5 millions pour la même période de 1979. — *(A.F.P.)*

En Turquie

DIX-NEUF PERSONNES TUÉES AU COURS D'INCIDENTS POLITIQUES

Ankara *(A.F.P.)*. — Dix-neuf personnes ont trouvé la mort en vingt-quatre heures, à la suite d'incidents politiques. Pour la troisième fois, les policiers ont découvert, dans un quartier d'Istanbul, le cadavre d'un jeune homme appartenant à une organisation de gauche, torturé avant d'être tué et mis dans un sac. Une note disant : « *Nous demanderons des comptes aux laquais communistes* », et signée « *Union turque-islamiste* » a été trouvée près du cadavre.

Dans la prison de Kayseri, un jeune détenu, appartenant à une organisation clandestine de gauche, a été tué à coups de couteau par ses compagnons, membres de l'extrême droite, qui avaient préparé leur évasion.

D'autre part, la commission constitutionnelle de l'Assemblée nationale a commencé la discussion des deux projets de loi demandant des élections anticipées. L'un a été déposé par le premier ministre, M. Demirel, et le Parti de la justice ; l'autre par le Parti du salut national. M. Ecevit, chef de l'opposition et président du Parti républicain du peuple, a annoncé que son parti voterait contre ce projet. Il a déclaré « *irresponsables* » les agissements de M. Demirel, ajoutant : « *C'est avec une stratégie de crise semblable que les nazis sont arrivés au pouvoir en Allemagne.* »

L'ÉTAT DE SANTÉ DE M. KOSSYGUINE SE SERAIT AGGRAVÉ

Moscou *(U.P.I., Reuter)*. — Le président du conseil soviétique, M. Kossyguine, n'a pas participé, le lundi 18 août, à la réunion du conseil des ministres consacrée à la discussion du prochain plan quinquennal. Cette absence et l'annulation récente, à la demande de Moscou, de la visite que devait faire, à partir du 27 août, le premier ministre de Singapour, laissent supposer une aggravation de l'état de santé de M. Kossyguine.

Agé de soixante-seize ans, M. Kossyguine n'est pas apparu en public depuis la cérémonie de clôture des Jeux olympiques, le 3 août.

Il avait déjà disparu de la vie publique pendant trois mois en 1976 et pendant quatre mois, du 18 octobre 1979 au 21 février 1980, à la suite d'attaques cardiaques.

M. Nicolas Tikhonov assume, en l'absence de M. Kossyguine, la responsabilité de la politique économique et certaines fonctions relevant de la présidente du conseil.

TASSEMENT DU DOLLAR ET DU FRANC

Après sa récente remontée, le dollar a fléchi mercredi matin 20 août sur la plupart des grandes places financières internationales, mais, de l'avis général dans des marchés assez peu actifs.

A Paris, le billet vert s'est traité à 4,1650 F contre 4,1730 F mardi en clôture. Il a valu 1,7975 DM à Francfort (contre 1,8026 DM), 1,6575 FS à Zurich (contre 1,6608 FS), tandis qu'à Londres, toujours très ferme, la livre sterling s'échangeait sans grand changement à 2,3640 dollars. Enfin, le dollar a aussi baissé à Tokyo (224,35 yens contre 225,10 yens), et ce, bien que la Banque du Japon abaisse son taux d'escompte de 9 % à 8,25 % à compter du 20 août.

Selon les cambistes, cette petite rechute du dollar est due au phénomène d'anticipation, les opérateurs ayant déjà joué le relèvement du « prime rate » aux Etats-Unis (de 11 % à 11,25 % par la Chase Manhattan). Mais on peut penser en outre que les mauvaises nouvelles économiques aux Etats-Unis (forte baisse du P.N.B. et des résultats des entreprises pour le second trimestre) ont contribué à l'affaiblir.

Quant au franc français, très ferme ces derniers temps, il s'est lui aussi un peu affaibli par rapport aux autres monnaies européennes : 2,3170 F pour 1 DM (contre 2,3145 F), 2,5130 F pour 1 FS (contre 2,5080 F) et 9,8450 F pour une livre (contre 9,8340 F), et ce essentiellement à cause de l'aggravation du déficit commercial en juillet.

A B C D E F G